



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

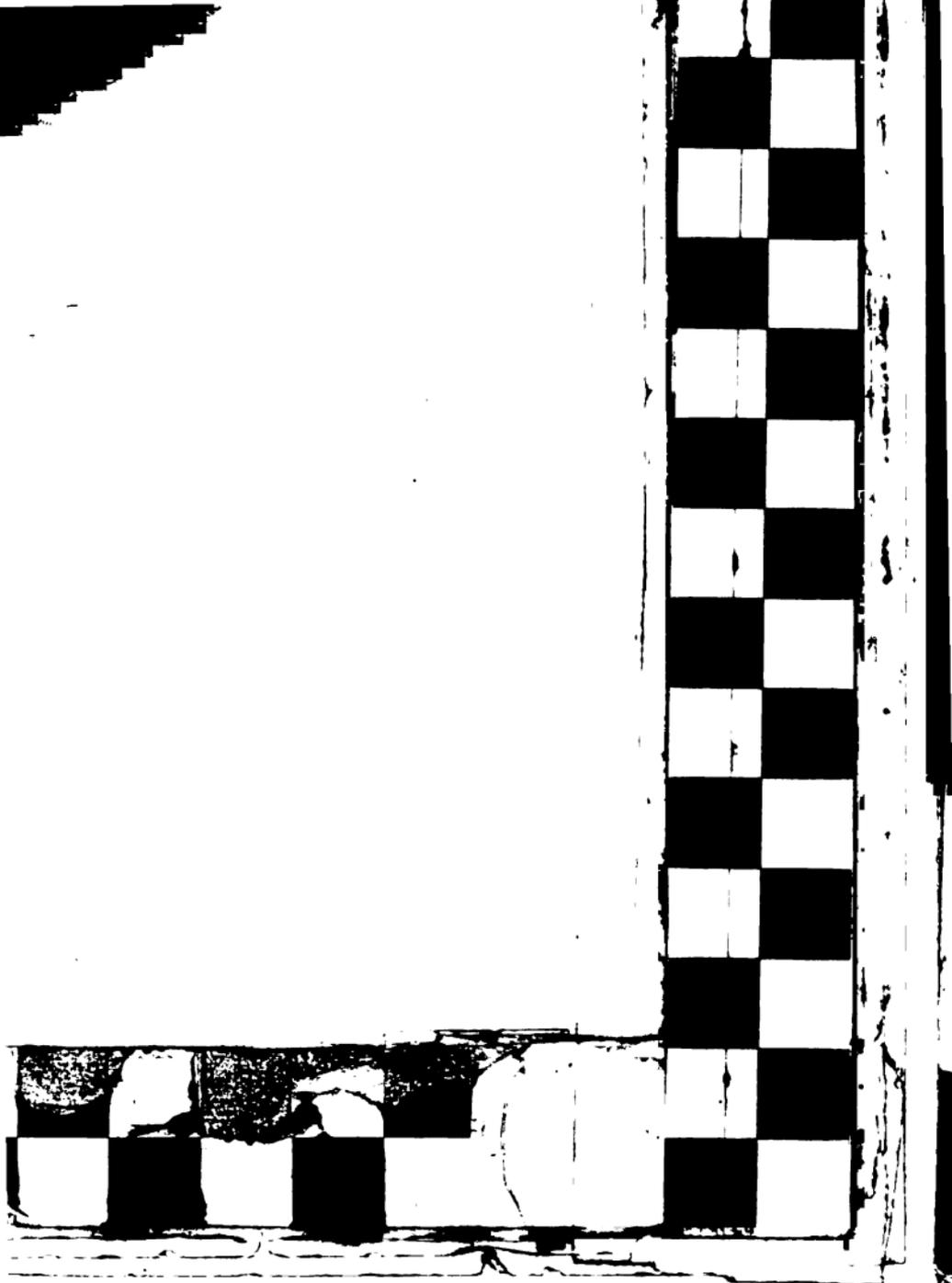
Mercur
de
France
1785
Jun.

Eur.

511

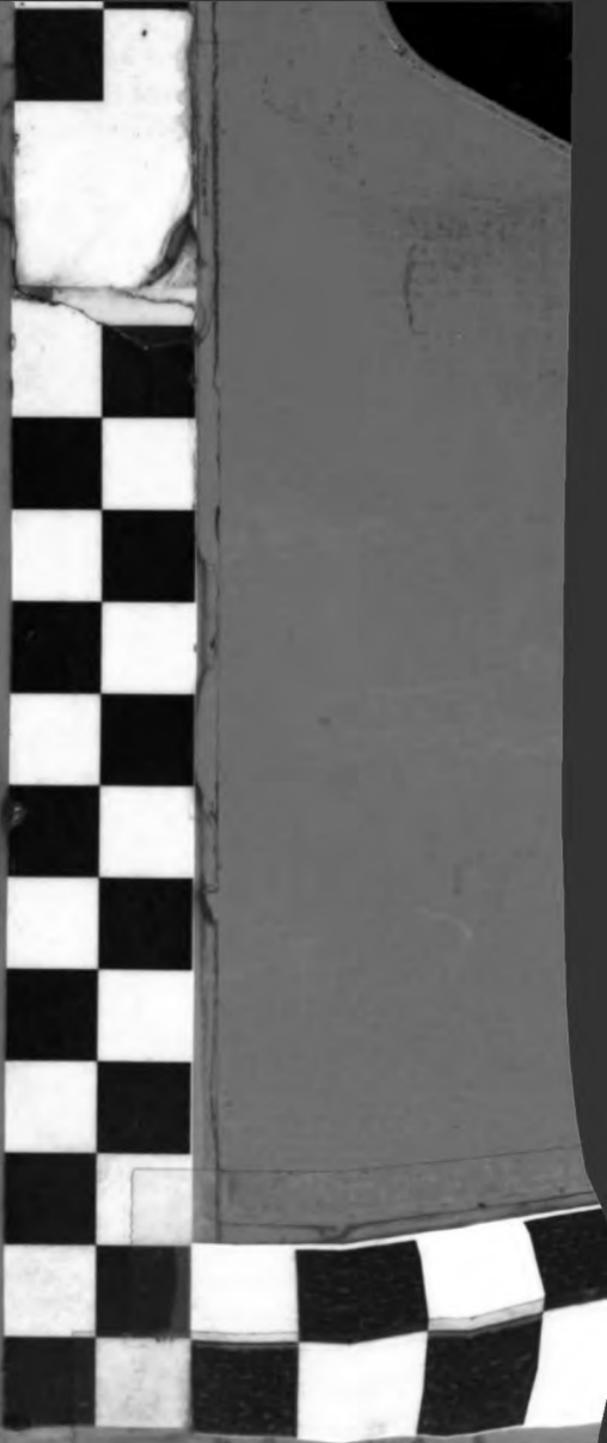
s

1785,1

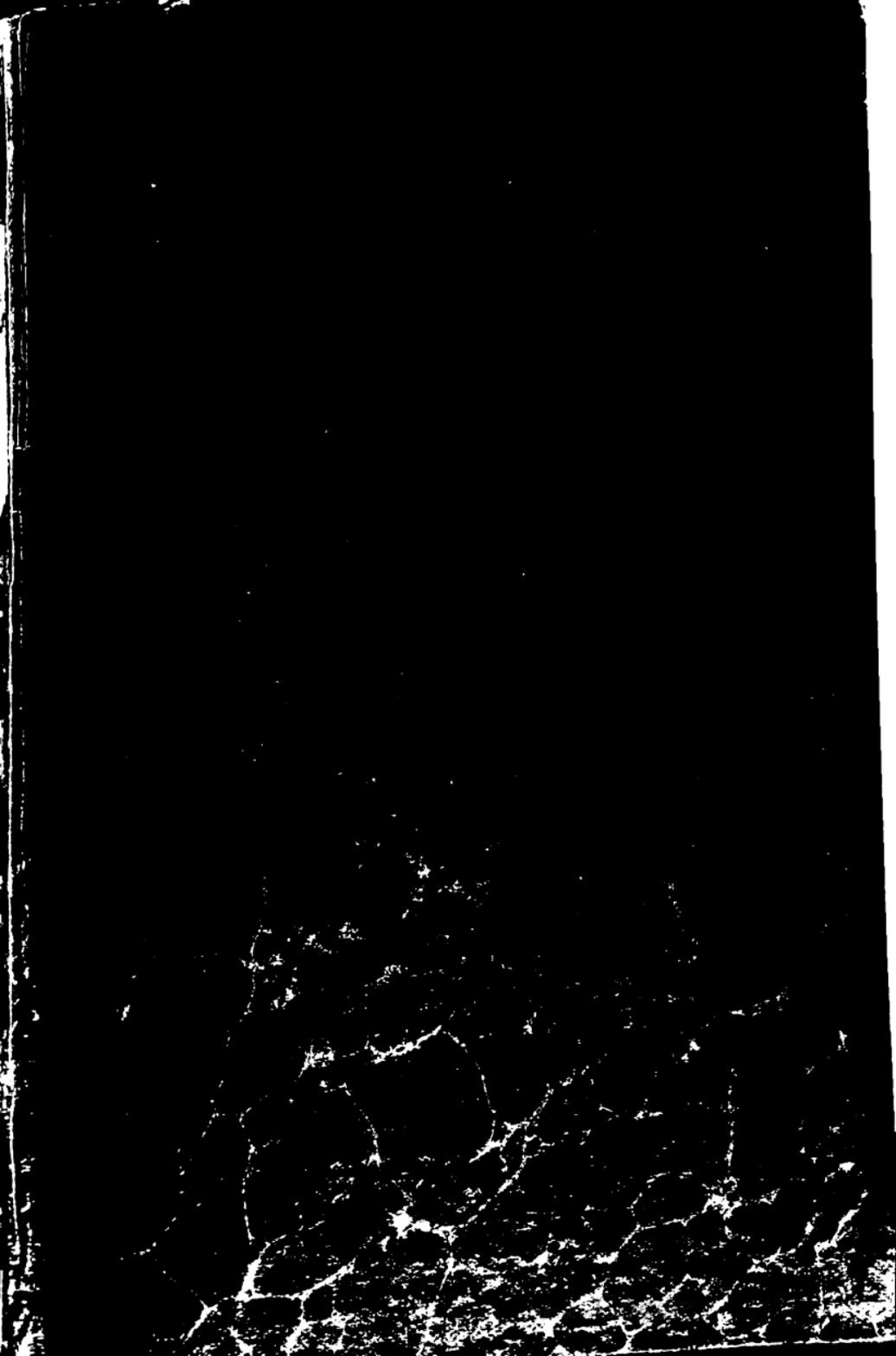


1785,1
2
511
Eur.

Mercure
de
France
1780
Jun.







Sur.

Mercur

$$511^3 = -1785,1$$



<36603224470017

<36603224470017

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

DE FRANCE.

(N^o. 2.)

SAMEDI 8 JANVIER 1785.

A P A R I S.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE.

LIVRES NATIONAUX.

Almanach du Voyageur à Paris, pour l'année 1785, contenant une description sommaire, mais exacte, de tous les monumens; par M. Thierry: br. 2 l. 8 sols. *A Paris, chez Hardouin, Libr. au Palais royal, n^o. 14; & Gastez, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois.*

Chef-d'œuvres de l'antiquité sur les beaux-arts, monumens précieux de la Religion des Grecs & des Romains, &c avec des planches en taille douce, dont soixante-dix ont été gravées par Bernard Picard: 1 vol. in-fol. Numéro 3: 18 liv. On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue Garancière; Lamy, Libr. quai des Augustins.

Maximes de la vertu, pour

l'année 1785, contenant les actions de bienfaisance, de courage, d'humanité, &c. 1 l. 4 sols. *A Paris, chez Savoye, Libr. rue S. Jacques.*

Principaux Idiotismes de la langue grecque, avec les ellipses qu'ils renferment; par M. Furgault, Professeur émérite de l'Université de Paris: 1 vol. in-8^o. *A Paris, chez Nyon jeune, Libr. place des Quatre-Nations.*

La Morale évangélique, ou Homélie choisies des Pères de l'église sur tous les évangiles des Dimanches & Fêtes de l'année; par M. l'Abbé Méry: nouvelle édition divisée en deux parties, 2 volumes in-12. brochés: 5 l. *A Paris, chez Volland, Libr. quai des Augustins.*

Les Œuvres de M. le Che-

valier Bertin : 2 petits vol. in-18.
br. 3 liv. A Paris, chez Har-
doin, Libr. au Palais royal,
n°. 14 ; & Gattey, Libr. r. des
Prêtres S. Germain-l'Auxerrois.

Les Promenades de Clarisse
& du Marquis de Valzé, ou
nouvelle Méthode pour appren-
dre les principes de la Langue
Françoise, à l'usage des Dames ;
par M. T***, quatrième ca-
hier : 12 sols. A Paris, chez les
Marchands-de nouveautés.

Réflexion sur la chaleur ani-
male, pour servir de supplément
à la seconde partie des Recher-
ches sur différens points de phy-
siologie, &c. par M. Fabre, Pro-
fesseur royal au Collège de Chi-
rurgie, ancien Commissaire pour
les Extraits de l'Académie, &c.
broch. in 8°. de 31 pag. 12 sols.
A Paris, chez Barrois jeune,
Libr. quai des Augustins.

Renaud, Poème héroïque,
imité de Tasse ; par M. Menz
de Chomorceau, Président, Lieu-
tenant-Général au Bailliage de
Villemeuve-le Roi : 2 vol. in-8°.
br. 6 liv. A Paris, chez Mou-
ssart, Impr. Libr. rue des Mathu-
rins.

Calypso, ou les Babilards ;
N°. XXXVI : 1. second. A Paris,
chez Regnault, Libr. rue Saint-
Jacques.

Histoire Universelle depuis le
commencement du monde jus-
qu'à présent, composée en Ar-
glois par une Société de Gens de
Lettres, nouvellement traduite en
Français par une société de Gens
de Lettres ; enrichie de figures &
de cartes. Tome LXXI, for-
mant le XXXI de l'Hist. Mo-
derne. A Paris, chez Moutard,
Impr. Libr. rue des Mathurins.

Le Mentor Universel ; par M.
l'Abbé Roy, Censeur Royal,
&c. Numéro VIII. A Pa-
ris, chez l'Auteur, rue Guéné-

gaud, n°. 20 ; & Théophile
Barrois, Libr. quai des Augustins.

L'abonnement pour l'année
entière, composée de 12 vol.
est de 13 liv. 4 s. pour Paris,
& de 16 liv. 4 s. pour la Province,
port franc.

A V I S.

Royez, quai & près des Au-
gustins, vient de rassembler des
collections de livres proprement
reliés pour étrennes, principale-
ment sur l'histoire, la bonne lit-
térature & l'éducation. Il vient d'a-
jouter sur ce dernier sujet tous les
bons ouvrages des Dames de Gen-
lis, de l'Epinal. le Prince de Beau-
mont, la Fière, & autres.

A R R Ê T S.

Arrêt de la Cour de Parle-
ment, qui ordonne l'exécution
d'une Sentence du Bailliage de
Nemours, par laquelle est
fait défenses aux Marguilliers
des Paroisses d'entreprendre au-
cun procès, de faire aucun em-
ploi des deniers, d'accepter ou
refuser aucune fondation, sans
auparavant avoir été autorisés
par les Curé & Habitans ; fait
défenses à tous Procureurs d'oc-
cuper pour les fabriques, sans
y être autorisés par un acte d'as-
semblée ; extrait des registres du
Parlement, du 3 Déc. 1784 A
Paris, chez P. G. Simon & N.
H. Nyon, Libr. Impr. rue Mi-
gnon S. André des Arcs.

Lettres-Patentes du Roi, qui
fixent les limites de la conces-
sion des mines d'Allemont, faite
à MONSIEUR ; données à Ver-
failles le 29 Juillet 1784, regis-
trées en Parlement le 10 Décem-
bre suivant. A Paris, chez les
mêmes.

Lettres-Patentes du Roi, qui
autorisent les visites dans les bou-
tiques & magasins des marchands
de négocians, pour la vérifica-
tion des étoffes, soies & toiles

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & de Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 1 JANVIER 1785.



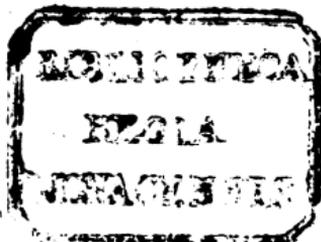
A P A R I S,
Chez **PANCKOUCKE**, Hôtel de Thou
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Décembre 1785.

P I È C E S F U G I T I V E S.		<i>Mémoire sur le premier Drap</i>	
<i>Mes Malheurs ,</i>	3	<i>de Laine sup. fine du crû de</i>	
<i>Vers à Eglé ,</i>	5	<i>la France ,</i>	38
<i>Romance du Barbier de Sé-</i>	6	<i>Histoire de Stanislas Premier,</i>	
<i>ville ,</i>		<i>Roi de Pologne, Duc de</i>	
<i>Les Voyages de Colombelle</i>		<i>Lorraine & de Bar ,</i>	60
<i>& Volontairette.</i>	49	<i>Blanchard, Poème en deux</i>	
<i>Vers à M. François de Neuf-</i>		<i>Chants ,</i>	67
<i>château.</i>	97	<i>La Fortification Perpendicu-</i>	
<i>— A une Dame ,</i>	98	<i>laire ,</i>	70
<i>— Pour le Portrait de Mme de</i>		<i>L'Honneur François ,</i>	120
<i>Genlis ,</i>	ibid.	<i>Traduction nouvelle de l'E-</i>	
<i>Inscription ,</i>	99	<i>néide ,</i>	126
<i>Le pr. mier Ministre de la</i>		<i>Mémoires du Baron de Tott ,</i>	
<i>Mort , Apologue ,</i>	ibid.	<i>sur les Turcs & les Tar-</i>	
<i>Le Fleuve & le Ruisseau ,</i>		<i>tars ,</i>	152
<i>Fable ,</i>	211	<i>Nécrologie ,</i>	179
<i>Histoire du Ministre la Roche,</i>		S P E C T A C L E S.	
<i>Contr. ,</i>	103	<i>Concert Spirituel ,</i>	131
<i>Vers qu'on intitulerà comme</i>		<i>Acad. Roy. de Musique ,</i>	33 ,
<i>on voudra .</i>	145		85 , 182
<i>Charades , Enigmes & Logo-</i>		<i>Comédie Italienne ,</i>	35 , 132
<i>gryphes , 8 , 58 , 117 , 147</i>		<i>Académie ,</i>	73
NOUVELLES LITTÉR.		<i>Annonces & Notices ,</i>	41 , 89 ,
<i>Eloge de Fontenelle ,</i>	10		156 , 189



A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme.

M E R C U R E
D E F R A N C E.

S A M E D I 1 J A N V I E R 1785.

P I E C E S F U G I T I V E S.
E N V E R S E T E N P R O S E.

*V E R S pour servir de Réponse à ceux de
M. HOFFMAN, inférés dans les Petites
Affiches, du 8 Décembre, N^o. 343.*

Q U' A la Harpie en ce moment,
Le goût façonne, pour nous plaire,
Tous vos pompons & vos ajustemens :
Que voudroit en conclure un Critique sévère
Qui vous prive de tout, même du sentiment ?

L O R S Q U E dans la dernière guerre
Vos fronts s'applaudissoient de porter un d' *Estaing*, *

* Allusion aux bonnets dits à la d' *Estaing*, à la Gibraltar, qu'on a portés en 1780 & 1781.

Un *Gibraltar*, inventés par Bertin,
 Vous insultiez alors au sort de l'Angleterre.

AH! sans vous effrayer des sarcasmes d'Hoffmans,
 Faites régner long-temps cette mode chérie;

Portez, conservez la *Harpie*;

Je voudrois en ces lieux la revoir dans vingt an.

Puisse-r'elle, en faisant sa ronde,

S'étendre de Paris au Sérail du Sultan!

Elle n'a pas coûté de sang;

Elle doit plaire à tout le monde.

(*Par M. Bavouze de Ch...ry.*)

M A D R I G A L.

JADIS l'AMOUR ayant l'Erreur pour guide,

Erroit au gré de ses volages feux;

Ce tendre enfant que célébroit Ovide,

Avoit alors un bandeau sur les yeux.

Ce temps n'est plus, & la Raison l'éclaire;

Entre ses mains il remit son flambeau;

Et pour vous voir, mon aimable Glicère,

Ce petit Dieu déchira son bandeau.

(*Par M. le Marquis de C... V..*)



Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Mesmer* ; celui de l'Énigme est *le Temps* ; celui du Logogryphe est *Martial*, où l'on trouve *mal, Mai, M. & Mme Trial, lait, lit, rat, mari, Marli.*

C H A R A D E.

MON premier plaît aux yeux par sa verte parure ;
Au Palais, mon second par fois gronde & murmure ;
Mon tout est dans nos mœurs, mais non dans la nature.

(Par M. le Marquis des Six-Tours.)

É N I G M E.

TOUT-A-LA-FOIS mâle & femelle,
J'habite & sur terre & sur mer ;
Je puis, sans ballon & sans aile,
Paroître, quand je veux, en l'air.
Tout ceci n'est point un mystère ;
On me connoît fort aisément
En voyant la jeune Bergère
Me fouler avec son amant.

(Par M. L..., de Falaise, Etudiant en Droit.)

 LOGOGYPHE.

ON a des partisans , on a des ennemis ,
 Et qui n'a pas les siens doit être sans mérite ;
 Dès-long-temps oublié , j'ai voulu dans Paris
 Paroître triomphant en Docteur Émérite ;
 On ma prôné d'abord , mais la chance a tourné ;
 Un grand Corps contre moi soudain s'est acharné.
 Par mes dix pieds encor je me ferai connoître :
 En me décomposant , tu trouveras peut-être
 Le surnom d'un Héros jadis Empereur-Roi ;
 Un sage d'Orient ; d'un Piccial la loi ;
 Ce qui dans nous agit , nous fait agir nous-même ;
 Ce que nous désirons de quelqu'un qui nous aime ;
 Un membre très-utile ; un habitant du ciel ;
 Pour un Meûnier débile un être essentiel ;
 Une antique cité très-renommée en France ;
 Deux oiseaux fort communs ; l'opposé de l'aisance ;
 Ce qui d'une maison fait juger la hauteur ;
 Un fleuve d'Ibérie. Enfin , mon cher Lecteur ,
 Je me garderai bien d'en dire davantage :
 Tu fais que trop parler n'est pas le fait du sage.

(Par M. Jalaberd.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ŒUVRES du Marquis de Villette. A Londres, & se trouvent à Paris, chez Cloutier, Imprimeur-Libraire, rue de Sorbonne; la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques; Esprit, au Palais Royal.

C'EST du sein des plaisirs & de la mollesse que doit s'élever la voix qui veut chanter les voluptés & les grâces. Il est une certaine perfection de goût, mais sur tout une certaine délicatesse qu'on ne peut connoître qu'au milieu des plaisirs & des arts d'un luxe élégant. Nous serions encore à savoir combien le talent peut être aimable, sans quelques mortels assez heureux pour avoir trouvé le génie & la gloire dans leurs voluptés. C'est du sein d'un réduit charmant, où les fleurs & l'encens exhaloient leurs parfums, qu'Horace, en attendant Glycère, adressoit une Hymne aux Grâces. Ces impressions ne se devinent pas; & qu'est-ce qui se devine? On n'a pu ni imiter ni traduire Tibulle & Ovide, que lorsque les richesses & les Arts du siècle de Louis XIV ont mis dans nos plaisirs & dans nos jouissances le goût & la grâce du siècle d'Auguste; & cependant on vouloit les traduire dans la barbarie du quin-

A iv

zième siècle & dans la pédanterie du seizième; & c'étoient des hommes renfermés dans des collèges & dans des cloîtres, qui avoient le plus souvent cette fantaisie. On eût pu l'excuser dans Lafare & Chaulieu; on pourroit désirer qu'elle prît à M. le Marquis de Villette; mais M. le Marquis de Villette fait bien mieux que de chanter les amours & les plaisirs de Tibulle, il chante ses plaisirs & ses amours; c'est dans ce genre sur-tout qu'il seroit malheureux d'être condamné à l'imitation.

On est bien surpris en ouvrant les Œuvres de M. le Marquis de Villette! Un des premiers morceaux qui se présentent, ce sont des *Pensées Nocturnes*. Cela rappelle ce temple consacré à Vénus & aux Grâces, dont parle Plutarque; sur le frontispice étoient écrits ces mots: *Il faut mourir*.

Mais les *Pensées Nocturnes* de M. de Villette ne pouvoient pas être long-temps sombres & noires: il a eu beau prendre un moment le genre & le talent d'Young, c'est avec son propre caractère qu'il a écrit. La mélancolie arrête & fixe le génie d'Young sur les tombeaux; il pénètre, il s'enfonce de plus en plus dans ces demeures de la mort, qu'il appelle les avenues du ciel & de la terre; il ne revient plus sur ses pas, & n'en sort, pour ainsi dire, que du côté du ciel & de la vie immortelle. La mélancolie de M. de Villette a une autre marche. Les sombres voiles de la nuit, la vue d'un chêne frappé de la foudre,

le bruit monotone de la cascade solitaire, la présence des tombeaux chargés d'inscriptions attendrissantes, tous ces objets qu'il peint de couleurs fortes & poétiques, *le conduisent bientôt à Aminthe*; & dès que son imagination a vû Aminthe, les Pensées Nocturnes s'éclaircissent; dans cette sombre nuit il n'est plus question que d'amour & d'amitié.

On trouve encore deux morceaux d'un genre sérieux à l'ouverture des Œuvres de M. le Marquis de Villette, l'Éloge de Charles V & l'Éloge d'Henri IV. Le premier de ces Discours, imprimé pour la première fois, il y a près de vingt ans, étoit précédé d'un avertissement, dans lequel l'Auteur avoit voulu s'égayer un peu sur le style & le ton élevé des Éloges de M. Thomas; ces plaisanteries & cet avertissement, sont supprimés aujourd'hui; & c'est la première chose dont il faut louer M. de Villette: très-jeune encore alors, il s'en laissa imposer sans doute par les clameurs de ces Critiques ignorans, qui ont si long-temps persécuté le talent de M. Thomas & les plus beaux talens du siècle; depuis il aura senti par lui même combien on doit d'estime & de respect à l'Auteur des Éloges du Dauphin, de Descartes, de Marc-Aurèle, & sur tout à l'Auteur de l'Essai sur les Éloges.

Dans les deux Discours de M. de Villette, on trouve plus qu'on ne l'auroit cru d'abord, l'espèce d'idées & de mérite qu'exigent les Ouvrages de ce genre.

On doit aimer beaucoup, ce me semble, l'exorde de son Éloge historique d'Henri IV.

« C'est en lisant la Vie de Henri IV que
 » l'homme de bien sent couler des larmes
 » involontaires ; c'est aux pieds de sa statue
 » que le Citoyen s'écrie avec transport :
 » *Voilà celui qui aime son peuple.* — Je ne
 » brigue point ici la couronne de l'éloquen-
 » ce ; je satisfais mon cœur. Il est si conso-
 » lant de reposer son âme sur le souvenir
 » des Héros qui ont fait du bien au monde !
 » la sensibilité ne laisse plus de place aux
 » illusions de la gloire , aux jouissances de
 » l'orgueil : l'Orateur n'est plus que Citoyen ;
 » il s'émeut , & son attendrissement devient
 » sa récompense. »

Que c'est bien là le sentiment avec lequel on doit louer tous les grands Hommes, & sur tout Henri IV !

La première Partie du Discours commence par un tableau du seizième siècle, de ce siècle qui a exercé si souvent les pinceaux de nos Historiens & de nos Orateurs ; ce tableau peut faire regretter que M. de Villette n'ait pas essayé plus souvent les pinceaux de l'Histoire ; il a eu l'art de rassembler dans un cadre assez étroit les grands événemens & les grands personnages de toute l'Europe à cette époque ; le trait rapide qui les peint est choisi par la vérité, & il semble l'être par l'imagination. Le morceau est trop étendu pour être cité en entier , & il perdrait trop à ne l'être qu'en partie. On est fâché seulement

que M. de Villette ait parlé de l'Amiral de Coligny comme de l'homme qui a fait le plus de mal à la patrie. Voici comme il en parle :

« Gaspard de Châtillon , connu sous le
 » nom de l'Amiral de Coligny , fut l'homme
 » le plus fatal au bonheur de son pays. Né
 » pour commander à des Rebelles , il possé-
 » doit par - dessus toutes les qualités d'un
 » Chef de parti , cette tranquillité sombre
 » & inaltérable , la première vertu peut-
 » être dans un factieux. Politique profond ,
 » nul ne connut mieux que lui les forces du
 » Corps dont il étoit l'ame ; la France eût
 » pu le compter parmi ses meilleurs Capi-
 » taines ; mais sa jalousie contre les Guises ,
 » & son ambition , en firent un ennemi des
 » Rois : Général estimé , quoique malheu-
 » reux , il ne dût qu'à lui seul toute sa gloire ;
 » il ne gagna jamais de bataille , mais il
 » força ses rivaux à l'admirer. »

Il ne paroît point dans l'Histoire que ce fut par ambition & par jalousie que Coligny fut entraîné dans le parti des Protestans & de la révolte : des motifs plus purs & plus nobles devoient égarec cette grande âme. Ce fut sur tout l'extrême sévérité de ses principes de morale qui lui fit embrasser le parti de la réforme. On pouvoit dire de lui ce que Lucain dit de Caton : *Qu'en faisant la guerre civile il sembloit l'absoudre.* Coligny eut toute sa vie un projet bien extraordinaire dans un homme qui tenoit à la première No-

bleffe de la Monarchie, ce fut d'aller établir dans quelque coin du Nouveau Monde une République fondée sur l'égalité primitive de la nature. Malgré ses erreurs, un tel homme fait trop d'honneur à l'humanité pour avoir été *si fatal à son pays*. Quel intérêt de pareils caractères répandroient sur notre Histoire, si froide & si sèche, s'ils étoient tracés par la main d'un Tacite !

On s'attendoit bien que M. le Marquis de Villette ne seroit pas un juge très-sévère des foiblesses de Henri IV ; mais il en devient presque le Panégyriste ; & c'est un peu plus que Henri IV ne demandoit lui même. « Je suis tout honteux, disoit ce bon Roi, d'être si souvent amoureux avec une barbe toute grise ; mais que mes Sujets fassent grâce à mon amour pour les femmes, en faveur de mon amour pour eux. » Et il falloit bien que les foiblesses de Henri IV prissent leur source dans une âme très-intéressante, puisqu'à l'âge de 30 ans, avec cette barbe toute grise, il trouvoit encore le moyen de se faire aimer de la Princesse de Condé, belle, jeune, aimable, persécutée pour son amour, étrangère par son caractère à l'ambition qui fait aimer le pouvoir, & par son rang trop au-dessus de l'orgueil d'être la maîtresse d'un Roi. *C'est un Ange*, écrit d'elle une femme, mais son amour pour le Roi est un démon qui la tourmente. M. le Marquis de Villette parcourt presque toute l'Histoire de la Monarchie, pour démontrer,

par d'illustres exemples , qu'il faut aimer beaucoup les femmes pour avoir de grands talens , de grandes vertus , pour être un grand & un bon Roi ; & dans cette érudition , à laquelle on ne reprochera pas sans doute d'être une pédanterie , toute l'Histoire semble en effet servir de témoignage à son opinion.

Henri IV disoit un jour à Gabrielle d'Estrées , qui faisoit une intrigue contre Sully : *j'ayez-vous , Madame , que je sacrifierois cent maîtresses comme vous pour un ami & pour un Ministre tel que Sully ?* Quand les Rois parlent ainsi aux femmes qu'ils adorent , les Peuples & l'Histoire leur font grâce de leurs maîtresses ; mais les foiblesses sont communes , & cette force , jusques dans les foiblesses , est la chose du monde la plus rare.

Au reste , ce morceau du Discours de M. de Villette , si piquant déjà par le paradoxe qu'il présente , est très-agréable par la manière dont il est écrit.

On doit aussi des éloges au tableau de l'Administration de Henri IV : il est assez ordinaire que les tableaux de ce genre soient composés de quelques lieux communs sur l'agriculture , sur l'industrie , sur le commerce , qui ne rappellent aucun fait , qui ne font connoître aucun des principes , aucune des opérations de l'homme qu'on célèbre , & qu'on pourroit transporter presque toujours sans y faire aucun changement de l'éloge

de Sully à celui de Lhôpital, de celui de Lhôpital à celui d'Amboise : M. Thomas, le premier, a montré, par ses exemples & par ses préceptes, comment il falloit pénétrer à l'idée première & fondamentale qui a dirigé les actions ou les ouvrages d'un grand Homme; & faire ensuite du développement de cette idée générale un tableau dont chaque trait caractérise le génie qu'on célèbre, & le distingue, le sépare de tous les autres génies. On voit que M. de Villette, pour peindre l'Administration de Henri IV, l'a étudié; il ne donne souvent qu'un trait, qu'un coup de pinceau à l'objet le plus vaste; mais ce trait est toujours le plus vrai, & peut être le seul qui fût indispensable.

Voyez, par exemple, ce qu'il dit des réformes faites par Henri IV dans l'empire de la Justice.

« La Magistrature n'échappe pas aux soins
 » du Prince, il porte la lumière dans le
 » dédale de la Jurisprudence. Il auroit voulu
 » bannir ces lenteurs étudiées qui font gémir
 » les bons & ne servent qu'aux méchans;
 » il auroit voulu détruire ces vils moyens,
 » ces formes de la chicane par lesquelles
 » on dépouille, & celui que l'on condamne
 » & celui que l'on absout; arrêter la licence
 » de ces Orateurs effrénés, qui, trop sou-
 » vent les organes de la calomnie, déshono-
 » rent une belle profession, & s'efforcent
 » de flétrir au Tribunal de la Société, ceux

» qu'ils ne peuvent rendre criminels au Tri-
 » bunal de la Justice. »

On auroit pu dire autre chose, & peut-être de belles choses encore; mais aucune n'eût été plus vraie, ni sur tout aussi importante; & cette espèce de concision a le droit de supprimer les beautés même.

« Tous les Ordres de l'État sont tran-
 » quilles; la concorde les unit; l'ambition
 » se cache ou se foumet; la France est heu-
 » reuse..... O crime! ô coup affreux! pleu-
 » rez, François.... votre bon Roi n'est
 » plus. »

Que ce cri jeté au milieu d'un tableau de prospérité, & de bonheur est d'un grand effet! & que si on le trouvoit dans une Oraison de Mascaron, de Fléchier ou de Bossuet, on le trouveroit éloquent!

Cette manière, ces grands effets ne sont pas ce qui domine dans les deux Discours de M. le Marquis de Villette. On ne rencontre ici aucune de ces formes imposantes du style des Panégyriques & de l'Éloge; aucune de ces périodes où se trouvent les grandes difficultés de l'art d'écrire, & les grands effets, je ne dis pas de l'éloquence, mais du talent oratoire; mais très-souvent des traits brillans d'imagination, avec un ton qui n'est ni élevé ni imposant, & des idées, des sentimens oratoires dans des phrases qui ne le sont pas. Cette manière n'est pas celle des anciens; parmi les modernes, elle n'est celle

ni de Bossuet, ni de Massillon, ni de M. de Buffon, ni de Rousseau de Genève, ni de M. Thomas; mais elle est plus conforme peut-être au caractère de notre langue, elle peut plaire davantage à cette portion des gens du monde qui donnent le ton de leur conversation pour le modèle de tous les genres de style; & ce qui sans doute aura décidé M. de Villette, c'est la manière de Voltaire dans l'Histoire; & Voltaire n'en a pas pris une autre dans les deux Panégyriques qu'il a écrits.

M. de Villette nous apprend, dans une de ses Lettres, que Voltaire eût voulu que les *Eloges fussent des dissertations dans le goût de Plutarque, où l'on pourroit tout dire à charge & à décharge.*

Un de ces hommes du monde qui cultivent en silence un goût & des talens qui honoreront les Lettres, nous écrivoit, il y a quelque temps, sur cet objet; il nous demandoit si des *jugemens* ne vaudroient pas mieux que des *éloges*. On voit que son opinion étoit précisément celle de Voltaire. J'ajouterai encore que c'est celle de tous les hommes dont le goût est un peu délicat, & dont la conscience ne peut pas supporter le mélange du mensonge & de la vérité. Les éloges publics ne doivent être décernés sans doute qu'à de grands Hommes; mais les grands Hommes ne sont pas des hommes parfaits: & où sont-ils les hommes parfaits? Je n'en

connois qu'un , c'est Grandisson ; & celui-là n'existe que dans un Roman. Pour bien louer, il faut juger ; & dès - lors l'éloge devient un jugement. Mais il ne s'en suit pas qu'un jugement de ce genre doive être prononcé du ton dont on écrit une dissertation. C'est précisément alors qu'il parle à *charge* & à *décharge* , que les fonctions de l'Orateur deviennent plus imposantes & plus augustes , & que son langage peut monter naturellement au ton le plus élevé , au style le plus hardi & le plus figuré de l'éloquence. Il parle au nom des siècles & pour les siècles ; il dégraderoit son rôle , il se montreroit dénué de toute imagination , de toute sensibilité s'il consentoit à n'être qu'un froid & tranquille dissertateur. Au reste , tous ceux qui , parmi nous , ont obtenu des succès un peu éclatans en ce genre , ont consacré ces principes par leurs exemples. Il s'en faut bien que M. de Chamfort & M. de la Harpe aient tout loué dans La Fontaine ; & cependant qu'il devoit être difficile d'appercevoir des défauts parmi tant de beautés , & des beautés si aimables ! qu'il devoit en coûter pour faire un reproche au bon La Fontaine ! Quand M. Thomas a prononcé l'Éloge de Descartes , il n'a fait grâce à aucune des erreurs de ce grand Homme , & cependant il en a relevé la gloire , qui sembloit éclipsee par les sublimes découvertes de Newton.

Une grande partie des Œuvres de M. de

Villette est composée de sa correspondance avec Voltaire. Tout est plein de Voltaire dans ce petit volume; il y fait tout ou il y inspire tout. M. de Villette voyoit tout en Voltaire; il parloit à Voltaire & Voltaire lui répondoit. Cela ressemble à Mallebranche en beaucoup de choses; mais cela diffère de Mallebranche en plus de choses encore.

Le genre des Lettres peut paroître petit; mais dans le plus petit genre, c'est un grand mérite de paroître sans danger à côté de Voltaire: après avoir lû une lettre de Voltaire, on lit avec le même plaisir une réponse de M. de Villette; & la lettre & la réponse sont écrites du même goût, du même ton; on ne découvre point d'imitation, & on apperçoit de la ressemblance; quelquefois on seroit tenté de soupçonner que c'est une correspondance simulée, dans laquelle l'Auteur n'a pas su varier toujours son style avec ses personnages.

Le fonds de ces lettres n'est presque rien, & ces lettres sont charmantes. *Quand viendrez-vous à Ferney..... Je serai bientôt à Ferney.* Voilà le fonds de cette correspondance. Les accessoires ne sont pas beaucoup plus importans; mais soit qu'il soit question d'une promenade, d'une lecture, d'une procession du Jeudi Saint, d'une salle à repasser le linge, dont on a fait un théâtre; soit qu'il soit question de Mlle Clairon, qui ira ou qui n'ira point à Ferney; de M. de la Harpe,

qui fera, ou qui ne fera point à Ferney de *petits Warycs* ; la raison & la philosophie se glissent par-tout dans les idées, la grâce suit par-tout l'expression.

Voltaire aimoit véritablement l'esprit de M. de Villette ; il l'avoit formé, & le cœur aisément s'attache à son Ouvrage.

Il le loue beaucoup ; mais ses louanges ont moins l'air d'une flatterie que des caresses d'un père :

Vous savez penser comme écrire ;

Les grâces avec la raison

Vous ont confié leur empire ;

L'infâme superstition

Sous vos traits délicats expire.

Ainsi, l'Immortel Apollon

Charme l'Olympe de sa lyre ;

Tandis que les flèches qu'il tire

Écrasent le serpent Python.

Il est Dieu quand par son courage

Ce monstre affreux est terrassé ;

Il l'est quand son brillant visage

Rallume le jour éclipsé ;

.

Il lui passe les erreurs & les folies même de sa jeunesse.

Les erreurs & les passions

De vos beaux ans sont l'apanage ;

Sous cet amas d'illusions

Vous renfermez l'âme d'un sage.

Quelquefois il lui montre la raison, mais de loin, & sous les traits du bonheur ou de la gloire; d'autres fois enfin il ne montre plus la tendresse d'un père que dans la sévérité de ses reproches.

« Vous vous plaignez de quelques tours
 » qu'on vous a joués; j'aimerois mieux qu'on
 » vous eût volé deux cent mille francs, que
 » de vous voir déchirer par les harpies de
 » la société qui remplissent le monde. Il faut
 » absolument que vous sachiez que cela a
 » été poussé à un excès qui m'a fait une
 » peine cruelle. On a dit: voilà comment
 » sont faits tous les petits Philosophes de
 » nos jours. On claboude à la Cour, à la
 » Ville. Vous êtes fait pour mener une vie
 » très-heureuse, & vous vous obstinez à
 » gâter tout ce que la nature & la fortune
 » ont fait en votre faveur.... Je vous dirai
 » encore qu'il ne tient qu'à vous de faire
 » tout oublier. Je vous demande en grâce
 » que vous soyez heureux; je ne veux pas
 » qu'un beau diamant soit mal monté. Par-
 » donnez ma franchise; c'est mon cœur qui
 » vous parle, il ne vous déguise ni son
 » affliction, ni ses sentimens pour vous, ni
 » ses craintes. »

Il falloit sans doute du courage à Voltaire pour écrire cette lettre; mais un courage

bien plus extraordinaire, c'est celui de M. de Villette, qui imprime ou qui laisse imprimer cette lettre dans ses Œuvres, & qui n'y fait aucune réponse. J'en vois une cependant dans ce volume; mais c'est M. Delille de Salse qui l'a faite.

C'est donc toi, généreux Villette,
 Qui, par la main la plus discrète,
 Fis couler l'or dans ma prison,

Long-temps de ce trait magnanime
 Je soupçonnai l'âme sublime
 D'un Aristide ou d'un Platon;
 Dans ma recherche téméraire,
 Au sein même du ministère,
 J'osai remercier Caton.
 Ma vertu te faisoit injure,
 Ce fut l'élève de Ninon
 Qui mit le baume à ma blessure;
 J'ai vû la vertu la plus pure
 Non au portique de Zénon,
 Mais dans le boudoir d'Épicure.

On avoit le droit d'imprimer ces vers quand on avoit eu le courage d'imprimer la prose de la lettre que nous avons citée.

M. de Villette loue toujours Voltaire; mais ce n'est pas toujours de la même manière & du même ton. Il fait répandre dans

les formes de la louange, cette variété que Voltaire possédoit si bien en écrivant aux Rois, aux beaux Esprits, aux Belles.

« En vous voyant hier, Monsieur, avec le bâton & le capot de Paoli, je me suis rappelé ces premiers vers de l'Aminthe :

Chi crederia che sotto humane forme

Et sotto queste pastorali spoglie

Fosse nascotto un dio.

« Il est vrai que mon attachement pour votre personne tient un peu du culte; si l'on peut m'accuser d'idolâtrie, ce ne sera pas au moins de polythéisme. »

Il y a bien de la grâce dans ces tournures; & il en falloit beaucoup pour dire à un homme qu'il est un Dieu & qu'on l'adore.

Au milieu de cette correspondance en vers charmans, en prose aimable, il y a un incident, c'est un mariage; c'est le mariage de M. de Villette avec Mlle de Varicourt, que Voltaire avoit nommé *belle & bonne* en l'adoptant, & qu'on a trouvée si bien nommée quand on l'a connue à Paris, que ce nom de *belle & bonne* accompagne toujours celui de Mme de Villette. M. de Villette adresse beaucoup de vers à sa femme, & il parle beaucoup d'elle dans les vers qu'il adresse aux autres. Il est remarquable que ce soit M. de Villette qui ait donné cet exemple, qui étoit peut-être sans exemple dans les Poètes.

Délie n'étoit pas la femme de Tibulle; & Horace n'avoit pas épousé Glicère.

Le reste des Œuvres de M. le Marquis de Villette est composé de Lettres à ses amis, de Contes, d'Épîtres, de ces Pièces que les circonstances font naître, mais qui ne passent pas toujours avec elles, qu'on appelle fugitives, mais qui se gravent dans la mémoire des Lecteurs lorsqu'elles flattent leur goût. On a dit de Pline le jeune qu'il écrivoit ses billets sous les yeux de la postérité, & cela est vrai; & ce qu'il y a d'étonnant, c'est que malgré cela, la postérité lit avec plaisir les billets de Pline le jeune. Parmi les billets de M. le Marquis de Villette, il y en a qui auront sans doute le même succès sans avoir montré la même prétention.

Dans une lettre écrite de Ferney, M. de Villette parle contre les plaisirs de la chasse.

« Je conçois bien qu'on fasse la guerre aux
 » bêtes qui la font à tout le monde; mais je
 » n'ai jamais pu me figurer quel féroce plaisir
 » on trouve à déchirer, à mettre en
 » pièces de pauvres petits êtres qui ne semblent
 » jetés par la Nature, au milieu de
 » nos champs, que pour les animer & les
 » embellir : & c'est pourtant là les récréations
 » qu'on vous propose tous les jours.

Tandis que les trompes bruyantes
 Font, au loin, retentir les bois,

Et que les meutes aboyantes
 Pour suivent un cerf aux abois :
 Humble & timide volatile ,
 Cette perdrix aux pieds pourprés ,
 Si fugitive & si gentille ,
 Sifflant ses petits égarés
 Parmi le chaume qui fourmille ,
 Devant leurs pas accélérés
 De fillon en fillon sautille ;
 Heureuse s'ils sont ignorés !
 Mais le salpêtre éclate & brille ,
 Elle voit les champs colorés
 Du sang de sa triste famille.

On voit que ces vers ont été jetés avec négligence dans une lettre ; mais on voit aussi qu'ils ont assez de grâce & d'intérêt pour mériter d'être recueillis.

L'habitude, Conte.

JADIS vivoit à Carcassonne
 Un gros Richard nommé Lucas ;
 Ami de l'espèce qui sonne ,
 Il faisoit la banque aux ducats.
 Un jour sa femme , assez jolie ,
 Lui mit au monde un beau garçon.
 Dans l'Église en cérémonie
 On asperge le nourrisson ;
 Puis sur le livre de la vie ,

Où

Où tous les noms sont consignés,
 Le Pasteur, dans la Sacristie,
 Dit à Lucas : Monsieur, signez.
 Et Lucas, selon sa manie,
 Toujours l'esprit à son métier,
 Très-nettement sur le papier
 Signa, Lucas & Compagnie.

Le trait piquant est à la fin ; mais le style & l'agrément du Conte est dans chaque vers. On reconnoît sur-tout le goût que M. de Villette doit au commerce de Voltaire dans cette aptitude à prendre facilement le ton de chaque genre. Il seroit difficile que le Conte du Banquier de Carcassonne ne rappelât point ces tournures, ces formes de vers que Marot le premier peut-être a données au Conte Épigrammatique que Racine possédoit si bien, & auxquelles Rousseau ajouta tant d'énergie.

A M. de Voltaire, qui avoit envoyé une montre à répétition, à quantième, à secondes, & garnie de son Portrait, à M. de Villette.

Je la reçois cette machine,
 Où dans trois orbes différens
 Une triple aiguille chemine,
 Et dans sa course détermine
 Les jours, les heures, les instans
 Qui s'échappent à la sourdine.

N^o. 1, 1 Junyier 1785.

B

Jadis chez nos premiers parens ,
 Cette œuvre eût passé pour divine ;
 Le luxe a créé les talens ;
 Et le plus beau des instrumens
 Qui soient de Paris à la Chine ,
 Me coûte moins de six cent francs.
 Mais , hélas ! lorsque j'examine
 Le numéro de ses cadraans ,
 J'en reçois la leçon chagrine
 De la perte de mon printemps ,
 Et je prévois les soins cuisans
 Que la vicillesse nous destine,
 Vains jouets des amusemens
 Quand le néant nous avoisine !
 Les jeux , les plaisirs séduisans
 D'une main légère & badine
 Viennent nous bercer en tout temps ,
 Et nous tiennent sur leur courtine
 Endormis sous l'aîle du Temps ,
 Tandis que sa faux assassine ,
 Queille la fleur de nos beaux ans ,
 Et ne nous laisse que l'épine.

Il nous seroit facile de louer beaucoup
 ces vers sans trop les louer ; les six premiers
 sur-tout rendent bien heureusement des choses
 très difficiles à rendre ; mais que seroient
 nos éloges auprès des éloges de Voltaire ? Il
 faut entendre Voltaire parlant des rimes en
ine de M. le Marquis de Villette.

Mon Dieu! que vos rimes en *ine*
M'ont fait passer de doux momens!
J'y reconnois les agrémens
Et la légèreté badine
De tous ces Contes amusans
Qui faisoient le doux passe-temps
De ma nièce & de ma voisine.
Je suis forcier; car je devine
Ce que seront les jeunes gens;
Et je prévois bien dès ce temps
Que votre Muse libertine
Seroit Philosophe à trente ans.
Alcibiade, en son printemps,
Étoit Socrate à la fourdine.
Plus je relis & j'examine
Vos vers sentés & très plaisans,
Plus j'y trouve un fond de doctrine
Tout propre à Messieurs les Savans;
Non pas à Messieurs les pédans,
De qui la science chagrine
Est l'éteignoir des sentimens.
Adieu: réunissez long-temps
La gâité, la grâce si fine
De vos folâtres enjoûmens,
Avec ces grands traits de bon sens
Dont la clarté nous illumine.

Il n'y a rien au-dessus de ces éloges que
la gloire de les mériter de plus en plus. *Vous*

B ij

serex désabusé de tout, écrivait Voltaire à M. le Marquis de Villette ; *vous serex des nôtres*. Pourquoi se désabuser de tout ? Il ne faut se désabuser de rien , ni des plaisirs dans la jeunesse , ni de la raison & de la gloire dans l'âge mûr , ni du repos & de la bonté dans la vieillesse. Tout a sa réalité & son charme dans la nature bien ordonnée. Il ne faut se désabuser que de ce qui est mal , & ce qui est mal ne fait jamais que du mal. Ce qu'on a tant appelé les illusions de la jeunesse, est la seule manière de voir & de sentir qui soit vraie à cet âge. Ces impressions si douces & si réelles ne deviennent des illusions dangereuses que dans les âges suivans où la nature ne vous les donne plus , & où on veut les conserver encore. Alors il faut les perdre , mais de bonne grâce ; les regrets qu'on leur donne encore peuvent être aimables , & ces regrets même sont une dernière jouissance. Mais il y a de l'orgueil à dire qu'on en est désabusé , & l'orgueil n'est ni aimable pour les autres , ni doux pour soi-même.

Qui n'a point l'esprit de son âge ,

De son âge a tout le malheur.

Ces deux vers charmans sont de Voltaire , & c'est presque un code de morale. Heureux ceux qui , en cultivant de bonne heure les Arts qui peignent & embellissent les passions de la jeunesse , ont formé & perfectionné dans les plaisirs même du premier âge , la

raison & les talens qui sont la gloire de l'âge
mûr & la consolation de la vieillesse!

(Cet Article est de M. Garat.)

*Essai sur l'Histoire Générale des Tribu-
naux de toutes les Nations, tant anciennes
que modernes, &c.*; par M. Desessarts,
Avocat, Membre de plusieurs Acadé-
mies, neuvième & dernier Volume. Prix,
36 liv. les neuf Volumes francs de port
dans toute l'étendue du Royaume. A
Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, hôtel
de Mouy, & chez Mérigot le jeune, Du-
rand neveu, Nyon l'aîné, Laporte, Sa-
voye & la Veuve Duchesne, Libraires.

Ce n'est point ici un de ces Ouvrages
de Jurisprudence destinés seulement aux
personnes qui sont attachées au Barreau;
c'est une Histoire intéressante de la Législa-
tion de tous les Peuples; elle offre un tableau
de tous les usages adoptés par toutes les Na-
tions dans l'administration de la Justice. Ce
qui rend la lecture de cet Ouvrage plus at-
tachante, c'est le choix des procès fameux
que M. Desessarts y a insérés. La variété
infinie des sujets qu'on y trouve pique la
curiosité & délasse l'esprit sans diminuer
l'intérêt. Après avoir médité les différentes
Loix d'un Peuple, on aime à voir de quelle
manière on les exécute. M. Desessarts ne
pouvoit mieux remplir son but qu'en offrant

B ij

à ses Lecteurs, des exemples tirés des procès les plus fameux qui ont été jugés par les Tribunaux de chaque Nation.

Le dernier Volume qu'il vient de faire paroître renferme entr'autres procès ceux de la Maréchale d'Ancre, de Cartouche, de Jean Châtel, du Comte d'Enragues, de de Fargues, des assassins de la Marquise de Gange, de plusieurs innocens condamnés ou exposés à l'être sur des indices trompeurs, d'un imposteur condamné en Saxe, d'un Colonel jugé en Suède, de Mandrin, de Ravillac, &c. Quoique plusieurs de ces procès soient déjà connus, ils ont le mérite de la nouveauté dans l'Ouvrage de M. Desessarts par les détails curieux qu'il y a insérés, & qui avoient été omis par ceux qui en avoient parlé auparavant.

On lira sur-tout avec beaucoup d'intérêt des réflexions que M. Desessarts a faites contre l'absurde préjugé qui note d'infamie les parens des personnes suppliciées. Il a démontré que ce préjugé est également nuisible à l'État & au bonheur des Citoyens; & pour faire une impression plus vive, il a cité des exemples qui sont bien capables de faire proscrire ce préjugé, si la raison & l'évidence peuvent l'emporter sur les opinions que l'habitude a consacrées. M. Desessarts a terminé le Volume qu'il vient de publier, par des observations sages sur plusieurs points de notre Jurisprudence Criminelle; il a prouvé dans cet article que la ri-

gueur des Lois produit souvent l'impunité; que cette impunité dangereuse multiplie & enhardit les coupables; & que pour prévenir les funestes effets de ces abus, il seroit à désirer qu'on admît la même gradation, dans les peines, que plusieurs Nations de l'Europe ont adoptée dans leur Code Criminel.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mercredi 15 de ce mois, on a joué, pour la première fois, *l'Avare cru bienfaisant*, Comédie en cinq Actes & en vers, par M.....

Le titre de cet Ouvrage étoit fait pour exciter la curiosité. Molière, dans un de ses Drames immortels, nous a peint l'avarice sans masque, sous les livrées de l'économie la plus sordide, avec tous les vices accessoires qu'entraîne l'amour matériel de l'or; enfin, il l'a offerte dans toute sa laideur, &, pour ainsi dire, toute nue. Ce tableau très moral qui, par la manière dont il est exécuté, annonce tout ensemble un grand Peintre & un Philosophe profond; ce chef d'œuvre d'un grand Maître, quelque sublime qu'il soit, n'a pu corriger l'Avare (car quelle force humaine est capa-

ble d'anéantir dans nos cœurs les passions avec lesquelles nous sommes nés ?). Mais il l'a forcé au moins à dissimuler une partie de sa difformité, & même à se revêtir de couleurs faites pour en imposer à la multitude. Ainsi déguisée, l'avarice est moins hideuse sans doute, mais les inconvénients qu'elle entraîne deviennent plus dangereux & plus multipliés. C'étoit donc une idée très-heureuse & vraiment digne de la reconnaissance publique, que celle de représenter Harpagon environné d'un certain faste, affectant la bienfaisance par calcul ou par hypocrisie, & devenu plus barbare encore sous le costume de l'opulence qu'il ne l'étoit sous celui de la misère. Il nous semble que c'est à-peu-près ainsi que les Amateurs du Théâtre avoient envisagé d'avance le portrait de l'*Ayare cru bienfaisant*. Voyons comment M.... a conçu ce caractère, comment il l'a mis en action, comment en un mot il a rempli la tâche hardie & difficile qu'il n'a pas craint d'entreprendre.

Crassifort est riche, mais il a peur de le paroître; il cache au contraire sa fortune à tout le monde avec le plus grand soin, afin de satisfaire plus sûrement son infâme avarice. Son Notaire, chargé par lui de lui chercher l'emploi d'une somme de cent mille écus, lui propose l'acquisition d'une charge honorable, & dont le revenu est immense. Il la refuse, & déclare qu'il préfère un placement qui ne l'expose pas à pa-

roître opulent, un placement en un mot qui soit aussi secret que solide. Il a un fils que l'on nomme Flavicourt, à qui il a fait embrasser l'état Militaire, en lui rendant compte du bien de sa mère, dans l'unique intention d'éviter de contribuer aux frais de son établissement. Ce Flavicourt a connu dans la Province Mme de Saint Fore & sa fille. Il a été reçu chez elles avec une distinction & des égards qui lui ont inspiré la plus vive reconnaissance pour la mère, & un sentiment plus tendre pour Hortense (c'est le nom de Mlle de Saint-Fore.) Appelés toutes deux dans la Capitale à cause d'un procès dont dépend leur bonheur, les deux femmes sont logées chez Crassifort. Elles croient tenir leur logement de sa générosité; mais elles ignorent que Flavicourt paye en secret leur pension à son père. Mme de Saint Fore cherche à emprunter de l'argent sur un contrat; cet argent est absolument nécessaire à la poursuite de son procès. Elle croit Crassifort bienfaisant, & lui avoue son besoin avec confiance. Il lui répond par un refus, sous le prétexte qu'il n'a pas de fonds; mais il lui promet d'en chercher. Un Président avec lequel il est lié vient le voir, & après lui avoir parlé chevaux, vapeurs, &c. il lui confie qu'il cherche à se marier. Crassifort sait que son fils aime Hortense, que Mme de Saint-Fore a consenti à lui donner sa fille à condition qu'il achèteroit une charge honnête & lucrative; qu'elle lui a donné trois mois

pour tout délai, & que le terme accordé va expirer. En conséquence, il conçoit tout-à-coup le double projet d'arracher Hortense à son fils en la donnant au Président, & d'emprunter vingt mille livres à celui-ci. Par ce moyen, il aura, sans bourse délier, l'air d'obliger Mme de Saint-Fore, & même il retiendra à son profit un escompte de dix pour cent d'avance. Le Président accepte les soins de Crassifort auprès d'Hortense & de sa mère, & lui remet en vingt billets de caisse une somme de vingt mille livres, dont l'infâme usurier ne remet que dix huit à Mme de Saint-Fore, qui en est aussi surprise qu'affligée, quoiqu'elle ignore l'agioteur de cette horrible usure. Dès ce moment Crassifort met à nuire à son fils le même empressement & la même chaleur qu'un père tendre employe d'ordinaire à servir ses enfans; de sorte que Mme de Saint-Fore, convaincue que Flavicourt ne pourra jamais réussir à remplir les conventions sous lesquelles elle lui a promis sa fille, ordonne à Hortense de se disposer à épouser le Président. Quelques incidens retardent néanmoins l'accomplissement des projets de Crassifort & d'autres les anéantissent. Un domestique de Flavicourt, chargé tout-à-la-fois de remettre à Hortense un billet, & de payer à Crassifort un quartier de la pension de Mme de Saint-Fore, en en tirant quittance, confond ces deux papiers, tous deux d'égale gran-

deur, tous deux sans adresse, & tous deux scelles du même cachet. Un quiproquo met la quittance sous les yeux de Mlle de St Fore, & dévoile le mystère de la pension. On le cache quelque temps à la mère; mais à la fin elle le découvre, & s'en indigne. D'un autre côté, le même valet ramasse une lettre adressée à Crassifort, par laquelle le Notaire apprend à celui ci qu'il a trouvé un emploi, tel qu'il lui convient, pour les cent mille écus qu'il a à lui entre ses mains, & le remet à son Maître. Flavicourt en est enchanté; il a entendu parler de la charge proposée le matin à son père; il s'est présenté, s'est informé du prix, a demandé & obtenu le temps de chercher des fonds; enfin, il espère qu'il pourra venir à bout de toucher le cœur de son père, & d'obtenir de lui le prêt des cent mille écus. Il ne néglige rien pour y parvenir. Après tous les lieux communs que mettent toujours en usage les gens de mauvaise volonté, Crassifort refuse net; mais comme Flavicourt, dans le premier accès de sa douleur, lui reproche sa barbarie, & le menace d'assembler ses parens, de leur faire part de ce qui se passe, & d'implorer leur appui, l'Avare dissimule, engage son fils à se modérer, & lui promet de terminer promptement cette affaire s'il consent à s'en charger seul. Flavicourt y donne les mains, & se retire plein de reconnoissance. Il ne reste pas long tems dans cette douce position, car il découvre bientôt l'odieuse fourbe-

rie de son père, & tombe dans le désespoir. C'est dans cet état qu'il est apperçu par le Notaire de Crassifort. Cet homme respectable apprend avec autant d'indignation que de surprise que Crassifort est père de Flavicourt, & se propose de punir l'avarice de l'un en servant l'autre; mais il ne fait point part de son dessein au jeune homme. Il propose au père de lui prêter les cent mille écus dont il est dépositaire, en le laissant le maître du *temps & des intérêts*. Crassifort accepte. Cependant le Président a découvert l'usage que l'Avare a fait des billets de caisse qu'il lui a confiés, & n'en presse pas moins vivement Mme de Saint-Fore de lui accorder la main d'Hortense. La jeune personne a cédé aux conseils de sa mère; elle va faire le fatal sacrifice; elle va prononcer le mot qui doit fixer à jamais son sort. Flavicourt, entre en s'écriant : *Arrêtez*. Il tient entre ses mains le contrat qui le rend propriétaire de la charge qu'il a tant-désirée. Crassifort révoque le fait en doute, & demande quel homme assez imprudent a pu lui prêter la somme nécessaire pour l'acquisition. *Moi*, dit le Notaire en se présentant. Cet événement éclaire le Président sur tout ce qui s'est passé, lui prouve qu'il étoit, sans le savoir, le complice de l'odieuse conduite de Crassifort; qu'il alloit, sans le vouloir, tyranniser un-cœur, & jeter le désespoir dans un autre. Il reproche aigrement à Crassifort sa cruauté & son avarice. L'Avare se retire avec la rage dans le

cœur, & le Président généreux, quoique fat, se propose de devenir le rival du Notaire, en employant une partie de sa fortune à assurer d'une manière inébranlable le bonheur de Flavicourt & d'Hortense.

Il n'est pas aisé de deviner pourquoi l'Avare Crassifort a acquis la réputation d'un homme bienfaisant. Rien dans sa conduite n'annonce qu'il soit fait pour mériter un tel renom, même momentanément. Mme de Saint Fore & sa fille peuvent, il est vrai, le soupçonner de reconnaissance pour le logement qu'elles croient tenir de lui, & non pas de générosité; car il n'y a ni générosité ni bienfaisance à un père de recevoir & loger chez lui des femmes avec lesquelles les bons traitemens qu'elles ont faits à ses fils, lui ont fait tacitement contracter quelques obligations; mais le seul prêt de vingt mille livres & le prix auquel Madame de Saint Fore l'obtient, suffiroient pour donner à celle-ci des soupçons très-violens. Un homme qui se charge d'obliger quelqu'un, & qui n'a pour y parvenir d'autre moyen que celui d'un escompte odieusement usuraire, est, à coup-sûr, un homme sans délicatesse, & le défaut de délicatesse exclut nécessairement l'idée de bienfaisance. Il admet bien celle de la prodigalité ou de la dissipation, & comme Crassifort n'a l'apparence de l'une ni de l'autre, sa manière de rendre service doit naturellement devenir très-suspecte. Ajoutons à cela qu'il n'y a

peut- être pas de conduite plus imprudente que celle de Crassifort. Il veut cacher son avarice, & tâche de passer pour bienfaisant. Il se pare auprès de Mme de Saint-Fore d'une générosité qu'elle ne doit qu'à Flavicourt, & il est assez indiscret pour donner à son fils quittance des quartiers de pension que celui ci lui paye tant pour Mme de St Fore, que pour sa fille & pour sa femme de chambre. Comment ne songe-t-il pas, sur tout d'après le projet qu'il a conçu de desservir son fils auprès d'Hortense, que tôt ou tard tout se découvrira, que le désespoir du jeune homme pourra lui faire oublier ce qu'un fils doit à son père, enfin que les quittances qu'il donne pourront devenir des titres capables de le couvrir de confusion, & de lui faire perdre cette réputation de bienfaisance dont il devoit être jaloux ? Si avant cette circonstance de la vie de Crassifort, cet Avare s'est toujours comporté aussi légèrement, nous le demandons, comment a-t-on pu le croire bienfaisant ? Nous croyons que pour faire de ce caractère un tableau intéressant, comique & moral, il falloit donner à Crassifort des apparences faites pour séduire, une marche adroite, une conduite finement calculée, devenue à force d'art presque impénétrable, & inventer des ressorts assez bien établis pour démasquer un perfide d'autant plus dangereux, qu'il se seroit entouré de plus de moyens de tromper l'opinion publique. Nous dirons peu de

chose de l'intrigue. Un billet donné pour un autre, & une lettre égarée, voila les deux pivots sur lesquels est posée la bâte de l'Action. Ces ressources sont certainement trop petites & trop utees pour que la critique s'y attache long temps; elles sont trop blâmables pour meriter d'être encore blâmées. On pourroit savoir gré à l'Auteur d'avoir place l'Avare en face de son fils dans une situation où celui ci égaré, au désespoir, parle à son père avec un ton que la soumission filiale devoit toujours exclure, d'avoir présenté l'autorité paternelle compromise & même dégradée dans la personne d'un Avare, si cette intention dramatique lui appartenoit; mais elle appartient à Molière, & la manière dont M..... l'a mise en œuvre, n'est ni assez comique ni assez intéressante pour qu'on le loue de cette imitation. On a dit avec raison qu'en Litterature, quand on voloit, il falloit assassiner; & quel Écrivain pourra jamais, en le volant, assassiner Molière?

Ces observations, que nous pourrions étendre, ne doivent pas nous empêcher d'avouer que l'Avare cru bienfaisant annonce du talent, & que ce qui s'y fait distinguer, laisse à présumer que si l'Auteur avoit moins entrepris, s'il avoit traité un sujet plus à sa portée, il auroit pu débiter d'une façon brillante dans la carrière du Théâtre. Le caractère d'Hortense est intéressant, celui de Mme de Saint-Fore a de la noblesse. Le Président, sous une fatuité

peut-être un peu triviale, & qui est tout simplement le fruit de l'exemple & des habitudes du jour, cache une âme généreuse & un bon esprit : enfin, le Notaire offre un de ces caractères réellement respectables, un caractère tel qu'il seroit à désirer qu'on en trouverât beaucoup chez les personnes qui remplissent aujourd'hui les fonctions de cet état, où la probité est si nécessaire & la confiance si malheureusement dangereuse. Le style est souvent foible & négligé ; mais il est quelquefois ferme & pur. De tous les conseils qu'on peut donner à l'Auteur, le plus nécessaire, à notre avis, est celui de répéter souvent ce précepte d'Horace :

*Sumite materiam vestris qui scribitis equam
Viribus.*

Il faut pourtant encore l'inviter à bannir de ses expositions ces personnages prototiques qui paroissent une fois pour ne reparoître plus ; tels que le Valet sans condition qu'il a introduit dans la première Scène du premier Acte. Leur usage annonce toujours dans l'Auteur qui les emploie de l'embarras & de l'impuissance, & ne rappelle guères à la mémoire d'autre souvenir que celui de ces prologues mal-adroits qui précédoient toujours les Comédies Grecques & Latines.



ANNONCES ET NOTICES.

FIGURES de l'Histoire Romaine, accompagnées d'un Précis Historique au bas de chaque Estampe. Première Livraison, d'après les dessins de M. de Myris, Secrétaire d'Éducation de LL. AA. SS. les Ducs de Valois & de Montpensier.

Ce genre d'Ouvrage peut être utile pour l'étude de l'Histoire; & cette première Livraison est exécutée de manière à établir pour la suite un préjugé des plus avantageux. Les Gravures en sont soignées, & le texte a les qualités qui conviennent au genre. Voici le sujet des douze Estampes qui composent ce premier Cahier: *l'origine de Romulus, la Mort de Rémus, l'Enlèvement des Sabines, le Triomphe de Romulus, la Trahison de Tarpeïa, la Mort de Romulus, Numa Pompilius, les Vestales, Tullus Hostilius, Combat des Horaces, Horace condamné & absous, Ancus Martius, & Tarquin l'ancien.*

L'Ouvrage entier sera composée de trois cent Estampes & d'un Frontispice. On délivrera gratis le Frontispice aux personnes qui auront retiré les six premières Livraisons. Le prix de chacune sera pour les Souscripteurs de 15 liv., & de 18 liv. pour les personnes qui n'auront pas souscrit. La Souscription est ouverte pour Paris jusqu'à la fin de Février; & pour la Province jusqu'à la fin de Mai. On souscrit actuellement à Paris, chez l'Auteur, au Palais Royal, passage de Richelieu, N^o. 2, au premier. La majeure partie de la Famille Royale a honoré cet Ouvrage de sa Souscription. Ces Estampes peuvent s'adapter aux Éditions de l'Histoire Romaine de Rollin, de l'Abbé de Vertot & autres. Il faut observer que l'Ouvrage entier est imprimé sur papier vélin.

ÉTAT des Cours de l'Europe & des Provinces de France, pour l'année 1785, publié pour la première fois en 1783, par M. Poncelin de la Roche-Tilhac, Écuyer, Conseiller du Roi à la Table de Marbre. in-8°. Prix, 5 liv. broché. A Paris, chez l'Auteur, rue Garancière; Lamy, Libraire; Mérigot le jeune, Libraire, Royez, tous trois quai des Augustins, & Leroy, rue S. Jacques.

Almanach Américain, Asiatique & Africain, ou Etat Physique, Politique, Ecclésiastique & Militaire des Colonies d'Europe, en Asie, en Afrique & en Amérique, par le même, & aux mêmes Adresses. in-12. Prix, 3 liv. broché.

Ces deux Ouvrages ont eu du succès d'abord, & se perfectionnent d'année en année.

L'AMI de l'Adolescence, par M. Berquin, cinquième & sixième Cahiers, formant le troisième Volume de cet Ouvrage. La souscription pour Paris est de 13 liv. 4 sols, & de 16 liv. 4 sols pour la Province port franc par la poste. On s'adresse à M. Leprince, Directeur, au Bureau de l'Ami des Enfants, rue de l'Université, n°. 28.

On trouve à la même Adresse l'*Ami des Enfants*, vingt-quatre Volumes. Prix, 26 livres 8 sols port franc par la poste. — Le même Ouvrage en huit gros Volumes. Prix, 16 livres 4 sols aussi port franc par la poste.

CALENDRIER Usuel & Perpétuel. A Paris, chez Alexandre Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine, près du Pont-Neuf.

Ce Calendrier qui, selon son titre, offre le tableau des ans écoulés & des années à venir, est aussi simple que commode. L'Auteur, M. Jombert jeune, en a puisé l'idée dans la nouvelle Edition de l'Art de vérifier les Dates, par Dom Clément, & la

Table-Chronologique de deux mille ans qui y correspond. Le Calendrier complet est composé d'un Livret mince renfermé dans un cadre proprement doré. Ce Livret contient trente-cinq Calendriers pour chacune des trente-cinq Epoques différentes de Pâques, & une Table qui présente une série d'années depuis l'an 1 jusqu'à l'an 2200 de Jésus-Christ. Chaque année de cette série renvoie par un numéro à celui des trente-cinq Calendriers qui lui est propre.

On trouve le même Calendrier dans un cadre plus petit, qui ne présente que deux mois à-la-fois. Le prix de chacun de ces Calendriers est de 9 livres tout encadré.

ATLAS Ecclésiastique, Civil, Politique, Militaire & Commercant de la France & de l'Europe, ou Étrennes portatives, utiles & agréables, pour l'année 1785, vol. in-24, de 200 pages. A Paris, chez Beauvais, maison de M. Lambert, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, & Froullé, Libraire, quai des Augustins. Prix, 1 livre 4 sols broché; avec les Cartes coloriées, 1 livre 10 sols.

Les augmentations considérables faites à cet Almanach, qui a paru avec succès l'année dernière, donnent une idée avantageuse de la suite; il remplit exactement son titre, & les Cartes dont il est enrichi réunissent l'agrément à l'exactitude.

ETRENNES Provinciales, ou Tablettes du Citoyen pour l'année 1785. Prix, 12 sols brochées. A Paris, mêmes Adresses que ci-dessus.

Ces Tablettes contiennent à-peu-près tout ce qu'un Particulier doit savoir dans le commerce de la vie, & elles sont enrichies de Notes curieuses & intéressantes sur toutes les Provinces du Royaume.

ALMANACH Littéraire, ou Etrennes d'Apollon,

par M. d'Aquin de Château-Lyon. A Paris, chez tous les Libraires.

Etrennes du Parnasse, choix de Poésies. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez le Rédacteur, rue Méléé, N^o. 13; Belin, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves; & Brunet, rue de Marivaux, près du Théâtre Italien.

Nous rendrons compte incessamment de ces deux Recueils connus, & qui reparaissent tous les ans.

ŒUVRES Complètes de Crébillon, nouvelle Édition, augmentée & ornée de belles Gravures. 3 vol. in-8^o. Prix, 18 liv. br., & 36 liv. le grand papier, A Paris, chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques; Nyon l'aîné, rue du Jardin; Bailly, rue S. Honoré; Colas, place de Sorbonne; Mérigot jeune & Onfroy, Libraires, quai des Augustins.

Les frais de cette belle Édition sont bien justifiés par le mérite de l'Auteur qui en est l'objet. Crébillon partage aujourd'hui les honneurs de la Scène Tragique avec les premiers Poëtes de la Nation. Le luxe typographique accordé à de pareils hommes devient alors un hommage légitime. Cette Édition est fort bien exécutée, & mérite l'empressement du Public. Elle a de plus que les précédentes, une Scène de Catilina que l'Auteur avoit retranchée; une Ode sur son anniversaire, & un éloge historique. Cette Vie de Crébillon est intéressante à lire, & ajoute un nouveau prix à cette Édition nouvelle.

Les Figures des Fables de La Fontaine, gravées par Simon & Coigny, d'après les dessins du sieur J. Vivier, Peintre & Élève de M. Casanova; le texte gravé format in 16. pap d'Hollande. Prix, 3 liv. A Paris, chez les Auteurs, au Bureau du *Voyage Pittoresque de la Grèce*, rue Pagevin, N^o. 16.

Nous avons annoncé avec de justes éloges la pre-

mière Livraison de cet Ouvrage, qui doit avoir du succès. Outre la commodité du format, qui la rend moins couteuse que le grand format qui avoit déjà paru, il est exécuté, pour la gravure & pour le texte, avec un soin & une netteté qui le mettent bien au-dessus de l'Edition de Fessard.

La Double Récompense du Mérite, dédiée à M. Wille, Graveur du Roi, peint par P. A. Wille fils, gravée par J. J. Avril. Prix, 12 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Huchette, N^o. 20.

Cette Estampe, gravée avec autant de vigueur que d'harmonie, doit être accueillie des Amateurs.

Le Théâtre des Grecs, par le Père Brumoy, nouvelle Edition, enrichie de très-belles gravures, & augmentée de la Traduction entière des pièces grecques dont il n'existe que des extraits dans toutes les Editions précédentes, & de comparaisons, d'observations & de remarques nouvelles, proposé par souscription en 10 ou 12 Volumes grand & petit *in-8^o*. & *in-4^o*. A Paris, chez Cussac, Libraire, rue du vieux Colombier, vis-à-vis la rue Cassette.

Quoique l'amour du Spectacle soit devenu presque universel, le goût des bons principes n'en est pas plus conservé; voilà pourquoi il est peut-être plus important que jamais de rappeler le Public aux grands modèles de l'antiquité. Sous cet aspect l'Ouvrage que nous annonçons peut être utile, & le nom des personnes qui s'en occupent doit prévenir en faveur de l'exécution.

M. de Rochefort, de l'Académie des Belles-Lettres, s'est chargé de corriger les fautes qui se sont glissées dans l'estimable production du Père Brumoy; il suppléera aux observations dont les autres Editions sont accompagnées par des observations nouvelles, & il joindra aux trois Discours du Père Bru-

moy un Discours sur l'objet & l'art de la Tragédie chez les Grecs.

A la suite des Extraits d'Eschyle par le Père Bru-moy, M. du Theil donnera la Traduction entière de ce grand Tragique.

M. Dupuy a traduit en entier Sophocle, & M. de Rochefort Euripide; un Homme de Lettres, qui veut garder l'anonyme, s'est chargé de la Traduction d'Aristophane, & l'on joindra à cette Collection un choix des fragmens les plus précieux des Poètes comiques, Ménandre, Philémon, Alexis, &c.

La partie typographique sera semblable à l'Édition du Plutarque d'Amyot, publiée par le même Libraire, & ce seul mot doit prévenir favorablement.

Le Théâtre des Grecs aura dix ou douze volumes, & sera imprimé en trois formats, chacun d'un papier différent. Le premier petit *in-8^o*, sera imprimé sur de l'écu. Le grand *in-8^o*, sur du carré fin d'Angoulême, pareil à celui du Plutarque. On tirera quelques exemplaires de ce dernier format sur papier vélin, & quelques autres de format *in-4^o*.

En se faisant inscrire pour le petit *in-8^o*. l'on payera 8 livres, & 4 livres lors de la livraison de chaque Volume broché. En souscrivant pour le grand *in-8^o*. l'on donnera 12 livres, & 6 livres en recevant chaque Volume. Pour le même format *in-8^o*. sur papier vélin l'on payera 30 livres, & 15 liv. en faisant retirer chacun des Volumes. Pour le format *in-4^o*. imprimé pareillement sur papier vélin & sur la même justification que l'*in-8^o*. l'on donnera en souscrivant 54 livres, & 27 liv. à chaque livraison d'un Volume. L'argent donné d'avance pour l'un ou l'autre de ces différens formats ou papiers sera à valoir sur les deux derniers Volumes, qui seront livrés *gratis* à MM. les Souscripteurs. La première livraison de cet Ouvrage se fera en Mars 1785, & les autres de six en six semaines. Le prix de la sous-

cription sera le même jusqu'au premier Juillet de la même année, & à cette époque il sera augmenté.

On souscrit aussi chez les principaux Libraires de la Province & de l'Etranger.

SYMPHONIE pour le Clavecin, avec deux Violons, Alto & Basse, par M. Hayden, faisant le Numéro 12 du Journal de Pièces de Clavecin par différens Auteurs. Prix, séparément 4 livres 4 sols. Abonnement 24 liv. & 30 liv.

Le succès de ce Journal engage l'Editeur à le continuer l'année prochaine avec le même soin. Il avertit qu'il en fera paroître à-la-fois au premier Janvier les trois premiers Numéros; savoir, Numéro 1, une Sonate de M. Hullmandell avec Violon; Numéro 2, un Concerto de M. Mozart; Numéro 3, une Sonate de M. Vanhall. On s'abonne à Paris, chez M. Boyer, rue de Richelieu, à la Clef d'or, ancien Café de Foy.

NUMÉRO 12 du Journal de Harpe, par les meilleurs Maîtres. Prix, séparément 2 liv. 8 sols. Abonnement 15 liv. franc de port. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique, rue Traversière-Saint-Honoré.

Le choix, la variété & le prix modique de ce Journal doivent assurer son succès soutenu déjà pendant quatre années.

NOUVELLES Etrennes de Guitare, ou Recueils des plus jolies Romances ou Couplets qui ayent paru dans l'année 1784, avec Sonates & Pièces pour la Guitare composées pour cet Instrument, par M. Porro, Œuvre IV. Prix, 7 liv. 4 sols port franc. A Paris, chez Baillon, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu.

Le choix délicat des paroles & l'esprit avec lequel

elles sont mises en musique, ne prouvent pas moins de goût que de talent dans l'Auteur.

NUMÉROS 41 à 48 du Journal de Guitare, pour lequel on souscrit chez le même. Ce Journal, qui est aussi dirigé par M. Porro, est toujours fait avec un soin qui le rend digne de son succès soutenu.

AIR de Richard-Cœur-de-Lion ajouté au Recueil de M. Leroi, qui se délivre gratis à ceux qui représentent ce Recueil. A Paris, chez l'Auteur, Place du Palais Royal, Café de la Régence.

JOURNAL de Clavecin, par les meilleurs Maîtres, Numéro 12. Prix, séparément 3 liv. Abonnement 15 liv. A Paris, chez M. Leduc, rue Traversière, au Magasin de Musique.

Ce Journal, qui jouit d'un succès constant, se continuera l'année prochaine.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E.

<i>VERS en réponse à ceux de</i>	letté,	7
<i>M. Hoffman,</i>	3	<i>Essai sur l'Histoire Générale</i>
<i>Madrigal,</i>	4	<i>des Tribunaux,</i>
<i>Charade, Enigme & Logogry</i>		<i>Comédie Française,</i>
<i>phe,</i>	5	<i>annonces & Nouices,</i>
<i>Ouvres du Marquis de Vil-</i>		41

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 1 Janvier 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 31 Décembre 1784, GUIDL

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 8 JANVIER 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*LES CHARMES DE FRANCONVILLE.
Vers adressés par feu M. le Comte DE
TRESSAN à M. le Comte D'ALBON.*

VALLON délicieux, ô mon cher Franconville!
Ta culture, tes fruits, ton air pur, ta fraîcheur,
Raniment ma vieillesse & consolent mon cœur.
Que rien ne trouble plus la paix de cet asyle,
Où je trouve enfin le bonheur!
Tranquille en cette solitude;
Je passe d'heureuses nuits,
Je reprends le matin une facile étude;
Le parfum de mes fleurs chasse au loin les ennuis;
Je vois le soir de vrais amis,
Et m'endors sans inquiétude.
Pour payer quelquefois un tribut aux Neuf Sœurs,
N°. 2, 8 Janvier 1785, C

M E R C U R E

Avec plaisir je prends la lyre ;
 Je chante les antiques mœurs
 Sur le ton que d'Albon m'inspire.
 Souvent conduite par les Ris,
 De fleurs nouvellement écloses,

La petite Fanchon orne mes cheveux gris,
 Et m'en laisse cueillir sur ses lèvres de roses,
 Un baiser innocent, tel que ceux de Cypris,
 Lorsqu'elle les rend à son fils.

Que tu me plais, heureuse enfance!

Ni le desir, ni même la pudeur

N'impriment encor la rougeur
 Sur ce front de douze ans où règne l'innocence.

Fanchon met toute la décence

A marcher les pieds en dehors,

A ne point déranger son corps

Quand elle fait la révérence.....

Cependant déjà Fanchon pense!

Par mille petits soins charmans

Elle nous prouve à tous qu'elle a le don de plaire,

Qu'elle en a le desir, qu'elle voudroit tout faire

Pour être utile à tous momens.

Va, Fanchon, embellis sans cesse;

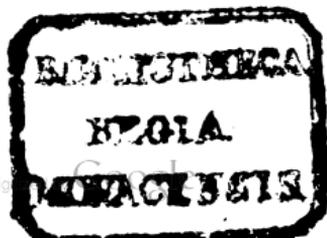
Attends près de moi les quinze ans;

Je respecterai ta jeunesse:

Il sied trop mal à la vieillesse

De flétrir les fleurs du printemps.

Je verrai tes jeux innocens,



Tes grâces & ta gentillesse ;
 Et veillant sur tes goûts naissans ,
 S'il te naît un sixième sens ,
 Tu le devras à la tendresse
 Du plus joli de tes amans.

A M * * , le jour de Saint - Étienne ,
 sa Fête.*

A I R : Pour la Baronne.

QUI vaut Étienne ,
 Pour faire à table les honneurs ?
 Amis, répétons cette Antienne :
 Parmi les plus joyeux Buveurs ,
 Qui vaut Étienne ?

QU'IL est aimable !
 Faisons tous ici les échos.
 La vérité domine à table.
 Buveons pour ne pas chanter faux ,
 Qu'il est aimable !

POUR ses Convives ,
 Voyez comme il boit coup sur coup.
 Ses rasades sont assez vives ;
 Mais ma foi ce n'est pas beaucoup
 Pour ses Convives.

C ij

A SON Antienne

Déjà mon Apollon met fin.
S'il chantoit comme boit Étienne,
Toujours il mettroit un refrain

A son Antienne.

(Par M. de Saint-Ange.)

*A Madame P * * * , en lui envoyant pour
Étrennes un nouveau Calendrier.*

DONNER , du jour est l'étiquette.

Mais riches dons parfois mentent trop bien ;
Souvent petits cadeaux du cœur sont l'interprète ;
Que ce Calendrier soit le tribut du mien.
Pour suivre le soleil dans ses douze demeures ,
A ce guide sans honte on peut avoir recours ;
Vous en aurez besoin , si vous comptez les jours
Aussi mal qu'avec vous. on calcule les heures.

(Par M. Imbert.)



*INSCRIPTION sur la Pompe à Feu
de Chaillot.**

AERIS, ignis, aquæ socians industria pugnas,
Civibus hîc undas, flammam præbere coegit:
Concitat ignis aquam, dat concita lympha vaporem,
Dat vapor impulsûs, impulsaque machina fluctûs.

INSCRIPTION pour la même Pompe.

Hic vulcânus adest, Rapidis Fornacibus, auram
Dilatans tenuem, quâ machina spontè movetur;
Et quem, Nixa Deo, conscendit sequana collem, **
Linqvit Nympha Fugax, properans salire per urbem.

(Par M. l'Abbé Bulard.)

* Note de l'Auteur. Les cinq Inscriptions rapportées dans le Journal de Paris ; me semblent renfermer une idée fautive, en supposant nôtte réconciliation entre l'eau & le feu, & la regardant comme la cause qui donne le mouvement à la machine de M. Perrier. L'art n'a-t'il pas su au contraire profiter de leur inimitié pour produire les effets qu'il desiroit ?

** La côte de Chaillot où sont les bassins.



*APOLOGIE de Galilée**, par M. Ferri,
de Rome.

ON ne peut nier qu'on n'ait imprimé plusieurs mensonges sur la persécution de Galilée, puisque l'exagération même du vrai est un mensonge. Tout Lecteur impartial conviendra sans peine avec M. Mallet, que l'Inquisition n'est pas coupable, à l'égard de ce Philosophe, des excès d'horreurs qu'on lui a imputés, & qu'il est aussi injuste que mal-adept de s'élever contre elle par des faits controuvés. Mais c'est s'écarter en double sens de la vérité, que de prétendre qu'il faut excuser ce Tribunal, & que Galilée fut lui-même la cause de ses malheurs. Comme ce Philosophe est du nombre de ces hommes rares qui, par les lumières qu'ils ont répandues, appartiennent à toutes les Nations, & semblent avoir été donnés à l'Univers, nous croyons qu'on lira avec intérêt une histoire exacte de sa condamnation. On ne sauroit trop venger les grands Hommes des injustices de leurs contemporains. S'ils luttent contre les préjugés de la multitude, s'ils soutiennent avec courage les persécutions, s'ils boivent tranquillement la ciguë, c'est qu'ils attendent le jugement équitable de la Postérité.

Galilée, en démontrant dans les Universités de Padoue & de Pise les principes de la vraie Philosophie, eut pour adversaires tous ceux qui croyoient à l'insaisissabilité des oracles d'Aristote. Ses nombreuses découvertes, que quelques Savans jaloux tentèrent

* Galileo Galilei étoit fils légitime de Vincent Galilei & de Julie Ammanati, issue d'une des plus illustres familles de la Toscane.

de s'approprier, augmentèrent aussi le nombre de ses ennemis. Après avoir inutilement essayé de le réfuter, ils se servirent pour lui nuire du prétexte de la Religion, prétexte qui colore si aisément la méchanceté, & répandirent que le nouveau Système du Monde soutenu par Galilée étoit contraire à la Sainte Ecriture. Un Jacobin de Florence, nommé *Dominique Baccini*, déclama en chaire contre les Sectateurs de Copernic, & appliqua à notre Philosophe ce passage du Nouveau Testament : *Viri Galilei quid statis aspicientes in Cœlum ?* L'Evêque de Fiesole, Ghérardini, suivit l'exemple du Moine ignorant & fanatique. Si on se permit de prêcher contre Galilée, à quels excès ne dut-on pas se livrer dans les Ecrits & dans les Discours ? Les imputations odieuses dont on le chargea firent tant de bruit à Rome, qu'elles alarmèrent Paul V, ennemi déclaré des Lettres & des Sciences. Galilée ne pouvant sans honte différer sa justification, retourna, avec le consentement du Grand Duc, dans cette Capitale, où, quelques années auparavant, il avoit été reçu avec distinction. *Personne dans ce premier voyage*, dit M. Mallet, *n'avoit songé à l'accuser d'hérésie, & la Pourpre Romaine ne couvroit alors que ses admirateurs.* C'est que ses ennemis étoient alors moins nombreux, qu'ils n'avoient pas encore levé le masque, répandu par-tout des impostures & formé des intrigues. En effet, le Philosophe fut surpris de voir à son arrivée que des envieux hypocrites, de pieux calomniateurs avoient cabalé sourdement contre lui, & formé un plan de persécution. Mais les marques d'estime & d'amitié qu'il reçut de la plupart des Cardinaux, la protection éclatante de Côme II, & ses propres vertus reconnues, le firent aisément triompher de la calomnie. Le Pape reconnut bientôt son innocence.

Après ce triomphe, dit M. Mallet, *il ne restoit*

plus à Galilée qu'à revenir à Florence, qu'à jouir de la liberté philosophique qu'on lui accordoit, qu'à développer son système par les preuves physiques & mathématiques, sans les étayer de discussions étrangères aux progrès des Sciences. Ce Philosophe n'avoit encore rien écrit sur le système de Copernic; & c'est précisément parce qu'il se proposoit de le démontrer, qu'il vouloit obtenir une liberté philosophique, & s'assurer qu'il ne se repentiroit point d'avoir éclairé les hommes. Pouvoit-il parvenir à son but autrement qu'en faisant déclarer que ce système n'étoit pas contraire aux Livres saints? C'est dans cette vûe qu'il profita de l'amitié du Cardinal Orsini, pour solliciter cette déclaration auprès du Pape, & qu'il publia sa Lettre à Christine de Lorraine, Grande Duchesse de Toscane. Dans cet Ouvrage, plein de force & de raison, loin de vouloir ériger en dogme l'hypothèse de Copernic, il n'a d'autre objet que de prouver que cette question est absolument étrangère à la Théologie; qu'on abusoit de l'autorité de l'Écriture Sainte; que Dieu, pour parler aux hommes, se sert de leurs expressions, &c. Paul V ordonna à la Congrégation du Saint-Office de prononcer, & ce Tribunal, au lieu d'imiter la sagesse du Cardinal Baronius *, condamna le système du mouvement de la Terre comme absurde & faux en Philosophie, & formellement hérétique. Il chargea le Cardinal Thomas Bactani de noter dans les Ouvrages de Copernic, à qui on donnoit le titre d'illustre Astrologue, tout ce qui étoit contraire aux paroles de l'Écriture, & défendit les Éditions qui ne seroient pas corrigées. On voit que par ce jugement on condamna non les prétendues concor-

* Ce Cardinal disoit : *Spiritui Sancto mentem fuisse nos docere, quomodo ad cælum eatur, non quomodo cælum Graditur,*

dances de la Physique avec la Bible, mais le système de l'Astronome Prussien, quoiqu'il l'eût *proposé avec la simplicité & le sang-froid Teutonique*, ou plutôt quoique ce système ne fût guères chez lui qu'une hypothèse. Le Cardinal Bellarmin, par ordre du Saint-Office, engagea Galilée à abandonner ses opinions, & employa à cet effet non-seulement l'autorité de l'Écriture, mais encore des raisons prises de la nature même du sujet. Le Philosophe écouta avec patience le Controversiste; & comme il ne fut pas persuadé, le Commissaire de l'Inquisition lui défendit, en présence de plusieurs témoins, de soutenir de vive-voix & par écrit le système du mouvement de la Terre.

Galilée venoit d'éprouver que si c'est une grande faute de ne pas paroître penser comme le Peuple de tous les rangs, c'en est une bien plus grande de lui prouver qu'on a raison. Que fit donc ce Philosophe, que M. Mallet représente comme plein de pétulance & de vanité, ivre de sa gloire & amoureux de renommée? Il parut oublier pendant quinze ans le nouveau Système du Monde; & lorsqu'il crut que la haine de ses ennemis s'étoit refroidie, que les esprits étoient préparés à recevoir la vérité, il publia ses fameux Dialogues *Dei due massimi Sistemi del Mondo*. Peut-on traiter de *ridicule désobéissance* cette conduite dictée par la prudence la plus réfléchie? Lui fera-t-on un crime d'avoir eu trop bonne idée de ses contemporains? Devoit-il ensevelir avec lui des découvertes utiles aux hommes, parce qu'elles pouvoient fournir un prétexte pour le persécuter? J'aimerois autant blâmer Socrate d'avoir soutenu l'existence d'un Dieu, parce qu'il s'exposa à trouver deux infâmes délateurs. Les précautions avec lesquelles Galilée publia ses Dialogues, prouvent qu'il redoutoit les honneurs du martyr. Il les fit paroître avec approbation & sous les auspices du Grand Duc,

les soumit au jugement de l'Eglise, & ne les donna que comme un Ouvrage hypothétique, où il soutenoit également le pour & le contre. Ce qui devoit encore rassurer Galilée, c'est que le Saint-Siège étoit alors occupé par Urbain VIII. Ce Pape, lorsqu'il n'étoit que Cardinal, lui avoit fait un accueil distingué, avoit voulu l'avoir presque tous les jours pour convive, & avoit célébré en vers latins ses découvertes astronomiques. Parvenu au Trône Pontifical, il témoigna la même estime & la même bienveillance au Philosophe, qui alla exprès à Rome pour le complimenter, & lui donna une Lettre pour le Grand Duc, dans laquelle il louoit non-seulement *son génie*, mais encore *l'intégrité de ses mœurs & son respect pour la Religion*. Ce Pape ne conserva pas long-temps ses dispositions favorables à l'égard de Galilée. Des que les Dialogues parurent, on lui fit entendre qu'ils contenoient des principes contraires à la Foi; & comme on reconnoissoit la fausseté de cette accusation, on eut recours à la calomnie, & on lui persuada que l'Auteur avoit osé le tourner en ridicule sous le nom de *Simplice*. *On piqua aussi la jalousie & l'amour-propre du Pape*, dit M. Mallet, *en lui représentant Galilée comme son rival en Poésie*. Mais peut-on croire qu'Urbain VIII fût possédé de la métromanie au point d'être jaloux d'un homme qui n'avoit jamais fait de vers latins, & qui n'avoit composé que quelques Sonnets Italiens dans sa jeunesse? Les autres accusations suffisoient sans doute pour l'irriter, & il ne tarda pas de donner des marques de son mécontentement à l'Inquisiteur de Florence, au Maître du sacré Palais & au Prélat Ciampoli qui avoient permis l'impression des Dialogues. Les reproches qu'effuya ce dernier furent d'autant plus vifs que n'étant pas étranger aux Sciences Physiques, il ne pouvoit s'excuser sur son ignorance. On voit par les

qualités des Censeurs, que Galilée n'avoit pu *surprendre* l'approbation, & qu'il n'y avoit point d'*ordre supposé*.

Par égard pour le Grand Duc, le Pape chargea une Congrégation particulière de l'examen des Dialogues; mais cette modération n'étoit qu'apparente, puisque bientôt le Saint-Office eut ordre de juger Galilée. En vain Ferdinand II pria le Pape & le Cardinal Barberini d'épargner l'Auteur, quel que fût le sort de l'Ouvrage. Son crédit & ses prières ne purent empêcher que Galilée ne fût cité au Tribunal de l'Inquisition de Rome, & que malgré son âge & ses infirmités, il ne fût obligé de comparoître. Après avoir demeuré quelques jours à l'hôtel de l'Ambassadeur Niccolini, il se rendit au Saint-Office par ordre de ce Tribunal, & *non par le conseil du Grand Duc*. Il eut pour prison l'appartement du Fiscal de l'Inquisition, & on lui laissa la liberté de se promener dans le Cloître de la Minerve, de recevoir ses amis, & de leur écrire. Il subit plusieurs interrogatoires, & on lui permit de faire son apologie. *Ce n'est pas la réalité du mouvement de la Terre qu'il démontre aux Inquisiteurs*, dit M. Mallet, *il ergote avec eux sur Job & sur Josué*. Etoit-il donc besoin que Galilée démontrât son système? Son Livre n'étoit-il pas entre les mains des Inquisiteurs? S'il avoit de nouvelles preuves à donner, ne devoit-il pas les taire plutôt que de fournir de nouveaux motifs pour sa condamnation? Il ne pouvoit se défendre qu'en prouvant qu'on ne doit point interpréter la Nature par la Religion, & qu'il n'y avoit point d'hérésie à soutenir le mouvement de la Terre. Mais le Saint-Office ayant déjà prononcé sur cette question, Galilée n'avoit en effet rien à dire pour sa défense, & il dut regarder sa condamnation comme certaine dès qu'il fut déféré à ce Tribunal.

Après dix-huit jours de détention à la Minerve,

le Cardinal Barberini, qui régnoit dans Rome, & qui avoit des intérêts différens de ceux de son oncle, fit renvoyer Galilée au Palais de Toscane pour y attendre la fin des procédures. C'est le 12 Juillet 1633 que ce vertueux Philophe retourna au Saint-Office pour y abjurer solennellement la vérité comme un blasphème, & pour y entendre une sentence qui servira à jamais de leçon à ces hommes orgueilleux qui osent condamner ce qu'ils ignorent, & tentent de rendre la Religion complice de leurs excès contre la raison. On doit observer, à la gloire des Lettres, que le Cardinal Bentivoglio, célèbre Historien, qui avoit été le disciple de Galilée, s'opposa tant qu'il put à cet absurde jugement, quoiqu'il fût le premier Commissaire de l'Inquisition. La peine de prison pour un temps illimité que portoit la sentence, fut commuée, à la sollicitation du Grand Duc, en rélegation à l'hôtel de Médicis; mais il n'est pas vrai que douze jours après le jugement il se vit maître de retourner dans sa patrie. Il demanda d'être rélégué auprès de l'Archevêque de Sienne Piccolomini, qui étoit son disciple & son ami. On lui permit ensuite d'aller demeurer dans sa maison de campagne située à quelques milles de Florence, & ce ne fut que plusieurs années après qu'il eut la liberté de retourner dans cette Ville; mais alors, privé de la vûe & de l'ouïe, & accablé de plusieurs autres infirmités, il n'existoit presque plus, & il ne pouvoit jouir de la grâce qu'on lui faisoit.

On a vû par ce récit que l'Inquisition ne traita pas Galilée avec cruauté comme on le crut à Rome même lorsqu'on publia le décret de sa condamnation; mais ne dut-il pas cette douceur extraordinaire au Grand Duc Ferdinand, qui conduisit ce procès comme une affaire d'Etat? N'est-il pas vraisemblable que ce Philophe, abandonné à lui-même, n'ayant que la raison pour sa défense, eût eu le même

sort que tant d'autres illustres victimes de ce Tribunal détesté? Urbain VIII ne pouvoit-il pas suivre l'exemple de Pie V & de Paul II? M. Mallet regarde la condamnation de Galilée comme une sévérité purement de forme, propre à intimider les Catholiques qui seroient tentés de faire des Commentaires, & de désobéir au Saint-Siège. Quoi! un jugement qui fit frémir Descartes, & lui inspira le dessein de livrer aux flammes les fruits de ses longues méditations, un jugement qui a pensé coûter à la France son Galilée, n'est qu'une sévérité de forme? On ne pourra dire que l'immortel Florentin a été persécuté, parce qu'il est faux qu'il ait souffert des tortures *, qu'on lui ait crevé les yeux, qu'il ait fini ses jours dans un cachot. N'est-ce donc rien que d'abjurer la vérité, & de la cacher comme un crime, de renoncer à éclairer le genre-humain, de souffrir un long exil, d'être livré sans défense aux traits de la calomnie & du fanatisme? Ne falloit-il pas la constance de Socrate pour essuyer tant d'injustices sans y paroître sensible, sans laisser échapper aucune plainte? On veut regarder la sérénité que Galilée montra le jour de sa condamnation comme une preuve du peu de réalité de ces injustices. Ne seroit-il pas aussi vrai de dire que le calme avec lequel Socrate parla à ses juges, & à ses amis avant que de subir son arrêt est une preuve qu'il fut traité avec humanité? Ces deux hommes vraiment Philosophes, si aucun mortel a jamais pu s'arroger ce titre, eurent presque le même sort, comme ils eurent le même génie & le même caractère. Ils professoient l'un & l'autre la Religion de leur pays, en s'élevant au-dessus des préjugés populaires, & ils s'attirèrent la haine des superstitieux & des hypocrites. Pleins de mépris pour des

* Voilà les seuls mensonges qu'on ait imprimés au sujet de la persécution de Galilée.

sophistes qui , couvrant leur ignorance profonde d'un vain étalage de science , décidoient de tout sans rieu-
savoir , ils ramenèrent les hommes à l'étude du
vrai , & employèrent , pour persuader , la *démonstration des démonstrations* , l'expérience. Doués du
talent de faire *accoucher les esprits* , ils formèrent
une foule de disciples qui ont été la gloire de leur-
pays & la lumière de leur siècle. Tous deux tempé-
rèrent l'austérité de la Philosophie par l'amour des
Beaux-Arts , & furent aussi *éloignés du faste de la mo-
destie què de celui de l'orgueil*. Si Galilée en se rétrac-
tant n'a pas montré la fermeté de Socrate , ne
l'accusons pas de foiblesse , & rendons - lui grâce
d'avoir épargné un plus grand opprobre à ses
juges.

Le Philosophe de Florence n'eut pas , comme
celui d'Athènes, le bonheur de n'avoir plus d'enne-
mis après sa mort. Il fut persécuté au-delà du tom-
beau. On soutint qu'en qualité de relaps il ne pou-
voit disposer de ses biens , & on voulut lui refuser la
sépulture ecclésiastique. Ce Philosophe , à qui l'Italie
moderne est redevable de sa gloire , fut enterré
comme le plus obscur des hommes , & ce n'est qu'en
1737 que les héritiers de Viviani purent lui faire éri-
ger un mausolée digne de lui & de la reconnoissance
de son Disciple qui l'avoit ordonné par testament. Les
autres Elèves de Galilée ont eu pour la mémoire de
leur Maître le même respect & le même zèle. Ils ne le
nomment jamais sans lui rendre hommage , & l'on
sent bien , dit Fontenelle , *que ce n'est point pour
s'associer à la gloire de ce grand Homme ; le style
de la tendresse est bien aisé à reconnoître d'avec celui
de la vanité*.

Nous avons suivi dans cette Apologie l'histoire la
plus récente & la plus détaillée de ce Philosophe
publiée en 1778 par M. l'Abbé Fabroni , Précepteur
des Princes de Toscane , & Recteur de l'Université de

Pise. MM. Nelli, Frisi, Galuzzi, Rubbi, &c. ont rapporté les mêmes faits; & quoique l'Italie ait encore des Baccini comme la France a des Garasses, personne n'a osé s'élever contre eux, & combattre l'évidence.

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Préjugé*; celui de l'Énigme est *Mouffe*; celui du Logogryphe est *Magnétisme*, où l'on trouve *Magne*, *Mage*, *game*, *ame*, *estime*, *main*, *Ange*, *âne*, *Nismes*, *mésange*, *geai*, *gêne*, *étage*, *Tage*.

C H A R A D E.

DE mes deux parts la première
 Ne respire que bonté;
 De même aussi la dernière
 N'exprime que propriété.
 Comment donc se peut-il faire
 Que très-souvent en effet
 Je ne suis ni bon ni net?

(Par un Abonné d'Andely.)

É N I G M E.

MA nombreuse famille en ta faveur, mortel,
 Se succède sans cesse & passe sans appel.
 Pour moi, qui, dans la pompe & la magnificence,
 Plus que pas un des miens, près de toi prends naissance,
 Au gré du fol Enfant je viens toujours trop tard,
 Et je me presse trop à celui du vicillard.

(Par M. André Honoré.)

L O G O G R Y P H E

A une Dlle de 28 ans, qui va se marier.

LE Guerrier le plus intrépide
 Feroit contre mes coups des efforts impuissans.
 J'aurois fait reculer Alcide
 Si j'eusse existé de son tems.
 Je vois que ce débur, Églé, vous intimide :
 Rassurez-vous, tranchez ma tête hardiment ;
 Alors de meurtrier que j'étois ci-devant,
 Je deviendrai paisible & douce créature,
 Et je vous servirai, s'il vous plaît, de monture.
 Sous les loix de l'Hymen vous allez vous ranger ;
 C'est bien fait : à votre âge il est temps d'y songer.
 Le parti vous convient, que rien ne vous retienne.
 Mais il faudra pourtant, en cette occasion,

Que votre bouche, Églé, s'abstienne
 De prononcer le mot qui termine mon nom ;
 Sans quoi, je vous le dis, il n'est contrat qui tienne.
 Si vous vous obstinez à le dire toujours ,
 Vous effaroucheriez les Ris & les Amours.

(Par M. M *** de V.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*ALMANACH Littéraire , ou Étrennes
 d'Apollon , par M. d'Aquin de Château-
 Lyon. A Paris , chez les Libraires qui
 vendent les Nouveautés. Prix , 1 liv. 4 s.*

ON ne fera point de préambule à cet article ; on seroit obligé de répéter tout ce qu'on en a dit les années précédentes. On fait que dans cet Almanach la variété seule des matières en égale la quantité. C'est un mélange de Contes, d'Histoires, de Lettres, de Chansons, de Bons Mots & de plusieurs autres Pièces en vers & en prose : je ne crois pas que nous ayons aucun Recueil annuel de ce goût là. C'est tour-à-tour du badin, du sérieux, de l'utile & de l'agréable. C'est une lecture variée qui amuse & qui intéresse. Les découvertes & les événemens de l'année les plus célèbres y sont consacrés. Le Rédacteur a recueilli sur feu M. d'Alembert le précis esquisé dans les premiers momens

de la mort de cet Homme célèbre par la plume de celui qui étoit à la fois son rival & son ami le plus digne. On trouve aussi des particularités sur M. Diderot, & l'éloge de M. Lambon, prononcé par M. Séguier.

Les diversités préliminaires commencent par des vers charmans & peu connus de Voltaire à M. le Marquis de Ximenès.

Vous flattez trop ma vanité :

Cet art si séduisant vous étoit inutile ;

L'art des vers suffisoit, & votre aimable style

M'a lui seul assez enchanté.

Votre âge quelquefois hasarde ses prémices

En esprit ainsi qu'en amour.

Le temps ouvre les yeux, & l'on condamne un jour

De ses goûts passagers les premiers sacrifices.

A la moins aimable beauté

Dans son besoin d'aimer on prodigue son âme ;

On prête des appas à l'objet de sa flamme ;

Et c'est ainsi que vous m'avez traité.

Ah ! ne me quittez point, séducteur que vous êtes :

Ma Muse a reçu vos sermens.

Je sens qu'elle est au rang de ces vieilles coquettes

Qui semblent fixer leurs amans.

On ne peut s'empêcher d'admirer l'ingénieuse fécondité de Voltaire. Il est étonnant que parmi tant de réponse du même genre il y ait si peu de ressemblance. Si le fond est à peu près le même, combien la forme n'est-elle pas différente ! il est inépuisable en

tours spirituels , en faillies agréables. Quelques pages plus bas , des vers de M. le Marquis de Ximenès à l'Empereur Joseph II , prouvent que le Disciple méritoit bien les aimables cajoleries du grand Homme.

Le même Auteur a enrichi ce Recueil d'une Épître à M. Maloët , Médecin de Madame Victoire , très - belle & très - bien travaillée. On a dit , avec raison , que les vers de M. le Marquis de Ximenès seroient encore très-bons quand ils seroient d'un roturier.

M. le Marquis de Fulvy se distingue aussi par ses talens poétiques.

Voici une Anecdote narrée avec beaucoup de naturel :

Pour la douleur un pauvre homme existoit ,
Que d'un écu sa cruelle famille ,
Dont le crédit ou la fortune brille ,
Ni d'un service en ses maux n'assistoit.

Le Rédacteur a sans doute ici oublié un vers.

Comme il couroit , malheureux piéton ,
Un joli char , aussi prompt que la foudre ,
Gronde & l'atteint. L'élégant Phaëton ,
Qui tellement contre le mur le serre ,
Que dans une heure il sera chez Pluton ,
Offre à ses yeux un neveu de son père.
Le peuple crie : arrêtez l'inhumain.
Lors le mourant leur dit , d'un air tranquille ,
Paix-là , Messieurs , c'est mon cousin germain.

— Belle raison! lorsqu'il vous tue. — Eh bien,
 Par une mort il m'en épargne mille.
 De vingt patens, richards de cette ville,
 C'est le premier qui m'ait fait quelque bien.

Le style d'une narration ne peut être trop
 vif. Les *qui* & les *que* dont celle-ci est em-
 barrassée font quelque peine au Lecteur, &
 nous invitons M. de Fulvy à s'en servir dé-
 formais avec plus de sobriété. Un modèle de
 narration épistolaire est une *Aventure de*
Voyage, adressée à un ami par M. Crignon.
 On lira aussi avec plaisir des Stances de l'Édi-
 teur à M. de Maisonneuve, qui a deux Tra-
 gédies reçues au Théâtre François. Après
 avoir apprécié les quatre célèbres Tragiques,
 il finit ainsi :

Enchanté de ta Roxelane
 J'aime tes tragiques accens;
 A réussir je te condamne,
 Car tu peins bien ce que tu sens.

On a vû depuis quelque temps réussir des
 Pièces Dramatiques si étranges, qu'on a pu
 dire de leurs Auteurs qu'ils étoient condam-
 nés à des succès. Mais ce n'est point dans ce
 sens que M. d'Aquin de Château-Lyon em-
 ploie ce terme. Nous connoissons les deux
 Tragédies de M. de Maisonneuve, & nous
 osons assurer qu'il n'a travaillé que sur de
 bons modèles & de bons principes.

Voilà déjà bien des citations, & nous

n'avons encore parlé que de quelques pages préliminaires. Le corps de l'Ouvrage commence par des réflexions de M. Knapen sur la nouvelle Année, très analogues à la circonstance; il étoit bon de les faire, quoiqu'il soit très probable qu'elles ne corrigeront personne.

Un Voyage de Paris au Fey en Bourgogne, mêlé de vers & de prose, par M. Bret, est semé de détails piquans & agréables.

Les Anecdotes & Saillies sont assez bien choisies & en grand nombre. On en trouve quelques-unes qui n'ont jamais été imprimées.

Les Mariages de Rosine, par M. le Comte de Rosières, présentent une Historiette morale aussi bien écrite que bien pensée. Les Recueils offrent rarement des Contes aussi intéressans.

Nous avons eu parmi les Romanciers autant de femmes que d'hommes. Mlle de Gaudin, sœur de la Muse du même nom*, vient encore augmenter le nombre de celles-ci. Une *Nouvelle*, intitulée: *L'Épouse générale*, se lit avec plaisir. Les talens sont dans sa famille une heureuse prérogative, & il paroît qu'elle n'a pas renoncé à ses droits.

Parmi les Chançons, on en distingue une de M. Raté & deux de M. Knapen; l'une est

* Aujourd'hui Mme la Baronne de Laugier,

intitulée *le Portrait de Mlle Thérèse F***,
l'autre à *Mme ****, sur sa petite-vérole.
Cette pensée nous a paru très délicate.

Tu ne peux cesser d'être belle,

Pour mon malheur.

Ta glace peut être infidelle,

Mais non mon cœur.

L'Almanach Littéraire contient encore plusieurs Pièces de vers & de prose de MM. Léonard, Maréchal, Blin de Sainmore, l'Abbé de Lille, le Bailly, Bodard, Imbert, Sabatier de Cavaillon, de Saint Ange, &c.

On a quelquefois accusé M. d'Aquin d'être trop indulgent. Il est certain qu'il n'est pas sévère; mais c'est qu'il n'ignore pas que très-peu de gens ont droit de l'être. On pardonne à un Homme de Lettres qui a fait preuve de talent & de goût, d'user envers les Écrits des autres de cette sévérité de jugement à laquelle il a soumis le premier ses propres Écrits; mais on ne peut tolérer qu'un Écrivain nul, parce qu'il ne fait rien, s'imagine avoir le droit de juger avec non moins d'injustice que de rigueur, les productions des Auteurs les plus distingués.

Il ne fait rien & nuit à qui veut faire.

DE l'État Religieux, par M. l'Abbé de B***, & M. l'Abbé B*** de B***, Avocat en Parlement. A Paris, chez la Veuve Hérisfant, Imprimeur-Libraire, rue Notre-Dame; Belin, rue S. Jacques, & Théophile Barrois, quai des Augustins.

DEPUIS quelques années la Profession Religieuse fixe l'attention publique; la plupart de ceux qui paroissent avoir donné le ton à notre siècle, disent les Auteurs de l'Ouvrage que nous annonçons, ont prétendu qu'elle est à la fois absurde & onéreuse à l'État; pour suppléer à la foiblesse des preuves, ils ont employé le ridicule, cette arme si puissante parmi nous; & la multitude qui ne juge jamais, souscrit aveuglément à la proscription des Religieux, en répétant les sophismes & les sarcasmes d'un Auteur célèbre. Ils ont encore, avouent les Auteurs, d'autres adversaires plus respectables; ce sont ceux qui, vivement touchés des scandales de quelques hommes voués à la pratique de toutes les vertus, étendent leur anathème sur le corps entier. Au milieu des plaintes, & si l'on veut, des déclamations universelles, s'élèvent deux Apologites, tous deux Ecclésiastiques, & livrés à l'étude d'une Science qui tient, sous plusieurs rapports, à l'objet de cette discussion. Nous n'entreprendrons point de la résoudre; nous

devons être rapporteurs & non juges d'un pareil procès.

L'Ouvrage est divisé en sept Chapitres, dans lesquels on traite, 1°. de l'esprit de l'état Religieux; 2°. de son rétablissement & de ses progrès; 3°. des services qu'il a rendus à l'Église; 4°. des services qu'il a rendus à la Société; 5°. de son utilité actuelle; 6°. des biens des Religieux; 7°. de la réforme des Ordres Monastiques. En applaudissant à cette division, bornons nous à quelques questions que nous soumettons aux Auteurs eux mêmes.

Quant à l'article des règles Monastiques, nous demanderons si, lorsqu'on voit dans l'Histoire de quelques guerres civiles, celle de la Ligue, par exemple, les Moines couverts de casques & armés de fusils, passer une revue sur le pont Notre-Dame, ils obéissoient à la règle, ou bien s'ils agissoient contre la règle. Dans cette supposition, on pourroit élever une question très-importante que les Auteurs ne paroissent pas avoir aperçue, sur le danger d'avoir dans un Royaume 200 mille Religieux. Nous conviendrons que les Moines ont rendu de grands services à l'Église & à la Société; & si nous considérons ces services, sur-tout par rapport aux Lettres, nous croyons qu'ils ne peuvent être révoqués en doute. Nous conviendrons que plusieurs grands Hommes ont illustré les cloîtres & leur siècle; que des Ordres entiers, livrés à des travaux Littéraires,

raires, qui exigent des soins, de la constance, du discernement & le concours d'une infinité de Coopérateurs, se sont acquis l'estime & la reconnoissance de leurs Concitoyens; mais le sixième Chapitre, qui traite des biens des Corps Monastiques, fait naître plusieurs doutes. Première question, quelle en est l'origine? Objet d'une discussion qui fourniroit plusieurs volumes. 2^e. Quel est leur usage? Le bon usage ne justifie pas la possession. Ce bon usage est il universel? 3^e. Quelle est la propriété des Religieux? Leurs propriétés sont toutes conditionnelles. Les conditions sont-elles remplies? & l'ont-elles toujours été? Quant à cette dernière objection, les Auteurs répondent, page 293, que " dans quelques mains que soient les biens Monastiques, ils sont affectés au soulagement des malheureux. "

Le septième Chapitre traite de la réforme. Trois causes principales ont produit, croit-on vulgairement, l'affoiblissement de la discipline; la jeunesse de ceux qui font profession, les exemptions, & le petit nombre des Religieux qui se trouvent dans plusieurs Monastères; d'où l'on conclut qu'il faudroit reculer l'émission des vœux, abolir les exemptions, & détruire les maisons peu nombreuses. Les Auteurs croient que ces trois moyens sont peu propres à produire l'effet qu'on en attend. Quant au premier, tous les raisonnemens qu'ils employent n'arrêteront point

peut être la réclamation universelle contre un usage dont l'abus a, de tout temps, exposé une infinité d'êtres des deux sexes à toutes les horreurs qui peuvent accompagner l'existence; & nous osons croire qu'il vaut mieux encore que cent personnes manquent une vocation qui semble les appeler dans le cloître, & se livrent à d'autres états, que d'en voir une seule prononcer avant l'âge raisonnable, dont l'époque varie suivant les caractères, l'éducation, les passions même, des vœux imprudens, qui l'exposent pendant une carrière souvent longue & toujours douloureuse, à ne former de desirs que pour cesser d'exister; & l'on répétera toujours qu'il ne doit pas être permis à l'homme de disposer de sa liberté avant qu'il soit capable de disposer de ses biens.

Il résulte de la lecture de cet Ouvrage; que les Moines ont mérité plus d'estime qu'on ne leur en accorde; que l'exemple de quelques Ordres & de quelques individus dans chaque Ordre, ne doit point entraîner la proscription générale; mais qu'il existe des abus qu'il faut corriger, des maux qu'il faut guérir. Les Auteurs, avec de l'esprit & de la justesse, ont trop insisté peut-être sur les avantages, & trop peu sur les inconvéniens; mais leur Ouvrage peut répandre des lumières sur la question qu'il traite. Quant aux remèdes à apporter & aux moyens à employer, il faut espérer que l'Administration

chargée de cette partie fera pour le mieux,
& saura concilier l'intérêt général & l'intérêt
particulier.

*ANNALES Poétiques, depuis l'origine de
la Poésie Française, Tomes 25 & 26.*

A Paris, chez les Éditeurs, rue de la
Jussienne, vis-à-vis le Corps-de-Garde,
& chez Mérigot le jeune, Libraire, quai
des Augustins.

LES Auteurs, dont les Ouvrages forment
le 25^e Tome de ce Recueil, sont *Perrin,
Furetière, La Fontaine, Ségrais & François
Colletet*. Nous ne citerons rien de La Fon-
taine, dont les Auteurs, fidèles à leur plan,
n'ont recueilli ni Fables ni Contes, parce que
ces Ouvrages sont entre les mains de tout le
monde. Mais nos Lecteurs seront charmés
de connoître Furetière, plus fameux à la
vérité par son grand Dictionnaire que par
ses Poésies, qui ont pourtant de la tour-
nure, du mordant, & quelquefois de la
grâce. Quelques petites Pièces que nous al-
lons citer en feront la preuve.

D'un Coquin insolent dans sa fortune.

TANDIS qu'Alidor fut Laquais,
Il fut soumis, humble & docile;
Mais quand il eut fait force acquêts,

D ij

Il fut rogue , altier , difficile :
 On l'eût pris pour un roitelet ,
 Tant l'orgueil le fit méconnoître ;
 Je vois bien que d'un bon Valet
 On ne sauroit faire un bon Maître.

*Épigramme d'un qui étoit pendu par les pieds
 pour avoir été homicide de soi-même.*

POURQUOI remener au supplice
 Jean qui s'est lui-même pendu ?
 Croit-on qu'il lui fût défendu
 De faire un acte de justice ?

Sur une Justice transportée dans une halle.

D'ou vient qu'on a tant approché
 Cette Justice du marché ?
 Rien n'est plus facile à comprendre ;
 C'est pour montrer qu'elle est à vendre.

Un mot qu'on a conservé, prouve que Furetière étoit mal avec Benferade ; celui-ci ayant dit un soir , en s'asseyant à l'Académie à la place de Furetière : *Voilà une place où je dirai beaucoup de sottises.* Courage , répondit Furetière , *vous avez fort bien commencé.* Tout le monde sait qu'il fut accusé d'avoir profité , pour son Dictionnaire , du travail de l'Académie. Furetière se justifia par des factums ; mais aux raisons il ajouta des injures contre plusieurs Académiciens ; & par

une délibération prise le 22 Janvier 1785, il fut banni de cette Compagnie.

Les Églogues de Ségrais, dont on a recueilli les meilleures, offrent un style souvent foible & négligé, mais des sentimens doux, toujours vrais, & des tableaux intéressans.

François Colletet étoit fils du fameux Guillaume Colletet, dont les poésies ont été recueillies dans un des précédens volumes; il avoit quelque talent poétique; mais il a eu, comme l'observent très bien les Éditeurs, deux malheurs à la fois: un nom connu à porter & un esprit inférieur à celui de son père. C'est lui qui est l'Auteur de cette épitaphe très-connue & encore plus bizarres

Ca çà Monsieur de Marca,
 Que le Roi sagement marqua
 Pour le Prélat de son Église;
 Mais la mort, qui le remarqua,
 Et qui se plaît à la surprise,
 Tout aussitôt le démarqua.

Le vingt sixième Volume, plus intéressant encore que le précédent, contient la *Comtesse de Brégy*, *Péliston*, *Chapelle*, *Th. Corneille*, *Urbain Chevreau*, *le Père Com-mire*, *Martin*, *Ranchin*, *Testu*, *Coulanges* & *Charpentier*. Le Portrait de *Chapelle* est à la tête du volume.

On connoît ce quatrain de la Comtesse de Brégy :

Ci-DESSOUS gît un grand Seigneur,
 Qui, de son vivant, nous apprend
 Qu'un homme peut vivre sans cœur
 Et mourir sans rendre l'esprit.

On lira avec le plus grand intérêt dans ce volume, les Poésies de Paul Péliſſon; sa disgrâce & les persécutions que lui attira sa liaison avec le célèbre Fouquet sont connues; son talent poétique, qui l'est peut-être moins, mérite les plus grands éloges; sa vie, qui est à la tête de ses poésies, est une des plus intéressantes du Recueil. Peu d'hommes ont mérité autant que Péliſſon l'estime de leurs concitoyens. Il avoit l'âme belle, le cœur excellent; il eut des amis qu'il ne méconnut jamais dans sa prospérité; il rendit tous les services qui dépendirent de lui, & il n'abusa jamais de son talent ni de son crédit. C'est à lui que l'on doit ce quatrain si connu :

Cù peut-on trouver des amans
 Qui nous soient à jamais fidelles ?
 Il n'en est que dans les Romans
 Ou dans les nids des tourterelles.

Et cet autre d'une précision très-philosophique :

Que rien ne nous embarrasse,
 Et pourquoi tant de façons ?
 Bonne fortune ou disgrâce,
 Elle passe, ou nous passons.

Son dialogue d'Acante & de Pégase, sur les conquêtes du Roi, est ingénieux.

Les Éditeurs ont cru avec raison ne devoir point défigurer la relation curieuse du voyage de Chapelle; & comme ses Ouvrages se bornent, à peu de chose près, à ce morceau, qui depuis a servi de modèle à tant d'autres voyages sans qu'il ait encore pu être égalé, on a pris le parti de l'insérer en entier.

Une héroïde, où l'on trouve des détails intéressans, & deux fragmens de Traductions d'Ovide, sont tout ce qu'on a recueilli de Th. Corneille.

Urbain Chevreau, né à Laudun en 1613, mort en 1701, Secrétaire de la Reine Christine, & Précepteur de M. le Duc du Maine, mérite d'être connu, & c'est un des services que les Éditeurs des Annales Poétiques ont rendus à la Littérature, d'avoir tiré souvent de l'oubli des Auteurs dignes, à plusieurs égards, de figurer sur notre Parnasse. Chevreau est de ce nombre; il étoit d'ailleurs très-versé dans la Littérature Hébraïque, dont il citoit beaucoup de traits. En voici un dont il faisoit un juste éloge: *Hier, aujourd'hui, demain, sont les trois jours de l'homme.*

Moralité

UN desir à l'autre succède;
Si le Riche n'a tout il ne croit rien avoir;
Et quelques biens d'esprit que le Savant possède,
S'il ne sait tout, il croit ne rien savoir.

D iv

Voici une Épigramme qui depuis a été bien retournée :

QUAND tu voudras aimer, prends garde à bien choisir
 Sans te flatter jamais d'une apparence vaine ;
 Sur-tout fais si bien que la peine
 Ne surpasse pas le plaisir ;
 Ne perds ni soins ni temps auprès de la rebelle ;
 Pour peu qu'elle réponde à ton amour fidèle,
 Sois hardi jusqu'à tout oser ;
 Et si tu veux te lasser d'elle,
 Ne manque pas de l'épouser.

Épitaphe de Turenne.

TURENNE a son tombeau parmi ceux de nos Rois ;
 Il obtint cet honneur par ses fameux exploits.
 Louis voulut ainsi couronner sa vaillance ,
 Afin d'apprendre aux siècles à venir
 Qu'il ne mit point de différence
 Entre porter le sceptre & le bien soutenir.

On verra avec plaisir, parmi les Pièces de cet Auteur, quelques morceaux adressés à M. le Duc du Maine, son Élève, dans lesquels il le loue & le critique tout-à-la-fois, & lui parle avec franchise de ses défauts comme de ses bonnes qualités.

Le Père Commire, fameux par ses poésies latines, & N. Martin, précèdent le Poète Ranchin; Auteur, entre-autres poésies, de deux triolets très connus, qui commencent par ces vers : *Garder son cœur & son trou-*

peau, &c. & Le premier jour du mois de Mai, &c.

Après les poésies de Ranchin, on lit celles de l'Abbé Testu, à qui Mme Deshoulières a adressé deux couplets assez connus & fort gais.

Coulange & Charpentier terminent ce Recueil, suivi, comme à l'ordinaire, de la notice de quelques Poètes contemporains dont on n'a point recueilli de poésies.

On ne peut qu'inviter les Éditeurs d'un Ouvrage si intéressant à continuer leur travail; ils le doivent d'autant plus, que les voilà parvenus au moment le plus brillant de leur carrière. Le monument qu'ils ont élevé à la Poésie Française, demandoit autant de courage que de goût.

SPECTACLES.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Motet de M. *Janson*, qu'on a exécuté la veille de Noël à ce Concert, a paru rempli de fort beaux effets & d'une belle facture; il a été fort applaudi. Mme *Mara*, qui a chanté ce jour & le lendemain, a eu le succès auquel elle est accoutumée, sur-tout dans le rondeau de *Nauman*, morceau du pathétique le plus intéressant. Jamais peut-

D v

être Mme *Mara* n'avoit déployé plus de talens à la fois, n'avoit chanté avec plus de grâce & d'à plomb, une agilité plus brillante & plus rapide, ni mieux varié ses tournures; jamais non plus elle n'a reçu d'applaudissemens plus nombreux ni mieux mérités. L'Oratoire de M. *Ragué* n'a pas eu tout le succès qu'il en devoit attendre. Les connoisseurs ont apprécié l'élégance & la pureté de son style; mais il faut plus pour le Public, il exige des traits saillans qui le remuent, & ce morceau n'en étoit guères susceptible. Nous croyons cet avis utile à M. *Ragué*, qui annonce un véritable talent. Il ne peut jouir du succès qu'il mérite qu'en choisissant des sujets intéressans par eux-mêmes, & en évitant une tournure commune dans la manière de les rendre. Mlle *Deschamps*, aujourd'hui Mme *Gautherot*, a joué un concerto de violon avec toute la justesse, toute la précision, tout le talent imaginables; son succès est d'autant plus flatteur, qu'il est très-rare de voir des femmes réussir sur cet instrument, qui ne paroît pas fait pour elles; & depuis Mme *Sirmen*, aucune peut être ne l'a porté aussi loin que Mme *Gautherot*.



VARIÉTÉS.

LA Question proposée dans le premier Mercure du mois de Septembre, rappelle celle qu'on agita, il y a quelques années, dans le *Journal de Littérature*. Il s'agissoit de savoir si *Orosmane*, trahi par sa maîtresse, est plus malheureux qu'*Orosmane* qui la trouve innocente après l'avoir poignardée. Une seule voix prononça que la dernière situation étoit la pire; tous les examinateurs furent d'un avis contraire; pareillement chaque solution en vers de la question générale dans le Mercure vient d'exprimer ce préjugé universel.

Sans entrer dans une discussion métaphysique sur ce problème moral, j'ose m'élever contre l'arrêt général sur le cas particulier d'*Orosmane*.

Il me semble d'abord qu'il faut écarter toute manière absolue, d'en considérer les deux situations. Ces métaphores des Romans de galanterie, *on préfère la mort à la trahison de sa maîtresse*, ne sont rien moins que des principes. D'après le sien propre, chacun fait l'analyse du cœur humain. Il ne s'agit point ici de savoir comment l'on doit sentir en cette circonstance, mais ce qu'a senti *Orosmane*, son caractère une fois donné d'après l'intention du Poète.

Dès le premier Acte, ce Sultan, le plus sensible & le plus passionné des hommes, en est le plus fier en même temps. Capable de tout sacrifier à *Zaire*, il ne l'est pas moins de la sacrifier elle-même à l'orgueil & à l'amour outragés.

Je ne suis point jaloux..... Si je l'étois jamais!

A ce vers le poignard est levé. Cette résistance de sa grandeur d'âme à la jalousie, de la fierté à la ten-

D. W.

dresse , ne tarde pas à augmenter avec les soupçons ; elle calme l'agitation d'*Orosmane* , au premier refus de *Zaïre* de le suivre à la Mosquée.

Il est trop honteux de craindre une maîtresse ;
Aux mœurs de l'Occident laissons cette bassesse.

Et ce sentiment-là n'est ni foible ni fugitif ; il tient aux mœurs locales : le Poète y a attaché un dessein marqué , celui de faire sortir l'une des beautés frappantes de cette Tragédie ; beauté qui résulte du spectacle des passions essentiellement les mêmes chez tous les hommes , mais modifiées par le caractère personnel , par l'éducation , par le rang , les usages , les préjugés. A l'instant même du délire , cette idée de l'abaissement auquel il se réduit , revient dans l'âme d'*Orosmane* ,

J'ai honte des douleurs où je me suis plongé.

Il dit à *Corasmin* ,

..... Tu vois la honte où je me livre.

S'il est avili de son infortune & de ses pleurs , si le cri de l'orgueil se mêle à celui de la sensibilité souffrante , *Orosmane* est déjà moins malheureux. Qui n'a senti la consolation de s'élever par l'estime de soi-même , par le mépris pour l'offenseur , au courage de braver la plus cruelle injure & de l'oublier ? La noblesse de ce sentiment y mêle de la douceur. *Tancrède* , qui combat pour une Infidelle , est bien moins à plaindre qu'*Orosmane* qui l'assassine.

Sans doute ce sentiment ne tarde pas à faire place au desir de se venger , lorsque ce desir n'est plus combattu par l'espérance. Mais , jusqu'au dernier moment , l'espérance concourt avec la fierté , à soutenir le cœur d'*Orosmane* contre une perfidie dont il s'indigne & dont il doute. Il est vrai , on nie cet espoir , on affirme qu'il ne peut en rester au Sultan après la

lecture du billet fatal. Cependant Voltaire l'en a rempli ; durant quatre Scènes , Voltaire n'eût pas fait dialoguer un désespéré. *Orosmane* les emploie ces Scènes , à s'étourdir , à se soulager en se plaignant , à chercher des lueurs ; à interroger *Zaire*.

Quoiqu'il s'écrie :

Quoi ! des plus tendres feux sa bouche encore m'affure ,
Quand de sa trahison j'ai la preuve à la main !

Il repousse cette *preuve* ; il embrasse l'erreur qui l'aveugle & le console :

Il voit un *rayon d'espérance*.

Cet odieux François est jeune & présomptueux :

Un regard de *Zaire* aura pu l'aveugler.

Il croit qu'il est aimé , c'est lui seul qui m'offense.

.
Zaire n'a point vu ce billet criminel.

Prononcez maintenant si l'infortuné qui tient ce langage , est sans lénitif contre le poison dont il est dévoré ; si le tourment de sa jalousie effrénée n'est ralenti , comme on l'a prétendu , par aucun sentiment , par aucune réflexion moins déchirante. Qu'on nous dise si , jusqu'au retour de l'esclave , chargé du dernier billet au cinquième Acte , la situation d'*Orosmane* est autre chose que de la souffrance par intervalles , qu'un passage rapide de la jalousie à la tendresse , de la crainte à la fierté , de la douleur à l'illusion , de sentimens qui se croisent & s'affoiblissent par leur choc.

L'espérance enlevée , l'agitation devient un délire ; mais tout affreux qu'est ce moment d'égarement , l'image , la facilité , la férocité même de la vengeance le contrebalancent. Le premier souhait d'*Orosmane* est la mort :

Traîtres , arrachez moi ce jour que je respire.

Puis son âme se fixe; c'est le sang de *Zaïre*, c'est celui de *Nérestan* qui doit couler.

..... Misérable *Zaïre*,

Tu ne jouiras pas.

Cette idée n'abandonne plus *Orosmane*. Dans l'aliénation de tous ses sens, il poursuit la douceur d'arracher le cœur qui l'a trahi; il en ressent une *cruelle joie*; ainsi, tous les grands Poètes ont peint cette passion. Écoutez *Didon*:

..... *Facès in castra tulissèm,*

Implessèmque foros flammis, natumque patremque;

Cum genere exstinxem, memet super ipsa dedissèm.

Son dernier regret n'est ni pour la vie ni pour *Énée*, c'est pour la vengeance:

..... *Moriamur inulta!*

Sed moriamur.

Dans la situation d'*Orosmane*, toutes les amantes trahies de nos Poèmes & de nos Drames, *Roxane*, *Hermione*, disent comme celle-ci:

Que je me perde ou non, je songe à me venger.

C'est donc pour soulager sa douleur, non pour s'y dérober, qu'*Orosmane* poignarde sa maîtresse. Le comble du malheur seroit d'être forcé de lui laisser la vie.

Il la punit, il se venge, il jouit de sa résolution. Ce remède, il est vrai, est l'émétique de la rage; comme il en fut le conseil; mais enfin, la douleur qui donne des convulsions, laisse au patient des forces éteintes dans celui qu'elle fait expirer.

A moins que les transports qui se combattent ne se fortifient, & que l'extrême rage ne soit l'extrême douleur, comment se persuader qu'*Orosmane*, tuant *Zaïre* comme l'instrument de son malheur, soit

plus déchiré qu'*Orosmane* se tuant lui-même, comme l'instrument du malheur de *Zaïre* & du sien propre; par ce qui lui en a coûté pour assassiner sa maîtresse perfide, qu'on juge de ce qu'il doit souffrir à la pleurer innocente.

Et le remords, n'est-il pas le plus sensible de ses maux? Il ne peut en avoir, nous a-t'on dit. Quoi! & en retirant le poignard du sein de *Zaïre*, il laisse échapper ce cri d'une âme au supplice:

Otons-nous de ces lieux. Je ne puis. — Qu'ai-je fait?
Rien que de juste.

Que sera-ce donc quand il connoîtra son injustice? Il n'a pas de remords! & il n'exprime que les accens du repentir. *Sa sœur! j'étois aimé, ô ciel! j'étois aimé!* Et il s'accuse d'avoir donné la mort,

A la plus digne femme, la plus vertueuse!

Faut-il ajouter que Voltaire n'eût pas manqué à la grande règle du trouble croissant de *Scène en Scène*. *Orosmane* trahi pouvoit occuper la Scène & supporter sa douleur durant un Acte, & dans l'intervalle du quatrième au dernier; mais assassin de l'objet qu'il adoroit, il ne peut vivre qu'un instant. Tel est l'ordre de la nature & de l'affliction.

J'étois aimé & je l'ai tuée; ces deux mots sont indivisibles: le sentiment de consolation qui peut naître de la douceur d'être désabusé d'une trahison, est étouffé ici par deux idées aussi désespérantes. Ce n'est point *Tancrede* qui expie son injustice & les soupçons aux yeux d'*Aménaïde*, qui meurt dans ses bras, qui la perd fidelle & tendre.

Les femmes, pour qui l'excès de la sensibilité ou de l'amour propre rendent la jalousie la plus furieuse des passions, les femmes ne conçoivent pas qu'il soit de pires tourmens. Il est aisé, d'ailleurs, de se méprendre à l'expression de la douleur: les transports,

les convulsions, l'égarément ne sont pas toujours cette expression; la rage soutient le cœur contre la souffrance; comme la frénésie soutient un frénétique. Dans l'état d'*Orosmane* au contraire, l'insensibilité est le vrai caractère d'une douleur au comble. Voyez *Vendôme* aliéné, donnant l'ordre du parricide; sa situation est bien plus terrible que celle du moment où il tombe dans un faux-euil, en bégayant quelques mots entre-coups: laquelle des deux est la plus déplorable & affecte davantage le Spectateur? Un homme inconsolable paroît toujours plus malheureux qu'un homme en délire.

Qu'on se rappelle dans Ovide celui de *Niobé* & ses imprécations contre *Latone*. Voilà l'instant de la douleur la plus furieuse; mais lorsque, couvrant de son corps la dernière fille qui lui reste, elle crie à la Déesse: *Unam, minimamque relinque!* lorsqu'elle voit périr cet enfant d'un nouveau coup, la voix lui manque, des ruisseaux de pleurs coulent de ses yeux immobiles, son visage perd la couleur; elle tombe inanimée sur son mari, sur ses enfans étendus sans vie.

(Cet Article est de M. Mallet du Pan.)

ANNONCES ET NOTICES.

COLLECTION *Universelle des Mémoires particuliers, concernant l'Histoire de France.*

Voilà un de ces Ouvrages dont le titre seul annonce l'importance & l'utilité. De tout temps on a reconnu combien les Mémoires particuliers sont précieux à ceux qui veulent étudier ou écrire l'Histoire, & à ceux qui veulent s'amuser en la lisant. Les détails privés dont ils sont susceptibles, leur donnent un

intérêt qu'on chercheroit quelquefois en vain dans l'Histoire L'Histoire, à force de généraliser, tombe quelquefois dans la sécheresse; & c'est un défaut qu'on a sur-tout reproché à nos Historiens François.

Un Recueil de ces Mémoires, sources précieuses de plaisir & d'utilité, manquoit à notre Littérature; la plupart d'ailleurs sont rares, & on ne les rassembleroit qu'avec beaucoup de peine & de frais. La Collection que nous annonçons deviendra donc une bibliothèque peu dispendieuse en raison de son utilité & de son agrément Elle commencera par ce bon *Sire de Joinville*, qui, au mérite de la vérité historique, unit presque l'intérêt du Roman. Les autres Mémoires seront classés de suite selon leur date, & précédés chacun d'une notice historique qui fera connoître leurs Auteurs, le temps où ils ont vécu, & les places qu'ils ont occupées; ce qui déterminera le degré de confiance qui leur est dû.

La Collection des Mémoires particuliers, concernant l'*Histoire de France*, sera imprimée in-8°. Il en paroîtra régulièrement un volume chaque mois, à commencer dans les premiers jours de Février prochain. Les Éditeurs ont pris les précautions nécessaires pour qu'il en ait paru 12 volumes à la fin de l'année 1785. Le Prix de la Souscription pour 12 volumes, à Paris, est de 48 liv. ou de 24 pour la demi-année. Les Souscripteurs de Province payeront de plus 7 liv. 4 sols pour l'année entière, ou celle de 3 liv. 12 sols pour la demi-année, à cause des frais de poste. On souscrit dès-à-présent. C'est au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adresser, rue d'Anjou, la deuxième porte-cochère à gauche en entrant par la rue Dauphine, à Paris.

CALENDRIER des Fidèles, pour l'année 1785, ou Petite Année Chrétienne. A Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix, près le quai des August.

Cet Almanach pieux est d'une forme assez nouvelle. Sous chaque jour de l'année, on trouve une liste plus ou moins considérable de Saints à invoquer, Offices, Prières du jour, &c.

Le Répertoire Amusant, ou Nouvelles Etrennes pour la présente année. A Paris, chez le même Libraire que ci-dessus.

Cet autre Almanach, qui est bien exécuté, est un Recueil de petites Pièces de Vers de différens genres, Nous en avons trouvé de fort agréables, & même de nouvelles, ou du moins que nous n'avons pas reconnues.

Le Petit Magasin des Enfans, que nous avons annoncé chez le même Libraire, se vend 3 liv. br. au lieu de 2 liv. ; & relié, 4 liv. au lieu de 3 liv.

ALMANACH du Voyageur à Paris, année 1785, par M. Thiéry. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Hardouin, Libraire, au Palais Royal, sous les arcades à gauche, n°. 14 ; & Gattey, rue des Prêtres S. Germain l'Auxerrois.

Cet Almanach, que nous avons annoncé avec des Éloges, justifiés par le succès, est d'une très-grande utilité aux Étrangers & Voyageurs, & même aux habitans de cette Capitale, comme le guide le plus sûr pour connoître tout ce que Paris contient d'intéressant & de curieux. On y trouvera tous les changemens arrivés & les nouveaux établissemens formés pendant le cours de 1784. Son format portatif le rend aussi commode qu'il est utile.

ALMANACH de Versailles, année 1785, contenant la Description du Château, du Parc, des Jardins & de la Ville de Versailles, du grand & du petit Trianon & de la Ménagerie, la Maison du Roi, celles de la Reine & de la Famille Royale,

les Bureaux des Ministres, la Prévôté de l'Hôtel, &c. A Versailles, chez Blaizot, Libraire, rue Satory, & à Paris, chez Langlois, rue du Petit-Pont; Deschamps, rue S. Jacques; Froullé, quai des Augustins, & la Veuve Valade, rue des Noyers.

Cet Almanach est favorablement accueilli depuis douze ans. Cette Édition est augmentée de la notice des deuils, & offre plusieurs autres changemens nécessaires.

ALMANACH Chantant, ou Etrennes aux Jolies Voix. — Almanach Pensant, ou Etrennes aux Philosophes. — Almanach Bienfaisant, ou Etrennes aux Belles Artes. — Almanach Plaisant, ou Etrennes aux Beaux-Esprits. Prix, 12 sols chaque. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques; l'Escapart, Pont Notre-Dame; Brunet, Place du Théâtre Italien, & Petit, quai de Gèvres.

Le choix des matières qui composent ces Almanachs est fait avec goût, & en forme un petit Recueil piquant & varié.

La Pyramide de Neige, Almanach nouveau pour l'année 1785, enrichi de figures en taille-douce. A Paris, chez Crapart fils, Libraire, pont S. Michel; Maillet, Imprimeur en Taille-douce, rue Saint Jacques, N^o. 45; Hérou, Doreur, même rue, N^o. 21.

Cet Almanach est fait en mémoire de la boule de neige, dont la reconnoissance publique fit une espèce de monument en faveur de notre jeune Monarque. Elle se trouva chargée en une nuit de nombreuses Inscriptions qui attestoient l'amour de son Peuple. d'une manière aussi éloquente que désintéressée.

LES Deux Centenaires de Corneille, Pièces en un Acte & en vers, représentées à Rouen, Bordeaux, le Havre, Tours, Grenoble, &c. par M. le Che-

valies de Cubières, de l'Académie de Lyon. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande, & Bailli, rue S. Honoré, barrière des Sergens.

Nous ferons connoître plus particulièrement ces deux Ouvrages.

Œuvres de Racine, 3 vol. in-8°. faisant partie de la Collection in-8°. de Mgr. le Dauphin, imprimée par ordre du Gouvernement sur papier vélin de la fabrique de MM. Johannot père & fils, d'Annonay. Prix, 45 liv. broché en carton. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Pavée S. André, & Debure aîné, Libraire, quai des Augustins.

Le nouveau caractère employé pour cette belle Édition doit plaire à tous les Amateurs de l'Art Typographique. Elle doit ajouter encore à la réputation de M. Didot. On ne peut produire d'aussi beaux Ouvrages sans y donner beaucoup de temps & de soins; cependant on voit que les productions de M. Didot se succèdent assez rapidement, ce qui annonce autant de zèle & d'ardeur que d'intelligence.

Il publie en même-temps la *Galatée & les Six Nouvelles de M. de Florian*, en un volume in-8°. Prix, papier commun, 4 liv. 4 sols. On en a tiré quelques exemplaires sur papier vélin d'Annonay. Prix, 12 liv. br. Ce qui a décidé l'Auteur à donner cette Édition in-8°. c'est que plusieurs personnes ont trouvé le caractère du format in-18. trop fin. Celle-ci est imprimée avec le caractère de la Collection in-8°. de Mgr. le Dauphin.

TRAITÉ du Choix & de la Méthode des Etudes, par M. l'Abbé Fleury; nouvelle Édition, corrigée & augmentée de plus d'un tiers, d'après un manuscrit de l'Auteur nouvellement recouvré; avec un Supplément contenant une *Lettre à M. l'Evêque de*

Métellopolis, *Vicaire-Apostolique de Siam*, un *Mémoire pour les Etudes des Missions Orientales*, &c. &c. A Nîmes, chez Pierre Beaume, Imprimeur-Libraire; & se trouve à Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint Jacques.

La réputation de cet Ouvrage est faite depuis long-temps, & l'on doit savoir gré à l'Éditeur de l'avoir rendu aussi complet qu'il peut l'être, en nous donnant les additions & les changemens que l'Auteur y avoit faits. Pour le rendre d'une utilité plus universelle, on en a donné l'édition in-12. que nous annonçons.

La Moraliſe Meſméien, ou *Lettres Philoſophiques ſur l'Influence du Magnétiſme*. A Londres, & se trouve à Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques, & Brunet; rue de Marivaux, près du Théâtre Italien.

Cet Ouvrage, qui n'est pas ce que le titre semble annoncer, ne doit pas être confondu avec tant de Brochures éphémères dont le Magnétisme a inondé nos presses.

NOUVELLE Topographie de la France, par M. Robert de Hessein, Censeur Royal. La souscription de la seconde Partie de cet Ouvrage, composée des Cartes de Contrées, qui présentent le second degré des détails de la superficie du Royaume sur une échelle invariable de 243 toises par ligne, & jusqu'aux Paroisses inclusivement, sera fermée au quinze de ce mois.

On souscrit chez l'Auteur, rue du Jardinier, vis-à-vis celle du Paon, où se délivre actuellement la première Partie de l'Ouvrage, composée de dix Cartes d'une très-belle exécution; savoir, de la France en une feuille, contenant le Tableau général de tout l'Ouvrage, & des neuf Cartes de Région, qui offrent

le premier degré des détails de la superficie du Royaume sur une échelle invariable de 729 toises par ligne, avec toutes les routes de poste du Royaume. Chacune de ces Cartes est accompagnée d'un Discours en une feuille *in-folio* sur les objets les plus intéressans qui lui sont propres. Elles peuvent se joindre en un seul Tableau de cinq pieds neuf ligues de hauteur, sur autant de largeur.

La Carte de la Région Nord - Est qui se trouveroit en haut du Tableau à droite contient, outre la Champagne, la Lorraine & la Basse-Alsace, tous les Pays-Bas Autrichiens jusqu'à l'embouchure orientale de l'Escaut au-dessous de Lillo & Bergopzoom, & au Levant tout le cours du Rhin depuis Benfeld en Alsace jusqu'au-dessous de Dusseldorp en Westphalie, avec les Capitales & les principales rivières des Pays intermédiaires.

Il paroît déjà trois Cartes de la seconde Partie; savoir, les Contrées centre Est & Sud-Est de la Région centre. Elles contiennent le Berri, le Bourbonnois & la majeure partie de l'Auvergne.

La Blessure sans Danger, peint par F. Boucher, Peintre du Roi, & gravé par S. C. Miger, Graveur du Roi. A Paris, chez Miger, place de l'Estrapade, la grande maison neuve au coin de la rue des Postes.

Cette Estampe représente une jeune femme que l'Amour blesse avec une flèche, ornée d'une rose.

*T*ABLEAU des différens Anemones de Mer, gravées d'après Deimare, à qui il est dédié par M. Pierre-Joseph Buc'hoz, Membre de plusieurs Académies. Prix, 4 liv., & sans être colorié 10 liv. A Paris, chez Royez, quai des Augustins.

Ces Anemones forment la classe la plus curieuse & la plus singulière du règne Animal; il en est fait

mention dans les Transactions Philosophiques & dans le Journal de Physique.

TROIS Sonates & un Prélude pour la Harpe avec Violon, par M. Ragué, Œuvre IV. Prix, 9 liv. A Paris, chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & Cornouailles, rue Saint-Julien le-Pauvre, n^o. 3.

Le succès des premiers Essais de cet Amateur doit inspirer de la confiance pour toutes ses productions.

CONCERTO pour le Basson, deux Violons, Alto & Basse, par M. le Comte de F..., Œuvre II. Prix, 3 liv. 12 sols. — *Deux Quintettis concertans pour Violon, Haut-Bois, Flûte, Alto & Violoncelle*, par le même, Œuvre III. Prix, 3 liv. 12 sols. = *Trois Trios concertans pour Violon, Alto & Violoncelle*, par le même, Œuvre IV. Prix, 3 liv. 12 sols. A Paris, chez Bignon, à l'Accord parfait, Place du Louvre, près l'Académie de Peinture, ou à la Salle de l'Opéra.

AIRS, de Richard-Cœur-de-Lion, Memnon & Didon, Accompagnement de Harpe ou de Forte-Piano, par Leroy, Maître de Chant, Œuvre VII. Prix, 4 livres 16 sols. A Paris, chez l'Auteur, Place du Palais Royal, Café de la Régence.

AIRS de Richard-Cœur-de-Lion, du Droit du Seigneur & de Figaro variés pour un Violon seul, par M. Cartier fils, dédiés à M. son père, Œuvre III. Prix, 3 livres. A Paris, chez Imbault, rue & vis-à-vis le Cloître Saint Honoré, maison du Chandelier.

TROIS Sonates pour le Forte-Piano, Violon ad libitum, par M. de Momigny, Organiste. Prix.

6 liv. A Lyon, chez l'Auteur; & à Paris, chez M. Leduc, au Magasin de Musique, rue Traversière-Saint Honoré, & M. Desmoulliers, rue Croix des Petits-Champs, maison de M. Bourdet.

Numéro 5 des Feuilles de Terpsichore, ou nouvelle Étude de Harpe, par les Professeurs les plus recherchés pour cet Instrument. Prix, 1 livre 4 sols. — Idem; pour le Clavecin. Chacune de ces Feuilles paroît tous les Lundis. A Paris, chez Coufineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & Salomon, Luthier, Place de l'École.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E

<i>LES Charmes de Franco-</i>		<i>gryphe,</i>	63
<i>ville,</i>	49	<i>Almanach Littéraire,</i>	65
<i>A M***,</i>	51	<i>De l'Etat Religieux,</i>	71
<i>A Mme ***,</i>	52	<i>Annales Poétiques,</i>	75
<i>Inscriptions sur la Pompe à</i>		<i>Concert Spirituel,</i>	81
<i>Feu de Chaillot,</i>	53	<i>Variétés,</i>	83
<i>Apologie de Galilée,</i>	54	<i>Annonces & Notices,</i>	88
<i>Charade, Enigme & Logo-</i>			

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 8 Janvier. et n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 7 Janvier 1784. GUIDI.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 15 JANVIER 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*VERS sur le départ de M. le Chevalier DE
PARNY pour les Isles, récités dans une
des Séances particulières du Musée de
Paris.*

IL est parti, l'amant d'Éléonore ?
Et bientôt il verra briller une autre aurore.
Les Amours sont en pleurs, les Grâces sont en deuil,
Le tendre & l'antique Tibulle
Revenu parmi nous pour former son Émule,
Va jusqu'à son retour rentrer dans le cercueil,
Tout le Parnasse est en alarmes ;
Même on dit qu'exhalant les plus tendres regrets,
Au départ de Parny Phébus versa des larmes,
Et par ce dernier trait couronna ses bienfaits.
O toi, dont le trident soulève, agite l'onde !

N^o. 3, 15 Janvier 1785. E

Neptune, Dieu des mers ! puisse sur tes États
 Le vaisseau de Parny, dans une paix profonde,
 Voguer sans nul danger vers de lointains climats !
 Neptune, puisses-tu protéger son passage !
 Mais en vain tu voudrois lui créer des revers ;
 Comme Orphée autrefois fut charmer les enfers,
 Parny de ton trident captiveroit la rage,
 Et si tu résistois à son art enchanteur,
 Sa lyre résonnant au moment du naufrage,
 Des flots tumultueux calmeroit la fureur.

(Par M. Langeron fils , âgé de 17 ans.)

V E R S pour mettre au bas du Portrait de
M. DE L A R I V E.

A P P R U I de l'indigence, Aeteur sublime & tendre,
 On chérit ses talens, on estime ses mœurs ;
 Et chez les malheureux il va tarir les pleurs
 Qu'au Théâtre il nous fait répandre.

(Par M. Duviquet.)

V E R S faits au bois de Vincennes.

A R B R E S chéris, que votre ombrage
 Pour un cœur sensible a d'attraits !
 Vous inspirez le badinage
 Et vous ne babillez jamais.

(Par Mme Dufrenoy.)



*COUPLETS chantés à M. & Mme GRI***,
dans une Fête donnée par leurs Enfans,
à l'occasion de leur renouvellement de
Mariage, déjà célébré en Chansons par
plusieurs personnes présentes à cette Fête.*

AIR: La foi que vous m'avez promise.

LES Muses qui vous environnent
Ont si bien su vous couronner,
Qu'ou leurs mains heureuses moissonnent
Nous trouvons à peine à glaner.
Leurs talens effacent les nôtres;
Nous savons peu nous exprimer;
Mais nous en valons au moins d'autres
Dès qu'il s'agit de vous aimer.

Tous vos enfans sont dans l'ivresse,
Vous partagez notre gaité;
Vous nous valez pour la tendresse,
Vous nous valez pour la santé:
Tel un chêne encor verd s'élève,
Malgré le temps des aquilons;
Et sans rien perdre de sa sève,
Fleurit parmi ses rejetons.

COUPLE toujours tendre & sensible,
Dont l'amitié remplit le cœur,

E ij

Votre bonheur, quoique paisible,
 N'en est pas moins le vrai bonheur ;
 L'amour est cette fleur si belle
 Dont Zéphyre ouvre les boutons ;
 Mais l'amitié, c'est l'immortelle
 Que l'on cueille en toutes saisons.

A BACCHUS rendons notre hommage,
 D'amour il remplit les loisirs ;
 Chaque saison a son usage,
 Chaque saison a ses plaisirs :
 De ceux que l'une & l'autre donne
 Suivons tranquillement le cours ;
 On voit des fleurs après l'automne,
 Et l'hiver même a ses beaux jours.

(Par M. Damas.)

A U X F E M M E S. *

Vous déplaie, c'est s'oublier.
 Notre bonheur n'est-il pas votre ouvrage ?
 Que j'envirois cet avantage
 S'il vous falloit un Chevalier ?
 Mais plus qu'Achille invulnérables,
 Vous riez des efforts d'un impuissant courroux ;
 Et l'Amour renvoie aux coupables

* Cette Pièce est relative à celle sur les Modes.

Les traits qu'ils ont lancés sur vous.

Actéon de Diane éprouva la vengeance :

Sa mort suivit ses regards indiscrets.

Plus malheureux, celui qui vous offense

Sera puni par ses regrets.

(Par M. le Marquis de Fulvy.)

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Bonnet* ; celui de l'Énigme est *le premier Jour de l'An* ; celui du Logogryphe est *Canon*, où l'on trouve *anon & non*.

C H A R A D E .

MON premier chez les vieux se trouve bien souvent ;

C'est au moulin, dit on, que mon second s'entend.

Mon tout se fait sentir dans le cœur de Thélème

A l'approche du loup.... ou du Berger qu'elle aime.

(Par Mlle de B. D. F.)



É N I G M E.

D'UN être fugitif vive & fidelle image,
 De son vol clandestin je trahis le secret.
 Mon seul aspect souvent donne à rêver au sage ;
 L'homme frivole en moi n'apperçoit qu'un hochet ;
 Quoique par mon destin manquant de pied & d'aile,
 Mon devoir cependant est de toujours aller ;
 Et ce qui mieux encor sert à me dévoiler,
 Plus je paroïs changeante & plus je suis fidelle ;
 Chacun pour me juger consultant son desir,
 Me trouve, suivant lui, trop rapide ou trop lente.
 J'offre un secours heureux dans les momens d'attente,
 On craindroit de me voir pendant ceux du plaisir.
 (*Par un Abonné de la Chambre Littéraire de Rennes.*)

L O G O G R Y P H E.

JE suis une Vertu que par-tout on révère,
 De bien des malheureux j'adoucis la misère.
 Dans les Livres sacrés on lit souvent mon nom,
 On le cite parfois, en chaire, en oraison ;
 La-Concorde, la Paix, la bonne intelligence
 Sont les heureux effets qu'on doit à ma puissance.
 Dans mes sept pieds, Lecteur, on trouve un animal
 Nourri pour en détruire un autre qui fait mal ;
 Une ville qui fut la mère de Carthage ;

Deux interjections; une plante en usage;
 De ville un synonyme; une Isle de l'Aunis;
 Le siège où le soleil dans la Fable est assis;
 L'effort que fait la voix pour mieux se faire entendre.
 Si ce n'est pas assez pour me faire comprendre,
 Tu trouveras encore, en me combinant bien,
 Un léger instrument qui sert au Musicien;
 L'élément dans lequel, pour s'élever aux nues,
 Montgolfier fut trouver des routes inconnues.

(Par M. Moreau fils, à Roanne.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ŒUVRES de Valentin Jameray Duval,
précédées de Mémoires sur sa Vie, avec
figures. 2 vol. in 8°. A Saint Petersburg,
& se vend à Strasbourg, chez J. G.
Treuttel, Libraire.

PEU de gens ont lû les Œuvres de Duval. Le nom de cet homme extraordinaire n'est guère célèbre que dans les lieux où les étonnantes particularités de sa vie lui ont établi des relations; à peine est-il connu en France autrement que par des liaisons particulières; & le titre de ses Ouvrages n'est pas fait pour piquer la curiosité. On a tant de choses à lire & si peu de temps à perdre, qu'on craint d'en risquer sur un Livre où l'on n'est pas certain de trouver à s'instruire ou à s'amuser.

Nous croyons cependant que celui-ci offre l'un & l'autre avantage ; qu'on ne peut sur-tout manquer de s'intéresser à un homme qui, né dans un état qu'on nomme abject, privé de tous les secours de l'éducation, s'est élevé seul jusqu'aux connoissances les plus étendues sur tous les objets dont il a voulu s'occuper ; qu'un génie actif, ou, si l'on veut, un instinct avide & pénétrant conduisit au savoir presque sans guide, & par des routes rapides & non frayées, pour qui l'étude étoit un besoin aussi impérieux que les besoins de la Nature. Cet homme, fait pour sortir en tout des règles communes, fut pendant près de soixante ans conservé au milieu des Cours, auprès des Souverains, les mœurs les plus pures, la franchise la plus sauvage, la liberté la plus indépendante. Il ne demanda jamais rien à ses Maîtres, & il vécut dans l'aissance : sans ambition, sans orgueil, il fut considéré ; jamais adulateur, ne sachant ni taire ni déguiser sa pensée, jamais pourtant il n'éprouva de disgrâce. Il sacrifia jusqu'à l'amour à sa passion pour l'étude ; mais ce goût fut soumis lui-même à une passion plus forte, celle de la liberté. Croiroit-on qu'à vingt ans le malheureux Gardien de six vaches, le valet d'un pauvre Hermitage, souhaitant ardemment de s'instruire, dictoit pourtant ses conditions à un grand Prince qui lui en offroit les moyens, & refusoit d'échanger sa misère indépendante contre la brillante servitude des Cours ? On ne voit

jusqu'ici qu'un sauvage devenu savant par la
 seule impulsion de son génie. Et quoique ces
 exemples soient rares, il en existe cependant
 plusieurs; celui de Duval a une singularité
 de plus. Ayant passé les premières années de
 sa vie dans les bois, le reste dans des biblio-
 thèques & des cabinets de médailles, il con-
 noissoit si peu le monde, il le fuyoit avec
 tant de soin, que, logé au palais de Vienne,
 près de l'appartement des Archiduchesses,
 il ne les avoit jamais vûes. Un jour qu'il pas-
 soit devant elles sans les remarquer, le Roi
 des Romains lui demanda s'il ne connoissoit
 pas ces Dames: *Non, Sire*, répondit-il in-
 génument. *Je n'en suis pas étonné*, répli-
 qua le Prince; *mes sœurs ne sont pas des an-
 tiques*. Hé bien, malgré ce goût constant
 pour la retraite, si peu fait pour adoucir sa
 rusticité, il a su, en conservant des manières
 toujours simples, se former un style plein
 d'enjouement, de légèreté, de grâce, & du
 ton de la meilleure compagnie.

Il nous trace lui même dans l'Ouvrage que
 nous annonçons le tableau le plus effrayant
 de la première circonstance intéressante de
 sa vie. Né en 1695, d'un pauvre Laboureur,
 au petit village d'Artonay en Champagne,
 orphelin à dix ans, chassé de son pays à
 quatorze, faute d'y trouver à servir, mar-
 chant au hasard dans l'affreux hiver de 1709,
 en pleine campagne, couvert de neige, demi-
 mort de froid, sans pain, sans asyle, sans
 espoir, il est surpris par la petite-vérole. La

violence de ses douleurs & celle de la saison, l'obligent de s'arrêter devant une méchante ferme, où il n'a pour retraite qu'une étable & un tas de fumier, sous lequel on l'ensevelit. La chaleur qu'il y trouve le dégoûdit peu à-peu, facilite l'éruption; il est couvert de boutons, mais il manque de secours. Tout étoit saisi dans la ferme; le maître n'a pas lui-même de quoi vivre, & c'est un excès de compassion qui l'engage à donner au moribond pour toute boisson, de l'eau glacée, pour toute nourriture un peu de bouillie à l'eau à peine salée, & ensuite de mauvais pain desséché qu'il faisoit dégeler dans son fumier. Les moutons dont il partageoit l'asyle, sembloient touchés de sa peine, & vouloir le consoler en le léchant; mais quoique la rudesse de leur langue ajoutât à son supplice; il paroïsoit plus occupé de la crainte de leur communiquer le venin dont il étoit hérissé. Si pauvre que fussent les secours qu'il recevoit dans cette étable, il fut impossible au maître de les continuer. Il fallut le transporter encore foible, couvert de méchans haillons & de foin, chez un Curé du voisinage, où il fut prêt d'expirer du froid qu'il avoit effuyé dans la route. Il guérit pourtant; mais la famine qui désoloit cette contrée lui fit perdre encore cet asyle dès que ses forces lui permirent de le quitter. Ne sachant où donner de la tête, il s'informe s'il n'est pas quelque pays que ce fléau ait respecté. On lui parle du Midi, de

l'Orient; c'étoit pour lui des idées nouvelles. Ces mots furent la source de ses premières réflexions, sa première leçon de géographie. Il marche donc vers le point où le soleil lui paroïssoit se lever, il traverse la Champagne. De misérables huttes à peine couvertes de chaume & d'argile, des individus pâles, languissans & livides, des enfans rares & desséchés par le besoin, lui présentent tout ce que la misère a de plus effrayant. Il arrive enfin à Sénaiide, & soudain il est frappé d'une scène nouvelle; des maisons spacieuses, bien couvertes, & dignes des hommes forts & vigoureux qui les habitoient, des femmes lestes & bien vêtues, des enfans nombreux & gais, le spectacle de l'aisance & du bonheur, l'avertirent qu'il avoit changé de domination.

Le hasard le fait s'arrêter à l'Hermitage de la Rochette, où le bon solitaire Palémon le reçoit, lui fait partager son genre de vie, ses travaux, & lui apprend à lire. Duval, né avec une sensibilité fougueuse, entroit dans l'âge où les passions se développent; le besoin d'un attachement, la lecture des livres ascétiques qui composoient la bibliothèque de l'Hermite, tournèrent ses premières idées vers la dévotion, non pas celle qu'il définit lui-même par une piété solide & pure, mais cette dévotion minutieuse & contemplative qui consiste en vaines pratiques, s'allie très-bien avec les passions, & devient elle-même une passion condamnable. Il eut alors une

aventure assez gaie qui l'éclaira sur ses sentimens. Des Chanoines voisins viennent visiter l'Hermitage, munis d'un ample jambon & de quelques flacons, qui, dit-il, ne contenoient rien moins que de l'eau bénite. On goûte, il partage la fête, & avale pour la première fois deux rasades d'excellent vin. Resté seul, il se trouve dans un état qui lui semble un phénomène. Son visage s'enflamme, son sang bouillonne, sa tête s'exalte; naturellement taciturne, il sent une si grande démangeaison de parler, que pour la satisfaire, il se met à réciter des Pseaumes tout haut; mais sa langue est embarrassée; ses lèvres moins mobiles, ses jambes chancelent, il s'assied par hasard devant une image du bon Pasteur. Cet objet l'attendrit. Il s'imagine que cet état extraordinaire est une de ces extases que Dieu envoie à ses élus; il s'approche de cette image, se prosterne, l'arrose de ses pleurs, & lui prodigue les caresses & les termes les plus mystiques & les plus touchans. Mais il faut que tout finisse; il s'endort au milieu de sa béatitude. Quel fut son étonnement à son réveil de se trouver aussi insensible que le marbre, & d'avoir perdu ces élans, ces évanouissemens, qui, la veille, le rendoient si heureux!

De cette retraite il passe dans celle de Ste Anne, auprès de Lunéville. Six vaches à garder, quatre Hermites de la plus grossière ignorance, & quelques bouquins de la bi-

bibliothèque bleue, sont les seules ressources que Duval y trouve pour son éducation. Il parvient cependant à s'apprendre seul à écrire. Un Abrégé d'Arithmétique devient le nouvel objet de ses études, auxquelles il se livre dans le silence des bois. Il faut l'entendre lui même expliquer comment il prit les premières notions d'astronomie & de géographie, à l'aide de ses seules réflexions, de quelques cartes, & d'un tube de roseau placé sur un chêne élevé, dont il avoit fait son observatoire. Plus il apprenoit & plus il étoit tourmenté du désir d'apprendre encore; mais l'état de ses finances ne répondoit pas à son désir. Pour y suppléer, il s'avisa aux risques d'être pris comme un Braconnier, de déclarer la guerre aux animaux des forêts, dans le dessein de vendre leurs fourrures. L'ardeur & le courage qu'il mettoit à cette chasse, annoblie par son motif, sont véritablement incroyables. Il eut un jour une lutte violente à soutenir contre un chat sauvage, dont la victoire lui coûta beaucoup de sang. Enfin sa constance lui procura au bout de quelques mois une quarantaine d'écus, qu'il porta bien vite à Nancy pour avoir des livres. Une aventure heureuse augmenta son petit trésor. Il trouva un jour un cachet d'or armorié; il le fait annoncer au prône. Un Anglois se présente; c'étoit M. Forster, homme d'un mérite connu. Si ce cachet est à vous, lui dit Duval, je vous prie de le blasonner. — Tu te moques de moi, jeune

homme, le blason n'est assurément pas de ton ressort. — Soit, mais je vous déclare qu'à moins de blasonner votre cachet, vous ne l'aurez pas. Surpris de ce ton ferme, M. Forster obéit, récompense le jeune Pâtre, & l'invite à l'aller voir. Par sa générosité, la bibliothèque de Duval s'accrût jusqu'à quatre cent volumes, tandis que sa garde-robe restoit toujours la même. Un sarreau de toile ou de laine & des sabots formoient tout son ajustement.

Pendant qu'il formoit ainsi son esprit par l'étude, le troupeau n'en alloit pas mieux. Les Hermites s'en plaignirent, l'un d'eux le menaça même de brûler ses livres, & joignit un geste offensant à cette menace. Duval étoit né, comme nous l'avons dit, ardent & sensible. La servitude avoit plié son âme à la soumission, mais nullement aux insultes. Il saisit une pelle à feu, met le Frère à la porte de sa propre demeure, en fait autant aux autres qui accourent au bruit, & s'enferme seul à double tour. Le Supérieur arrive. Duval lui détaille par la fenêtre sa belle expédition; la douceur du bon Solitaire parvient cependant à le calmer; mais il n'ouvre qu'après lui avoir fait accepter une capitulation qui consistoit à lui accorder l'oubli de tout le passé, & deux heures par jour à l'avenir pour vaquer à ses études; à ces conditions il s'engageoit à servir l'Hermitage pendant dix ans pour la nourriture & l'habit. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est

que cet acte fut ratifié chez un Notaire de Lunéville.

Le bois où Duval menoit paître ses vaches étoit son cabinet d'études le plus ordinaire. Un jour qu'il y étoit, entouré selon son usage de ses cartes de géographie, il est abordé par un homme de bonne mine, qui, surpris de cet appareil, lui demande ce qu'il fait-là. — J'étudie la géographie. — Est-ce que vous y entendez quelque chose? — Mais vraiment oui, je ne m'occupe que de ce que j'entends. — Où en êtes-vous? — Je cherche la route de Québec pour aller continuer mes études à l'Université de cette ville. (Il avoit lû dans ses livres que cette Université étoit fameuse.) — Il y a, reprit l'inconnu, des Universités plus à votre portée; je puis vous en indiquer. A l'instant il est entouré par un grand cortège; c'étoit celui des jeunes Princes de Lorraine. On finit par lui proposer d'achever ses études en forme aux Jésuites de Pont-à-Mousson. Duval hésita. L'étude lui étoit chère; mais sa liberté lui paroissoit plus précieuse encore, & il n'accepta qu'avec la condition formelle de la conserver. Ses progrès furent si rapides, qu'au bout de deux ans le Duc Léopold, qui vouloit se l'attacher, lui fit faire plusieurs voyages, entre autres celui de Paris, & à son retour le nomma son Bibliothécaire, & Professeur d'Histoire à l'Académie de Lunéville. Cette place, & les leçons particulières qu'il donnoit à des Anglois, entre autres au

fameux Lord Chatham , lui procurèrent les moyens de faire rebâtir à neuf son ancien Hermitage de Ste Anne. Lors de la révolution de la Lorraine, il refusa toutes les propositions qui lui furent faites pour rester, & suivit la bibliothèque à Florence, où il resta dix ans; il fut appelé à Vienne par l'Empereur François, pour lui former un cabinet de médailles. C'est-là qu'il vécut dans la plus grande considération de la part de toute la Famille Impériale, & qu'il mourut en 1775, âgé de près de 80 ans, & regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Les deux volumes que nous annonçons ne sont qu'un essai de l'Éditeur, M. Koch, son ami intime, qui a voulu pressentir le goût du Public sur quelques Écrits de ce Philosophe avant de les publier en entier. Ils contiennent des Mémoires sur sa vie par l'Éditeur, des fragmens sur les principaux événemens de cette même vie écrits par Duval lui-même; sa correspondance entière avec une jeune & très aimable Femme de Chambre favorite de l'Impératrice de Russie; quelques Lettres à Mlle Guttemberg, qui tenoit le même rang à la Cour de Vienne, & d'autres Lettres à différens particuliers. Nous osons croire que M. Koch a plus consulté son amitié que son goût dans la forme de cette Édition. La longue correspondance de Duval avec Mlle Anastasie Socoloff, n'a pas d'objet assez piquant pour le Public, & ne comporte pas un intérêt assez grand pour son

étendue. Il est des plaisanteries d'habitude, des idées familières qui reviennent sans cesse, & qu'on répète dans ses Lettres sans s'en appercevoir, quand on écrit à plusieurs mois de distance, mais qui ne peuvent être supportées dans une lecture suivie. L'Éditeur nous assure, dans la Préface, qu'il en a supprimé beaucoup; cependant il en reste encore assez pour dégoûter le Lecteur le plus patient. Il falloit sans doute, au lieu de donner ces Lettres entières, sans nous épargner même les formules de complimens qui les terminent, n'en offrir qu'un choix, avec l'attention de fondre ensemble celles qui n'ont qu'un même objet, & elles sont en grand nombre, d'en élaguer toutes les répétitions, & de mettre à leur place les pièces qui ont rapport à cette correspondance, au lieu de les renvoyer à la fin comme on a fait. Il falloit, non pas faire une vie particulière de Duval, & nous présenter ensuite épars les morceaux qu'il en a écrits lui-même, soit dans ses cahiers, soit dans différentes lettres; mais réunir & coudre ensemble ces differens morceaux; laisser parler le Philosophe le plus qu'il auroit été possible, & n'ajouter à ses Écrits que la liaison qui leur manquoit. Cette forme, qui éviteroit beaucoup de redites, seroit sans contredit bien plus intéressante, & nous croyons qu'une nouvelle Édition faite sur ce plan, en réduisant les deux volumes en un, auroit beaucoup de succès.

Au surplus, nous croyons que nos Lecteurs nous saurons gré de leur donner une idée du style de ce Philosophe. Il y règne une grâce, une légèreté bien extraordinaires sans doute de la part d'un homme qui ne fut qu'un sauvage pendant toute sa jeunesse, & qu'un Savant le reste de sa vie, ce qui est à peu près synonyme relativement au ton de la société.

Il entretenoit une exacte correspondance avec Mlle Anastasie Socoloff, aujourd'hui mariée avec M. de Ribas, Colonel au Service de Russie. Cette jeune personne, d'origine Circassienne, née au Royaume d'Astracan, fut amenée à Paris par la Princesse de Galitzin; Mlle Clairon y prit soin de son éducation. A la mort de la Princesse, elle retournoit en Russie pour être Femme de-Chambre de l'Impératrice, lorsqu'en passant par Vienne elle se rencontra au Théâtre dans une même Loge avec Duval, qui fit sa connoissance, & se prit pour elle d'une amitié si vive que l'amour même n'a point de sentiment plus ardent. L'amour cependant n'y étoit pour rien; le Philosophe y avoit mis bon ordre. Tourmenté dans sa jeunesse de cette passion qui nuisoit à ses études, il se rappela d'avoir lu dans Saint Jérôme qu'on s'en guérit avec de la ciguë. Il en mangea une salade si copieuse qu'il en faillit mourir, & que ses desirs furent éteints pour jamais. Ce poison cependant n'avoit pas altéré la sensibilité de son ame. Sa manière d'aimer étoit

d'autant plus délicate & plus pure , qu'elle n'avoit aucun but intéressé.

Duval avoit encore dans sa correspondance un autre objet que l'amitié. C'étoit son admiration profonde pour toutes les opérations de l'immortelle Catherine. Elle respire dans presque toutes les lettres, qui ne roulent que sur les instructions qu'il demande à ce sujet. En voici quelques uns.

Mlle Anastasie lui avoit fait présent d'une Médaille représentant l'Impératrice. Elle est fâchée qu'elle ne soit pas d'or ; il répond :
 « Ne fût-elle que du plus commun des
 » métaux , il me suffit, pour l'estimer autant
 » que les diamans du Mogol, qu'elle vienne
 » de vous , & qu'elle soit à l'effigie de
 » l'auguste Souveraine qui fait votre bon-
 » heur. Quelque brillant que soit le Trône
 » qu'elle décore , je doute qu'il lui donne
 » autant de relief, qu'elle s'en est attiré par la
 » lettre qu'elle a écrite à un Philosophe
 » (M. d'Alembert,) & que les papiers publics
 » ont communiquée à toute l'Europe. Il y
 » avoit plus de deux mille ans que le père du
 » vainqueur de Darius en avoit écrit une au
 » fameux Aristote, précisément sur le même
 » sujet. Depuis ce temps là aucun Monarque
 » n'a été tenté de mettre les talens à un aussi
 » haut prix que l'a fait l'auguste Minerve
 » que vous avez l'honneur d'approcher. Il
 » faut un discernement bien exquis pour
 » sentir aussi vivement toute l'importance
 » du vrai mérite en fait d'éducation , sur-

» tout dans un siècle aussi colifichet. & aussi
 » poliment frivole que celui où nous
 » vivons ».

Autre. Il parle à Mlle Anastasie d'un voyage de l'Impératrice. .. « Sachez donc que votre
 » anguste maîtresse, arrivée à Twer, lieu de
 » son embarquement, s'est souvenue qu'un
 » livre intitulé *Bélifaire*. . . méritoit d'être
 » traduit en une langue dont les dialectes
 » s'étendent depuis la Bohême inclusivement
 » jusqu'aux confins de la Chine, & depuis la
 » Grèce & d'Albanie, jusqu'aux tristes bords
 » de la mer Glaciale. Pour rendre service à
 » l'humanité, savez-vous comme elle s'y est
 » prise ?... Apprenez donc que la Minerve de
 » Russie, au lieu de s'embarasser quelles
 » seroient les fêtes, les bombances, les
 » jeux, les concerts & les autres passe-temps
 » les plus propres à charmer les ennuis d'une
 » navigation presque illimitée, cette Déesse
 » a inventé un amusement jusqu'ici inconnu
 » à la fastueuse frivolité, & plus encore à la
 » grandeur même. A peine embarquée avec
 » les Aréopagistes qu'elle a admis sur sa
 » flotte, elle a distribué par la voie du sort
 » à chacun d'eux, un des 16 Chapitres de
 » *Bélifaire*, afin que tous en même temps
 » fussent traduits en langue Russe; mais ce
 » que j'admire, & qui me feroit croire qu'en
 » Russie le sort n'est pas si aveugle qu'ailleurs,
 » c'est que le neuvième Chapitre, qui traite
 » expressement des erreurs & des écueils
 » auxquels le pouvoir suprême est exposé,

» soit justement tombé en partage à la Thémis
 » du Volga. J'ai vu & tenu une copie de la
 » version qu'elle en a faite, & lorsqu'on
 » m'assura qu'elle égalait la beauté de l'ori-
 » ginal, je n'en fus pas surpris.....

Voici des Lettres d'un autre genre. — « Je
 » lis présentement un Livre que je veux
 » envoyer à mon ami le Frère Zozime,
 » Supérieur de l'Hermitage qui a été le ber-
 » ceau de ma fortune (celui qui vouloit
 » brûler ses Livres, & avoit pris ses cahiers
 » de géométrie pour un grimoire) pour en
 » faire son profit. Le livre a pour titre
 » *Lettres sur la Danse & les Ballets*,
 » par M^r Noverre. Jamais lecture ne m'a
 » plus humilié. J'y vois en très-beau style
 » qu'un excellent maître de Ballets est aussi
 » unique que le Phénix; & que tout ce que
 » l'univers a produit de grands hommes en
 » tout genre, n'ont été que des pygmées en
 » comparaison d'un parfait maître de Ballets.
 » L'Auteur est ici, je l'ai vu de mes propres
 » yeux. C'est une vision béatifique pour les
 » Viennois. — On dit qu'on publie une
 » Gazette Française à Saint-Petersbourg.
 » Cela est-il bien vrai? S'il est ainsi, de quoi
 » peut-elle parler? Lorsque je voyageois,
 » à mon arrivée dans une Capitale, je
 » parcourais tous les marchés publics pour
 » connoître en quelles productions le pays
 » abondoit le plus; je lisois la Gazette du
 » lieu, pour me former une idée de la
 » liberté civile; je lorgnois toutes les Bibis

» (il appelle constamment ainsi les jolies
 » femmes, & celles auxquelles il prend
 » intérêt) pour savoir si j'étois en Circassie
 » ou chez les Samoïedes; j'allois à la
 » Comedie pour y étudier le goût national.
 » Les églises, les palais, les hôpitaux
 » m'apprennoient une infinité de choses que
 » je ne puis vous dire. A l'égard du peuple,
 » cet utile & respectable fond de toutes les
 » nations, j'entrois dans leurs humbles chau-
 » mières, & selon la propreté ou la misère
 » qui y régnoit, je jugeois de la nature du
 » Gouvernement; & c'est ainsi que, sans
 » être Médecin, je tâtois le pouls à l'hu-
 » manité ».

Il prenoit beaucoup d'intérêt à la guerre
 contre les Ottomans. Il prétendoit par plai-
 santerie que le Grand-Seigneur ne l'avoit
 entreprise que pour enlever Mlle Anastasie,
 & qu'il avoit juré par sa barbe, ainsi que son
 grand Muphti, qu'il ne mettroit bas les armes
 que quand il l'auroit dans son serail. — « Un
 » songe affreux a troublé mon sommeil. J'ai
 » rêvé qu'en nouvelle Roxelane vous étiez
 » assise à côté du Sultan, & sur le même
 » sofa; qu'une troupe de Tartares ayant
 » rassemblé tous vos blondins, & moi avec eux,
 » ils nous avoient conduits à vos pieds,
 » pour y apprendre notre sort; que là,
 » tandis que nous étions occupés à implorer
 » votre miséricorde, & à baiser vos bril-
 » lantes babouches, & les franges de votre
 » doliman, le Sultan, par bonté d'ame, avoit

» ordonné au grand Kiffar Aga de nous
 » rendre propres au service du ferrail ; que
 » pour nous dédommager de la perte que
 » nous allions faire, vous aviez cru qu'il
 » suffisoit de distribuer à chacun de nous une
 » assez bonne dose du précieux baume de la
 » Mecque ; que là-dessus tous les blondins
 » ne trouvant pas leur compte dans cet
 » équivalent, avoient poussé des cris que
 » l'on entendoit d'une lieue. Ces cris,
 » quoiqu'en songe, m'ont paru si lamenta-
 » bles & si perçans, que je me suis éveillé
 » en sursaut, non sans bénir le Ciel de me
 » trouver encore comme j'étois avant de
 » m'endormir ».

Nous finirons cet extrait en donnant une
 idée du style de Mlle Anastasie, dont les ré-
 ponses nous ont paru très agréables. — “ Je
 » crois vous avoir promis, par une de mes
 » précédentes, de vous dire mon passe-
 » temps journalier. La Bibi se couche à onze
 » heures, & se lève à huit, ne manque
 » jamais à son devoir, sans cependant y
 » songer, parce que le mot de devoir ne me
 » plaît pas ; j'aime ma gûeté naturelle. Mon
 » premier soin en entrant dans la chambre
 » de toilette de Sa Majesté, est de dire tout
 » ce qui me vient dans la tête, sans m'em-
 » barrasser si on m'écoute : vrai moyen
 » d'occuper l'oreille du Courtisan, toujours
 » avide de nouvelles. J'ai l'art de les amuser
 » en disant la vérité toute nue, qu'ils pren-
 » nent pour des finesses. Je fais des contes

» bleus à mes camarades pour arrondir leurs
 » visages allongés. J'annonce à S. M. tous
 » ceux qui viennent, après les avoir bien
 » étourdis. Voilà les occupations de devoir
 » de la bienheureuse Bibi. Oui, mon ami,
 » elle l'est, puisqu'elle a la satisfaction de
 » vous plaire & de captiver un cœur tel
 » que le vôtre. Je finis ma journée en soupant
 » chez M. le Général. C'est-là où je suis le
 » mieux du monde. On a beau vanter le
 » brillant de la Cour, la maison du bien-
 » faiteur l'emporte toujours sur elle. »

(Cet Article est de M. Framery.)

HISTOIRE Ecclésiastique & Civile du
 Diocèse de Laon, par Dom Nicolas le
 Long, Religieux Bénédictin de la Congrè-
 gation de Saint Vanne & de Saint Hy-
 dulphe. A Châlons, chez Seneuze, Im-
 primeur du Roi, &c., in-4°.

C'EST ici un de ces Ouvrages de Béné-
 dictins que le bel esprit superficiel dédaigne,
 mais qu'un bon esprit estime, puis-
 qu'enfin ils instruisent. Un mérite incontes-
 table de ces Histoires particulières, que
 des détails accumulés, des dissertations
 savantes, des actes & des pièces justificati-
 ves rendent ordinairement un peu volumi-
 neuses, est de fournir des matériaux pour
 l'Histoire générale. Dom le Long ne se
 borne pas au Diocèse de Laon, il embrasse
 tout le pays contenu entre la Sambre au
 Nord, la Meuse au Levant, l'Aisne au
 Midi,

Midi, l'Oise au Couchant; il ne se renferme pas même entre ces quatre rivières, car Reims sur la Vesle, & Châlons sur la Marne, l'une & l'autre au Sud de l'Aisne, entrent dans son plan, lequel, suivant l'exposition qu'il en donne lui même, « comprend le Laonnois & la Thiérache, » partie de la Champagne, de l'Isle de France, de la Picardie, du Hainault, du Comté de Namur & de l'Évêché de Liège sur une étendue de plus de quarante lieues, tant en longueur qu'en largeur, depuis Verdun, Sainte Ménéhould, Châlons, Reims, Soissons & Compiègne jusqu'à Namur, Maubeuge & Bavay inclusivement. »

L'art naturel & nécessaire d'un Auteur de ces Histoires particulières de Provinces ou de Villes, est de ne s'étendre que sur les faits & les notions qui leur sont propres, & de rappeler seulement d'une manière sommaire & succincte les événemens de l'Histoire générale pour ne pas répéter ce qui est écrit par tout & connu de tout le monde; mais il faut convenir que dans la plupart de ces Histoires le moindre prétexte suffit presque toujours à l'Auteur pour adapter & approprier au pays dont il parle les événemens même qui semblent y être les plus étrangers. Ici, par exemple, la bataille de Nicopolis semble n'avoir aucun rapport au Laonnois ni à la Thiérache; mais Enguerrand de Coucy étoit à cette bataille, & y fut fait

prisonnier, & Coucy est dans le Laonnois ; de même le malheur qu'eut Charles VI de tomber dans la démence semble ne pas intéresser Laon plus que le reste du Royaume ; mais le même Coucy fit appeler un Médecin de Laon, nommé Guillaume Harcelin, pour traiter le Roi ; & si Harcelin ne put le guérir entièrement, il paroît que ses services furent agréables & richement récompensés, puisqu'il fut en état de devenir le bienfaiteur de la Ville de Laon, d'en réparer les fortifications, & d'en fermer de murs une partie. C'est ainsi que, comme le dit Juvénal,

Vester porrò labor fecundior historiarum

Scriptores.

Namque oblita modì millesima pagina surgit

Omnibus & crescit multà damnosa papyro.

Et ce n'est point du tout une critique que nous prétendons faire ou des Histoires de Provinces en général ou de celle du Laonnois en particulier ; au contraire nous ajoutons avec le même Juvénal :

Sic ingens rerum numerus jubet, atque operum lex.

Nous trouvons que les matériaux ne peuvent être trop abondans, trop accumulés, & qu'il vaut mieux pour le metteur en œuvre avoir à choisir & à resserrer, qu'à étendre & à suppléer. Un Lecteur ordinaire

trouvera trop de saints & de miracles dans la partie Ecclésiastique de cette Histoire; mais il étoit bien difficile qu'un Ecclésiastique, un Religieux, n'admît pas au moins les saints & les miracles adoptés par les Bollandistes & par Baillet. L'Auteur, par sa critique, par son goût, par ses réserves prudentes est à l'abri de tout reproche de superstition & de crédulité excessive.

Le pays dont il s'agit est plein de monumens des deux premières Races de nos Rois; & il semble que la division naturelle de cet Ouvrage auroit dû être par Races. L'Auteur le divise en effet en trois Livres; mais les Livres ne répondent point aux Races. Le premier comprend les deux premières avec les temps qui les précèdent, & une partie de la troisième; en un mot, il s'étend depuis la conquête de la Gaule Belgique par Jules César, jusqu'au règne de Philippe I en 1050; le second, depuis cette époque jusqu'au règne de Charles VII en 1422; le troisième, depuis Charles VII jusqu'à nos jours. Cette division met plus d'égalité dans la distribution, plus de proportion entre les parties principales.

Nous allons, en négligeant les événemens publics & connus, parcourir rapidement quelques singularités, & observer quelques jugemens de l'Auteur.

Les Belges tiroient ce nom de leur caractère féroce & violent. *Balgen* est un mot Tudesque qui signifie se mettre en colère.

Bibrax dont parle César, étoit la Ville de Laon. Son nom Gaulois *Bibrax* paroît, dit l'Auteur; signifier une montagne à deux bras, ce qui lui convient parfaitement, & le nom de Loon ou Laon, *Laudunum*, désigne aussi une situation élevée.

Il y a diverses opinions sur l'étymologie du nom de *Thiérache*. Les uns la tirent des *essui*, *terra essuorum*, & par contraction *terre esse*; d'autres du mot *terrasse*, terrain aride & infertile; d'autres de *terra assa*, *farti*, terre brûlée, ou de *fart*, terre élarée, mise en culture par la hache & le feu. L'Auteur dérive plus simplement ce nom de Thierry, Roi de Neustrie-au septième siècle, qui possédoit la *Thiérache*.

Le nom du Hainaut vient de la Haine, qui prend sa source près de Binch, passe par Mons, & tombe dans l'Escaut à Condé.

L'histoire des contestations des deux Hincmar de Reims & de Laon est ici fort détaillée; on la lira sûrement avec plaisir; l'Auteur la termine par ce trait: « Hincmar de Laon, déposé, demeura deux ans en exil, ensuite fut mis en prison, & enfin on lui creva les yeux, monument le plus beau d'une clémence Royale, dit sérieusement le Jésuite Cellot, *pulcherrimum clementiæ Regiæ munus & vestigium.* »

Mézerai a dit, & la foule des Auteurs a répété que ce fameux Hébert ou Herbert, Comte de Vermandois, qui trahit le Roi Charles-le Simple & le vendit à Raoul, &

qui ne cessa de faire la guerre à Louis d'Outre mer, fils de Charles-le-Simple, mourut à Péronne en 943, déchiré de remords, & criant sans cesse dans son délire & son agonie : *Nous étions douze qui trahîmes le Roi Charles.*

Dom le Long rapporte, d'après les Mémoires du Vermandois, que ce Comte Herbert fut pendu. Voici son récit : " Dans
 " une Cour plénière que le Roi Louis
 " d'Outre mer tint à Laon, il condamna ce
 " Comte à être pendu pour ses révoltes &
 " sa trahison. Herbert fut exécuté sur le
 " Mont-Fendu, nommé depuis Mont-
 " Herbert (entre Laon & Saint-Quentin.)
 " On l'inhuma à Saint-Quentin dans une
 " Chapelle de Notre-Dame, détruite en
 " 1760. On voyoit sur son tombeau une
 " pierre où il étoit représenté la corde au
 " cou. "

Dom le Long ne discute pas ce récit si différent du premier; mais il y en a une espèce de discussion dans les Mémoires du Vermandois, & il faut convenir que la manière dont le fait du supplice du Comte y est rapportée n'est pas fort vraisemblable.

Il ne faut point regarder Hebert comme un rebelle ordinaire; il avoit de grandes prétentions contre les Princes Carlovingiens descendans de Louis-le-Débonnaire; il descendoit de mâle en mâle de Charlemagne par Bernard, Roi d'Italie, fils d'un frère aîné de Louis-le-Débonnaire, & la

bâtardise de ce Bernard est pour le moins très équivoque. En la supposant même réelle, on faisoit une grande injustice aux Comtes de Vermandois en ne les regardant pas au moins comme Princes du Sang, tandis que le bâtard Arnoul jouoit le rôle principal parmi les Princes Carlovingiens, & tandis qu'Adélarde & Vala, fils du Comte Bernard, lequel étoit son naturel de Charles Martel, avoient toujours été réputés Princes du Sang. Au reste, cette naissance Royale n'est pas ce qui nous empêcheroit de croire qu'un rival eût voulu se venger d'Hébert par un supplice honteux. Pépin le Bref & Charlemagne traitèrent avec la même indignité les Princes d'Aquitaine descendus de Clovis. Il semble que plus leurs rivaux étoient grands par la naissance & redoutables par leurs prétentions, plus ces Rois demi barbares affectoient de les dégrader par l'ignominie.

On croit que ce fut Hugues-Capet qui créa Duc & Pair l'Évêque de Laon, & qu'il fit cette érection en faveur d'Azelin, qui fit ensuite la guerre au Roi Robert, fils de son Bienfaiteur.

Le Public sera content des sentimens de l'Auteur relativement à la tolérance civile. En 1167 il y eut sept Manichéens condamnés à être brûlés: " Supplice cruel, dit l'Auteur, qui leur ôtoit avec la vie le moyen de se convertir. " Le 13 Mai 1239 il y eut cent quatre-vingt deux Bulgares ou Ma-

nichéens pareillement brûlés à Montaimé, près de Vertus. « Le Roi de Navarre, le » Comte de Grand Pré, plusieurs Seigneurs, » plusieurs Abbés, Prieurs, Doyens, &c. » assistèrent à ce spectacle barbare. » L'Auteur remarque, avec la dérision de l'indignation, que, selon un Écrivain nommé Albéric, c'étoit un holocauste agréable à Dieu. Il ne parle de même qu'avec horreur de l'*affreux massacre de la Saint-Barthélemi*; & en annonçant la révocation de l'Édit de Nantes, il ne manque pas d'observer que cet Édit fut suivi de funestes « effets, & en- » leva à la France un million d'hommes, qui » portèrent chez l'Étranger les Arts, les » Manufactures & plus de deux millions » en argent. »

Mais c'est presque faire tort à l'Auteur que de remarquer ces jugemens. Sa respectable Congrégation n'est pas suspecte sur l'article du fanatisme & de la persécution; elle a toujours joint l'humanité à l'orthodoxie.

L'administration de la justice de l'Évêché & Duché de Laon, s'exerçoit quelquefois, dit l'Auteur, sur des sujets peu importants. En effet, on trouve dans les Archives de l'Évêché les papiers d'un procès criminel fait à un porc de la ferme de Clermont qui ayant fait périr un enfant, fut condamné à être pendu; nous ne voyons pas qu'on ait usé de la même rigueur envers le pourceau qui fut cause de la mort du Prince Philippe, fils

ainé de Louis-le Gros, en passant entre les jambes de son cheval, & le renversant sur son Maître. (1131.)

Don le Long nous apprend une particularité des Conférences tenues à Saint-Jean-des-Vignes pour la paix, qui fut conclue le 18 Septembre 1544, à Crépy en Laonnois, entre Charles-Quint & François I. Les Plénipotentiaires de l'Empereur étoient Ferdinand de Gonzague, Granvelle & « deux » autres du nom de Gusman, dont l'un » étoit Religieux Dominicain, & l'autre » Confesseur de l'Empereur. Ceux de la » France étoient l'Amiral d'Annebaut, Che- » mans, Garde des Sceaux, Gilbert, Bayard » & Neuilly, Maîtres des Requêtes; celui- » ci s'emporta jusqu'à donner un soufflet » au Religieux Dominicain à qui il étoit » échappé quelques paroles indiscrettes; » mais cette violence déplut à ses Collè- » gues. » En effet, le moment étoit mal pris pour montrer tant de hauteur & d'emportement, lorsque l'Empereur étoit au cœur du Royaume & presque aux portes de Paris, & que le Roi d'Angleterre prenoit Boulogne & assiégeoit Montreuil.

De la manière dont l'Auteur s'explique sur l'infortuné Coucy-Vervins, défenseur malheureux de Boulogne, il paroît croire que Vervins fut justement condamné, & que sa réhabilitation fut l'effet de la faveur; il nous semble cependant que M. de Belloy dans son savant Mémoire sur la Maison de

Coucy a très-bien prouvé l'innocence de Vervins, la malice de ses accusateurs & l'iniquité de ses juges.

A l'année 559 marquée par la mort funeste de Henri II, l'Auteur observe un phénomène singulier, c'est que cette année on fit la vendange en France au mois de Juillet, & que le vin se trouva bon.

Aux États de Blois en 1577 sous Henri III on demanda la révocation des Édits de pacification accordés aux Huguenots, & la réunion de tous les François dans la Religion Catholique, c'est-à-dire, en d'autres termes, la guerre civile; Bodin seul, le célèbre Bodin, Député du Tiers-État du Vermandois, fit insérer dans les Cahiers du Tiers-État qu'on desiroit la conservation & l'unité de la Foi, mais sans guerre & sans effusion de sang.

Dans la liste des Savans qu'a produits la Ville de Verdun, l'Auteur nomme M. Thomassin, Officier des Gardes du Corps, Auteur, dit-il, de l'*Éloge du Maréchal de Catinat*. C'est apparemment un des Éloges envoyés au Concours de 1775; mais il ne falloit pas l'appeler ainsi absolument l'*Éloge*, ce qui donne l'idée de l'Éloge couronné. Dans les Auteurs exacts comme Dom le Long, on n'a que des bagatelles à relever.

MÉMOIRE sur les différentes manières d'administrer l'Électricité, & Observations sur les effets que ces divers moyens ont produits, par M. Mauduyt. Extrait des Mémoires de la Société Royale de Médecine. in-4°. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR.

M. Mauduyt a déjà publié deux Mémoires sur l'Électricité, insérés dans le Recueil de la Société Royale de Médecine, & qui ont obtenu le suffrage du Public; mais cette nouvelle branche de Médecine étoit moins connue alors; & les expériences qu'on a multipliées depuis, ont répandu sur cet objet de nouvelles lumières. Tels sont les motifs qui ont déterminé M. Mauduyt à donner le troisième Mémoire que nous annonçons.

Il est divisé en deux parties; la première réunit les différentes manières d'administrer l'électricité. Dans la seconde, l'Auteur cite les diverses maladies dans lesquelles ce remède a été employé, la manière dont il l'a été, & enfin les bons ou mauvais effets qu'il a produits dans les différens cas, & suivant les diverses manières qu'on a employées.

On sent que cet utile & estimable Ouvrage n'est pas susceptible d'analyse. Les principales sources où a puisé l'Auteur, sont, *l'Essai sur la théorie & la pratique de l'Électricité Médicale, par M. Cavallo, & une Dissertation latine de M. Abra-*

ham Wilkinfon. Ce Mémoire est terminé par une liste des Ouvrages qu'ont cité les Auteurs que nous venons de nommer, & des Écrits François, tant anciens que modernes sur le même sujet. Ainsi cet Ouvrage, outre les Observations de M. Mauduyt & le résultat de ses expériences, offre diverses autorités à discuter aux Gens de l'Art; & le Public y trouvera tout ce qui a rapport à cet objet intéressant.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a donné, Vendredi 31 Décembre, la sixième représentation de *Diane & Endimion*. Cet Opéra, dont les Auteurs avoient suspendu les représentations après la cinquième, a été accueilli par le Public d'une manière propre à justifier les changemens qu'y ont faits MM. de L*** & Piccinni. On avoit observé, en rendant compte de cet Ouvrage lors des premières représentations, que l'amour de *Diane* pour *Endimion* n'étant pas assez annoncé dans le premier Acte, le Poète motivoit trop foiblement & la jalousie de cette Déesse pour *Isménie*, & la vengeance qu'elle se préparoit à en tirer. Il

a corrigé ce défaut. *Diane*, entendant les chants de victoire qui lui annoncent qu'*Isménie* a vaincu le monstre, interrompt le Divertissement de ses Nymphes, qui avoit paru trop long, & leur ordonne d'aller au devant du vainqueur, & de le lui présenter. Restée seule, un monologue, suivi du bel air : *Je vais revoir l'ingrat que j'aime*, qu'on a transporté du troisième Acte au premier, annonce maintenant au Spectateur l'amour de cette Déesse pour *Endimion*, la crainte qu'elle a d'en être trahie, & la vengeance qu'elle se prépare à tirer de sa rivale. On avoit observé aussi que le monologue de *Diane*, qui ouvroit le troisième Acte, n'étoit guères que la répétition de celui de cette Déesse au second Acte. Les Auteurs l'ont supprimé, & y ont substitué la situation plus intéressante d'*Endimion*, errant désespéré autour du temple de *Diane*, où son amante a dû prononcer ce serment qui la lui ravit pour toujours. Lorsqu'*Isménie*, égarée & tremblante, sortant du temple, vient s'offrir à ses yeux. En vain cette Nymphe veut engager son amant à fuir le courroux de *Diane*, qui pourroit le venger sur lui de ce que l'amour la ravit à sa fureur; *Endimion* veut périr avec elle; & c'est dans ce moment que *Diane*, suivie de ses Nymphes, surprend ces deux amans, & veut encore une fois immoler *Isménie*. Ce changement a le mérite de renouer l'action du troisième Acte à celle du second; mais il n'a

point empêché que le dénouement ne présente un moyen semblable à celui qui termine le second Acte. *Isménie*, déjà sauvée par l'intervention de l'Amour au second Acte, laisse trop peu à craindre pour elle, lorsque *Diane* menace de la percer au troisième; & le Spectateur s'attend trop à voir ce Dieu venir encore une fois au secours de cette Nymphé. Au reste, ces changemens étoient peut-être les seuls dont cet Ouvrage fût susceptible; le Public les a goûtés, & de nombreux applaudissemens ont été la récompense d'une docilité rare parmi la plupart des Auteurs, mais que la déférence d'un Artiste du mérite de M. Piccinni devoit encourager. Les applaudissemens donnés à plusieurs morceaux de musique du premier ordre, ont confirmé le succès qu'ils avoient eu lors des premières représentations.

Le rôle d'*Isménie*, rendu d'abord d'une manière intéressante par Mme Castelnau, pendant l'absence de Mme Saint Huberty, a été joué par cette célèbre Actrice avec le plus grand succès. Le Public lui a témoigné, par les applaudissemens les plus flatteurs, qu'il lui savoit gré de n'avoir point regardé ce petit rôle comme au dessous d'elle, & de l'avoir encore embelli par les ressources & la supériorité de son talent. Mlle Mailhard a ajouté à la manière dont elle avoit chanté précédemment le rôle de *Diane*, une ex-gression dans la figure & un mouvement dans son jeu qui lui ont obtenu les applau-

diffemens les mieux mérités. On avoit précédemment relevé la manière dont cette Actrice étoit habillée lors des premières représentations de cet Opéra ; l'Administration a réparé cette négligence par l'élégance & la noblesse d'un costume qui sert officieusement la taille de Mlle Maillard, & qui est plus analogue que le premier au caractère de *Diane*.

On a substitué aux actions pantomimes qui composoient le dernier Ballet de cet Opéra, différentes entrées qui ont paru plaire davantage. Le pas de deux de Pâtres, dansé par la Dlle Langlois & le sieur Laurent, a été fort applaudi; nous invitons ce Danseur à cultiver un genre qui peut lui devenir propre, & dans lequel ce début annonce qu'il obtiendrait des succès flatteurs. Le pas de deux dansé par la Dlle Zacharie & le sieur Vestris, a été applaudi avec transport : ce Danseur, tous les jours plus étonnant, semble s'y être surpassé lui-même, non seulement par la force & la légèreté qui le distinguent, mais encore par l'adresse & le goût avec lesquels il sembloit animer & conduire les mouvemens de sa jeune Danseuse, dont les progrès deviennent très-sensibles, & dont le talent, embelli par une jolie figure & par une taille élégante & légère, mérite bien tous les soins que lui donne M. Vestris le père, dont elle est élève.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 18 Décembre, on a donné, pour la première fois, les *Amans Timides*, Comédie en un Acte & en vers.

Une jeune veuve & un jeune homme s'aiment sans oser se le dire ; leur timidité est telle qu'à peine elle leur permet de se voir, de se parler & de rester ensemble. Un Valet & une Soubrette se proposent de les servir, en facilitant, en nécessitant même des entretiens susceptibles d'amener de part & d'autre l'aveu de l'amour qu'il ressentent. Un de ces entretiens amène en effet cet aveu tant désiré, & le jeune homme épouse la veuve. :

Cet Ouvrage n'a point eu de succès. La situation des deux amans n'est point neuve, elle n'offre qu'un intérêt très-foible, & ce qu'elle a de comique ne suffit pas pour faire la base d'une intrigue. De jolis vers, un style brillant & quelques traits d'esprit fort saillans, ont fait applaudir les premières Scènes; la fin de l'Ouvrage n'a pas joui de la même faveur. Comme l'Auteur a retiré sa Pièce après la première représentation, nous ne nous appesantirons point sur les reproches que mérite cette petite Comédie. Nous nous bornerons à dire qu'il est tems que nos jeunes Auteurs cessent de porter sur la Scène des situations semblables à celle qui fait le fond

des Amans Timides. Marivaux les a toutes épuisées. L'esprit de cet Écrivain, naturellement tourné vers la métaphysique, lui a fourni des ressources qu'il est très-difficile de rajeunir, & qu'il est décidément impossible d'employer mieux que lui. Le Marquis & la Comtesse du *Legs* sont deux personnages véritablement intéressans; mais il faut remarquer que l'intérêt qu'ils inspirent naît seulement de la curiosité, & que pour exciter & soutenir cette curiosité, il falloit toute la subtilité d'esprit qui appartenoit à Marivaux, & un talent très-exercé. Cet Auteur n'a point eu de modèle; il a obtenu & mérité des succès; malgré cela, il nous semble qu'il n'est pas fait pour en servir, & que sa manière est plutôt capable d'égarer que de servir de guide.

Le Jeudi 30 du même mois, on a donné la première représentation de *Lucrece*, Comédie en trois Actes & en vers, mêlée d'ariettes, par MM. Piccinni père & fils.

Cette Comédie a été traitée par le Public avec beaucoup de sévérité. Elle mérite en effet de grands reproches. Le fond en est très-vicieux, & tout l'esprit du monde ne sauroit redresser ni pallier un tort de cette espèce. La rigueur des juges n'a point altéré la docilité de M. Piccinni fils. Une lettre imprimée dans le Journal de Paris, (le 7 de

ce mois) nous apprend que, tant par respect pour le Public que dans la persuasion où il est, que les Ouvrages du grand Artiste dont il a le bonheur d'être le fils, peuvent avoir pour le Public une valeur indépendante de ses foibles efforts, il s'occupe à faire des changemens à la Lucette. Nous attendrons donc ces changemens pour rendre compte de l'Ouvrage. Nous desirons qu'ils soient assez heureux pour mériter les suffrages des Amateurs du Théâtre, & pour nous donner le plaisir d'entendre souvent la musique de M. Piccinni père. Elle est digne de son illustre Auteur. Nous en rendrons un compte détaillé lorsque nous l'aurons assez entendue pour être en état d'en développer tout le mérite.

ANNONCES ET NOTICES.

ŒUVRES de Plutarque, traduites du Grec par Jacques Amyot, quatorzième Livraison, troisième & dernier volume des Œuvres mêlées, & de la Collection des Œuvres de Plutarque. in-4°. & in-8°. papier double d'Angoulême, d'Hollande & Vêlin.

Le Tome premier du *Supplément aux Vies des Hommes Illustres*, (quinzième Livraison) paraîtra dans le courant de ce mois. Ce Supplément aura trois volumes, dont on voit quel doit être le contenu à la tête du premier volume des Œuvres de Plutarque, à l'Avis de l'Éditeur, dans lequel se trouve la distribution totale de l'Ouvrage.

La Table pour les Œuvres de Plutarque ne pa-

roîtra qu'après ce Supplément, & ce grand Ouvrage sera entièrement imprimé vers la fin d'Avril.

N. B. Il ne faut pas faire relier cet Ouvrage qu'il ne soit absolument fini, parce qu'avec le dernier volume on recevra les cartons pour mettre aux endroits où il a pu se glisser des fantes. On souscrit à Paris, chez J. F. Bastien, Libraire, rue S. Hyacinthe, place S. Michel, & chez tous les principaux Libraires du Royaume.

Le même Libraire va faire paroître incessamment une Édition des Œuvres Complètes de *Scarron*, grand in-8^o. & in-4^o. 7 vol. avec le Portrait de l'Auteur; *Lucien*, de la Traduction de *Perrot d'Ablancourt*, avec des Notes, des Observations & des Remarques Littéraires sur cette Traduction, grand in-8^o. & in-4^o. 3 vol avec les Portraits de l'Auteur & du Traducteur. On ne souscrit point pour ces Ouvrages, dont les volumes paroîtront tous à la fois, il suffit seulement de se faire inscrire, afin de les recevoir aussitôt après l'impression Il n'en sera tiré que 50 exemplaires in-4^o. de l'un & de l'autre.

Œuvres choisies de l'Abbé Prévôt, avec figures. Dixième & avant dernière Livraison, contenant: *Mémoires d'un Honnête Homme*, *Almorán & Hamet*, *Anecdotes & Aventures*, *Vie de Cicéron*, premier vol. 4 vol.

On souscrit, pour les dites Œuvres, conjointement avec celles de *le Sage*, à Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente, & chez les principaux Libraires de l'Europe. Le Prix de la Souscription est de 3 liv, 12 sols le vol. broché. On a tiré 24 exemplaires sur papier d'Hollande, à 12 liv. le vol. broché.

Le Sultan Généreux, Comédie en trois Actes, en vers, par M. Dorvigny; représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre de l'Ambigu-

Comique, le 10 Mai 1784. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur - Libraire, rue Galande.

Lindor, esclave chez les Turcs, a le bonheur à la chasse de sauver la vie au Sultan, qui lui donne son anneau, & lui promet d'exaucer le premier de ses vœux. Lindor, qui a été séparé de son père & de sa maîtresse, demande qu'on lui rende son père; & en effet, le Sultan ordonne qu'on le cherche partout. On le retrouve; & le hasard veut que la maîtresse du Grand Seigneur, beauté rebelle à ses vœux, se trouve aussi la maîtresse que pleure Lindor. Soliman consent à l'affranchir avec son père ou sa maîtresse, & lui ordonne de choisir. Lindor, puisque des trois on veut en délivrer deux, demande à rester dans les fers, pour rendre la liberté à sa maîtresse & à son père; mais le Sultan, pour remplir le titre de la Pièce, les délivre tous les trois.

On trouve chez le même Libraire, *le bon Seigneur*, ou *la Vertu Récompensée*. Drame en un Acte & en prose, représentée sur le Théâtre des Grands Daudours du Roi.

La Géographie Sacrée & les Monumens de l'Histoire Sainte. Lettres de P. Joseph-Romain Joly de Saint-Claude, Capucin, de l'Académie des Arcades de Rome, avec des planches & des cartes Géographiques. Nouvelle édition, augmentée d'une table géographique de tous les lieux dont il est fait mention dans la Bible & de l'Histoire Naturelle de l'Écriture-Sainte, enrichie d'un grand nombre de planches, in 4°. A Paris, chez Alexandre Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine.

Le Savant Auteur de cet Ouvrage n'a rien épargné pour le rendre encore plus intéressant. C'est un nouveau titre à sa réputation, fondée sur plusieurs autres productions estimables.

PROPRIÉTÉS de la Poudre unique, réduites au vrai, &c. Partie seconde, contenant la Recette de cette Poudre & la manière de la manipuler, par J. P. de la Font, Chirurgien, employé par Sa Majesté pour l'Administration de cette Poudre, dans l'épreuve ambulatoire faite par ses ordres en l'année 1780, sur les 36 Soldats de Lille. A Paris, chez l'Auteur, rue Plâtrière, la deuxième porte-cochère à droite en entrant par la rue Montmartre; Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande, & Guillot, Libraire, rue Saint Jacques.

Cette seconde Partie contient enfin le secret de cette Poudre qui a fait tant de bruit. Il y a apparence que l'Auteur prétend plus à la reconnaissance du Public qu'à celle de Distributeur de cette Poudre.

AVIS très-important aux Personnes attaquées de Hernies ou Descentes, par M. Lerouge, Docteur en Médecine, Médecin du Roi, Chirurgien du Collège de Paris, Chirurgien-Interne de l'Hôtel-Dieu, & Successeur de M. de la Genevrière. A Paris, chez l'Auteur, Marché-Neuf, près Saint-Germain-le-Vieux en la Cité.

M. Lerouge desireroit que chaque personne qui s'occupe de l'Art de guérir, se livrât de préférence à l'étude & à la pratique d'une partie de cet Art; en conséquence de son système, il a consacré spécialement sa vie & ses travaux au traitement des Hernies; & ayant remarqué que les personnes qui en sont attaquées étoient exposées à chaque instant à une infinité d'accidens funestes dont elles pourroient se garantir elles-mêmes si elles avoient sur leur état des instructions qui fussent à leur portée, il a composé en leur faveur le petit Ouvrage que nous annonçons.

Ses lumières, & l'expérience qu'il a acquise à l'Hôtel-Dieu, méritent certainement la confiance du

Public, & un avis qu'on lit à la tête de l'Ouvrage, & que nous allons transcrire ici, en lui attachant l'estime publique, servira de leçon aux Médecins & Chirugiens intéressés qui négligent trop souvent de s'occuper des Pauvres.

Il existe dans les campagnes, dit l'Auteur, une multitude d'habitans indigens affligés de Hernies, qui, faute d'un bandage dont ils ne peuvent faire l'acquisition, mènent une vie malheureuse, & la terminent dans des accidens affreux. J'offre de leur en fournir non pas *gratis*, ma fortune ne peut seconder mon zèle, mais à un prix si modique que je n'y gagnerai rien. Pour cela on chargera le Chirurgien du lieu de marquer les circonstances de la descente, l'endroit & le côté où elle est, & la grosseur du sujet prise avec un fil sur le contour qui doit recevoir le bandage, & l'on me fera passer le tout par une lettre qu'on aura soin d'affranchir. L'indigence du malade sera attestée par MM. les Curé & Chirurgien du lieu.

MÉMOIRES sur l'Agriculture du Boulonnois & des Cantons Maritimes voisins, par M. D. C. A. Boulogne; & à Paris, chez Ch. Nyon, Libraire, Volume in-8°. Prix, 2 liv. 10 sols.

Si chaque Province avoit des Citoyens cultivateurs assez zélés & assez entendus pour prendre la plume, & faire connoître à leurs compatriotes les qualités bonnes & mauvaises de l'air & du sol, les productions utiles ou dangereuses, les abus & les moyens d'y remédier, les usages établis qu'il faudroit déraciner, & d'autres qu'il faudroit faire adopter; non-seulement la Province assemblée, mais même chaque individu qui la compose pourroient augmenter leur fortune & leur bien-être en améliorant leurs terres & leurs troupeaux, vraies richesses d'un État. Ce que nous désirions vient d'être exécuté

avec succès par M. de C... pour la Province du Boulonnois & des cantons voisins. Son Ouvrage est divisé en trois Parties ; la première contient la description de la Province, & parle de l'influence de la mer & des vents sur les végétaux ; la deuxième traite des terrains, des engrais, des bestiaux, des plantes, des fermes, &c. ; dans la troisième on parle des plantations, des pépinières, des jardins, &c. On doit savoir gré à M. de C... d'avoir employé ses momens de loisir à la rédaction des observations qu'il a faites ; la manière dont il parle de l'Agriculture la fait aimer à ses Lecteurs, & l'on ne peut qu'accorder la plus grande estime à un Amateur qui joint à beaucoup de zèle & de clarté un style qui n'est pas sans mérite, & une modestie qui n'est pas commune.

RAPPORT des Cures opérées à Bayonne par le Magnétisme Animal, adressé à M. l'Abbé de Poulouzat par M. le Comte de Puyfégu, avec les Notes de M. d'Espreménil. A Bayonne : & se trouve à Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins.

Le Répertoire des Cures attestées dans cet Ouvrage doit consoler dans leurs afflictions actuelles les Partisans du Magnétisme, & tous les Partis s'intéresseront à un jeune Militaire qui se consacre au soulagement de l'humanité.

LE Négociant Patriote, contenant un Tableau qui réunit les avantages du Commerce, la connoissance des spéculations de chaque Nation, & quelques vues particulières sur le Commerce avec la Russie, sur celui du Levant & de l'Amérique Angloise, Ouvrage utile aux Négocians, Armateurs, Fabriquans & Agriculteurs ; par un Négociant qui a voyagé. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez

Royez, quai des Augustins, à la descente du Pont Neuf.

Cet Ouvrage renferme de bonnes vûes présentées sans méthode. Il peut être utile aux personnes à qui il est destiné, & il le seroit davantage par une meilleure rédaction.

TROISIÈME Recueil d'Ariettes choisies dans plusieurs Opéras nouveaux, avec Accompagnement de Guitare, par M. Mazuchelli. Prix, 7 livres 4 sols A Paris, chez l'Auteur, Maître de Chant & de Guitare, rue Saint Honoré, près celle de l'Arbre-sec, maison de M. Noret.

RECUEIL contenant douze Noël en Pot-pourri, O Filii & cinq Airs variés suivis de sept Préludes pour le Clavecin, par M. Charpentier, Œuvre XVII. Prix, 9 livres. A Paris, chez l'Auteur, passage Saint Pierre, Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & Salomon, Luthier, -Place de l'Ecole.

NUMÉROS 6 & 7 des Feuilles de Terssychore, ou nouvelle Etude de Harpe & de Clavecin, composés par les Professeurs les plus recherchés pour ces Instrumens. Il paroît tous les Lundis une Feuille de chaque espèce. Prix, 1 livre 4 sols chacune, franche de port. A Paris, chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies.

TROIS Sonates pour la Harpe ou le Piano-Forté, avec Violon, dédiées à la Reine, par Mme Cléry (Mlle Duverger), Musicienne des Concerts de S. M., Œuvre I. Prix, 6 liv. A Versailles, chez l'Auteur, Boulevard de la Reine, vis-à-vis la rue de Provence; & à Paris, chez M. Bailleux, rue Saint Honoré, près celle de la Lingerie.

CONCERTO à Violoncelle principal, Violons, Alto & Basse, Cors & Haut-Bois ad libitum, del signor Reicha, exécuté au Concert Spirituel, par M. Duport. Prix, 4 livres 4 sols. — Septième Concerto à Violon principal, Violons, Alto & basse, Cors & Haut-bois ad libitum, par M. Fodor l'aîné. Prix, 4 liv. 4 sols. — Première & deuxième Symphonies concertantes à plusieurs Instrumens, par M. Pierlot. Prix, 4 livres 4 sols chaque. — Airs de Richard-Cœur-de-Lion, avec Accompagnement de Harpe, par M. Burkhofter, Œuvre XXII. Prix, 6 livres. A Paris, chez Imbault, rue & vis à-vis le Cloître Saint Honoré, maison du Chandelier.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E

Vers sur le départ de M. de Parny.	97	Œuvres de Valentin Jameray	
Vers pour le Portrait de M. de Larive,	98	Duval,	103
— Faits au bois de Vincennes,	ib.	Histoire Ecclésiastique & Civile du Diocèse de Laon,	120
Couplets chantés à M. & Mme Gri***,	99	Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'Électricité,	130
Aux Femmes.	100	Académie Roy. de Musiq.	137
Charade, Enigme & Logogryphe,	101	Comédie Italienne,	135
		Annonces & Nosités,	137

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 15 Janvier. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 14 Janvier 1784. GUIDI.

1785

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 22 JANVIER 1785.

PIÈCES FUGITIVES. EN VERS ET EN PROSE.

*RÉPONSE à toutes les Réponses que l'on
m'a faites au sujet de la Harpie,*

QUAND j'osai peindre la Harpie,
Ma Muse me disoit tout bas :
Femme douce, aimable & jolie,
Te souris & ne t'en veut pas.
Celle qui se croit offensée
Affiche un courroux indiscret;
Que t'importe si l'insensée
Prend un tableau pour un portrait ?

(Par M. Hoffman.)

N^o. 4. 22 Janvier 1785.

G

R É P O N S E à M. H O F F M A N.

U N mince Auteur de minces épigrammes,
 Où dans dix vers il fait loger l'ennui,
 Pour qu'une fois on s'occupe de lui,
 Vient à Paris calomnier les Dames.
 Petit méchant, cessez de nous noircir;
 Je gagerois qu'aucune de nos femmes
 Ne vous a fait l'honneur de vous hair.

(Par lui-même.)

Autre par lui-même encore.

L'AUTEUR de la méchanceté
 Qu'on imprima contre les Dames,
 En fut sans doute maltraité,
 Témoins les Muses, qui sont femmes. *

C H A N S O N.

AIR: *Ce fut par la faute du sort.*

T O I seule, jeune & belle Églé,
 Aux refus fais donner des grâces;

* *Note du Rédacteur.* Plusieurs Dames ayant exigé de M. Hoffman une Épigramme contre lui-même, en expiation de celle de la Harpie, il fit les deux qu'on vient de lire; c'est lui-même qui nous a priés de les rendre publiques.



La sagesse & la volupté
Ne s'accordent que sur tes traces ;
Sans effaroucher les desirs ,
Tu fais faire aimer l'innocence ;
Tu fais enchaîner les plaisirs
Sans les noeuds de la jouissance.

DE L'AMOUR , ton souris touchant
Captive les goûts infidèles ;
A tes genoux ce tendre Enfant
Semble ignorer qu'il a des aîles ;
Soumis pour la première fois ,
Il chérit ton heureux empire ;
Aux autres il donne des loix,
Et près de toi seule il soupire.

ÉCLÉ , ce triomphe est plus beau ,
Mais est moins doux qu'une défaite :
Laisse cet esclave nouveau
Dans ton cœur choisir sa retraite :
Faites pour fixer tous les yeux ,
On doit aimer quand on fait plaire ;
De l'Amour si tu crains les feux ,
Pourquoi ressembler à sa mère ?

(Par M. Richard , de la Flèche.)



V E R S pour la Pyramide projetée par le
Corps Municipal de Calais , à la gloire de
MM. BLANCHARD & GEFFERIES.

AUTANT que le François , l'Anglois fut intrépide ;
Tous les deux ont plané jusqu'au plus haut des airs ;
Tous les deux , sans navire , ont traversé les mers :
Mais la France a produit l'Inventeur * & le Guide.
(Par M. de la Place , Citoyen de Calais.)

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Tic-Tac* ; celui
de l'Énigme est *Montre* ; celui du Logo-
gryphe est *Charité* , où l'on trouve *chat* ,
Tir , *ah* , *eh* , *thé* , *Cité* , *Rhé* , *char* , *cri* ,
archet , *air* .

C H A R A D E .

M O N premier , pour bien des maris ,
Est un sujet de persiflage ;
Des vers que j'adresse à Cloris
Mon second a tout l'avantage ;

* Le célèbre Montgolfier , Inventeur de l'Aréostat.

Mon tout , Lecteur , est au village
Ce qu'un orchestre est à Paris.

(Par M. le Vicomte de Mélihan.)

É N I G M E .

JE suis , quoique rivalet , le favori d'Iris ;
De ses fréquens baisers pas un seul ne me touche ;
Je ne mange jamais ; vous serez donc surpris
Que je prenne le pain & l'ôte de sa bouche.

(Par M. Bouvet , à Gisors.)

L O G O G R Y P H E .

L'AIR est mon élément ,
Ou , pour parler plus clairement ,
Je suis un être ailé. Cinq pieds font ma mesure ,
Où tu dois sans efforts trouver à l'aventure
Le mois chéri de Flore ; un fleuve bienfaisant ;
Une ville opulente au nouveau continent ;
Ce que l'on fait toujours lorsque l'on veut médire.
Je finis , aussi bien je n'ai plus rien à dire.

(Par M. Berthier , Officier au Rég. de Picardie.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LETTRES d'un Cultivateur Américain, écrites à W. S. Écuyer, depuis l'année 1770 jusqu'à 1781, traduites de l'Anglois par * * *. A Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente.*

LE titre seul de cet Ouvrage en promet un intéressant, puisque c'est un Livre sur l'Amérique, par un Américain. Il ne faut plus entendre par l'Amérique, comme l'observe l'Auteur, ni nos Isles à sucre, ni les contrées qui fournissent de l'or aux deux Mondes. La véritable Amérique est ce vaste continent qui a commencé le dernier à se peupler, qui s'est peuplé des victimes de la persécution religieuse & de l'oppression civile chez tous les peuples, qui s'est formé aux verrus, en plaçant toutes ses espérances dans l'Agriculture; qui a été préparé à une bonne civilisation par l'influence du plus étonnant Gouvernement de l'Europe; car l'Angleterre aura la gloire d'avoir créé des peuples dignes de secouer son joug, lorsqu'elle essuyera le reproche de les avoir forcés à l'indépendance, par l'oubli de ses propres maximes. Là, les anciens crimes de l'Europe dans le nouveau Monde, s'expient par la plus religieuse pratique de l'hu-

manité & de la tolérance , si le comble de la barbarie & de l'injustice peut jamais s'expier. Là , les plus prodigieux accroissemens de la population réparent un peu la plus horrible dévastation. Là , à chaque instant des pas d'hommes s'impriment pour la première fois dans les éternelles solitudes de la nature , où l'homme , en avançant sans cesse dans son immense domaine , le voit sans cesse se reculer & s'étendre. Là , toute l'énergie de la Nature brute s'offre en contraste avec la vigueur des sociétés naissantes. Les Nations qui ont pris possession de ces contrées , sont par intérêt autant que par inclination , amies du monde entier ; leur prospérité est dans le nombre des citoyens qu'elles acquièrent chaque année , leur gloire dans leurs bienfaits pour tous ceux qui cherchent des secours & un asyle. Ailleurs , les Européens arrivent pour s'enrichir ; & ils n'apportent que les vices de la cupidité. Ici , ils viennent acquérir par le travail une douce & libre subsistance ; & ils prennent toutes les vertus qui tiennent aux exercices du corps & à la modération de l'âme. Ailleurs , les Européens ne se reposent jamais dans leur première fortune , toujours impatiens d'une plus grande , parce qu'ils tournent incessamment leurs pensées & leurs desirs vers leur ancienne patrie. Ici , ils prennent par goût , par habitude , par nécessité , les principes & les mœurs d'un pays où ils viennent vivre & mourir. Aussi vous y voyez des peuples qui

ont une physionomie à eux , le caractère de leur situation naturelle & politique ; & ce caractère est tout ce qu'on peut désirer de meilleur. Remarquons l'heureuse singularité qui distingue ces peuples. Dans un état de société où tout sent la naissance des choses, ils ont déjà la maturité des vieilles Nations. Une sorte de perfection caractérise leur origine. Ils ont encore pour la plupart des mœurs pures & simples ; & déjà tous les Arts utiles & la Philosophie même fleurissent parmi eux. Tout ce qui est bon naît chez eux de lui-même. Tout ce que nous avons d'utile & de malfaisant tout ensemble, s'y épure. Tout croît & se développe chez eux dans un ordre particulier. Ils ont des bibliothèques publiques & point de théâtres. Ils ont de grands Écrivains en politique, d'excellens Législateurs ; & ils commencent seulement à avoir des Poètes. * Les plus riches

* Cette observation n'est pas plus un éloge qu'une critique ; il étoit naturel que des peuples pareils commençassent par la raison plutôt que par l'imagination. Voici le moment pour eux de s'illustrer par la poésie ; elle est faite pour les temps du bonheur & de la gloire, & elle peut s'allier avec les mœurs comme avec la corruption ; la conquête de leur liberté sera pour les Américains ce que la conquête de Troye fut pour les Grecs. Elle vient déjà d'être chantée par un des Guerriers qui y a concouru. M. le Colonel Hamfrise vient de publier sur ce sujet un petit Poème plein de verve & de sensibilité, & on en annonce un plus considérable qui s'achève.

Colons , parmi eux , conduisent la charrue de leurs mains ; & les plus pauvres connoissent les inventions de l'Europe dans l'agriculture , & s'instruisent dans la science du Gouvernement. Ce ne sont pas quelques hommes supérieurs & rares qui leur ont tracé leurs Loix & leurs Constitutions ; ils les ont reçues & délibérées eux-mêmes dans leurs Assemblées Nationales ; & jamais les droits de l'homme & du citoyen n'avoient été ni si bien posés , ni si bien éclaircis. Voilà la véritable Amérique. Un grand événement qui vient de s'y achever , donne encore à ces peuples la prééminence de ce titre. Ils viennent de conquérir leur liberté. Déformais l'Amérique , comme avant sa dévastation , va posséder des hommes indigènes. Le sol qu'ils foulent est à eux ; ils n'ont plus de loix que celles qu'ils se sont données eux-mêmes. Du haut de leurs côtes , en contemplant cette mer , qui , pendant tant de siècles , avoit empêché les deux hémisphères de s'entrevoir , même par la pensée , ils peuvent mêler l'orgueil de l'indépendance civile aux doux mouvemens de la bienveillance fraternelle. Quoique cet événement nous ait vivement frappés , il me semble que nous n'en recevons pas encore toutes les idées qu'il est fait pour inspirer. Depuis la découverte de Colomb , il ne s'est rien passé de plus important dans tout le genre humain. C'est à ce moment qu'on reconnoît bien cette destinée.

éternelle, qui transporte incessamment la gloire & le bonheur des Nations d'une zône à une autre, qui fait que tout naît & prospère dans un lieu, tandis que tout s'use & périt dans un autre. Si l'ancienne Égypte, encore fameuse par une civilisation qui a présidé à celle des autres pays, eut, comme on le dit, de véritables sages, des hommes capables de lire dans les événemens présens le sort futur des peuples, quelles durent être leurs pensées, lorsqu'ils virent toutes les Nations de la Grèce secouer le joug des tyrans, organiser leurs sociétés par de belles loix, adopter les mœurs de l'héroïsme, ouvrir enfin ces beaux siècles qu'ils ont remplis de l'éclat de leurs talens & de leurs vertus ! des espérances aussi grandes peuvent entrer dans l'âme de ceux qui méditent la révolution qui vient de s'accomplir sous nos yeux. Il est beau, il est doux d'assister à l'origine des grandes choses. Heureux les hommes d'aujourd'hui qui verront finir le siècle qui s'écoule, sans se sentir conduits eux-mêmes au terme de leur décadence ! le siècle suivant leur promet un noble spectacle. Voilà d'un côté la démocratie, presque bannie du monde ancien, qui renaît dans le nouveau. Voilà de l'autre toutes les connoissances des générations accumulées qui s'y transplantent. Que doit-il résulter de ce mélange ? Est-ce l'auguste caractère des mœurs libres ? est-ce la magnificence de la civilisation corrompue qui pré-

vaudra ? C'est ce qu'on ne peut encore décider. Mais c'est au moins le moment de faire des vœux ardens pour que l'Amérique choisisse la véritable grandeur , & qu'elle renouvelle les plus beaux temps du genre humain.

Elle est donc bien intéressante à étudier dans ce moment ; les Loix qu'elle s'est déjà données ont obtenu une grande attention ; & il importe qu'elles fassent beaucoup écrire.* Mais on ne peut ni bien entendre celles qui existent , ni indiquer celles qu'il convient d'établir , si l'on n'est bien instruit des mœurs de ces pays ; & c'est là l'objet & le mérite particulier du Livre que j'annonce.

Dans l'un des volumes qui composent l'Ouvrage , l'Auteur nous donne une description de chacun des États - Unis. D'autres se sont arrêtés sur ces objets en Po-

* Le vœu que je forme ici commence à se remplir d'une manière bien distinguée. Il paroît dans ce moment deux Ouvrages aussi utiles qu'intéressans sur les Constitutions des États-Unis ; l'un est *les Observations de M. l'Abbé de Mably* ; l'autre, celles du *Docteur Prece*. Dans ces dernières , est une Lettre digne de l'âme & du génie d'un des plus grands Hommes qui ayent paru dans notre Nation. Je connois aussi une autre Lettre sur ce sujet , pleine de grandes vûes & des meilleurs principes. Elle est d'un de nos Jurisconsultes les plus respectés. J'ose l'inviter ici à la rendre publique. On attend aussi un Discours sur l'Ordre de *Cincinnatus* , par un homme d'un talent célèbre.

litiques qui examinent la puissance relative ; les ressources du territoire , balancent les avantages & les inconvéniens du Gouvernement. Notre Auteur prétend à moins de gloire , & cherche une autre espèce d'utilité. Il examine aussi le commerce , la population , les religions de chaque pays ; mais il ne juge rien ; il dit ce qu'il a appris en parcourant les lieux , très-souvent ce qu'il a vû lui-même. Il quitte volontiers les villes pour se répandre dans les campagnes , qui là , par la prépondérance civile , comme pour l'utilité réelle , sont essentiellement la patrie. Il entre dans les plus simples habitations , dans les fabriques , les ateliers les moins renommés , voyageant à pied , à la manière des anciens sages , recevant l'hospitalité , & laissant des amis par-tout où quelque objet l'arrête. Il nous fait connoître combien l'agriculture & l'industrie sont déjà actives & créatrices dans ces lieux. Mais il est le Poëte de l'Amérique , comme il en est l'Historien. Son âme sensible , son imagination ardente se saisissent de toutes les scènes qui le frappent & l'émeuvent. Tantôt il nous offre le tableau de l'Européen , qui a déjà mérité , & qui recueille déjà tout le bonheur propre à la nouvelle patrie ; il nous montre un vaste domaine défriché en dix ans , l'opulence champêtre rassemblée autour d'une bonne maison , qui a commencé par être une cabane d'écorce de bois ; une nombreuse famille bien gaie & bien laborieuse ,

où il n'est pas aisé de distinguer les domestiques des enfans, la femme douce & économe, sans qui rien n'eût prospéré, & par qui tout le monde est content, des fils, des filles qu'il faut pourvoir, & qui reçoivent pour dot un terrain plus enfoncé dans les bois, les premiers secours de l'agriculture & l'exemple de leur père. Ailleurs, il nous représente le pauvre qui manquoit d'un toit, d'un vêtement, dont le rigoureux travail lui obtenoit à peine le pain de la journée, arrivant dans cet asyle de toutes les Nations, de toutes les Religions; il nous trace les progrès de sa petite fortune, ou, pour employer une expression plus convenable, de son établissement: d'abord il est obligé d'amasser un petit pécule, d'apprendre les Arts du pays, d'y mériter l'estime & la confiance, en travaillant pour les autres. Mais bientôt il possède plus de terres que le Seigneur du village où il étoit né; de serf qu'il s'est vû, il se voit franc-tenancier; ne craignant plus les impôts & les servitudes: il dit avec un doux orgueil: *Mes moissons & ma maison*; & s'il sort de ses champs, ce n'est plus pour aller livrer la récolte des grains qu'il a semés, c'est pour faire enregistrer les noms de ses nouveaux enfans dans les archives de la Comté, & pour voter lui-même dans les affaires publiques. A côté de ces hommes touchans par leur bonheur, il place des hommes souvent sublimes, toujours respectables: ce Jean Bertrand, digne que les

voyageurs se détournent pour voir réunis en lui les vertus patriarcales & le génie de nos sciences; cet Antoine Benelet, ce Missionnaire de l'humanité, qui quitta pendant plusieurs années ses foyers & ses enfans pour aller prêcher à toute sa Secte l'affranchissement des Nègres, & qui, plus heureux que le sage Las - Casas dans ses supplications pour les Indiens, n'a pas défendu en vain cette belle cause; ce bon Walter Mission, autre digne membre de *la société des amis*, autre apôtre de paix & de douceur, qui s'en va, à travers tous les dangers de la guerre, sommer les deux Généraux des Armées ennemies, au nom de l'humanité & de la Religion, d'épargner, autant qu'ils le pourront, l'effusion du sang humain; ce sensible & reconnoissant Martin, qui adopte, par une cérémonie solennelle, le fils du Sauvage qui lui a retrouvé son enfant. Mais, hélas! dans quel pays ne rencontre-t-on pas des malheurs & des crimes! & combien surtout la guerre civile en amène! L'Auteur a vû, a éprouvé des choses qui font frémir. On sent ici que son âme a besoin de soulager une profonde douleur, une vive indignation. Il nous représente l'habitant des frontières attendant de moment en moment l'arrivée de ces hommes, qui ont accepté pour devoir de mettre tout un pays à feu & à sang. Il nous le montre se relevant d'effroi au milieu des nuits, & quelquefois desirant que son heure soit venue, afin d'échapper

au tourment de l'inquiétude par le courage du désespoir; ayant pour toute consolation, dans les jours de calme, les larmes de sa femme, qui le presse en silence dans ses bras, & les songes de ses enfans qui ont vû l'incendie de la maison, & entendu les derniers cris de leur mère frappée du terrible *casse-tête*. On se sent un peu soulagé de tant d'horreurs, lorsqu'il nous ouvre la conscience d'un de ces satellites féroces, devenu enfin sensible par la terreur naturelle au crime, & cherchant vainement le repos de son cœur dans le souvenir d'un seul acte de clémence. Cependant ses bénédictions viennent souvent adoucir ces affreux récits; il peint des hommes, il dit des faits qui honorent l'humanité, & qu'on se félicite de voir arrachés à un oubli trop ordinaire. C'est la distinction particulière des guerres civiles, d'exalter la nature humaine dans le bien comme dans le mal. Au milieu de ces événemens, de ces scènes contraires, il fait souvent parler & agir deux espèces d'hommes, qui méritent un intérêt particulier, les Nègres & les Sauvages: on les voit toujours mêlés aux vertus & aux vices qu'il décrit, & y conservant des caractères qui ne sont qu'à eux. Mais il est un personnage que l'on cherche sans cesse & qu'on retrouve toujours avec un nouveau plaisir, c'est l'Auteur lui-même, c'est cet homme d'un caractère si simple, d'une âme si énergique, d'une vie si active, qui souvent n'ayant pas d'aventures plus remarquables à

raconter que les siennes mêmes, ne connoît pas plus l'art de se cacher dans ses récits que l'envie de se montrer, & qui joignant aux mœurs de l'Amérique la vive imagination d'un voyageur exercé par des destinées très-diverses, est par-tout le défenseur des opprimés, le consolateur de ceux qui souffrent; aussi propre à exhorter à la mort l'homme qu'un arrêt inique envoie à l'échafaud, qu'à risquer sa vie pour celui que ses ennemis poursuivent. Toutes ces scènes, où on le voit lui-même, intéresseront particulièrement un grand nombre de personnes qui sont devenues ses amis ou ses bienfaiteurs, dans le séjour qu'il vient de faire en France. En le retrouvant dans son Livre tel qu'ils l'ont connu, ils se sauront gré d'avoir su apprécier, attirer vers eux, par leurs qualités aimables, par leurs nobles procédés, un homme que l'élégance de nos mœurs devoit naturellement effaroucher. S'ils ont eu le bonheur de réparer les maux que la guerre lui avoit faits, il a emporté dans son cœur celui de les mieux connoître, de les chérir, de les honorer. Il fait éclater dans ce moment sa reconnoissance de la manière qui convient le mieux à son caractère, & qui ne pouvoit appartenir qu'au pays qu'il habite; il inscrit leurs noms sur les parties d'un canton qui s'élève sous ses yeux, & qui, situé *sur le grand chemin de la population*, (j'emploie une expression où on le reconnoîtra) relevera un jour la gloire de ces noms par sa propre célébrité.

Tels sont les droits de cet Ouvrage à une grande attention du Public. Il faut cependant prévenir les Lecteurs que s'ils veulent regarder plus aux formes qu'aux choses, ce Livre pourra quelquefois leur déplaire & même les rebuter. Il est peu d'Ouvrages utiles & intéressans où l'on sente davantage les défauts qui tiennent à l'oubli, ou plutôt à l'ignorance de l'art. Pour excuser l'Auteur, il suffit de se le représenter tel qu'il est; un jeune François qui s'est trouvé en Amérique à l'âge de 22 ans, qui s'y est adonné, non aux Sciences & aux Arts, mais à un établissement de culture, qui n'a interrompu ce genre d'occupations que pour parcourir en voyageur agriculteur une partie du continent Américain; n'ayant jamais écrit que pour se rappeler les choses qui l'avoient frappé; tout-à-coup excité par quelques amis à publier ses pensées & ses souvenirs; ayant écrit d'abord en Anglois, ayant ensuite traduit son Ouvrage, en apprenant la langue de son enfance; & qu'on voye s'il est juste de demander à un tel Écrivain de la correction, de la méthode, un choix toujours juste d'idées & d'expressions. Il faut donc lui passer de fréquentes répétitions, des réflexions souvent communes, trop de détails, des détails trop longs, un style négligé, souvent bizarre, presque toujours des termes inusités, des tournures étrangères. Il est d'autres qualités plus importantes dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, & qui s'y sont sen-

tir à chaque instant ; ce sont des choses vraies & neuves , de la justesse dans les vûes , de la sensibilité & de l'imagination dans le style , un mélange piquant de l'originalité propre aux objets & de celle qui n'appartient qu'à l'Auteur. Comme tous les hommes qui n'ont que du talent naturel , il n'est à son aise , il n'a tous ses avantages , que lorsqu'il décrit ou qu'il cède la parole à des personnages. On ne trouve pas dans ses scènes l'art des effets , mais une fidélité précieuse ; une naïveté touchante & respectable. Il faudroit souvent bien peu de choses pour leur donner ce charme entier & continu que les hommes d'un talent cultivé peuvent seuls répandre dans leurs productions. Malgré les défauts de ce Livre , je crois que les événemens & les tableaux qui y sont présentés ne mériteront pas moins l'attention des Poètes que celle des Philosophes. Si les Philosophes ont besoin d'objets nouveaux pour étendre leur esprit , les Poètes ont besoin de rajeunir leur talent par de nouvelles images , de nouvelles impressions. Quel pays plus que l'Amérique peut maintenant parler à l'âme & émouvoir l'imagination ? Son sol présente , dans le plus grand des spectacles , le plus beau des contrastes , toute la puissance de l'industrie humaine au milieu de la majesté primitive de la nature ; & ses mœurs réunissent quelque chose de la simplicité antique aux lumières & aux créations merveilleuses de l'esprit moderne. Aussi , dans son enthousiasme ,

l'Auteur va jusqu'à accuser d'une grande méprise les voyageurs Européens, qui, au lieu de venir contempler en Amérique le germe primordial des choses, & les progrès d'un peuple éclairé & nouveau, vont dessiner en Italie les monumens de la décadence & les ruines d'un peuple ancien. Ne seroit-il pas plus doux & plus noble, s'écrie-t'il dans son style poétique, de venir admirer nos villes alignées, propres & commerçantes, que d'aller visiter quelque temple ruiné, parmi des décombres menaçans, & dans des lieux où l'on ne rencontre plus que le buisson du désert, l'herbe de la solitude & le silence de la dépopulation ? C'est ainsi qu'il avertit nos Arts, ainsi que notre Philosophie, d'une grande conquête qu'ils ont à faire. Il me semble que ce mouvement d'une âme patriotique renferme une grande vérité & une leçon utile.

Un de nos premiers Écrivains, de ceux qui ont le mieux montré combien la Poésie & la Philosophie pouvoient s'embellir & même se perfectionner l'une par l'autre, après avoir employé toutes les richesses du style oriental dans un genre d'apologues, dont il est l'inventeur parmi nous, nous avoit déjà appris comment on pouvoit créer un nouveau genre de Littérature avec les objets & les mœurs qu'offre l'Amérique. Il a parfaitement exécuté ce qu'il avoit si heureusement conçu, dans le petit morceau de *Labbenaski*, dont le fond est une expression sublime échappée à l'âme d'un Sauvage, &

dans le Conte de *Zimeo*, dont le Héros est un Nègre, & où ce Nègre se trouve un grand caractère par les deux passions de son espèce, l'amour & la vengeance, & un homme éloquent par cette sensibilité physique, encore plus vive dans cette race d'hommes. Les mœurs paisibles des Quakers, & la peinture des sites délicieux de la Jamaïque, font ressortir encore davantage l'impétuosité d'une âme Africaine. Cet intéressant Ouvrage a de plus le mérite d'être une des plus pathétiques réclamations contre l'esclavage des Noirs. On ne peut espérer souvent des Ouvrages d'un goût si exquis & d'un talent si original. Mais le Livre de M. de Crèvecoeur nous indique des drames de ce genre, & il fournit les sentimens & les couleurs qui leur sont propres.

Je me suis trop long-temps arrêté à parler des objets de ce Livre; il étoit difficile de se refuser à ces réflexions. Je satisferai bien davantage les Lecteurs, en leur faisant connoître le Livre par des citations. Plusieurs anecdotes ont déjà été insérées dans ce Journal, avant la publication de l'Ouvrage; cependant je suis encore embarrassé dans le choix des morceaux que je dois offrir.

On aimera sans doute à connoître le sort & la situation de ces hommes que la misère a chassés de leur pays; il est doux d'apprendre qu'il est un monde entier où ils peuvent trouver l'aisance & la liberté.

« Ce beau pays n'est peuplé que de ceux
 » qui possèdent le sol qu'ils cultivent, mem-
 » bres du Gouvernement auquel ils obéis-
 » sent. Notre distance de l'Europe ajoute
 » encore à notre utilité & à notre impor-
 » tance, comme hommes & comme sujets.
 » Qu'auroient fait nos pères, s'ils étoient
 » restés sur leur sol originaire? Ils auroient
 » contribué peut-être à prolonger des con-
 » vulsions qui l'avoient déjà ébranlé trop
 » long-temps. Mais chaque Européen indus-
 » trieux, transporté ici, peut être comparé
 » à un rejeton né au pied d'un grand arbre;
 » il ne jouit que d'une très-petite portion
 » de sève; qu'il soit enlevé du tronc pater-
 » nel & transplanté, il s'accroîtra & por-
 » tera du fruit. C'est donc ici que les fai-
 » néans peuvent être employés, les inutiles
 » rendus nécessaires, les pauvres menés à
 » l'aisance & à la richesse. Par-là je ne veux
 » point parler de l'or & de l'argent; nous
 » n'avons que peu de ces métaux; je veux
 » dire une espèce de richesse bien plus du-
 » rable, des champs défichés, des bestiaux,
 » de bonnes maisons, de bons habits, &c.
 » Est-il donc étonnant que ce pays pré-
 » sente tant de charmes, & tente si puis-
 » samment tous les Européens qui y vien-
 » nent? Un voyageur est étranger en Eu-
 » rope, aussitôt qu'il a quitté les limites de
 » son Royaume. Il n'en est pas de même
 » ici; proprement parlant, nous ne con-
 » naissons point d'étrangers; car c'est ici le

» pays de tout le monde. A peine un Euro-
 » péen est-il arrivé, qu'involontairement il
 » ouvre les yeux sur la riant perspective
 » qui s'offre à lui; par-tout il voit l'industrie
 » la plus active; il voit le bonheur & la
 » paix répandus par-tout; il ne voit point
 » de pauvres dont la détresse lui navre le
 » cœur; presque point de punitions ni
 » d'exécutions publiques: sans le vouloir,
 » cet Européen s'attache à un pays où tout
 » lui paroît si aimable.

» Quand ce même homme étoit en An-
 » gleterre, il n'étoit alors qu'en Angleterre;
 » ici, il marche sur la quatrième partie du
 » globe; il peut observer les productions
 » du Nord, le fer, les goudrons, les bois
 » de construction, &c. Là, les provisions
 » de l'Irlande, les bœufs, les salaisons, le
 » beurre & les fromages; ici, les grains de
 » l'Égypte; là, l'indigo & le riz de la Chine.
 » Il ne se trouve pas entouré d'une société
 » trop nombreuse, où toutes les places
 » sont occupées; il ne se ressent point de
 » ce conflit perpétuel, qui, en Europe,
 » renverse tant de familles. Le champ est
 » vaste parmi nous; il y a de la place pour
 » tout le monde, & il y en aura pendant
 » bien des siècles à venir. Ce pauvre Eu-
 » ropéen qui arrive, n'est-il qu'un journa-
 » lier sobre & industrieux; il n'a besoin ni
 » de prendre beaucoup d'informations ni
 » d'aller bien loin; il trouvera à se louer,
 » ou au mois, ou à l'année; il fera bien

» nourri , car ici tout le monde vit des
 » meilleurs alimens , & recevra un salaire
 » bien plus considérable qu'en Europe. Je
 » ne veux cependant pas dire que tous ceux
 » qui viennent ici , y deviennent riches :
 » non ; mais ils se procureront une subsif-
 » tance douce , aisée & décente , pourvu
 » qu'ils soient industrieux.

» Mais si , jouissant d'un honnête loisir &
 » de l'indépendance , cet Européen veut
 » voyager ; par-tout il trouve la plus hon-
 » nête réception , par-tout une société sans
 » vaine ostentation , des tables bien garnies
 » sans aucun luxe , des femmes , dont la
 » beauté consiste plus dans la propreté & la
 » simple élégance , que dans des ornemens
 » multipliés ; par-tout il pourra participer
 » aux amusemens innocens de nos sociétés ,
 » sans beaucoup de dépenses.

» A peine un Européen est-il arrivé parmi
 » nous , qu'il se fait une révolution singu-
 » lière dans toutes ses idées. J'ai observé le
 » progrès de cette révolution jusques dans
 » les distances ; deux cent milles lui repré-
 » sentoient jadis un espace très-considéra-
 » ble , peut-être l'enceinte de sa patrie. Chez
 » nous , cette distance n'est presque rien ; à
 » peine a-t'il respiré notre air , qu'il com-
 » mence à former des projets , à concevoir
 » un système d'occupations , auxquels il n'au-
 » roit jamais pensé dans son pays ; car , en
 » Europe , j'ai oui dire que le trop plein des
 » sociétés étouffe les talens les plus distin-

gués. Ici, l'amplitude des choses leur permet d'éclorre & de fructifier : voilà comme les Européens deviennent Américains. »

Ces objets & ces peintures, en touchant l'âme de l'Auteur, élèvent son esprit ; elles le conduisent, dans un autre morceau, à cette réflexion pleine de philosophie dans les idées, & de poésie dans le style.

« L'Italie n'a eu qu'une période, où elle méritoit le respect de la terre & l'attention des voyageurs ; c'étoit dans ces temps héroïques où des Citoyens quittoient la charrue pour défendre leur patrie, où le mépris de la vie, la crainte des Dieux, l'amour de leurs foyers & la simplicité des mœurs les avoient élevés au plus haut rang. Rome n'avoit alors ni temples fastueux, ni superbes palais ; ses Citoyens seuls faisoient sa richesse, sa simple & noble parure. Ces Héros sont passés, il ne nous reste plus que le souvenir & l'impression de leur exemple ; souvenir qui, peut-être un jour, fera naître parmi nous des hommes qui les imiteront ; car, comme eux, d'une main nous tenons nos charrues, & de l'autre, comme eux, nous saurons saisir les armes, si jamais l'ambition ou la tyrannie nous attaquent.

Viens parmi nous, voyageur Européen ! Ici, tu reposeras à l'ombre de nos vergers, tu iras méditer dans la solitude de nos forêts ; ici, tu te réjouiras dans nos champs

» champs , en conversant avec nos Labou-
 » reurs intelligens ; tu observeras la terre ,
 » les montagnes & les marais tels qu'ils sont
 » sortis des mains de la Nature. Ici , tu
 » verras une nouvelle race d'hommes in-
 » domptables & incapables d'être civilisés ,
 » plus heureux peut-être dans leur état que
 » dans celui qu'on a vainement essayé de
 » leur faire prendre , parce qu'ils ne peu-
 » vent concevoir d'autre bonheur que celui
 » d'être libres & indépendans. Tu iras phi-
 » losopher avec ces enfans puînés de la Na-
 » ture : quel vaste champ pour la médita-
 » tion ! Tu participeras , si tu le veux , à la
 » dignité de leurs adoptions , en remplaçant
 » quelques-uns de leurs parens ; tu devien-
 » dras membre de leur village : tu seras in-
 » corporé dans leur société , si tu préfères ,
 » comme tant d'Européens ont fait , leur
 » vie simple & tranquille à toutes les bril-
 » lantes entraves , à toute la science inutile
 » de tes sociétés Européennes. Tu iras voir
 » nos grands lacs , ces mers intérieures &
 » immenses qui étonnent le spectateur. Tu
 » monteras sur la cîme des Apalaches , d'où
 » tu contempleras d'un côté ce que nous
 » avons déjà fait depuis les rivages de la
 » mer ; de l'autre , ce qui nous reste à faire
 » pour peupler & défricher la profonde
 » étendue de cette quatrième partie du
 » monde. Si tu aimes mieux remplacer l'il-
 » lusion des vains souvenirs , les regrets inu-
 » tiles , la stérile admiration des ruines d'Ita-
 » N°. 4 , 22 Janvier 1785. H

» lie par la vûe de tant de scènes instruc-
 » tives & nouvelles que présente ce conti-
 » nent, tu préféreras, j'en suis sûr, la vûe
 » de trois cent lieues de pays nouvellement
 » défrichées; tu préféreras le riant aspect
 » d'une grande plantation mise en valeur
 » par la seule industrie du propriétaire; tu
 » préféreras la vûe d'une vaste grange Amé-
 » ricaine remplie des moissons d'un seul
 » Colon, à celle des debris inutiles d'un
 » temple de Cérès.»

La fin au Mercure prochain.

(Cet Article est de M. de L. C.)

*COLLECTION des premières & dernières
 Folies du Cousin Jacques, en un vol. in-8°.
 relié en veau écaille, 6 liv. — Les mêmes
 Folies séparément, savoir, les Petites
 Maisons du Parnasse, 2 liv. 10 sols br.;
 Malboroug, Poème, 18 sols br.; Turlututu,
 18 sols br., & enfin Hurluberlu, 1 liv.
 16 sols broché; se trouvent chez Royer,
 Quai des Augustins; l'Esclapart, Libraire
 de MONSIEUR, Frère du Roi, Pont Notre-
 Dame, & chez M. de Reigny, rue de
 Buffault, la porte-cochère au coin de la
 rue du Fauxbourg Montmartre.*

Si les premières fautes étoient irrépara-
 bles, la carrière des Arts auroit été fermée
 pour une infinité de gens qui l'ont parcourue

avec honneur. Mais heureusement que le sort d'un Ouvrage ne règle pas celui des autres ; heureusement qu'un jeune Écrivain que l'inexpérience, jointe à la fougue de l'imagination, a exposé à de nombreuses inconvénients, peut s'éclairer à ses dépens ; & quand une fois il ne rougit pas d'avouer ses torts, il marche d'un pas plus assuré dans une route dont il a éprouvé les dangers & les inconvénients.

L'Auteur dont nous annonçons les essais, malgré les petits travers dont il est cent fois convenu lui même, a des droits à l'estime des Lecteurs éclairés qui voudront se donner la peine de l'apprécier. L'autorité respectable d'un Philosophe *, avide de protéger quiconque réclamoit son appui, & incapable de s'intéresser à une production frivole, s'il n'avoit pas reconnu dans cette frivolité même des dispositions à quelque chose de sérieux ; cette autorité, dis-je, jointe au suffrage d'un grand nombre de Littérateurs distingués, qui tous ont avoué que l'Auteur, qui prend le nom du *Cousin Jacques*, en ne satisfaisant pas ses Lecteurs, prouvoit du moins qu'il pouvoit les satisfaire quand il voudroit, ne permet pas de douter du parti avantageux qu'il peut tirer de son talent, quand il saura se défier de la fougue de son imagination, quand il consacra sa plume à des sujets moins frivoles,

* M. d'Alembert.

peut être même moins bizarres que ceux qu'il a traités jusqu'ici.

Il faudroit porter l'indulgence à l'excès, pour ne pas convenir que les quatre Ouvrages que nous annonçons, sont une vraie folie, mais une folie des mieux conditionnées. Aussi l'Auteur les appelle t'il lui même des *accès Littéraires*, dénomination qui caractérise parfaitement un Livre de cette nature. Bien des Lecteurs qui aiment à rire s'en amuseront; mais en s'égaïant des extravagances, ils n'en auront peut-être pas plus d'égard pour l'extravagant. Hasarder des opinions erronnées, trancher en homme qui ne doute de rien, avancer des systèmes contraires aux idées reçues, plaisanter à tort & à travers les bons & les mauvais Auteurs, ceux qu'on ne connoît que d'après une lecture superficielle, & ceux qu'on n'apprécie que par des rapports dictés par le préjugé, ce n'est pas un crime sans doute, mais c'est une imprudence qui expose un jeune Écrivain à la mauvaise humeur de ceux dont il vaudroit mieux se faire des amis que des ennemis; & quand un Littérateur, estimable d'ailleurs, se compromet d'abord par de pareilles étourderies, il donne une idée de sa personne toute opposée à celle qu'on doit en avoir. Les sarcasmes dont le Cousin Jacques a hérissé ses *Petites Maisons* contre les Écrivains Périodiques, lui ont valu, de la plupart d'entre eux, une annonce peu favorable: comme nous ne voulons pas qu'il ait à se plaindre

de nous, nous ne démentirons pas envers lui notre modération ordinaire. En convenant de ses défauts, nous conviendrons de ses talens; nous reconnoîtrons chez lui une vérification agréable & aisée, nous ne lui refuserons pas une prose coulante, des plaisanteries quelquefois délicates, de la gaîté, & même souvent une originalité piquante. Si sa verve s'est permis quelquefois des écarts indécens, il paroîtra moins inexculpable que bien d'autres, quand on saura qu'isolé en Province, ne connoissant la Capitale que très-imparfaitement, séduit par les promesses hasardées d'un Imprimeur avide de profiter de son inexpérience, il a sacrifié une partie de son existence à des vûes ambitieuses dont il a senti trop tard le ridicule.

Le juste tribut d'estime qu'il paye aux Auteurs dont il avoue qu'il voudroit suivre les traces, nous répond qu'il n'aura pas beaucoup de peine à se rapatrier avec ceux qu'il a critiqués sans les bien connoître; encore une fois, maintenant qu'il habite la Capitale, il est plus à portée de réformer ses idées & d'apprécier ses Confrères les Littérateurs. Nous observerons seulement que puisque par une cruelle fatalité, il est impossible d'avoir des talens sans avoir des ennemis, il faut au moins avoir pour amis les Écrivains estimables; & que moins un Auteur est fortuné, plus il doit veiller à sa réputation.

Nous ne donnerons point une analyse

H ii)

suivie des productions que l'Auteur lui-même appelle des folies. Nous nous contenterons d'extraire quelques passages, qui feront juger de la manière d'écrire. *Les Petites Maisons du Parnasse* sont de ces quatre Brochures la plus considérable. Nous citerons ce que l'Auteur en a dit lui-même dans une note de *Malboroug*. « C'est un mélange confus de » scènes disparates; il s'y trouve des farces » mêlées avec des plaisanteries du haut » genre. Les tableaux en sont mal assortis. Le » sujet est neuf, & l'Auteur pouvoit en » tirer un parti bien plus avantageux. » Voici quelques vers du début :

Je veux, Lecteur, pour m'immortaliser,
 Bien moins encor que pour vous amuser,
 Tirer des sons de ma joyeuse lyre.
 Faisons des vers, imprimons nos Écrits;
 Mais voulons-nous leur donner plus de prix ?
 En les faisant, n'oublions pas de rire.
 Vive un Ouvrage où règne la gaité.
 Propos joyeux, agréable folie
 Ne font rien perdre à la célébrité.
 D'un grave Auteur la froide dignité
 N'excite en moi que la mélancolie.
 Bannissez l'art de la plaisanterie,
 Tout n'est qu'ennui, que dégoût dans la vie.
 Pour moi la joie est une volupté
 D'où me provient la force & la santé.
 Rions morbleu ! je veux, quoi qu'on en dise,

Quoi qu'il arrive , égayer mes Lecteurs.
 Plaisante idée , aimable gaillardise ,
 Contes saillans , songes vains mais flatteurs ,
 Valent bien mieux que ces peintures tristes ,
 Fruits des travaux de sombres moralistes ,
 Qui , pour charmer , nous arrachent des pleurs.
 Quand nous avons déploré les malheurs
 Semés par-tout sur notre destinée ,
 Qu'en revient-il au bout de la journée ?
 Un tome entier de soupirs & d'hélas
 Aigrit nos maux & ne les guérit pas.

On voit que ces vers respirent la facilité
 la plus heureuse. A l'article des Poètes & des
 Auteurs de Romans ingénieux , voici ce qui
 concerne M. Marmontel.

Que dirons-nous de toi , sensible Marmontel ?
 Qu'il faut chez Apollon t'ériger un autel.

Qui mieux que toi sut peindre la Nature ?

De ta prose coulaute & pure

J'admire la naïveté.

Ta Muse , belle sans parure ,

Nous étale avec dignité

D'une intéressante peinture

L'élégante simplicité.

Fûté depuis long-temps au poétique empire ;
 Vertueux , tendre , humain , délicat & précis ,
 Tu captives nos sens par tes charmans récits.

Qui les a lûs veut les relire.

H iv

Les Lecteurs verront avec plaisir la tirade sur le *Préjugé* ; elle est pleine de vivacité & de naturel. En voici quelques vers.

Cette prévention fatale
Des Arts arrête les progrès ;
Chaque plume sur sa rivale
Veut obtenir gain de procès ,
Et s'illustrer par des succès
Que jamais nulle autre n'égale.

.
Et lorsque d'un air de Caton
Je prétends faire ici le maître ,
Moi-même le premier peut-être
Ai-je besoin de la leçon.
N'espérons pas qu'on en profite ,
Toujours on imaginera
Mériter plus qu'on ne mérite ,
Avoir plus d'esprit qu'on en a.

Voici le portrait d'un Pédagogue.

Un latiniste en forme de Docteur ,
Épouvantail de la timide enfance ,
Dans une chaire étale avec hauteur
Sa volumineuse ignorance.
Au sombre aspect de sa robe à longs plis ,
L'œil stupéfait & la bouche béante ,
L'humble Écolier se glace d'épouvante
Et met au rang des Savans accomplis
L'âne fourré qui le régent.

On voit que le Cousin Jacques aime à peindre des caricatures. Nous l'invitons à nous offrir des tableaux moins satyriques & moins burlesques, & nous n'aurons plus de reproches à lui faire.

Turlututu, Malboroug, Hurluberlu renferment aussi des détails agréables, & en général les folies du même Auteur, trop souvent caustiques & triviales, sont toujours ingénieuses. L'Épître Dédicatoire en vers à la *Fortune*, est une pièce très-piquante & très-originale.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Nous avons tardé jusqu'ici à rendre compte de la reprise qu'on vient de faire, à ce Théâtre, de la Tragédie de *Venceslas*. Le rôle de *Ladislas*, un des plus difficiles, comme il est un des plus intéressans de la Scène Françoisse, ce rôle que l'illustre Lekain représentoit d'une manière si sublime, est aujourd'hui entre les mains de M. Larive : & quoique nous fussions loin d'exiger d'un Acteur encore jeune, d'un Acteur qui n'est point dans toute la maturité de son talent, tout l'effet que produisoit dans ce personnage le célèbre Comédien dont on regrettera longtemps la perte ; néanmoins, nous avons osé

croire que chacune des représentations de la Tragédie de Rotrou nous montreroit, par degrés, M. Larive supérieur à lui-même. Nous n'avons point été trompés dans notre attente. C'est avec une véritable satisfaction que nous l'avons vû chaque jour ajouter à la physionomie de Ladislas des traits capables d'en marquer, & même d'en prononcer le caractère. Quelques personnes ont observé, avec raison, que le fils de Venceslas & le Vendôme de Voltaire ont entre-eux beaucoup de ressemblance; mais on auroit dû observer en même-temps que si ces deux Princes sont entraînés par des passions impétueuses & presque invincibles, ils se trouvent placés dans des positions très-différentes. Vendôme commande en maître où il est; le seul frein qui puisse l'arrêter est l'austérité franche & courageuse du vieux Coucy; mais trop souvent l'autorité du Prince anéantit l'ascendant de l'amitié; & ces convenances sont dans nos mœurs: ainsi Vendôme peut oublier, dédaigner les conseils de son austère ami, sans nous paroître trop odieux. D'ailleurs, s'il projette un crime atroce, son bonheur veut que ce crime ne soit point exécuté. Ladislas, au contraire, est sous le joug d'un père & d'un Roi; le sentiment qu'il outrage, en transgressant, en méprisant les ordres de Venceslas, est un sentiment respectable & sacré pour tous les hommes de tous les états; l'oubli du plus saint des devoirs le con-

duit à un forfait plus affreux que celui qu'il oseroit se permettre en se proposant d'affaiblir un rival, puisqu'il le porte à plonger le poignard dans le sein d'un frère. Dès-lors il est très-difficile que sa vue ne blesse point les regards du fils respectueux, du sujet soumis & de l'homme sensible. Il est donc nécessaire que les excès auxquels il se livre soient fondés sur une passion plus impétueuse encore que celle qui égare Vendôme, & qu'ils soient motivés par cette énergie toujours dangereuse que donne un caractère dont la violence & l'opiniâtreté sont insurmontables. En un mot, s'il est une excuse au crime que commet Ladislas, on peut la trouver uniquement dans l'aveuglement d'un amour dont l'ivresse est aussi déordonnée que l'est la jalousie. Si ce principe n'est point faux, les emportemens de Ladislas doivent marquer plus de fureur que ceux de Vendôme, & ses remords après le crime doivent être plus sentis, plus déchirans. M. Lative a distingué ces nuances. La différence qu'il a su mettre entre deux personnages dont le vulgaire des Acteurs a souvent confondu les physionomies, est une nouvelle preuve des droits qu'il acquiert journellement au titre de Comédien de la première classe. Nous ne dissimulerons point qu'il nous a laissé, dans le rôle de Ladislas, quelque chose à désirer; mais ce qu'il y a déjà gagné dans le cours de quelques représentations, annonce ce qu'il y peut gagner encore.

n'est peut-être pas si facile qu'on affecte de le croire, d'être observateur exact & judicieux d'un caractère dramatique, il l'est beaucoup moins d'en être le moteur & l'instrument, d'en distribuer les couleurs, d'en graduer les développemens; enfin, de remplir ce précepte d'Horace, que l'on peut appliquer aussi bien au Comédien qui représente un rôle, qu'à l'Auteur qui le trace :

Servetur ad imum

Qualis ab incessu processerit, & sibi constet.

Au reste, si par la suite il nous paroît nécessaire de faire quelques observations sur ce que nous désirerions que M. Larive ajoutât au caractère de Ladislas, nous les lui proposerons, avec moins de plaisir sans doute, mais avec la même franchise qui nous engage à lui donner les éloges dont ses progrès, son travail & son amour pour son état, le rendent digne aux yeux de tous les Amateurs du Théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 11 de ce mois, on a représenté, pour la première fois, *les Deux Frères*, Drame en deux Actes & en vers, par M. M.... Le fond de cette Pièce est tiré d'un Conte de M. Imbert, qui a pour titre : *le Modèle des Frères*, & qui a été imprimé dans le Mercure du 25 Octobre 1783. La marche

du Drame est à peu-près la même que celle du Conte. Analysons d'abord celui-ci, ensuite nous dirons ce que M. M.... a cru devoir y changer & y ajouter pour accommoder l'action à la Scène.

Blimont, plus indulgent pour la nature qu'exact observateur des loix, aime Léonore & devient père. Un soupçon d'infidélité lui fait quitter sa maîtresse. Par complaisance pour sa famille, il se marie, & l'Hymen lui donne un second fils. Blimont avoit pour parent un M. Minville, homme fort riche, devenu misantrope par boutade. Ce Minville, sur l'héritage duquel il a des prétentions, lui demande son fils pour l'élever auprès de lui; l'intérêt décide Blimont; & le jeune d'Éperny, c'est le nom du fils de Blimont, est envoyé à Minville. Le hasard fait que l'asyle choisi par Léonore, pour elle & pour Maurice son fils, est près de la retraite de Minville. Un autre hasard rapproche ces enfans, lie Léonore & le Misantrope. De cette liaison résulte pour ce dernier la connoissance des malheurs de Léonore, dont les jeunes gens sont instruits quelque temps après. d'Éperny aimoit Maurice de l'amitié la plus tendre, il le chérit davantage en apprenant qu'il est son frère. Enfin il conçoit le projet de rendre un époux à Léonore, un père à Maurice. Minville lui-même devient complice de son projet, & s'engage à le garder sur sa parole d'honneur, que d'Éperny a l'art de lui surprendre. Le jeune

homme part pour Paris avec Maurice ; descend chez Blimont ; lui apprend qu'il voit ses deux fils , que l'un d'eux est légitime & l'autre naturel ; mais que jamais il ne pourra connoître le secret de leur naissance. Blimont tâche en vain de s'en éclaircir. Les deux enfans lui deviennent également chers. Blimont perd sa femme. D'Éperny vient à bout d'arracher de la bouche de son père l'aveu des motifs qui lui ont fait abandonner Léonore. Il avoit su se procurer des preuves de l'innocence de cette amante infortunée , à l'insu même de Maurice ; il les met sous les yeux de son père , voit ses remords , son chagrin , sa douleur profonde ; lui apprend que Léonore vit , qu'elle l'aime , qu'elle l'a toujours aimé ; vole la chercher dans sa retraite , & la ramène dans les bras de son père , qui bientôt la conduit à l'autel.

Tout ce que fait le jeune d'Éperny dans le Conte de M. Imbert , est opéré dans ce Drame de M. M... par Minville (qu'il appelle Blinville , & dont il a fait le frère de Blimont qu'il a nommé d'Éperny.) Les jeunes gens ignorent absolument leur sort. Blimont est veuf depuis un an ; il est prêt à former de nouveaux nœuds. Une femme artificieuse & coquette , secondée par un Gentilhomme sans fortune avec lequel elle vit scandaleusement , a totalement subjugué son âme & sa raison. Néanmoins , & malgré la persuasion où il est de l'infidélité de Léo-

more, il s'occupe avant son mariage de la destinée du fruit jusqu'alors oublié de ses premières amours. C'est dans cet instant que Minville lui présente ses deux fils sans vouloir lui apprendre lequel des deux est d'Eperry. Le ton dur & peu réservé avec lequel Minville parle à Blimont de la femme qu'il est sur le point d'épouser, le refus qu'il lui fait constamment de lui faire connoître son fils légitime, la résolution des enfans qui ne peuvent consentir ni l'un ni l'autre à abandonner Léonore, tout cela jette Blimont dans une fureur, dans une anxiété, dans un désespoir qui le déchirent, & qui ne déchirent pas moins l'âme de la rendre Léonore. Elle prend le parti de révéler à Maurice le secret qu'elle a gardé jusqu'alors, & de l'envoyer aux pieds de son père pour lui en faire l'aveu. Blimont reçoit son fils avec tendresse; enfin on lui apporte en même-temps des preuves de la perfidie de la femme à laquelle il se proposoit de lier son sort, ainsi que de l'innocence de sa première maîtresse, & il consent à lui donner la main.

Quoiqu'il ne soit pas très-commun de rencontrer des enfans qui soient, comme le d'Eperry de M. Imbert, capables d'imaginer, de suivre & de mettre à fin un projet tel que celui qu'il conçoit cependant rien n'y blesse la vraisemblance, d'abord parce que M. Imbert annonce son Héros comme fort au-dessus de son âge; & qu'il le doue d'un esprit &

d'une raison rares; ensuite parce qu'il a donné à l'exécution de ce projet, une étendue de temps qui fait supposer naturellement que les deux enfans ont pu devenir également chers à Blimont, & que d'Éperny a su prendre un grand ascendant sur l'esprit & sur l'âme de son père. Dans le Drame de M. M. . . . au contraire, tout est brusqué. Dans les vingt-quatre heures Minville arrive, blâme son frère sur le dessein qu'il a formé de se marier, outrage sa maîtresse, lui présente ses fils, veut le ramener à la raison par le secours de la tendresse qu'ils doivent lui inspirer, sans réfléchir qu'une pareille tentative n'est point l'affaire de quelques heures, & que d'ailleurs ces enfans peuvent avoir d'autant moins d'empire sur l'instinct paternel, que cet instinct est égaré par une passion extravagante; enfin il se rend l'arbitre de son repos & de son bonheur en refusant de lui faire connoître lequel des deux lui appartient à un titre légitime, &c. &c. Tout cela est-il vraisemblable? Non. Il ne suffit pas au Théâtre d'attaquer momentanément la sensibilité des Spectateurs; il faut encore plaire à leur raison. Que deviendrait l'art s'il suffisoit, pour toucher au but, d'émouvoir sans principes, sans méthode, sans logique & sans l'apparence de la vérité? Que l'amour des principes ne nous égare pourtant point, qu'il ne nous fasse pas mentir à notre cœur: ne dissimulons pas les larmes que nous avons

versées, & rendons à l'Auteur des *Deux Frères* la justice qui lui est dûe. Disons que son Ouvrage annonce beaucoup d'âme, qu'on y remarque de l'éloquence, de la chaleur & des traits de talent; mais ajoutons que le plan de son Drame est absolument fautif, que la marche en est vicieuse, que l'action trop développée dans l'exposition ne l'est point assez dans le nœud; enfin que les événemens qui amènent la catastrophe sont trop rapprochés les uns des autres, & qu'ils fatiguent l'attention à force d'être pressés. Il faut, quoi qu'on en dise, toujours en revenir aux règles. Ces règles, qu'on feint de mépriser aujourd'hui parce qu'on est dans l'impuissance de s'y assujétir, ont fait produire des chef-d'œuvres à Molière & à tous nos Maîtres. L'École des Mères, le meilleur Drame, nous dirions presque le Drame du Théâtre François qui contient le but moral le plus utile; cet Ouvrage, tout-à-la-fois intéressant & comique, est estimé, & continuera de l'être, parce qu'il est établi, filé, développé d'après les grands principes de l'Art, & ce ne fera jamais qu'en se soumettant à ces principes qu'on pourra obtenir au Théâtre des succès réellement mérités.

ANNONCES ET NOTICES:

D ICTIONNAIRE *Domestique portatif*, dernière Édition, revue & corrigée, 3 Vol. in - 8°. A Paris, chez Leroy, successeur de Lotrin le jeune, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie.

Cet Ouvrage traite de tout ce qui a rapport à l'économie domestique & rurale; on y détaille les différentes branches de l'Agriculture, ce qui est relatif aux chevaux & à tous les bestiaux, avec des Instructions sur la Pêche, la Chasse, la Cuisine, les Arts, la Procédure, le Commerce, &c.

SYSTÈME de prononciation figurée, applicable à toutes les Langues, & exécuté sur les Langues Française & Angloise, par M. l'Abbé***. A Paris, chez Royez, quai & près des Augustins.

Cet Ouvrage paroît revêtu des suffrages les plus honorables, & les justifie par son objet & par la manière dont il est rempli. La nouveauté & la solidité des principes s'y joignent à la clarté & à la précision de la méthode. Le Libraire promet du même Auteur des Dictionnaires François & Anglois, dont l'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui doit faire désirer la publication.

SAINTE BIBLE, traduite en François, avec l'explication du sens littéral & du sens spirituel, nouvelle Édition, Tome II. A Nismes, chez Pierre Beaume, Imprimeur Libraire; & se trouve à Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé, rue Saint Jacques.

PIÈCES intéressantes & peu connues, pour servir à l'Histoire & à la Littérature, 3 vol in-12. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins,

Le quatrième volume de cet Ouvrage, très-piquant, est actuellement sous presse.

AMUSEMENS des Dames dans les Oiseaux de volière, ou Traité des Oiseaux qui peuvent servir d'amusement au beau Sexe. — Méthodes sûres & faciles pour détruire les animaux nuisibles, par M. Buchez, Auteur de différens Ouvrages économiques. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, la première porte cochère après le Collège d'Harcour.

Ces deux Ouvrages reparoissent l'un pour la deuxième, l'autre pour la troisième fois.

COÛRS complet d'Agriculture théorique, pratique, économique & de Médecine rurale & vétérinaire, suivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par principes, ou Dictionnaire Universel d'Agriculture; par une Société d'Agriculteurs, & rédigé par M. l'Abbé Rozier, Prieur-Commendataire de Nanteuil-le-Hardouin, Seigneur de Chevreville, Membre de plusieurs Académies, &c. Tome V, in-4°. , rue & hôtel Serpente.

Une maladie de l'Auteur a retardé la publication de cet important Ouvrage. Ce volume finit par la lettre J. Les Articles souscrits *M. Ami.* sont de M. Amilhon, & ceux souscrits *M. Bra.* de M. Brazier, tous deux Docteurs en Médecine.

CODE de l'Orfèvrerie, ou Recueil & Abrégé Chronologiques des principaux Réglemens concernant les Droits de Marque & de Contrôle sur les ouvrages d'or & d'argent, auquel on a joint les Sta-

tuts des Orfèvres, Tireurs, Batteurs & autres qui employent & travaillent l'or & l'argent, avec une Table raisonnée des Matières, dans laquelle se trouvent quelques Réglemens omis au Recueil ou rendus nouvellement, suivi d'un Commentaire sur l'Ordonnance du mois de Juin 1680, au titre des Droits de Marque sur les Fer, Acier & Mines de Fer; par l'Auteur du nouveau Code des Tailles, in-4°. Prix, 10 livres broché. A Paris, chez Knapen & fils, Libraires-Imprimeurs de la Cour des Aides, au bas du Pont Saint Michel.

Nous avons transcrit en entier le titre de cet Ouvrage pour faire connoître les objets qu'il renferme.

On trouvera séparément le Commentaire sur les Droits de Marque sur le Fer, Acier & Mines de Fer. Prix, 1 liv. 10 sols.

TRADUCTION du Plutarque Anglois, contenant la vie des Hommes les plus illustres de l'Angleterre & de l'Irlande, Ministres, Citoyens, Guerriers, Hommes d'Église, Poètes & des plus célèbres Artistes depuis le règne de Henri VIII jusqu'à nos jours, avec l'Histoire d'Angleterre depuis cette époque, Ouvrage en douze Volumes in-8°, entrepris par une Société de Gens de Lettres. Dédié à S. M. le Roi de Suède, & proposé par souscription. Beau papier & beau caractère.

Si l'exécution de cet Ouvrage répond à l'intérêt qu'inspire son titre, les Auteurs doivent en attendre du succès.

Le prix de la souscription est de 30 livres pour les douze Volumes, & 36 livres pour la Province & les Pays étrangers franc de port jusqu'aux frontières. On sera libre de payer la totalité de la somme en souscrivant, ou de payer 5 liv. à chaque livraison, & 6 livres pour la Province. Les deux premiers Vo-

lumes paroîtront au 15 de Février 1785, & ainsi de suite chaque trois mois jusqu'à la fin de l'Ouvrage. Après le 1er Juin prochain, on ne pourra souscrire qu'en payant la somme entière. L'Ouvrage pour ceux qui n'auront pas souscrit se vendra à raison de 3 liv. le Volume. On donnera *gratis* aux Souscripteurs seulement le portrait de S. M. le Roi de Suède, gravé par M. Viel.

On souscrit à Paris, chez Mérimot l'aîné, Libraire, Boulevard Saint Martin, & tous les jours d'Opéra sous le vestibule de l'Opéra; chez Regnaud, rue S. Jacques, & chez les Traducteurs, rue Saint Appoline, Porte Saint Martin, n°. 6. On souscrit au même Bureau pour la Traduction du Théâtre Anglois, composée de vingt-quatre Volumes *in 8°.*, & qui contiendront les meilleures Pièces de ce Théâtre. La seconde Livraison paroît actuellement. On y trouve aussi le *Décameron* Anglois, dont la sixième & dernière Partie vient de paroître.

ŒUVRES mêlées de M. L. Dutens, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres de Paris, Vol. *in 8°.* A Paris, chez P. Théophile Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Cet Ouvrage, dont l'Auteur nous donne une nouvelle Édition, a été revu par lui avec beaucoup de soin. Le morceau le plus considérable de ceux qui composent ce Volume est une Dissertation sur les pierres précieuses & les pierres fines. L'Auteur a voulu rendre cet Ouvrage fort court & suffisant pour donner sur cette matière aux gens du monde des lumières dont ils ont besoin, pour guider les Amateurs qui veulent se faire des collections, & pour instruire les Joailliers de ce qui a rapport à leur commerce. M. Dutens nous paroît avoir rempli ce triple objet.

Les plus beaux diamans connus sont celui du grand Mogol, qui vaut onze millions sept cent vingt-trois mille deux cent soixante-dix-huit livres; celui du Grand-Duc de Toscane, qui vaut deux millions six cent huit mille trois cent trente-cinq livres; deux appartenans au Roi de France, dont l'un, le fancy, qui a coûté six cent mille livres, vaut beaucoup plus, & l'autre vaut cinq millions; enfin celui que la Czarine a acheté deux millions deux cent cinquante mille livres comptant, & cent mille livres de rente viagère. Ce dernier diamant passe pour avoir formé un des yeux de la fameuse statue de Scheringam, dans le temple de Brama. Un grenadier François, amoureux des beaux yeux de la statue, s'introduisit dans l'enceinte sacrée, & trouva le moyen d'en voler un, qui a passé par plusieurs mains avant d'arriver à l'Impératrice.

Cette Dissertation est suivie d'une autre sur le miroir ardent d'Archimède, dans laquelle M. Duren se déclare pour la réalité de cette découverte que plusieurs Savans ont révoquée en doute; d'un Appel au bon sens, Ouvrage plus religieux que piquant; d'un Traité de Logique; d'une Correspondance très-intéressante concernant Helvétius & J. J. Rousseau; de plusieurs Lettres sur différens sujets; d'une Description très-attachante de la Pagode de Chanteloup; enfin de quelques Poésies dont nous ne parlerons point. Au reste, ce Volume rappelle les connoissances de l'Auteur attestées par plusieurs autres Ouvrages.

RÉPONSE à un Critique du dix-huitième siècle.
A Neufchâtel; & se trouve chez tous les Marchands de Nouveautés.

C'est une Réponse de M. le Comte d'Albon à un Extrait inséré dans le Journal de Paris, d'un Discours qu'il a publié sur cette Question : *Si le siècle*

*L'Auguste doit être préféré à celui de Louis XIV
relativement aux Lettres & aux Sciences.*

*OPINION d'un Mandarin, ou Discours sur la
nature de l'âme, mis au jour par M. le Marquis de
Culant-Ciré, ancien Mestre-de-Camp de Dragons.
A Cologne; & se trouve à Paris, chez les Mar-
chands de Nouveautés.*

Quelque rebattu que soit aujourd'hui le sujet de
ce Discours, nous croyons qu'on peut le lire avec
fruit.

M. le Marquis de Culant vient de publier aussi
*une nouvelle Règle de l'Octave contre la pratique du
célèbre Rameau*, ce qui prouve qu'il a des connois-
sances aussi variées qu'étendues.

FIGURES des Fables de La Fontaine. D'après
les demandes réitérées de différens Amateurs, les
sieurs Simon & Compagnie préviennent qu'ils font
imprimer actuellement vingt - cinq Exemplaires de
leur Ouvrage sur papier vélin fin; ils prient en
conséquence les Personnes qui voudront s'en procu-
rer, de vouloir bien (vû le petit nombre que l'on en
tire) se faire inscrire au Bureau du Voyage Pitto-
resque de la Grèce, rue Pagevin, n^o. 16.

Ces Exemplaires seront imprimés, ainsi que le
reste de l'Ouvrage, sur un papier assez grand pour
que les Amateurs puissent à leur choix faire relier
format petit *in 8^o.*, *in-12* & *in-16*.

Chaque Livraison sur papier vélin se vendra
4 liv. au lieu de 3 livres, prix ordinaire, à cause
des frais que nécessite cette impression.

*TROIS Sonates pour le Clavecin, avec Violon
obligé*, par M. Vogel. Prix, 7 livres 4 sols franc de
port. A Paris, chez Baillon, Marchand de Musique,

rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu, à la Muse lyrique.

NUMÉRO 23. *Ouverture pour le Clavecin ou la Harpe*, par M. Dreux le jeune, Maître de Clavecin. Il paroît vingt-quatre Numéros par an, douze pour le Clavecin, par M. Lafceux, & douze d'Ariettes, par M. Dreux. Prix, 36 liv. & 48 liv., séparément 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Mlle Girard, rue de la Monnoie, à la Nouveauté.

SEPTIEME *Recueil d'Airs de Richard, le Faux Lord & autres pour la Harpe*, par M. Corbellin, Maître de Harpe. Prix, 6 livres. A Paris, chez l'Auteur, Place Saint Michel, maison du Chandelier; Mlle Castagnery, rue des Prouvaires, & M. Deroullède, rue Saint Honoré, près l'Oratoire.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E.

R ÉPONSE au sujet de la Lettres d'un Cultivateur Amé- ricain, 145	Harpe, 150
Réponse à M. Hoffman, 146	Collection des premières & der- nières Folies du Cousin Jac- ques, 170
Autre par lui-même encore, ib.	Comédie Française, 177
Chanson, ib.	Comédie Italienne, 180
Vers à MM. Blanchard & Gefferies, 148	Comédie Française, 177
Charade, Enigme & Logogry- phe, ibid.	Comédie Italienne, 180
	Annonces & Notices, 186

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 22 Janvier 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 31 Janvier 1785. GUIDL

M E R C U R E
D E F R A N C E.

S A M E D I 29 J A N V I E R 1785.

P I E C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

*V E R S faits au Vistre, petite Rivière
ou Ruiffeau qui coule près de Nismes.*

D O U C E retraite, asyle heureux,
Où l'Amour si souvent amena ma Silvie ;
Saules, témoins de mes aveux,
Vous rappelez à mon cœur amoureux
Les plus beaux momens de ma vie.
O temps ! cette flatteuse erreur
Échappera sans doute à ta poursuite ;
Mais le souvenir du bonheur
Nous console-t'il de sa fuite ?

(Par M. Auguste Gaudé.)

N^o. 5, 29 Janvier 1785.

I

A M. l'Abbé DOURNEAU.

T ANDIS que la nouvelle année
 Ramène les faux complimens ;
 Que la vérité profanée
 Fuit des climats trop inconstans ;
 Que l'on voit les trois quarts des gens
 Se méprisant dans la pensée ,
 Se donner mille embrassemens ;
 Et que de rusés courtisans
 D'une louange intéressée
 S'emprescent de flatter les grands ;
 Moi , méprisant la grandeur même ,
 Si la grandeur est sans vertus ,
 Je fais des vœux pour ce que j'aime ,
 Ne pouvant rien faire de plus.

(Par M. P. Buret.)

A Madame L. G...., le jour de sa Fête.

A I R : *Du Vaudeville de Figaro.*

Q UE des roses de Cythère
 Qu'elle cueille à peu de frais ,
 D'une main vive & légère
 Euterpe * orne vos attraits :

* Allusion à Mme Dufrenoy, jeune Muse de la même Société, Auteur d'un Opéra Vaudeville, reçu à la Comédie Italienne.



Pour moi , qui d'un cœur sincère
Veux vous offrir les tributs ,
Je vais peindre vos vertus.

TENDRE épouse , tendre mère ,
A ces deux titres si doux ,
A votre fille être chère ,
Être chère à votre époux :
Voilà , dans l'âge de plaire ,
Le but de tous vos desirs ;
Vos devoirs sont vos plaisirs.

L'ESTIME épure l'hommage
Des cœurs qui vous sont soumis.
Vos amis , malgré l'usage ,
Ne sont tous que vos amis :
Et sans cesser d'être sage ,
Vos n'en possédez que mieux
L'art de faire des heureux.

LE VOILE de la réserve
Chez vous orne la gaité
D'un esprit sage en sa verve ,
Malin sans méchanceté.
A la raison de Minerve
Vous prêtez tous les atours
Des Grâces & des Amours.

OCCUPÉ de mon modèle ,
J'allois finir le tableau :

L'Amitié rit de mon zèle,
 Et vient saisir mon pinceau.
 Arrête, dit l'Immortelle :
 Ma main, mieux que tes couleurs,
 L'a gravé dans tous les cœurs.

(Par M. de Saint-Ange.)

LE PARTAGE DES DRAPS, Conte.

LA Marquise de Mélusine,
 Femme déjà sur le retour,
 A Dorimon montrait un jour
 Un gros ballot de toile fine :
 — Voyez, Monsieur, ne peut-on pas
 Avec cela faire des draps ?
 Dorimon regarde, examine.
 — Ah, Madame! qu'il seroit doux
 De les partager avec vous!
 La Marquise changeant de mine :
 ← Toujours des fadeurs, Dorimon ?
 — Moi, Madame? Oh, pour cela non!
 Je ne vois là fadeur aucune,
 Sur deux paires j'en demande une.
 (Par M. Roger le Boiteux, Ingénieur-Feudiste
 de M. l'Evêque de Coutances.)

Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Corne-Muse* ; celui de l'Énigme est *Cure-Dent* ; celui du Logogryphe est *Milan*, où l'on trouve *Mai*, *Nil*, *Lima* & *mal*.

C H A R A D E .

GUIDÉ par son instinct, vous voyez mon premier ;
Pour user de mon tout employez mon dernier.

(*Par M. le Marquis de Fulvy.*)

É N I G M E .

JE contribue , ami Lecteur ,
A faire de l'homme un Docteur ;
D'une sœur en tout temps , compagne inséparable ,
Très-souvent ma figure à la sienne est semblable ;
Par fois cependant en couleur
Nous différons très-fort , aussi bien qu'en valeur.
Si mon sexe est changé , je suis toute autre chose ;
Et voici la métamorphose :
Je deviens un mortel bien né ,
Par qui l'on voit porter avec décence
Un habit vil en apparence ,
A son état par la mode assigné.

(*Par M. N... d'Arras.*)

L O G O G R Y P H E.

JE règne dans le cœur des Bergers & des Rois ,
 Et l'Univers sans peine obéit à mes loix.
 Je peux de mes six pieds, combinant l'assemblage,
 Varier à plaisir mes traits & mon visage.
 On rencontre d'abord ce tissu précieux
 D'un insecte changeant ouvrage industrieux ;
 Un funeste métal des avares l'idole ;
 Cet oiseau qui jadis sauva le Capitole ;
 Une fleur, tendre objet des baisers du Zéphyr,
 Que le même soleil voit éclore & mourir ;
 Cet arbrisseau rampant dont la tige docile ,
 Façonnée avec art, devient un meuble utile ;
 Le mortel envié, qui, sur le trône assis ,
 Peut être bien des fois est rongé de soucis ;
 Du Colon malheureux l'espérance & la richesse ;
 Deux notes de musique ; un Pape ; une Déesse ;
 Ce qui rend à nos corps la force & la vigueur ,
 Et des sens éternés ranime la langueur ;
 Un légume ; une ville ; un présent de Pomone ;
 Ce langage commun que la Nature donne ;
 Une rivière ; un fleuve ; un Dieu rempli d'appas ,
 Qui toujours de Vénus accompagne les pas ,
 Et voltige en riant sur des lèvres de rose ;
 Le tapis de gazon qu'une eau féconde arrose ;
 Un breuvage flatteur avec soins apprêté ,

Que l'art industrieux offre à la volupté;
 Un nom fait pour les Rois; la victime tremblante
 Que le vautour enlève & dévore sanglante;
 Enfin, le temps paisible où les Jeux & l'Amour
 Viennent nous consoler de l'absence du jour.
 O toi, qui dans ton cœur bien souvent m'as vû naître,
 Lecteur, encor deux mots, & tu vas me connoître !
 J'annonce les honneurs, la gloire, les plaisirs;
 Et de tous les mortels je flatte les desirs;
 Au plus infortuné je promets un miracle;
 Et bientôt il s'endort sur la foi de l'Oracle;
 Mais, avec son flambeau, la triste Vérité
 Des ombres de l'erreur perce l'obscurité;
 Alors de mes discours il connoît le mensonge,
 Et pleure en s'éveillant la perte d'un beau songe.

(Par Mlle Adélaïde de Mont-Luçon.)

RÉPONSES A LA QUESTION :

« Lequel déplaît davantage aux Femmes ,
 » le Poltron ou l'Indiscret. »

I.

UN lâche, un indiscret en amour sont à craindre;
 Qui les a pour amans sera toujours à plaindre.
 Si l'un des deux pourtant doit obtenir le prix,
 A l'indiscret je livrerai mon âme :

Liv

Il ne fut que l'objet du blâme ;

Le lâche est l'objet du mépris.

(*Par Mlle de Moüen.*)

I I.

Du COQ vainqueur les chansons indiscrettes
Divulguent sur les toits les faveurs de l'Amour ;

L'instant d'après, accueilli des poulettes ,

Il vient encor fêter la basse-cour.

Le timide ramier , près de sa tourterelle ,

N'affronte point la ferre du vautour ,

Mais il fait lui jurer vingt fois d'être fidèle.

Jeune amant , retenez cette sage leçon ,

Qu'il faut être ramier ou coq près-de sa belle ,

Pour être impunément indiscret ou poltron.

(*Par M. M..... L., à Nismes.*)

I I I.

UNE femme en secret rougit de son amant

S'il est poltron ; mais l'indiscret qu'on aime ,

Fait rougir en public sa belle doublement ,

De son amant & d'elle-même.

(*Par M. D*. L*. I*. Offic. d'*****.*)

I V.

LICIDAS est poltron , & c'est à qui l'aura ;

Et qui s'en fait aimer , ne se croit pas à plaindre.

Tant qu'il sera discret le sexe l'aimera ;

Le poltron craint ; l'indiscret est à craindre.

(*Par M. B. M. Cabarrus.*)

V.

INDISCRET par étourderie ,
 L'amant peut mériter qu'on lui pardonne un jour ;
 Celui dont la valeur par la crainte est flétrie ,
 En manquant à l'honneur perd ses droits sur l'amour.
 Et si de l'un des deux devenant la conquête ,
 Je n'avois d'autre choix que celui du malheur ,
 J'aimerois mieux rougir au bruit de ma défaite ,
 Que rougir en secret au nom de mon vainqueur.

(*Par une Abonnée.*)

V I.

« PAR une question pressante ,
 » Entre le lâche & l'indiscret ,
 » L'on veut fixer le choix d'une sensible amante !
 » Le mien depuis long-temps est fait ,
 Disoit hier la coquette Victoire
 En lisant le Mercure avec un air surpris :
 » Le lâche pour toujours vous expose au mépris ,
 » Et l'indiscret souvent ajoute à notre gloire. »

(*Par M. Séguret, Avocat.*)

V I I.

A L'INDISCRET je me hasarde ;
 L'esprit se dompte par le cœur ;
 Mais le poltron ! que Dieu m'en garde !
 Peut-on aimer quand on a peur ?

(*Par M. le Loup.*)

I v

ÉGALEMENT près d'une belle,
Tous deux déplaissent selon moi :
Si le poltron craint trop pour soi,
L'indiscret craint trop peu pour elle.

(Par M. Thévenau.)

F X.

UN INDISCRET ne put que déplaire à sa belle ;
Mais le poltron s'andis put être intéressant ;
L'un l'immole cruellement ;
Et l'autre au moins se conserve pour elle :

(Par M. de la Combe, Chirurgien-Major du
Régiment de Picardie.)

NOUVELLE QUESTION A RÉSOUDRE.

La Bergère Lise, placée entre deux Amans rivaux, Hilas & Coridon, prend un bouquet qu'elle avoit sur son sein, & le met au chapeau de Coridon ; ensuite elle prend un bouquet qu'Hilas avoit à son chapeau, pour le placer sur son propre sein ; lequel des deux Amans est en droit de se croire plus favorisé ?



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*FIN de l'Extrait des Lettres d'un Cultivateur Américain, écrites à W. S. Ecyer, depuis l'année 1770 jusqu'à 1781, traduites de l'Anglois par ***. A Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente.*

IL faut bien nous arrêter avec l'Auteur sur le tableau des cruautés & des dévastations de la guerre. Il ne faut pas perdre une occasion d'en inspirer l'horreur. On ne fait que trop, pour l'honneur des Anglois, avec quelle barbarie ils ont traité les Américains, sur-tout au commencement de la guerre. C'est au milieu de ces scènes d'épouvante & de consternation, que M. de Saint-John de Crevecoeur a écrit; on le sent bien à la profonde énergie de ses peintures dans le morceau qu'il a intitulé *l'Homme des Frontières*, dont voici le commencement.

« Le moment est enfin arrivé; il faut périr
 » ou abandonner ma maison. Il faut quitter
 » ces champs que j'ai défrichés moi-même,
 » & dont je tirois ma subsistance; il faut
 » fuir de ces lieux qui m'ont vû naître, de
 » ce beau verger que j'ai planté; mais quelle
 » contrée irai-je habiter? Si même je puis
 » me frayer un passage à travers les dan-

» gers qui m'entourent, où porter mes
 » pas ? Fuirai-je sous le pôle, vers ces cli-
 » mats où l'année n'offre aux mortels que
 » la triste alternative d'un long jour & d'une
 » longue nuit ? Que dis-je ? Un jour de six
 » mois seroit trop gai, trop brillant pour
 » moi ; mes yeux, fatigués de pleurs, pour-
 » roient-ils le supporter ? Il ne leur faut
 » que la lueur incertaine des aurores bo-
 » réales, un simple crépuscule leur suffit.
 » Fuyons, hâtons nos pas vers ces régions
 » hyperboréennes ; elles sont le séjour de la
 » tristesse & de la mélancolie.

» Vous connoissez la position de notre
 » établissement ; vers le Nord-Ouest, il est
 » confiné par une vaste chaîne de monta-
 » gnes ; vers l'Est, le pays n'est encore que
 » faiblement habité ; nos habitations isolées
 » sont placées à une grande distance les unes
 » des autres ; car chacun se place sur la par-
 » tie de ses terres qui lui convient le mieux.
 » C'est du sein de ces montagnes que notre
 » ennemi peut sortir à chaque moment,
 » pour nous ruiner & nous écrâser ; c'est
 » une retraite d'où nous ne pouvons les
 » chasser, & d'où ils peuvent s'introduire
 » dans nos cantons quand ils le veulent.
 » Nous ne pouvons échapper à une destruc-
 » tion totale, tout étant déjà brûlé depuis
 » la rivière de l'*Ognion* jusqu'au lac Cham-
 » plain ; & la Grande-Bretagne ayant for-
 » mé la résolution barbare de détruire nos
 » frontières. Elle croit nous affoiblir, elle

» se trompe; la ruine de trois mille familles
 » produira plus de six mille défenseurs à
 » notre patrie.

» Ce qui rend ces incursions plus terri-
 » bles encore, c'est qu'elles sont exécutées
 » presque toujours dans les ténèbres de la
 » nuit. Nous n'allons jamais travailler dans
 » nos champs sans être saisis d'un effroi
 » involontaire, qui affoiblit nos forces &
 » diminue la somme de nos travaux. Le
 » récit de ces expéditions devient le sujet de
 » nos conversations journalières; chacun
 » rapporte avec lui les détails de quelque
 » nouvelle destruction. Ces histoires, ré-
 » pétés au coin de nos feux, se multiplient,
 » se grossissent dans nos imaginations ef-
 » frayées, & augmentent la masse de nos
 » terreurs.

» Nous ne nous mettons jamais à table
 » sans que le plus petit bruit ne répande
 » une alarme générale, & ne nous empêche
 » de jouir du plaisir de nos repas. L'appétit,
 » qui jadis provenoit de nos travaux & de
 » la tranquillité de nos esprits, n'existe
 » plus; nous ne nous repaissions que par
 » pure nécessité. »

» Notre sommeil est interrompu par une
 » succession de rêves effrayans; quelquefois
 » même frappé d'un bruit imaginaire, je
 » m'éveille, j'appelle tous mes gens, je sors
 » avec précipitation pour aller à la rencon-
 » tre de l'ennemi, croyant le moment de
 » son attaque arrivé. D'autres nuits, le heur-

22 lement des chiens nous semble un pro-
 22 nostic certain de l'approche des Sauvages
 22 (que ces animaux même redoutent) ;
 22 pour lors , toute ma famille se lève , cha-
 22 cun prend ses armes. Ma pauvre femme
 22 (la poitrine gonflée de sanglots qu'elle
 22 cherche à étouffer , les yeux pleins de
 22 larmes qu'elle voudroit cacher) me dit
 22 adieu , en me prenant par la main , com-
 22 me pour la dernière fois ; elle saisit rapi-
 22 dement les plus jeunes enfans , qui , sou-
 22 dainement éveillés , augmentent encore ,
 22 par leurs questions innocentes , l'horreur
 22 de ce moment terrible ; elle va les cacher
 22 dans notre cave , comme si cette cave
 22 étoit inaccessible aux ravages du feu. Je
 22 place tous mes gens aux fenêtres , j'oc-
 22 cupe ma porte , où je suis déterminé à
 22 périr.

22 La terreur augmente & multiplie tous
 22 les bruits d'alentour ; nous piétons l'oreille ;
 22 le cœur nous palpité ; chacun écoute avec
 22 l'attention la plus scrupuleuse , & com-
 22 munique ses conjectures à son voisin ; on
 22 croit deviner , quelquefois on se flatte que
 22 ce n'est qu'une fausse alarme ; c'est ainsi
 22 que nous passons souvent des heures en-
 22 tières , nos cœurs déchirés , nos esprits
 22 tourmentés par le doute le plus cruel.
 22 Fatigué de cet état d'incertitude , je me
 22 sens saisi de la frénésie du courage , &
 22 desirer l'arrivée du moment décisif ; car
 22 alors la vie me paroît un présent maudit :

» dans d'autres momens , je sens toute ma
 » fermeté s'évanouir par la multitude de
 » réflexions que je fais , & particulièrement
 » lorsque ma femme envoie un de nos en-
 » fans s'informer de l'état des choses , qui
 » ne manquent jamais , en outre , de me
 » faire les questions les plus embarrassantes.
 » C'est alors , je le confesse , que les sensa-
 » tions de mari & de père me plongent dans
 » le désespoir , & étouffent le germe du
 » courage. Convaincu enfin que c'étoit une
 » fausse alarme , nous nous couchons une
 » seconde fois ; mais quel bien peut nous
 » faire le doux sommeil , quand il est in-
 » terronpu par de pareilles scènes ? »

Soulageons-nous , en revenant aux ta-
 bleaux si naïfs & si intéressans qui abondent
 dans cet Ouvrage. Je choisiss l'anecdote du
 Chien Sauvage , comme celle dont les dé-
 tails nous sont le plus étrangers , & peu-
 vent le mieux se détacher. En voici le précis.

Dans le Comté de U-Er , voisinage de
 Wavarling , vivoit un Colon , que l'on pou-
 voit , dit l'Auteur , appeler le dernier des
 hommes ; car il possédoit la dernière plan-
 tation de cette vallée vers les montagnes
bleues. Il n'avoit rien à redouter que les in-
 cursions des Sauvages ; mais il vivoit bien
 avec eux , & en étoit aimé.

Ce Colon avoit onze enfans ; mais ,
 comme Jacob , il en avoit désiré un douzième ;
 & , comme ce bon Patriarche , depuis quatte-
 ans , il avoit vû ses vœux exaucés. Un jour

ce dernier enfant, ce petit benjamin, se
 perd dans les bois. On passe la soirée & la
 nuit à le chercher; les échos sauvages répon-
 doient seuls à nos cris. « Dans ce moment
 » arrive un Sauvage du village d'Anaquaga;
 » il ne trouve dans la maison qu'une vieille
 » Nègresse retenue par ses infirmités. *Où est
 » mon frère*, lui demande-t'il? *Hélas*, dit la
 » femme noire, *il a perdu son petit Dérich*,
 » & tout le voisinage le cherche dans les bois.
 » — *Sonnez la trompe*, tâche de faire revenir
 » ton maître, je lui retrouverai son enfant.
 » Aussi-tôt que le père fut revenu, le Sau-
 » vage lui demanda les derniers bas & sou-
 » liers que le petit avoit portés; il les fait
 » sentir à son chien. Prenant ensuite la mai-
 » son pour un centre, il décrivit un cercle
 » d'un quart de mille de semi-diamètre,
 » ordonnant à son chien de sentir la terre
 » par-tout où il le conduisoit; le cercle
 » n'étoit pas encore complet, lorsque ce
 » sagacieux animal commença à aboyer.
 » Cet heureux son porta sur le champ dans
 » le cœur des parens désolés, quelques foi-
 » bles rayons d'espérances. Le chien suivit
 » la piste, & aboya encore; nous le pour-
 » suivîmes avec toutes nos forces, & bien-
 » tôt nous le perdîmes de vûe dans l'épais-
 » seur des bois. Une demi-heure après, nous
 » le vîmes revenir. La contenance de ce
 » chien étoit visiblement changée; l'air de
 » joie y étoit peint; j'étois sûr qu'il avoit
 » retrouvé l'enfant; mais étoit-il mort ou

» vivant? Quelle cruelle alternative pour ces
 » pauvres parens, ainsi que pour le reste
 » de la compagnie! Le Sauvage suivit son
 » chien, qui ne manqua pas de le conduire
 » au pied d'un grand arbre, où l'enfant étoit
 » couché, dans un état d'affoiblissement qui
 » approchoit de la mort: il le prit tendre-
 » ment dans ses bras, & se hâta de l'ap-
 » porter vers la compagnie, qui n'avoit
 » pu le suivre avec la même promptitude;
 » heureusement le père & la mère avoient
 » été en quelque manière préparés à rece-
 » voir leur enfant; il y avoit plus d'un
 » quart d'heure qu'ils avoient commencé
 » à former quelques espérances; une foible
 » lueur avoit pénétré dans leur cœur, dès
 » qu'ils entendirent les premiers accens du
 » chien sauvage; ils coururent à la ren-
 » contre de leur frère, dont ils reçurent
 » leur cher Dérick avec une extase & un
 » empressement que je ne puis vous décrire.»

Suit ensuite la description d'une grande
 fête, où l'on vient de dix lieues à la ronde;
 mais la fête n'est rien, en comparaison de
 la cérémonie qui eut lieu le lendemain.

« Le lendemain Lefèvre, (c'est le nom
 » du Colon) plein de reconnoissance, of-
 » frit au Sauvage ce qu'il croyoit pouvoir
 » lui être utile; mais embarrassé, confus,
 » peu accoutumé à des scènes si bruyantes,
 » il s'étoit retiré dans la grange, d'où à peine
 » put-on le faire sortir. Enfin, après beau-
 » coup de persuasions, il accepta une cara-

» bine de Lancaster, * de la valeur de 160 l.
 » Le nom de cet honnête Sauvage étoit Té-
 » wéniffa; celui de son chien Oniale : certe
 » circonstance ne fut pas même oubliée.
 » Vers les dix heures, Letèvre pria la Com-
 » pagnie de se rassembler dans la cour : il
 » fit asseoir l'Indien auprès de lui ; & pre-
 » nant son enfant dans ses bras , il parla
 » ainsi : (vous observerez que ce Colon
 » ayant toute sa vie fait la traite des Sau-
 » vages . en connoissoit parfaitement bien
 » la langue & toutes les coutumes.)

» Tewéniffa , avec cette branche de wam-
 » pun , je touche tes oreilles ; Téwéniffa ,
 » je m'adresse à toi : mon cœur étoit navré ,
 » tu en as guéri la blessure. Je pleurois amè-
 » rement , crainte d'avoir perdu mon en-
 » fant ; tu as desséché mes pleurs , en le re-
 » trouvant par le moyen de ton fidèle chien.
 » Viens comme je suis , j'avois perdu le
 » bâton de ma caducité , la consolation de
 » mes vieux jours ; tu l'as retrouvé ce bâton
 » & cette consolation. Ma femme & moi
 » nous étions comme deux couleuvres ,
 » roides & sans vie ; tu nous as ranimés en
 » nous approchant du feu. Que ferai-je pour
 » toi , Téwéniffa ? Il y a déjà bien des lunes
 » que tu connois mon cœur ; il y a bien des
 » lunes que , comme homme , tu étois mon
 » ami : aujourd'hui sois mon frère ; je te
 » reconnois & t'adopte comme tel , devant

* Ville de la Pensylvanie.

21 tous ces temoins. Écoute, Tewéniffa; si
 22 jamais tu deviens incapable de chasser,
 23 viens ici y vivre à ta façon; je t'y bâtirai
 24 un Vigvham. Je ne t'offre point de terres,
 25 tu n'en veux point; c'est de toi & de tes
 26 ancêtres que nous tenons celles que nous
 27 cult vons. Si jamais tu es blessé, viens
 28 sous mon toit, je sucerai ta blessure; * si
 29 jamais tu es fatigué de ton village & des
 30 tiens, viens vivre avec un homme blanc,
 31 que tu as aimé il y a long-temps, & qui
 32 aujourd'hui te reconnoît pour frère. Si
 33 jamais tu as cause de pleurer, je dessèche-
 34 rai tes larmes, comme tu as desséché les
 35 miennes. Si jamais Kititchy Manitou **
 36 te prive de tes enfans, ou t'afflige, viens
 37 ici, tu y trouveras une peau d'ours; je te
 38 consolerais, si je le puis. Comme mon
 39 frère adoptif, je te donne cette branche
 40 de wampun bleu & blanc. Quand les
 41 tiens, à ton retour à Anaquaga, te ver-
 42 ront porter ce wampun sur ta poitrine,
 43 tu leurs diras ce qui s'est passé. Quand ton
 44 chien sera vieux & ne pourra plus te sui-
 45 vre, je lui donnerai de la viande & du
 46 repos. Téweniffa, j'ai fini. — Il prit en-
 47 suite le Sauvage par la main, & le fit
 48 fumer dans sa pipe, & ajouta en langage
 49 Hollandois: mes voisins & mes amis,

* C'est la méthode ordinaire des Sauvages.

** Le mauvais génie.

„ voilà mon frère; que dorénavant le nom
 „ de *Dérich*, par lequel mon douzième en-
 „ fant étoit connu, soit entièrement oublié,
 „ comme s'il ne l'eût jamais reçu à son
 „ baptême, & qu'il ne soit appelé le reste
 „ de sa vie, que par celui de son libérateur
 „ & oncle Tévénissu.

„ Toute l'Assemblée applaudit à ce qu'il
 „ venoit de dire, & par son approbation
 „ sanctifia cette nouvelle adoption. Le
 „ Sauvage, qui avoit reçu deux branches
 „ de wampun, & qui avoit entendu un dis-
 „ cours; suivant leur usage, se prépara à y
 „ répondre; pendant plus d'un quart-d'heure,
 „ il fuma sans rien dire, les yeux vers la
 „ terre; ensuite il parla ainsi :

„ *Dérich*, je te donne une branche de
 „ wampun, afin que tu m'entende mieux;
 „ avec la même branche, je nettoie le
 „ sentier qui mène de notre village à ta
 „ Wigwham. Écoutes, ce que tu m'as dit
 „ est gravé sur mon esprit; je ne puis être
 „ ton frère, sans que tu sois le mien; quoi-
 „ que nous ne soyons pas du même sang,
 „ tu l'es, & ma Wigwham est devenue la
 „ tienne jusqu'à ce que nous allions vers
 „ l'Ouest; * donnes-moi ta main, & fumes
 „ dans ma pipe. (Lefèvre le prit par la main
 „ & fuma dans sa pipe.) Mon frère, je n'ai
 „ rien fait pour toi que tu n'eusses fait pour

* Endroit de repos après la mort.

„ moi; c'est Kirchy Manitou* qui voulut que
 „ je passâsse hier devant ta Wigwam. Puis-
 „ que tu es heureux, je suis heureux; puis-
 „ que ton esprit se réjouit, le mien se réjouit
 „ aussi. Quand tu viendras à Anaquaga**,
 „ tu n'iras plus te chauffer au feu de Ma-
 „ taxen, de Togararoca, de Wapwalipen,
 „ & de tes autres amis; mon feu est dès-
 „ aujourd'hui le tien; je t'y donnerai une
 „ peau d'ours pour y reposer tes os. J'ai
 „ fini. Je te donne cette seconde branche
 „ de wampun, afin que tu te ressouvienne
 „ de ce que je t'ai dit. — Ainsi finit la céré-
 „ monie. L'enfant, devenu homme depuis,
 „ n'a jamais quitté un nom qui étoit devenu
 „ le sceau de sa reconnoissance, ainsi que
 „ de celle de son père. J'ai vû plusieurs de
 „ ses Lettres qui étoient signées Tévénissa
 „ Lefèvre. Son libérateur & oncle adoptif
 „ mourut quelques années après; le jeune
 „ homme, par l'aveu de son père, fut à
 „ Anaquaga, où, devant tout le village Sau-
 „ vage, & le Missionnaire, qui étoit un
 „ Ministre Morave, il adopta pour frère
 „ celui des enfans du vieux Tévénissa, qui
 „ portoit le même nom. Ce jeune Sauvage
 „ n'a jamais depuis traversé les *Montagnes*
 „ *bleues* sans s'arrêter chez Lefèvre, à qui
 „ j'ai entendu dire bien des fois qu'aussi

* Le bon génie.

** Village sauvage sur les rives occidentales de la rivière Sefquehannah.

« long-tems qu'il vivra, il n'oubliera pas qu'il
 « doit sa vie au père de ce frère adoptif. »

Je ne connois pas d'Ouvrages où l'on trouve des faits plus curieux, plus touchans, & rapportés avec une fidélité plus originale. Il est peu d'hommes qui ayent vû de telles scènes, & qui sachent les rendre ainsi, telles qu'il les a vûes.

Je ne me lasserois pas de rapporter de longs morceaux de ce Livre, on ne se lasseroit pas de les lire; mais il faut finir. Cependant parmi tant de beaux traits de vertu, il en est un qui me frappe d'une manière particulière; je vais encore en enrichir cet extrait. Il est tiré d'une Lettre qui a été communiquée à l'Auteur.

Suivant cette Lettre, le Docteur M..... visitant un jour les malades de l'Hôpital de l'Armée Américaine à Albany, arrive à un Soldat, dont la contenance honnête & noble le frappe du premier abord. Celui-ci le fixe long-tems à son tour, comme un homme qui médite son dessein; enfin il prend sa résolution, & il prie le Docteur de l'écouter. Je viens d'apprendre, lui dit-il, que mes parens viennent de perdre leur second fils; j'ai un vif desir de retourner vers eux; le temps de mon engagement est prêt d'expirer; je trouve un homme qui s'offre à prendre ma place; mais j'ai besoin pour ces arrangements d'une somme de cent piastres; je suis d'une famille honnête & riche établie en Virginie; je m'adresse à vous; voudrez-vous

prendre foi dans la parole d'un Soldat Américain? J'examinai de nouveau sa physionomie, dit le Docteur M....., je consultai l'impression secrète qu'elle fit sur moi, & je ne balançai pas à lui accorder sa demande.

Jamais bonne action ne fut si bien placée & si bien récompensée. Voici la Lettre que le Docteur reçut, cinq semaines après, du père du jeune homme.

Virginie, Culpeper County, 27 Décembre 1778.

„ J'avois deux fils, l'un a déjà péri dans
 „ ces temps orageux; mais il est mort en
 „ défendant sa patrie; l'autre alloit dispa-
 „ roître aussi, & vous l'avez conservé, en lui
 „ donnant les moyens de venir rejoindre ses
 „ parens. Déjà affligé par la mort du pre-
 „ mier, je devenois de jour en jour plus
 „ malheureux, par la crainte de ne revoir
 „ jamais le second. Sans vous, peut-être
 „ serions-nous aujourd'hui sans enfans. Mais,
 „ dites-nous, quel est le motif qui vous a
 „ déterminé à cette généreuse action; à choi-
 „ sir notre enfant parmi tant d'autres qui
 „ méritoient également votre attention?
 „ Bénie soit la main invisible qui vous a
 „ conduit secrètement vers son lit, & vous
 „ a fait écouter attentivement ce qu'il avoit
 „ à vous proposer. Il nous a informés que
 „ ce jour étoit le 14 d'Octobre; qu'il soit
 „ dorénavant l'époque d'une joie annuelle
 „ dans ma famille: je le consacre, afin qu'il
 „ soit distingué des autres par les remerci-

» mens les plus fervens à l'Être Suprême,
 » par une suspension de travail, par les
 » plaisirs innocens. Mes esclaves partageront
 » avec nous la joie inspirée de ce doux sou-
 » venir : permettez qu'ils entrent pour quel-
 » que chose dans cette reconnoissance gé-
 » nérale; ne méprisez pas la part qu'ils y
 » prennent, car ce sont des hommes, &
 » je les ai toujours traités comme tels. Vous
 » avez procuré à notre fils la santé, la liberté,
 » le plaisir de revoir ses parens; que de
 » bienfaits! heureusement ce jeune homme
 » a beaucoup d'amis & de parens, sans cela
 » le poids de sa reconnoissance seroit trop
 » difficile à supporter. Il m'a dit que vous
 » n'aviez jamais été père; vous ne pouvez
 » donc connoître ma joie, ni les sensations
 » paternelles qui transportent mon cœur;
 » la soigneuse nature les cache comme un
 » trésor à ceux auxquels elle n'a point
 » donné d'enfans. Nous ne nous con-
 » noissons pas, il est vrai; mais les hommes
 » vertueux sont unis par les liens d'une con-
 » sanguinité intellectuelle. Dorénavant, re-
 » gardez-moi comme votre ami; je ne né-
 » gligerai rien pour mériter ce nom: par la
 » loi de la nature, je suis le père de mon
 » enfant; vous êtes le père adoptif que la Pro-
 » vidence lui a donné dans le moment criti-
 » que de l'abandon & de l'indigence; nous
 » sommes donc frères: fasse le ciel que cette
 » union nouvelle soit à jamais durable !....
 » Venez nous joindre, venez partager avec
 » nous

» nous la possession & la jouissance de tout
 » ce que nous avons : vous êtes déjà incor-
 » poré dans notre famille : venez prendre
 » possession de cette chaise, qui vous at-
 » tend à notre table. Ma femme ! mais qui
 » peut exprimer les chagrins, l'affliction, la
 » joie, la surprise, l'amour & tous les dif-
 » férens mouvemens de la sensibilité mater-
 » nelle ! ce n'est que par le *serrement* éner-
 » gique de ses mains, par ses larmes, ses
 » sourires, que vous pourrez recueillir
 » toute l'étendue de sa reconnoissance : non-
 » seulement notre famille entière, mais tout
 » notre voisinage, auquel votre nom est
 » déjà devenu cher, vous recevra comme
 » vous le méritez, & vous convaincra qu'il
 » y a encore des âmes qui n'ont pas perdu,
 » dans les cruautés de cette guerre, les sen-
 » timens qui distinguent les hommes ver-
 » tueux. Pour vous convaincre que cette
 » Lettre n'est pas formée de paroles vagues,
 » inspirées par la joie soudaine de sentimens
 » qui bientôt s'évaporent & s'oublent ; pour
 » vous convaincre que l'impression faite sur
 » nos cœurs par votre générosité, sera aussi
 » durable que le service que vous nous avez
 » rendu, le porteur de cette Lettre, qui
 » est le fils de mon frère, vous délivrera un
 » contrat authentique & légal de la moitié
 » de la plantation de ***, accompagné d'un
 » Nègre que je vous donne, d'un second
 » venant de mon fils, d'un troisième venant
 » de la mère de ma femme, & d'un Esclave
 N^o. 5, 29 Janvier 1785. K

» que vous offrent chacun de mes frères.
 » Ce contrat, ainsi que le billet de vente,
 » comme vous le verrez par l'endossement,
 » sont signés, scellés & recordés suivant la
 » loi. Cette nouvelle propriété est irrévoca-
 » blement la vôtre.

» Heureux si notre sol, notre gouverne-
 » ment, notre climat peuvent vous per-
 » suader de résider parmi nous ! Unissez ce
 » petit présent à votre fortune ; venez de-
 » meurer en Virginie, où vos talens, votre
 » mérite & votre humanité sont déjà con-
 » nus, & vous procureront tous les avan-
 » tages que peut produire l'estime d'une fa-
 » mille reconnoissante & d'un voisinage
 » éclairé. Puisse le messager que j'envoie
 » vous trouver sain & sauf, & vous amener
 » dans nos bras ! »

Signés, *William, Arthur, Susannah.*

Quels sentimens & quelles mœurs ! dans quel temps & dans quel pays la vertu fut-elle plus simple & plus sublime ! dès qu'on connoît de telles actions, on doit aux bons cœurs de les leur faire connoître. Eh bien ! j'en ai encore une plus belle à rapporter ; & pour augmenter l'intérêt qu'elle doit exciter, je me hâte de dire que c'est l'Auteur même de cet Ouvrage, qui en est l'objet ; il l'écrira un jour avec cette effusion d'âme qui rend ses récits si touchans ; mais avant que sa reconnoissance ait pu s'épancher, ses amis lui doivent de publier un bienfait si généreux,

Pendant un séjour de deux ans que M. de Saint-John de Crevecœur , actuellement Consul de France à New-Yorck , a fait en France , étant chez M. son père , qui vit dans sa Terre , en Normandie , il apprend que des étrangers , qui ne parlent qu'Anglois , ont échoué sur une des côtes de cette Province , & sont arrivés dans l'état le plus déplorable. Sa pensée se tourne tout de suite vers ses compatriotes. Si c'étoit des Américains. Il part à l'instant ; il ne s'étoit pas trompé ; il trouve quatre prisonniers de guerre qui s'étoient exposés à tout , pour échapper à la rigueur de leur prison ; il les amène chez son père , Gentilhomme digne de prendre toujours sa part dans une bonne action ; il leur prodigue tous les secours ; il vient à Paris solliciter quelques grâces pour eux ; il les met à même de retourner bientôt dans leur pays , comblés des bons traitemens qu'ils avoient reçus en France. M. de Crevecœur avoit laissé sa femme & ses enfans dans un pays exposé à tous les ravages de la guerre ; il étoit d'autant plus inquiet sur leur sort , qu'il n'avoit pas reçu de leurs nouvelles , depuis son départ ; il étoit embarrassé pour leur faire parvenir ses lettres ; il charge ses compatriotes d'un soin si cher. Ces hommes arrivés à Boston , sentent toute la difficulté de remplir cette commission ; ils croyent aussi sûr de confier à la poste les lettres de M. de Crevecœur. Mais ils ne se taisent pas sur les procédés de celui-ci ; ils les

racontent un jour dans un dîner où se trouvoit M. Fellows, un des plus respectables Citoyens de cette ville. M. Fellows se sent pénétré de la noble conduite de M. de Crevecœur ; il en conçoit une aussi vive reconnaissance, que si elle l'avoit secouru lui-même ; il rentre chez lui plein de tous ces sentimens. Je tiens ces détails de M. Williams, Citoyen de New-Yorck, qui les a reçus lui-même de la bouche du digne M. Fallows. Il communique donc à sa femme ce qu'il vient d'apprendre : *Cette pauvre femme, ces pauvres enfans doivent être bien malheureux, dit-il, pendant que leur père & leur mari en agit si bien envers nos compatriotes, ils ne savent ce qu'il est devenu. Je ne serai pas tranquille tant que je les saurai dans la peine. Il me vient une idée ; je veux les aller chercher, les amener chez nous ; du moins quand leur père reviendra, il les trouvera en bonnes mains.* Il est bon de remarquer que jusqu'à lors, il n'avoit pas entendu parler de M. de John, qui avoit vécu dans une autre Province, & qu'on touchoit à la saison des neiges, qui, pendant long-temps, interceptent les communications dans la partie septentrionale des États-Unis. Cependant il part. Son bon cœur ne pouvoit l'amener plus à-propos. La mère étoit morte, & les enfans avoient besoin d'une adoption aussi tendre, aussi généreuse ; il les conduit chez lui, où lui & sa femme ne les distinguent pas de leurs propres enfans. " J'ai vû, m'a dit M. Williams,

» la lettre que M. Fellows écrivoit à M. de
 » Saint-John ; il n'y montrait que la douce
 » satisfaction d'avoir recueilli chez lui de si
 » aimables enfans ; & il rendoit compte au
 » père de l'éducation qu'il leur donnoit, avec
 » le scrupule & les longs détails d'un Gou-
 » verneur qui n'est occupé que de bien
 » remplir son devoir. » Si je connoissois
 quelque dût misantrope, j'irai lui raconter
 ce trait pour le réconcilier avec l'humanité.
 En le consigniant dans un Ouvrage qui a un
 grand nombre de Lecteurs, je goûte un vé-
 ritable bonheur, en me figurant le naïf éton-
 nement de ce digne Américain, lorsqu'il ap-
 prendra que toute la France s'est entretenue
 avec attendrissement d'une action, qui lui
 paroissoit si simple & si naturelle.

(*Cet Article est de M. de L. C.*)

CODE des *Prises*, ou *Recueil de la*
Législation sur la Course en Mer, & sur
l'Administration des Prises, depuis 1400
jusqu'à nos jours ; imprimé par ordre du
 Roi à l'Imprimerie Royale. 2 volumes
 in-4°. Prix, 24 liv. brochés. A Paris,
 chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue
 des Mathurins, hôtel de Cluni.

M. CHARDON, Maître-des-Reqûetes, &
 Procureur - Général du Conseil des Prises,
 chargé par le Roi de la rédaction de cet Ou-
 vrage s'étoit déjà fait connoître avantageu-

fement par un *Essai d'Histoire Naturelle & Civile de l'Isle de Sainte-Lucie*, & d'excellens *Mémoires sur l'Isle de Corse*.

Ce *Code des Prises* doit lui donner de nouveaux droits au suffrage du Public, & un nouveau titre à sa reconnoissance.

Les Courses maritimes, quoique autorisées par les Puissances dans tous les temps, étoient toujours soumises à une législation très-incertaine; & qui varioit suivant les circonstances; enfin, jusqu'en 1744, la rigueur ou la modération des jugemens rendus dans ces sortes de matières, étoit déterminée à peu-près par l'intérêt personnel. A cette époque parut le premier règlement qui a mis de l'ordre dans ces discussions.

L'Ouvrage que nous annonçons présente un aperçu de l'histoire de cette Administration depuis 1400; on y trouve d'abord les Titres de l'Ordonnance de 1681, qui, à bien des égards, a renouvelé ce qui s'étoit pratiqué jusqu'alors, avec l'indication des loix qui l'ont suivie ou précédée.

Aux jugemens du Conseil des Prises, on a joint un sommaire qui expose les cas qu'on a jugés, & les motifs qui ont déterminé les jugemens.

On y trouve aussi le tarif des droits que les marchandises de prises doivent au département des Finances, soit celles qui sont exclues du commerce par leur nature, soit celles qui sont soumises à des droits prohibitifs, ou qui sont tout-à-fait prohibées.

Ce simple exposé suffit pour faire connoître l'utilité de cet Ouvrage; & ce qui le rend commode pour ceux qui auront à le consulter, c'est qu'on a joint au second volume une table raisonnée, qui, au-dessous de chaque mot, donne tous les renseignements qui y sont analogues.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

UN Professeur de notre Ecole de Dessin, vient d'exécuter sur le mur de face de cette Ecole, un *Gnomon*, avec les détails & tous les accessoires qui peuvent contribuer à la perfection de cette machine astronomique.

Nos Concitoyens s'évertuent pour l'orner d'une devise ou inscription d'autant plus difficile, qu'ils y veulent faire entrer l'Hôtel-de-Ville & le Siège de la Jurisdiction Consulaire, contigus à l'Ecole de Dessin : les *Affiches Troyennes* sont chamarrées depuis quelque temps d'Inscriptions & de Devises relatives à cette intention.

Les Maîtres de l'Art des Devises (les PP. Lemoyne, Ménetrier & Bouhours) ont établi pour principe fondamental de cet Art, très-grand à leurs yeux, que *le mot de la Devise ne doit rien dire qui ne se puisse vérifier par la figure*, c'est-à-dire, que la justesse du mot tient à l'unité qui lui doit être commune avec la figure.

La figure est ici une ligne méridienne, avec des appendices qui indiquent chaque pas de la marche journalière du soleil, les écarts périodiques qui l'éloignent & le rapprochent alternativement des tropiques; & son entrée successive dans les lignes du

zodiaque. Les lignes transversales donnent le point de cette entrée, en coupant la perpendiculaire qui est la base, & comme le moyen de toute la machine, où l'œil suit ce que Virgile, toujours aussi juste qu'élégant dans l'expression, appelle *solis labores*.

Or, en combinant ces *travaux du soleil*, indiqués par les diverses lignes du Gnomon, avec ceux de l'Ecole du Dessin, le mot de la Devise se rencontre dans le mot célèbre d'Appelles : *NULLA DIES SINE LINEA* : ce mot rappellerait sans cesse les Elèves de notre Ecole à l'assiduité continue au travail, assiduité qu'un des plus grands Maîtres de l'Art regardoit, d'après son expérience, comme le moyen capital pour la perfection de l'Art, & pour celle de l'Artiste.

Quant à la question récemment renouvelée, sur la préférence du Latin ou du François pour nos monumens publics, elle se trouve décidée en faveur du Latin par un grand exemple que nous avons sous les yeux.

Lorsque Girardon eut terminé le magnifique Médaillon de Louis XIV, qu'il destinoit pour notre Hôtel-de-Ville dont il fait le principal ornement, Racine, Boileau & Santeuil, travaillèrent à l'envi à une inscription. Celle de Boileau,

C'est ce Roi si fameux, &c.

fait partie de ses Œuvres dans les dernières Éditions.

Celle de Santeuil,

Per quem religio, &c.

a été placée au bas de la statue pédestre de Louis XIV, qui décore la façade de notre Hôtel-de-Ville. Le bon La Fontaine, qui se faisoit aussi honneur de ses liaisons avec M. Girardon, son compatriote, projeta pour son Médaillon, une inscription qu'il se proposoit d'adresser à des Troyens qui avoient envoyé à M.

Girardon un pâté dont il avoit mangé sa part ; mais s'abandonnant sur ce pâté, à un bavardage délicieux , l'inscription se trouva noyée dans cette Epître qui fait une des plus agréables parties de ses Œuvres diverses :

Votre Phidias & le mien
Et celui de toute la terre,

Girardon , notre ami , l'honneur du nom Troyen , &c.

Racine avoit aussi fait une inscription ; & quoique plus en état que personne de la faire supérieurement en François , il avoit préféré la noble & pure simplicité du style lapidaire des monumens de l'ancienne Rome. De l'aveu même de Boileau , cette inscription latine fut placée au bas du Médaillon où nous la lisons aujourd'hui. Mais il composa la Lettre françoise qui accompagna l'envoi du Médaillon * à Troyes , Lettre dont toutes les idées , prises de la chose & revêtues du langage du cœur , eût pû eile-même servir d'inscription.

D'après de telles autorités , qu'il nous soit permis

* Le fameux Séb. le Clerc s'étoit empressé de graver ce Médaillon avec ses accompagnemens , formés d'enseignes militaires , de lauriers , de palmes , des diverses couronnes que décernoient les Romains à la vertu Militaire ; enfin des médailles dont les revers offrent les principaux événemens de la plus brillante partie du règne de Louis XIV.

Girardon , prévoyant la teinte jaune qu'imprimerait le temps au marbre blanc du médaillon , l'avoit cantonné de deux tableaux des conquêtes de Louis XIV par Vander-Meuley , son ami , portés par un cadre noir & dont le coloris rembruni , devoit pousser & a poussé au noir. On imagina , il y a quelques années , de remplacer ces tableaux par un lambris en mauvais stuc ou plâtre , dont la blancheur , contrastant avec le ton jaune , imprimé par le temps au Médaillon , lui donne l'air d'un lange d'enfant mal tenu. Encore est-il heureux qu'on ne se soit pas avisé de regratter le Médaillon , ou au moins de l'enduire d'une eau de chaux & de craie , ainsi qu'on en a usé avec les bustes de marbre blanc placés dans le même salon.

de tenir encore aux Inscriptions latines, & de conserver quelque affection pour les chefs d'œuvres latins, qui sont aujourd'hui pour nous, ce qu'étoient les modèles Grecs, si fortement recommandés par Horace à la jeunesse Romaine, c'est-à-dire, la dernière barrière contre l'irruption générale de l'ignorance, du mauvais goût & de leur suite, qui a pour coriphée le parfait contentement de soi-même.

Je finis par un retour sur les liaisons de Girardon avec Boileau, Racine, La Fontaine & Santeuil : une amitié fraternelle unissoit dans le même-temps Molière, Alphonse du Fresnoy, & nos deux Mignards. Au siècle de Léon X, la même affection régnoit entre Annibal Caro, le Molza, les deux Arétins & Michel-Ange, Raphaël, le Titien : elle unissoit antérieurement le Giotto & le Dante. Je m'écarterois trop de mon sujet, si j'entreprendois de développer les avantages qui résultoient de ce commerce, en faveur de l'Art & des Artistes. Je suis, &c.

GROSLÉY, de l'Académie
Royale des Inscriptions &
Belles-Lettres.

P. S. Je saisis cette occasion pour vous faire passer quelques remarques sur les observations de M. de la Lande, relatives à ma Lettre sur *la Vestale de Legros*, insérée dans un des Numéros de votre Mercure de l'année dernière.

L'original de cette statue indiquée par M. de Lalande, comparé à la copie de Legros, en établissant d'autant plus la ressemblance de cet original avec la Vénus du Mont-Liban, décrite par Macrobe, prouve seulement les libertés que s'est permises l'Artiste François.

Ignorant ce qu'elle étoit primitivement destinée à représenter, il n'y a vû qu'une très-belle statue que l'art pouvoit encore embellir. Il en a débarrassé la tête du voile qui la surchargeoit à ses yeux, & l'a

coëffée de la manière la plus avantageuse au visage. Il en a usé de même à l'égard du sein, dont il a découvert une partie; enfin, en supprimant les sandales & les bas qui formoient la chaussure, il a étendu la draperie qui ne laisse plus voir qu'un bout de pied; draperie, qui, *tubulée* dans l'original, ou arrangée en tuyaux égaux & parallèles, a été changée en une étoffe large, & qui joue avec grâce.

Ces embellissemens, rapprochés de l'intention de l'original, ignorée par Legros, sont autant de contresens, ceux sur-tout qui tombent sur la chaussure, qui, formée de sandales & de bas ou galoches, annonçoit une Divinité hyperboréenne. Telle étoit en effet la Vénus du Mont-Liban; tels étoient le Deucalion & l'Atlas, dont les statues accompagnoient la sienne, dans le parvis du Temple du Mont-Liban décrit par Lucien.

En supposant que ces statues furent enlevées & envoyées à Rome par Pompée, lorsqu'il conquit la Syrie, en supposant qu'elles furent placées dans le parvis du Temple d'Apollon, bâti à Rome sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la *Villa-Médici*, Temple dont des débris considérables, existant encore au seizième siècle, ont été indiqués par les Parevini, les Nardini, &c. qui les avoient sous les yeux, on retrouvera parmi les prétendues Sabines qui, avec la prétendue Vestale copiée par Legros, occupent le Vestibule ou Portique de cette *Villa*, la Stratonice admirée par Lucien; on verra la statue d'Alexandre, dont la superbe tête a été transportée par les Médicis dans leur galerie de Florence; enfin, le Deucalion & l'Atlas se reproduiront dans ces Rois, * dont l'attitude & la physionomie participant

* Les Rois sont mêlés dans le parvis de la *Villa-Médici*, avec les prétendues Sabines & la prétendue Vestale copiée par Legros.

au deuil de la prétendue Vestale, & l'accouëtremet hyperboréen, autont paru annoncer de grands Personnages étrangers aux Romains & aux Grecs, & gémissans sous le poids de la captivité.

La vue des Originaux, dont des copies exactes existent sans doute à Paris, dans les porte-feuilles d'Élèves de l'Académie de France à Rome, en appuyant ou en détruisant ces conjectures, décideront en dernier ressort sur la ressemblance de la prétendue Vestale de la *Villa-Médici*, avec la Vérus du Mont-Liban; dessinée par Macrobe, & elles fixeront les corrections que Legros s'est cru permises pour l'embellissement de sa copie.

S P E C T A C L E S .

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi 7 de mois, on a représenté pour la première fois, *Alexis & Justine*, Comédie en deux Actes & en prose, mêlée d'Ariettes, par M. Monvel, Musique de M. D. Z.

Il y a vingt-quatre ans qu'un bon & riche Payfan, nommé Thierry, élève & traite comme son propre fils un enfant qui a été déposé chez lui, & dans le berceau duquel il a trouvé une moitié de Lettre, suffisante pour expliquer en partie les raisons qui ont forcé les parens de cet infortuné à le remettre en des mains étrangères. Pendant quel-

que tems, Thierry, sans pouvoir en découvrir la source, a reçu les secours nécessaires à l'éducation de cet enfant qu'il a nommé Alexis, conformément à un ordre énoncé dans la Lettre; mais depuis quinze années, il n'a rien reçu, ni entendu parler de rien qui lui fût relatif. Cependant Alexis n'en a pas été traité avec moins de soins & de tendresse. Elevé près de l'aimable Justine, fille du sensible Paysan, l'orphelin s'est enflammé pour elle de l'amour le plus tendre, & lui a su inspirer une passion égale à celle qu'il éprouve. Cher à toute la famille de sa Maîtresse, il est préféré à tous ceux qui demandent Justine en mariage; notamment à un certain Thomas, le plus riche, comme le plus imbécille de tous les Paysans du canton; en un mot, il est sur le point d'épouser sa bien aimée; le contrat de mariage est même dressé, lorsqu'un inconnu, qui se dit être le Comte de Longpré, se présente chez Thierry, lui remet la seconde moitié de la Lettre trouvée dans le berceau d'Alexis*, & réclame ce jeune homme comme son fils. Tout le monde est d'abord enchanté de cet

* La situation d'Alexis, depuis l'instant où il est confié à Thierry jusqu'au jour où il est reconnu par son père, se trouve dans un grand nombre de nos Romans anciens, & dans quelques uns de nos modernes. Parmi ceux-ci, le *Lorenzo* de M. d'Arnaud, est celui qui a le plus de ressemblance avec Alexis.

événement , parce que le bonheur d'Alexis fait pour un moment disparaître tout autre intérêt ; mais ce plaisir se change bientôt en une douleur amère , lorsque M. de Longpré déclare que son fils ne sauroit épouser Justine , qu'il a fait choix pour lui d'une autre femme , & que dès le lendemain il doit , avec lui , retourner à Paris. La consécration de la famille Thierry , le chagrin du jeune homme , le désespoir de Justine , rien ne touche M. de Longpré , ou , pour mieux dire , rien de tout cela ne semble l'émouvoir. Néanmoins il est fortement ému , mais il cache son émotion dans le dessein d'éprouver jusqu'à quel point les deux jeunes gens s'aiment , & pour chercher à connoître s'ils ont assez d'amour & de vertu pour faire constamment le bonheur l'un de l'autre. Il observe avec l'œil de l'expérience , leurs sentimens , leurs démarches , leurs moindres mouvemens. Dans une Scène où Justine tente les derniers efforts pour le toucher , elle laisse éclater une candeur de caractère , une pureté d'ame , une chaleur de sensibilité bien faite pour le séduire ; cependant , il résiste encore. Il est entraîné par l'instant où Alexis vient malgré lui , & comme une victime dévouée à l'autorité paternelle , faire ses adieux à sa Maîtresse & à ses bienfaiteurs. La douleur intéressante d'Alexis , la situation déplorable de Justine , la peine profonde dont Thierry & sa famille sont pénétrés , déchirent le

cœur du Gentilhomme. Il ordonne à son fils de présenter à Thierry, comme une marque de sa reconnoissance, un portefeuille qu'il lui remet. Thierry presse Alexis contre son sein, mais il refuse le portefeuille: « Ne le refusez pas, s'écrie le Comte, » c'est la preuve la plus convaincante que je » puisse vous donner de ma sensibilité. Il » contient mon consentement au mariage de nos enfans, & la dot d'Alexis ». Il déclare alors comment & pourquoi il a éprouvé les jeunes amans. La joie renaît dans tous les cœurs & M. Thomas l'imbécille, qui avoit conçu de nouveau l'espérance d'épouser Justine, devient, à son grand regret, le témoin du bonheur de son rival.

Telle est aujourd'hui la marche de cette Comédie très-larmoyante. A la première représentation, elle n'étoit pas aussi rapide. L'épreuve de M. de Longpré étoit trop prolongée; elle présentoit ce Gentilhomme sous un aspect long-temps défavorable. Dans une Scène où Alexis venoit faire ses adieux à Justine, celle-ci appercevoit sur la muraille l'ombre de son amant, & nouvelle *Dibutadis*, elle en dessinoit les traits, ce qui ne s'accordoit guères avec la douleur & le désespoir qu'elle venoit de laisser éclater quelques minutes auparavant. Toutes ces taches ont disparu; mais celle qu'il seroit difficile de faire disparaître, c'est l'inutilité du personnage de Thomas. Otez à cet imbécille la Scène du premier Acte, où

il ne vient demander la main de Justine que pour être plaisanté d'une manière plus amère que comique par Thierry, par sa famille entière, & même par le candide Alexis, M. Thomas ne fait absolument à rien. Il ne plaît à personne, ni au père, ni à la mère, ni à la fille; sa richesse même ne lui donne pas l'avantage le plus léger, le plus frêle; en un mot, jamais prétendant n'a moins donné d'ombrage à un rival. Si l'Auteur a cru avoir besoin de lui pour distraire le Spectateur des éternelles doléances de tous les personnages de sa pièce, il devoit donc le rendre nécessaire à l'action.

Le ton de ce Drame nous paroît beaucoup trop élevé pour le rang des personnages. La vertu & la noblesse des sentimens sont de tous les états, sans doute, mais l'expression n'en est pas la même dans tous, & elle varie suivant les conditions. Un payfan, un homme du commun ne doit point s'expliquer comme un homme de qualité. C'est ignorer, ou pour le moins oublier les usages & les convenances, que de prêter à tous les états le même langage & le même style. Ce défaut est très-commun à nos Auteurs Dramatiques, & l'on ne sauroit trop les engager à l'éviter. Au reste, il y a de l'intérêt, de la chaleur & de la sensibilité dans ce Drame. La Scène où Justine cherche à toucher M. de Longpré, est filée avec beaucoup d'art, & forte de cette éloquence qui ne peut émaner que d'un cœur ému par les sentimens les plus énergiques.

Nos Lecteurs connoissent le Felix de M. Sédaine. Il a quelques points de ressemblance avec l'*Alexis* de M. Monyel. Celui-ci annonce un homme d'esprit ; l'autre, malgré les défauts, prouve un homme d'un vrai talent, & à qui les effets comiques sont très-connus.

La musique de ce Drame doit ajouter beaucoup à la réputation de M. D. Z. On y reconnoît souvent le style facile & brillant qui fait le charme ordinaire de ses compositions ; mais il est supérieur à lui-même dans tout ce qui tient à l'expression du pathétique & de la douleur. Le monologue de Mme Dugazon, où *cacher ma douleur profonde*, est réellement déchirant, sans être moins flatteur pour l'oreille ; c'est-à-dire, que la melodie & l'expression y sont fondues avec tout l'art qu'on pouvoit exiger d'un Maître. Les morceaux d'ensemble sont composés avec esprit, & sont très-agréablement écrits. On a observé que le ton général de la musique étoit aussi un peu élevé ; est-ce à M. D. Z. qu'on peut en faire le reproche ?

Mme Dugazon, si justement chère au Public, ne peut que lui inspirer désormais un intérêt plus vif encore. La sensibilité, la chaleur, la vérité, l'abandon, enfin le vrai talent qu'elle a développés dans le rôle de Justine, justifient les nombreux éloges qu'on lui a donnés jusqu'ici. Les suffrages qu'on accorde à beaucoup de Comédiens, sont le

fruit ou de l'habitude , ou du desir d'encon-
rager , ou bien encore de l'impossibilité de
les accorder à d'autres : ceux qu'on donne
à Mme Dugazon , sont un tribut qu'on doit
au vrai mérite , & nous ne connoissons pas
actuellement de Comédienne qui soit plus
digne de ce tribut.

ANNONCES ET NOTICES.

CAZIN, Libraire de Reims, vient de mettre en
vente, dans le format de sa jolie Collection, les ob-
jets ci-après : *Œuvres de Renard*, 4 vol. ; *Considé-
rations sur les Mœurs du Temps*, de Duclos, 1 vol. ;
Pensées & Maximes de la Rochefoucauld, 1 vol. ;
le Poëme de la Religion & de la Grâce, 1 vol. ; ces
quatre articles sont ornés d'un portrait de leur Auteur,
gravé avec soin. On trouvera ces articles chez
les Libraires ci-après : Bailly, rue S. Honoré ; Mé-
rigot l'aîné, vis-à-vis l'Opéra ; Deseine, au Palais
Royal, passage de la rue de Richelieu.

ALMANACH du Palais Royal pour l'année 1785.
Prix, 1 livre 4 sols broché. A Paris, chez Royez,
quai des Augustins, & chez les autres Libraires.

Cet Almanach a certainement le mérite de la
nouveauté. Outre qu'il peut servir de guide pour
jouir des agrémens qu'offre le Palais Royal, il fait
juger de ce que pourra devenir encore ce moderne
Monument, qui renferme déjà tous les objets divers
qu'on peut desirer dans l'enceinte d'une Ville
entière.

OBSERVATIONS sur la Religion, les Loix, le

Gouvernement & les Mœurs des Turcs, traduites de l'Anglois par M. B***, deux Parties in-12. A Londres; & à Paris, chez Volland, Libraire, quai des Augustins, près la rue du Hurepoix. Prix, 3 liv. les deux Volumes.

On trouve chez le même Libraire l'*Ami des Enfans*, ou *Histoires Morales*, pour servir de lecture aux jeunes Personnes de l'un & l'autre sexe. Prix, 1 liv. 4 sols.

MÉMOIRES concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Usages, &c. des Chinois, par les Missionnaires de Pékin, Tome X, in-4°. Prix, 12 liv. relié. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardin.

Nous avons parlé plusieurs fois de ce grand Ouvrage, enrichi de tant de morceaux curieux & intéressans. Le Volume que nous annonçons, outre une Table générale des Matières qu'on se propose de renouveler pour les Volumes suivans, renferme plusieurs Pièces qu'on lira avec intérêt. Quatre Portraits ou Vies des Chinois célèbres; des Extraits d'une Lettre de M. Amyot, qui a fourni tant d'articles curieux à cet Ouvrage; & enfin un Recueil de Pensées, Maximes & Proverbes traduit du Chinois par M. Cibot, Missionnaire, mort il y a quatre ans. Les Éditeurs ont de lui plusieurs manuscrits qu'ils se proposent de publier successivement.

Le Restaurateur Parisien, Almanach utile aux Etrangers & aux Célibataires, pour la présente année. A Paris, chez Petit, quai de Gèvres.

L'Auteur de ce petit Almanach, jaloux de pourvoir aux besoins & même aux plaisirs des estomacs étrangers, ou qui, par raison de célibat ou autres, sont forcés de recourir aux tables hospitalières, leur indique les bonnes sources. Comme il a voulu parler

26 MERCURE

en connoissance de cause, il n'a écrit que d'après ses propres essais. On voit que son zèle donne une grande preuve d'humanité, puisqu'il a été jusqu'à poursuivre une encyclopédie de connoissances qu'on ne peut acquérir sans des dangers d'indigestion.

Au reste, cet Almanach peut être utile à nombre de personnes. On y a joint une Table des quartiers pour trouver plus facilement à dîner dans les endroits où l'on se trouve.

On vend chez le même Libraire : *Fragment sur les hautes Sciences, suivi d'une Note sur les trois sortes de médecines données aux hommes, dont une mal-à propos délaissée*, par Etteilla. Prix, 15 sols.

THÉORIE des Matières Féodales & Censuelles, par M. Hervé, Avocat au Parlement, 4 Volumes in-12. Prix, 10 liv. brochés. A Paris, chez Knapen & fils, Libraires-Imprimeurs de la Cour des Aides, au bas du Pont S. Michel.

Cet Ouvrage doit être distingué de la foule de Livres de Jurisprudence qui paroissent tous les jours, & qui ne font qu'augmenter le désordre & l'obscurité où sont nos Loix, nos Coutumes & nos Ordonnances. Ce n'est ni un Recueil d'Arrêts contradictoires, ni une compilation de textes inintelligibles; c'est un Ouvrage, & un Ouvrage très neuf. Dumoulin étoit sans doute un Homme de génie; mais il n'a eu du génie que pour un siècle où il n'y avoit encore que de l'érudition. Le Livre de M. Hervé est excellent même pour un siècle philosophique. Les Jurisconsultes même ont peine à lire les Jurisconsultes. Tous ceux qui aiment l'Histoire, tous ceux qui ne sont pas étrangers à l'étude du génie des divers siècles & des diverses Nations, liront l'Ouvrage de M. Hervé avec intérêt. C'est une des plus belles applications qu'on ait jamais faites de la Philosophie à l'étude des Loix. Nous en rendrons

compte incessamment, & nous croyons pouvoir justifier les éloges que nous ne pouvons nous refuser à lui donner d'avance.

HISTOIRE Complète des Plantes Vénéneuses de la France, par M. Bulliard, petit in-folio sans figures Prix, 6 liv. Avec quatre vingt-cinq figures supérieurement coloriées au moyen de l'impression. Prix, 94 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, au coin de la rue du Cheval Vert; chez Didot jeune & Barrois jeune, Libraires, quai des Augustins, & chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Cette Collection est intéressante & utile. Il est important que les hommes chargés de veiller sur nos jours, sachent distinguer les diverses plantes, afin de ne pas nous donner la mort quand ils nous présentent un remède; & il est important que nous-mêmes nous ne soyons pas exposés à prendre des poisons pour des alimens. Le but de cet Ouvrage est aussi d'indiquer les antidotes les plus prompts. Elle forme la première division de l'Herbier de la France, & se distribue séparément.

L'Herbier de la France se continue toujours sur le même plan; les cahiers qui paroissent actuellement contiennent des plantes médicinales, des plantes alimentaires & des champignons: le N^o. 49 vient d'être mis au jour.

Les personnes qui prennent tout ce qui compose l'Herbier de la France, payent 15 sols chaque plante, à l'exception de la première, qu'elles payent 3 livres. Il paroît actuellement cent quatre-vingt-seize plantes. En faveur des Étudiens en Médecine qui désireront se procurer cet Ouvrage, on n'exigera point qu'ils prennent à la-fois tous les cahiers qui ont paru jusqu'ici, on leur en délivrera deux ou trois par mois qu'ils payeront à mesure jusqu'à ce qu'ils se trouvent au courant des livraisons. Les personnes

qui ne veulent au contraire qu'une des divisions de l'Herbier de la France, telle que l'histoire des Plantes vénéneuses, celle des plantes médicinales, celle des plantes alimentaires, celle des champignons, &c. payent 20 sols chaque épreuve à l'exception de la première, de la Collection qu'elles desireront se procurer, & qu'elles payent 3 livres. Chacune de ces divisions sera précédée d'un discours qui se distribuera séparément comme celui qui se trouve en tête des plantes vénéneuses du Royaume, lequel se vend 6 livres broché en carton.

LE Plaisir des Amans. — Les Caresses réciproques, deux Estampes gravées d'après Challe, par Piaco. Prix, 16 sols chaque. A Paris, chez la Veuve Macret, rue des Fossés de M. le Prince, au coin de la rue de Touraine, maison du Bijoutier.

L'HÉROÏSME du Sentiment, ou le jeune Espagnol sauvé de la dent du Requin, Estampe gravée d'après J. S. Copley, par Picquetot. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint Hyacinthe, n°. 61, & chez Blaizot, cour du Palais Royal. Prix, 3 liv.

En voici le sujet tel qu'il est rapporté au bas de la Gravure. Un Espagnol se baignant au port de la Havanne, près de son bord, fut saisi à la jambe par ce poisson vorace; sa jeunesse, sa force & ses efforts l'en débarrassèrent. Au moment où l'on se préparoit à lui donner du secours, un jeune Matelot plus prompt fut assez hardi & heureux pour l'arracher au danger en enfonçant un harpon dans le ventre de l'animal.

DARDANUS, Tragédie Lyrique en quatre Actes, représentée pour la première fois devant Leurs Majestés à Trianon, le 18 Septembre 1784, & sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique le

30 Novembre suivant, mise en musique par M. Sacchini. Prix, 24 livres. A Paris, chez l'Auteur, rue Basse du Rempart, n^o. 17, & Sieber, rue Saint Honoré, n^o. 92.

Lorsque les gens du monde parlent d'un Opéra, la Musique seule leur paroît digne d'attention, les paroles sont comptées pour rien. Le Compositeur est le seul objet de leurs éloges ; ils ne songent quelquefois au Poète que quand il mérite des reproches. D'après une pareille manière de juger, il sembleroit que le mérite de ces mêmes paroles est, fort différent au Théâtre, & que la Musique fait tout le succès d'un Opéra. Point du tout : c'est le sujet, ce sont les situations, c'est la manière dont elles sont amenées, exprimées, c'est enfin le seul travail du Poète qui décide du sort d'un Ouvrage de Théâtre ; son lot est de réussir ; c'est à lui d'en faire tous les frais ; c'est au Compositeur qu'en revient la gloire ; mais que celui-ci y prenne garde, s'il obtient quelquefois l'honneur du succès sans y avoir contribué, souvent aussi ses talens se trouvent enveloppés dans une chûte qu'il n'a pas mieux méritée. En France, un sujet heureux fait réussir de la musique médiocre ; la plus excellente musique ne soutient pas un sujet sans intérêt. On en pourroit citer mille exemples ; il suffit de l'Opéra dont nous annonçons la partition. Jamais peut-être M. Sacchini n'a déployé plus de richesse musicale que dans cet Ouvrage, ce qui ne l'a pas sauvé du sort que méritoit ce sujet peu intéressant. Les Concerts & les Sociétés le dédommageront sans doute de ce jugement injuste, & les Amateurs conviendront qu'aucun des Opéras faits en France par cet Homme célèbre, ne contient un plus grand nombre de morceaux charmans.

*E A U X Stomachiques & Anti-dartreuses du
sieur DACHER,*

Le sieur DACHÉR continue de distribuer ses Eaux connues pour les maladies qui dépendent du dérangement de l'estomac, celles de la peau, comme dartres, teigne, &c. &c.

Il donne toujours ses Eaux & ses soins gratuitement aux pauvres; il entretient une correspondance suivie & jusqu'à parfaite guérison avec les personnes de Province qui l'honorent de leur confiance, en affranchissant les lettres. Le sieur Dacher est logé rue Jacob, n^o. 39.

ERRATA. Les *Œuvres de Duval*, annoncées dans l'avant-dernier Numéro du *Mercur*, se vendent chez Royez, quai des Augustins, à la descente du pont neuf.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E

<i>V</i> ERS faits au <i>Vistre</i> , 193	d'un <i>Cultivateur Améri-</i>	
<i>A M.</i> l'Abbé <i>Dourneau</i> , 194	<i>cain</i> ,	203
<i>A Mme L. G....</i> ,	<i>ibid.</i> <i>Code des Prises</i> ,	221
<i>Le Partage des Draps</i> , Conte,	<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i>	
196	<i>cure</i> ,	223
<i>Charades, Enigmes & Logo-</i>	<i>Comédie Italienne</i> ,	228
<i>gryphes</i> ,	<i>197</i> <i>Annonces & Notices</i> ,	234
<i>Fin de l'Extrait des Lettres</i>		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 29 Janvier. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 28 Janvier 1785. GUIDL

M. l'Abbé de Courmand : 2 vol. in-12. br. 3 liv. *Chez les mêmes.*

A R R E T S.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 4 Juillet 1784, & Lettres-Patentes sur icelui, du 6 Octobre 1784, qui permet la sortie des cuirs & peaux secs & en poil, venant de l'étranger, en exemption des droits, en prescrivant les conditions & formalités à observer à cet égard; registrées en la Cour des Aides le premier Décembre suivant. *A Paris, chez Knapen & fils, Libr. Imp. de la Cour des Aides, au bas du pont S. Michel.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, & Lettres-Patentes sur icelui, du 22 Juillet 1784, portant exemption de droits pour les Eaux-de-vie qui sortiront du Royaume, avec liberté de distiller les lies, les baïssières de vin & les marcs de raisin; registrées en la Cour des Aides le 13 Octobre 1784; extrait des registres du Conseil d'Etat. *A Paris, chez les mêmes.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 6 Octobre 1784, & Lettres-Patentes sur icelui, du 11 Novembre 1784, qui, sur les offres des Tanneurs, Fabricans, Marchands & Commissionnaires de cuirs, établissent les droits qui seront payés pendant dix-huit années, sur les cuirs & peaux amenés & vendus à la nouvelle halle aux cuirs, rue Mauconseil, pour rembourser les avances du prix de l'achat du terrain & de la construction de

ladite halle; registrées en la Cour des Aides le 26 Novembre dudit an; extrait des registres du Conseil d'Etat du Roi. *A Paris, chez les mêmes.*

Déclaration du Roi, qui ordonne que celle du premier Septembre 1775 sera exécutée jusqu'aux vacances de 1785; donnée à Versailles le 30 Août 1784, registrée en la Cour des Aides le 12 Novembre suivant. *A Paris, chez les mêmes.*

Lettres-Patentes du Roi, concernant le droit de noblesse héréditaire, & les privilèges attribués aux quatre offices de Secrétaires des Finances & Greffiers du Conseil privé; données à Versailles le 18 Juillet 1784, registrées en la Cour des Aides le 26 Novembre suivant. *A Paris, chez les mêmes.*

M U S I Q U E.

Premier Recueil d'airs, romances, chansons & duos, avec accompagnement de piano-forté ou de harpe; composé par M. de Saint-Amans, Maître de Musique à l'Ecole royale de Musique. Les trois premiers airs sont tirés de la Robière de Salenci, de M. Favart; mise en musique par l'Auteur de ce Recueil, & représentée à Bruxelles: 7 liv. 4 sols. *A Paris, chez l'Auteur, rue Poissonnière, passé le boulevard, la cinquième porte-cochère à gauche; & chez Leroy, Marchand de Musique, place du Palais Royal, maison du café de la Régence.*

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE, chez PH. D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 l. 4 sols par année, avec la Table.

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de

THOU, rue des Poitevins. Le prix est, pour, Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente-deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la lettre d'avis, dans laquelle il faut insérer le reçu du Directeur des Postes.

Messieurs les Souscripteurs du mois de Février sont priés de renouveler au plus tôt leur abonnement, afin qu'on ait le temps de réimprimer leur adresses, & qu'ils n'éprouvent aucun retard dans l'expédition. Ils voudront bien donner aussi leurs noms & qualités d'une écriture lisible, & affronchir les lettres, sans quoi elles ne seront point reçues.

MERCURE

DE FRANCE.

(N^o. 4.)

SAMEDI 22 JANVIER 1785.

A P A R I S.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE.

LIVRES NATIONAUX.

Caralogue des livres imprimés & manuscrits de la Bibliothèque de feu M. d'Aguesseau, Doyen du Conseil, Commandeur des ordres du Roi, &c. disposé par ordre des matières, avec une table des Auteurs: br. 3 l. 12 s. *A Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, Libr. quai des Augustins, n^o. 13.*

La vente de cette bibliothèque se fera le Lundi 14 Février, & les jours suivans, trois heures de relevée, en l'hôtel de feu M. d'Aguesseau, rue S. Dominique, fauxb. S. Germain, près les Jacobins.

On trouve aussi chez Gogué & Née de la Rochelle, le Voyage à l'Isle de France & de Bourbon; par M. de Saint-Pierre,

Auteur des Etudes de la Nature: 2 volumes in-8^o. br. 6 liv.

Dictionnaire raisonné du droit de chasse. ou nouveau Code des chasses, suivant le droit commun de la France, de la Lorraine & des Provinces privilégiées, &c. par M. Jean Henriquez, Avocat en Parlement: 2 vol. in-12. br. 5 liv. *A Paris, chez Delalain le jeune, Libr. rue S. Jacques.*

On trouve chez le même Libr. les ouvrages suivans du même Auteur:

Code pénal des eaux & forêts: 2 vol. in-12. rel. 5 liv.

Manuel des Gardes des Eaux & Forêts: 1 vol. in-12 broché, 1 liv. 10 sols.

Observations sur l'aménagement des bois: 1 vol. in-8^o. br. 1 liv. 26 sols.

Histoire Universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en Anglois par une société de Gens de Lettres, nouvellement traduite en François par une société de Gens de Lettres; enrichie de figures & de cartes. Tome LXIX, formant le XXXI de l'Hist. Moderne. A Paris, chez Moutard, Impr.-Libr. rue des Mathurins.

Le Mentor Universel; par M. l'Abbé Roy, Censeur Royal, &c. Numéro VIII. A Paris, chez l'Auteur, rue Guénégaud, n°. 20; Théophile Barrois, Libr. quai des Augustins.

L'abonnement pour l'année entière, composé de 12 vol. est de 13 liv. 4 s. pour Paris, & de 16 liv. 4 s. pour la Province, port franc.

Œuvres de Plutarque, traduites du grec par Jacques Amyot: quatorzième livraif. quatorzième & dernier volume des Œuvres mêlées, & de la Collection des Œuvres de Plutarque: in 8°. & in-4°. papiers d'Angoulême, de Hollande & vélin.

On souscrit pour cet ouvrage à raison de 7 livres 10 s. par volume in-8°. & à proportion pour l'in-4°. & selon les différens papiers: A Paris, chez Baslien, Libr. & Editeur, rue S. Hyacinthe, la porte-cochère à droite en entrant par la place S. Michel.

Les dons merveilleux & diversément coloriés de la nature dans le règne minéral; par M. Buc'hoz, Médecin-Botaniste & de quartier de MONSIEUR: in-fol. papier de Holl. en feuil. 150 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, au-dessus du Collège d'Harcour.

Neuvième & dernier volume de l'Essai sur l'histoire générale de tous les peuples, tant anciens que modernes, ou Dictionnaire

judiciaire, contenant les anecdotes piquantes & les jugemens fameux de tous les temps & de toutes les nations; par M. Desessarts, Avocat. Les neuf volumes se vendent 36 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, hôtel de Mouy; Mérimois jeune, Libr. quai des Augustins.

Almanach des Muses pour l'année 1785: in 12. br. 1 liv. 10 s. A Paris, chez Delalain l'aîné, Libr. rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

Correspondance du Lord G. Germain avec les Généraux Clinton, Cornwallis, & les Amiraux dans la station de l'Amérique, avec plusieurs lettres interceptées du Général Washington, du Marquis de la Fayette, & de M. de Barras, Chef d'Escadre; traduites de l'Anglois sur les originaux publiés par ordre de la Chambre des Pairs: 1 vol. in 8°. de 304 pages, broché, 3 livres. A Paris, chez Nyon jeune, Libr. place des Quatre-Nations; & à Versailles, chez Poinçon, Libr. rue Dauphine.

Essais de géographie, de politique & d'histoire sur les possessions de l'Empereur des Turcs en Europe, divisés en trois parties; par M. L. C. D. M. D. I. pour servir de suite aux Mémoires du Baron de Tott: 1 vol. in-8°. de 319 pages, 3 liv. Chez les mêmes.

Parallèle curieux des fables en vers latins de M. le Beau avec la Fontaine, & tous les Poètes latins qui ont traité les mêmes fables: quatrième & dernier vol. in-8°. des Œuvres latines de M. le Beau: br. 2 liv. 8 sols. rel. 3 liv. Chez les mêmes.

Vie de l'Infant Dom Henri de Portugal, Auteur des premières découvertes qui ont ouvert aux Européens la route des Indes; ouvrage traduit du Portugais, par



TABLEAU POLITIQUE

DE L'EUROPE, en 1784.

SANS les derniers événemens qui tout-à-coup ont altéré l'union, subsistante depuis plus d'un siècle entre les Provinces Unies & la Maison d'Autriche, l'année dernièreourniroit à l'Histoire à peine quelques traits. Heureuse disette de révolutions, a qui les peuples doivent la diminution de leurs infortunes, & les Empires leur tranquillité !

Elle sembloit raffermie au Nord & au Levant de l'Europe, par les sacrifices de la Turquie. L'invasion de la Crimée avoit eu moins de suite que n'en a souvent entre les Puissances la prise d'un village. Cette conquête qui fixoit sur le Pont-Euxin les limites d'un Empire, déjà dominant de la Caspienne à la mer Baltique, qui le rapprochoit du centre de la Monarchie *Ottomane*, qui la forçoit de tout craindre ou de tout céder, cette conquête s'étoit consolidée par un *Traité* formel. Non-seulement la Russie a soumise au joug, sans hostilités, cette contrée sur laquelle sa politique & ses armées avoient fait ses droits; elle a exigé de plus, que la *Porte* les ratifiât. Pressée entre l'alternative d'une guerre inévitable, ou d'une condescendance dange-reuse, cette dernière Puissance a paru balancer : déjà quelques mouvemens dans ses arsenaux sembloient présager une résolution de désespoir,

N^o. 1, 1 Janvier 1785.

2

lorsqu'une convention solennelle, signée le 8 Janvier 1784, mit le sceau aux prétentions de la Russie. Par ce Traité, la Porte a abjuré les sien-
nès, a reconnu à perpétuité l'occupation de la Crimée & du Cuban; & la prudence seule a opéré ce que des défaites autrefois eussent à peine conseillé.

Cette facilité de la Turquie à recevoir la loi d'un voisin puissant, a enhardi ses Tributaires de la Georgie à mépriser son autorité, & l'on n'a pas même tenté de les faire rentrer dans le devoir. La même prudence a fait souscrire au Traité de commerce exigé par l'Empereur. Ce Monarque, dont les armées étoient rassemblées sur les frontières, pouvoit attendre de cet appareil des avantages importants. Sa modération néanmoins lui fit restreindre ses demandes à des privilèges de commerce, privilèges dont quelques nations jouissoient déjà dans l'Empire Ottoman, & à la concession desquels la circonstance donnoit un puissant appui. Un mois après la convention avec la Russie, une Patente de la Porte, ampliative des traités de Passarowitz & de Belgrade accorda aux sujets Autrichiens la navigation libre sur les mers & rivières de l'Empire, le passage libre de la mer Noire, l'égalité du traitement pour les droits de Douane & pour les immunités obtenues par la Russie.

Pendant que la Russie régloit le Gouvernement, & s'assuroit la conservation de la Péninsule, devenue province Moscovite, un léger incident porta l'attention publique sur la Vistule. Dantzick, entrepôt des richesses de la Pologne, restée libre au milieu du démembrement de la République protectrice, enclavée depuis cette singulière époque, dans le territoire d'un Souverain puissant, avoit vu son

commerce décliner, & trembloit pour son indépendance. Des Douanes inquiétantes avoient réduit les bénéfices & l'étendue de son commerce : une partie des affaires de cette opulente Cité s'étoit portée à *Elbing*, d'où une suite de banqueroutes l'avoit ramené à son premier domicile ; mais ce retour de prospérité, dû à un accident, arrêtoit foiblement une décadence devenue inévitable.

Depuis quatre cents ans, *Danzick*, placé au-dessus des embouchures de la *Vistule*, en avoit usurpé la navigation.

Sa position, son industrie, la condescendance de la *Pologne*, des titres positifs, & la longueur de la jouissance, paroissent à ses yeux légitimer ce droit d'étape, auquel elle avoit soumis les bâtimens qui alloient en mer ou en venoient ; mais le Roi de Prusse, maître une fois de la Prusse Polonoise, songea à les affranchir. Il pouvoit fermer la *Vistule* aux *Danzickois* : il leur demanda la liberté de le descendre, de parcourir l'espace resterré de leur territoire, de laisser ses sujets porter à la mer, & en recevoir des cargaisons, sans les soumettre au monopole de la Ville. Cette demande, quoique limitée, parut à *Danzick* le premier acte de son anéantissement : elle y vit le projet de ruiner son commerce, déjà foulé de droits ; craignant de tout perdre, elle s'exposa à tout, & le passage fut fermé aux vaisseaux Prussiens.

Cette hostilité, ou ce maintien d'un droit réel, fut suivie d'une invasion totale du territoire de *Danzick* : le Roi de *Prusse* la fit bloquer : enfermés dans leurs remparts, sans communication extérieure, les habitans braverent la disette, les rigueurs du froid & l'approche d'un siège menaçant. Heureusement

le Roi de Prusse respecta cette résistance ; il pouvoir écraser *Dantzick* : il se soumit à l'écouter : les cours de *Varsovie* & de *Pétersbourg* interposèrent leur médiation , les droits en litige furent débattus , & il est résulté de cette discussion un plan conciliatoire , où le Roi de Prusse a accordé avec l'équité , l'intérêt de ses sujets & la dignité de sa Couronne.

Jusqu'à ce jour *Dantzick* n'a point ratifié cet arrangement , conclu sous les auspices même de ses protecteurs. Un entêtement funeste déguise à une partie des habitans le danger d'un refus ; mais il est à croire que la prudence & la nécessité préviendront les suites ultérieures de ce dénié.

A la réserve de cet orage , élevé sur la surface d'un océan , le Tableau de l'Europe fut durant six mois celui d'un calme consolant. Les Puissances qui venoient de poser les armes , occupées à fermer leurs blessures ; les Cabinets à rapprocher les intérêts des nations ; chacune d'elles à reconnoître la place que lui laissoit dans le commerce le dernier Traité de paix , tels étoient l'emploi de la Politique , & le but de l'activité générale.

L'Angleterre , dont l'énergie est toujours en action , dont le mouvement continuel attache les regards durant la paix , comme pendant la guerre , dont les loix , les mœurs , la liberté absolument étrangères au reste de l'Europe , laissent aux passions leur développement , & aux esprits leur indépendance , l'Angleterre a montré un spectacle encore inconnu dans ses Annales , l'accord du Peuple & de la Couronne contre les usurpations de la Puissance législative , pour le maintien de l'équilibre dans cette Constitution ,

respectée de tous les Citoyens , parce qu'ils sont tous intéressés à la défendre.

Fiere d'avoir triomphé du Monarque & d'un Parti puissant , se croyant d'ailleurs assurée de la confiance publique , sans laquelle tous les appuis en Angleterre sont très insuffisans , la Confédération de deux anciens Ministres , soutenus de nombreux adhérens , dominoit dans la Chambre des Communes. L'influence , aujourd'hui prépondérante de cette branche de la Législation , avoit porté Lord North & M. Fox dans le Conseil du Roi , d'où ils s'étoient mutuellement chassés auparavant. Les places , les dignités du Gouvernement avoient passé des mains du Prince dans celles d'une cabale aristocratique , très-difficile en apparence à déposséder. Exilés du Ministère , les *Wighs* modérés se renfermèrent dans une opposition mesurée , & le Parlement s'ouvrit sans orages. L'esprit de conciliation en distingua même les premières séances : les Ministres ne prirent point cette harmonie pour un signal de rapprochement , ils n'y virent que l'impuissance de les troubler dans l'exercice de leur pouvoir : la liste de leurs amis étoit chargée des noms les plus illustres ; les familles les plus nombreuses , les plus opulentes du Royaume étoient dans leurs intérêts : spectateur de leurs démarches , le Roi ne pouvoit les contredire sans offenser la majorité des Représentans du Peuple , & ce Peuple lui-même , dont M. Fox prétendoit s'être fait un Egide.

Ce Tableau flatteur aggrandit ses idées & dirigea ses mesures. Quelqu'affermi néanmoins que semblât le Ministère , il avoit à franchir un écueil dont l'étendue lui échappa. Il s'agissoit de régler l'administration de l'Inde , de subordonner la Compagnie qui y domine au Gouver-

sement qui devoit y dominer, de ménager ce Corps puissant, en lui imposant un frein; d'en confier l'usage à une autorité nouvelle, assez puissante pour s'en servir efficacement, assez limitée pour ne pas offenser les principes de la constitution. D'un côté, M. Fox entendoit le cri des nations, le vœu des bons citoyens, les réclamations de l'Inde; il voyoit les souffrances de la Compagnie elle-même, dont les désordres exigeoient & des réformes & des secours, mille déprédations impunies, des fortunes scandaleuses, effrayantes par leur rapidité; une anarchie intestine dans tous les départemens, & une ruine inévitable sans des remèdes décisifs: de l'autre, il avoit à respecter une chartre sacrée, titre des privilèges de la Compagnie, la propriété des actionnaires de leurs préjugés même; tous les Corps du Royaume dans celui qu'il se proposoit d'attaquer, sur-tout les droits du Trône & de la liberté dans la création des censeurs imposans auxquels il alloit remettre ce pouvoir immense de gouverner l'Inde des bords de la Tamise.

Ce milieu à conserver ne s'accordoit guères avec le caractère du Ministre, ni peut être avec la circonstance. En s'écartant des tempéramens, on ne pouvoit éviter de paroître ou trop timide, ou trop entreprenant. Dans cette alternative, M. Fox ne balança pas. Il présenta au Parlement un plan conçu avec courage, développé avec chaleur, défendu avec toutes les ressources de l'éloquence politique. Celle de M. Fox entraîna la Chambre des Communes; mais la Compagnie Asiatique, mais le Corps Municipal, mais tous les ennemis de l'administration protestèrent contre le Novateur. Le Roi lui-même, forcé de céder à son Conseil, lorsque le bill

de M. Fox y fut approuvé, joignit sa résistance à celle de la moitié du Royaume; ses sentimens une fois manifestés, la Chambre-Haute, après des débats aussi opiniâtres que ceux dont les Communes avoient été le théâtre, rendit inutiles, par une opposition victorieuse, les suffrages de celles-ci, & le bill fut anéanti.

A cet acte de réprobation, le Ministère opposa toutes les ressources de l'intrigue & de la Constitution: assuré de la pluralité des Représentans du peuple, il se flatta qu cette autorité irrésistible briserait bientôt la résistance; il menaça des poursuites les plus sérieuses les instigateurs de la rejection du bill; il s'entoura de retranchemens, qu'on ne pouvoit emporter que par des moyens violens.

Alors on vit cet étonnant spectacle du Monarque uni à la Minorité contre ses propres Ministres. Peu intimidé de leurs mesures, il leur rejeta sa confiance, en leur substituant les Agens même de leur chute. Mais cette révolution du Cabinet paroissoit sans consistance, ayant à combattre le pouvoir même de l'Administration publique tire toute son activité; quatre voix gagnées par la coalition dans la Chambre-Haute, & le nouveau Ministère avoit contre lui le Parlement entier.

Qu'opposoit le Conseil à ces forces combinées? Un jeune homme, à peine sorti de l'adolescence, porté sans intervalle de la tribune aux premières dignités; héritier d'un nom cher & célèbre, dont il avoit à soutenir la réputation; orné de talens qui ne sont pas toujours un bon Administrateur; mais estimé dans l'âge des passions par des mœurs pures & des vertus sévères; aussi précoce en sagesse qu'en capacité; au-dessus des séductions qui corrompent

aujourd'hui les gens en place sans les avilir, & sur-tout assez prudent pour consulter des guides, assez modeste pour ne pas prétendre à l'être lui-même. Outre M. Pitt, les affaires étoient dirigées par des hommes d'expérience, très-exercés à la lutte des factions, & sans reproche aux yeux de la nation. Le Chancelier Lord *Thurlow*, qui passoit pour le Conseil particulier du Roi, réunissoit sur-tout les qualités propres au moment; un caractère mâle & stoïque & la prudence d'un Magistrat; une fermeté éclairée par de grandes lumières, d'autant plus inflexible, qu'elle reposoit sur des principes invariables.

A peine ce Ministère se mit en mouvement, que la Chambre des Communes arrêta toutes ses opérations; il soumit à cette assemblée un nouveau bill sur l'administration de l'*Inde*, désapprouvé par une nombreuse majorité. Point de position plus difficile, plus délicate; elle devenoit encore plus terrible pour M. Pitt, par les attaques personnelles auxquelles il étoit en butte, & qui l'exposoient ou à offenser la Chambre par sa sensibilité, ou à l'enhardir par sa résignation.

Cet état de crise ne pouvoit être long; l'instant des grands Bills annuels & celui des subsides alloit arriver: déjà la Coalition se préparoit à refuser le renouvellement de l'acte de mutinerie, sans lequel l'armée étoit licenciée: les Communes avoient interdit aux différentes caisses de disposer des deniers publics sans son approbation, & de toutes parts, pour me servir d'une figure usitée dans cette assemblée, elle enrayoit les roues du Gouvernement.

Pour prévenir cette anarchie, il restoit à la Couronne le rempart de sa prérogative, la faculté de dissoudre le Parlement; mais cette opé-

ration, qui renversa le trône plus d'une fois; presque tombée en désuétude, terrible par ses suites, pouvoit être pernicieuse, si elle n'étoit favorisée par les conjonctures & conduite avec circonspection.

La Chambre des Communes qui la prévoyoit; l'avoit encore hérissée de périls & de difficultés : de jour en jour, le Ministère retardoit cette extrémité; il temporisoit avec l'esprit de parti; dans l'espérance de le déarmer. Plus cette guerre se prolongeoit, plus les citoyens calmes en redoutoient les conséquences : il se forma une ligue dans les Communes même pour les prévenir. Si elle fut impuissante à concilier les partis opposés, elle retarda du moins les derniers excès : de plus en plus les forces se rapprochoient de l'égalité dans le Parlement, & sans s'expliquer sur ses desseins ultérieurs, le Ministère travailloit en silence à les faire réussir. De la *Twele* au canal de *Bristol*, la nation lassée d'être le jouet des intérêts d'une cabale; désabassée sur le patriotisme de ses prétendus défenseurs, indignée même du despotisme exercé sur la Couronne, dépouillée du droit inviolable de choisir ses Ministres, la Nation se fit entendre; & sa voix porta le dernier coup à l'Opposition. Enhardis par une foule d'*Adresses*, toutes unanimes à remercier le Roi du dernier choix de ses Ministres, ceux-ci ne craignirent plus de frapper le Parlement pour s'affermir : le Roi dit au peuple; » je vous renvoye vos Députés qui » ont trompé votre confiance : jugez si c'est à » tort qu'ils ont perdu la mienne, & que vos » suffrages terminent le différend.

La foiblesse de ce parti, si redoutable dans les Communes, parut alors à découvert. Lorsque le nouveau Parlement se rassembla, le Ministère y retrouva les véritables organes de la Nation, &

les deux tiers d'entr'eux pour défenseurs. Plusieurs des chefs les plus accrédités dans leur parti, dans les comtés, dans les bourgs, manquèrent leur élection ; & une entreprise qui, en d'autres temps, eût fini par le supplice des Ministres, en a justifié la sagesse & confirmé l'autorité.

Les devoirs que leur imposoit l'état de la Nation, n'étoient pas moins difficiles que les circonstances dont ils venoient de sortir si glorieusement. Peu après les Parlemens entrèrent en fonctions, avec des objets aussi importants devant les yeux. De nouveau liens à former avec les Etats-Unis de l'Amérique, un traité de paix à conclure avec les Provinces-Unies, les Administrateurs & les Officiers employés dans l'Inde à contenir enfin dans leurs déprédations, un crédit public très-chancelant à soutenir, une dette énorme à bien déterminer & à fonder, le revenu public à étendre par de nouvelles impositions, & à améliorer par les ressources d'une sage économie, des branches de commerce desséchées à remplacer, d'autres à revivifier, des étincelles d'incendie à étouffer en Irlande, & l'Ecosse à tirer de sa langueur, tel fut l'abrégé des travaux du Ministère.

Il ne réussit pas dans tous également ; mais il n'en négligea aucun. L'administration-toute-entière de l'Empire Romain exigea moins de contrariétés à vaincre, d'intérêts à accorder, que le seul régime à donner aux Employés de la Compagnie des Indes, que la formation du Bureau d'Etat auquel on l'a subordonnée, que les formes juridiques, destinées à réprimer ou à punir la rapacité de ses Agens. Le Bill de M. Pitt n'est, il est vrai, qu'un palliatif : les crimes de l'avidité, suite inévitable de l'esprit de com-

merce, dégénéré en desir effréné de la fortune, sont aujourd'hui au-dessus de toutes les barrières ; devenu la force des Empires, l'or fait tout entreprendre & tout légitimer ; il est insensé de croire que l'on punira de richesses mal acquises des individus qui savent qu'avec des millions on brave avec succès les vengeances de la justice.

Pendant, malgré ses nombreuses imperfections, le nouveau Règlement suspendra quelques années le torrent d'iniquités, dont l'Inde est le théâtre : il ôte à une société d'Armateurs le droit exclusif d'administrer un Empire, de sacrifier l'intérêt de l'Etat à ses vues d'ambition, & d'assurer l'impunité à ses Agens, toutes les fois que leurs énormités seroient profitables à la Compagnie.

Une source de bénéfices lui a été ouverte dans les mesures prises pour diminuer la contrebande. En diminuant les droits sur le thé, le Ministère a espéré de remplacer par une augmentation de la vente nationale, le tribut énorme levé par les étrangers, introducteurs clandestins de cette feuille insipide en Angleterre. Il s'est promis de cet arrangement un accroissement du revenu, & un plus grand commerce : spéculation dont l'avenir seul justifiera l'efficacité, ainsi que l'importance.

M. Pitt a été moins heureux dans le choix des taxes nouvelles. Forcé d'en abolir plus d'une à l'instant de leur création, il a du moins rempli cette terrible tâche sans offenser la pauvreté, & le peuple a été soustrait au nouveau fardeau dont on a accablé la nation.

Depuis long-temps l'Ecosse sembloit oubliée par le Gouvernement : son commerce, ses pêcheries, son agriculture exigeoient de prompts secours ; le Parlement en a senti l'urgence, &

tout annonce que ce Royaume ne tardera pas à prendre une nouvelle face. C'est au milieu de ces embarras multipliés, que l'Irlande a exigé toute l'attention du Ministère. Sa circonspection ne s'est point démentie : il a laissé s'évaporer en tumultes, en arrêts, en clameurs, un mécontentement qu'il étoit impossible d'alimenter long-tems. Les Irlandois ont trop cru que de petites mutineries étoient des actes de liberté ; le Gouvernement a profité de la mésintelligence glissée entre les volontaires, & par des nouvelles concessions, il se prépare à extirper la racine du mécontentement.

Tandis qu'on appliquoit des remèdes en Angleterre à des maux presque invétérés, & surtout à l'affoiblissement du crédit public, celui de la France s'est relevé de plus en plus : l'abondance du numéraire, le penchant plus universel pour l'acquisition des fonds publics, les fortunes rapides nées de leur agiotage, un ordre invariable établi pour les paiemens à l'avenir ; enfin la création d'une caisse d'amortissement combinée avec autant de simplicité que de sagesse, ont été les principales causes de cette confiance, qu'on n'avoit pas encore en vue, même aux époques les plus florissantes.

Il s'en faut bien que le Tableau des Provinces-Unies offre un aspect aussi consolant. A peine sortie de la dernière guerre, cette République, travaillée de dissensions intérieures, n'a pas été plus heureuse au dehors.

En 1781, elle vit tomber ces Places-Barrieres, acquises au commencement du siècle par des Négociations, par des traités & par des torrens de sang. D'un trait de plume, l'Empereur rendit inutiles les dernières ruines de ces fortresses, dont l'Angleterre avoit garanti l'occupation.

à la République. Les tristes circonstances ou elle se trouvoit, la dégradation de ces citadelles confiées à sa garde ; mais la plupart déjà démantelées depuis la guerre de 1744 ne lui permirent aucunes réclamations.

Au commencement de l'année, les bords de l'Escaut devinrent entre les deux Puissances un objet de contestation. La Cour de Bruxelles accusa les Hollandois d'une invasion de territoire, & leur disputa les forts *S. Paul* & *S. Donat*, usurpés, selon lui, sans aucun titre à l'usurpation. Des négociations s'ouvrirent à Bruxelles pour régler les limites de la Flandre entre les deux Etats, & pour mettre fin aux altercations territoriales, toujours renaissantes.

L'une des plus animées concernoit le vaisseau de garde, anciennement posté à *Lillo*, & chargé de visiter les bâtimens qui descendent du Brabant dans la Flandre Autrichienne ; les Etats-Généraux le firent retirer, jusqu'à la décision finale du démêlé.

Il paroissoit d'autant plus grave aux Observateurs instruits, qu'il touchoit à des questions que le traité de *Munster*, & les deux conventions concernant la barrière des Pays-Bas, avoient préjugées.

Ces conjectures menaçantes furent confirmées par l'exposé des demandes de Sa Majesté Impériale : elles embrassèrent une révision générale des actes publics qui avoient lié les deux Etats depuis le milieu du dernier siècle. L'Empereur invoqua ce'ui de *Munster* pour demander la démolition des forts de *Kruischans* & de *Frédéric-Henri* ; la convention de 1664 pour le rétablissement des frontières déterminées à cette époque ; l'accord de 1673 entre l'Espagne & les Provinces-Unies, qui stipuloit une cession sans réserve du Comte de *Vronhoven*, de *Maf-*

tricht, & de pays d'Outre-Meuse. A ces réclamations s'en joignirent d'autres moins importantes, mais dont l'ensemble effraya les Etats Généraux.

Ils combattirent les unes par des argumens tirés des traités de Paris, & des conventions auxquelles la Maison d'Autriche doit la propriété de Pays-Bas, & opposèrent aux autres une possession non contredite, non interrompue de plus d'un siècle & demi : ils offrirent de donner satisfaction par rapport à celles que des Puissances amies auroient jugées légitimes ; & articulèrent à leur tour des demandes considérables qu'ils consentirent de faire entrer en compensation.

Ces discussions réciproques ne servirent qu'à augmenter l'aigreur & à multiplier les difficultés.

Enfin l'Empereur offrit de renoncer à ses diverses prétentions, pourvu que l'Escaut fût ouvert, & le commerce des Indes orientales & occidentales rendu libre à ses sujets des Pays-Bas. En même-tems il annonça les suites d'un refus, & les Plénipotentiaires Hollandois furent informés que le premier obstacle mis à la libre navigation de l'Escaut, prendroit le caractère d'une déclaration de guerre.

Pendant que la Hollande invoquoit les bons offices de la Cour de France, & qu'elle se préparoit aux événemens, ses délibérations furent troublées par le bruit du canon, tiré d'une de ses frégates sur un bâtiment sorti d'Anvers pour Ostende, avec une patente impériale. Un second navire, reçu plus doucement, fut également obligé de rétrograder vers le lieu de son départ, sans avoir pu franchir l'espace prohibé.

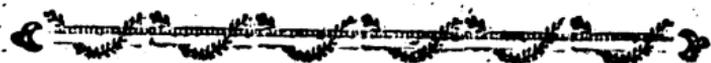
Cette mesure, autorisée par les Etats Généraux, comme un acte de défense légitime, & comme une suite des traités à l'abolition desquels la République n'avoit pas consenti, parut à Bru-

nelles une agression formelle, une déclaration de guerre d'autant plus évidente, que l'Empereur avoit annoncé la manière dont il envisageroit cette hostilité.

L'Ambassadeur impérial à la Haye fut rappelé, les Plénipotentiaires Hollandois renvoyés de Bruxelles, & la marche d'une puissante armée vers les Pays Bas, arrêtée dans le Conseil de Vienne.

Déjà cette armée s'avance à grands pas vers le théâtre de la contestation. Mais la Hollande ne paroît pas ébranlée par cet appareil : gardée par sa situation, elle s'est tenue jusqu'à ce moment sur la défensive, en fortifiant son armée, en munissant ses places, & en armant tous les habitans.

L'Europe attentive à cette agitation, ne pénetre point encore jusqu'où elle doit s'étendre, ni les moyens qui se déploieront peut-être pour la calmer, avant qu'elle arrive au dernier période.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

A L L E M A G N E.

DE BERLIN, le 12 Décembre.

LE premier de ce mois, le Baron de Munchausen, Ministre d'Etat & de Justice, est mort ici, à la suite d'une apoplexie, dans la soixantième année de son âge.

Les Officiers Hollandois qui se trouvent ici, achètent des armes & des draps d'Uniformes pour les Corps des Troupes Légères que la République fait lever.

DE VIENNE, le 13 Décembre.

Nous avons aujourd'hui une connoissance plus exacte de ce qui s'est passé en Transylvanie. Les changemens médités par S. M. I. dans les Juridictions & dans les prérogatives seigneuriales; changemens qui ont souffert quelques oppositions de la part des Intéressés, paroissent avoir animé contre eux les payfans.

Dès le mois de Juillet, on s'aperçut que ces Valaques tenoient des assemblées secrètes : cependant leurs desseins n'éclaterent qu'en Novembre. Plusieurs milliers de ces payfans s'assemblerent dans le village Mestallou, du Comté d'Hunyad : là, ils prirent la résolution unanime de surprendre la forteresse de Carlsbourg, d'en attaquer l'arsenal, & de s'y pourvoir d'armes. Le même jour, ils démolirent plusieurs villages, & commirent d'abominables cruautés. Le 5 Novembre, ils déclarerent publiquement leur projet de se défaire de toute la Noblesse de Transylvanie, & de s'emparer de ses possessions. Les jours suivans ils continuerent à assassiner, à brûler tout ce qu'ils rencontrerent. On comptoit environ 13,000 de ces séditionnaires, meurtriers & voleurs; leur chef

en effet, étoit un ancien Officier, chassé de son corps pour des prévarications. Uniquement armés contre leurs Seigneurs, ces conjurés affectoient le plus grand respect pour l'Empereur, & s'autorisoient de ses intentions paternelles pour dévaster les domaines des Magnats, & pour les égorger. Le Comte Palsy n'en sera pas quitte pour 200,000 flor. Ces brigands ont incendié plusieurs villages, en ont massacré les principaux habitans; & dans l'une de ces expéditions, ils jetterent au milieu des flammes une jeune fille de 16 ans. Deux Gentilshommes adolescents, revenus depuis quelques jours de l'Université de Leipsick ont été étranglés & empalés : les Châteaux, les bourgs, les villages furent abandonnés de leurs habitans qui se réfugièrent dans les villes.

A l'arrivée des troupes, cette rage s'est adoucie; l'on prend des mesures pour l'empêcher de renaître, & la plus grande partie de ces paysans a mis bas les armes. Cette expédition a été accompagnée d'une Ordonnance rendue par le Gouvernement de Transylvanie, le 23 Septembre, dans les termes suivans.

Durant le cours de la sédition actuelle fomentée par la Populace *Valaque*, qui se permet toutes sortes d'excès, on remarque que cette Troupe de Rébelles cherche chaque jour à propager ce mal de plus en plus, par des Séducteurs apostés, qui de Village en Village débitent les mensonges les plus grossiers & les plus préjudiciables aux deux

Partis, pour attirer dans leur complot les habitans peu éclairés de la campagne. Or, afin que ce dangereux venin de la sédition ne se répande davantage, & que ceux dont la fidélité pour le Souverain & la Patrie a été reconnue jusqu'à présent, ne s'abandonnent pas à un égarement si déplorable, on notifie à tous & à un chacun, en vertu de cette Patente, émanée du Gouvernement Royal, que quiconque arrêtera un des Séducteurs, & le remettra entre les mains des Magistrats du Comitat le plus à portée, touchera sans délai pour cette preuve de fidélité envers le Souverain & la Patrie, une récompense de 30 florins pour chaque tête, dès que la personne arrêtée aura été juridiquement convaincue de son crime : au lieu que, si une Commune étoit assez perverse pour admettre chez elle des gens de cette sorte, ou qu'elle se laissât entraîner par leurs artifices, le Juge du Village & deux des Habitans-Jurés feront, en conformité des Loix Nationales, empalés, sans le moindre espoir d'obtenir grâce.

Le Gouvernement de la Transylvanie a été confié par S. M. I. au Comte de Wallis, Lieutenant-Feld-Maréchal des Troupes Impériales. — Le Comte de Fabris est commandant-Général des Troupes de cette Province.

Les équipages de guerre sont partis pour les Pays-Bas, ainsi que les Employés civils de la grande armée. Elle ne fait aucun vuide sur la partie de nos frontières qui doit rester garnie à tout événement, & si l'Empereur se transporte dans les Pays-Bas, le Général Laudon aura des pouvoirs illimités d'ordonner toutes les opérations militaires de l'intérieur.

On a promis aux Croates une récom-

penſe pour chaque déſerteur qu'ils ramèneront au Régiment ; 500 florins à chaque payſan qui rendra le même ſervice, & 30 florins au ſoldat délateur de ſon camarade. Ce ſera un ſingulier problème à réſoudre par la poſtérité, comment on parvient à faire combattre des armées contre lesquelles on eſt obligé de prendre de ſi terribles précautions.

Beaucoup de Couvens, à ce qu'on aſſure, ſont préſent d'eux-mêmes pour être ſupprimés ; ces Monafteres, il eſt vrai, n'ont aucuns revenus fixes, & ne ſubiſtoient que de l'aſſiſtance de courſaires abolies.

Les mulets & les chevaux chargés des équipages de S. M. ſont partis, & arriveront à Bruxelles, après 72 jours de route, ſans accident. L'Empereur y a fait mettre un ſervice d'argent de 30 couverts, & un autre de pareil nombre en ſer blanc.

Les nouveaux Corps de Houlans ſont ici pour faire leurs coraplettes, & attendent avec impatience le moment d'entrer en campagne.

Le 1 de ce mois, le Régiment des Cuiraffiers de Czatorysky a quitté cette garniſon pour ſe rendre dans la Bohême ; il a été remplacé ici par le Régiment des Cuiraffiers de Meklembourg, en garniſon dans la Hongrie.

Les lettres de Conſtantinople apprennent que l'eſcadre du Capitan-Bacha, qui avoit croiſé dans l'Archipel, eſt de retour dans le port depuis le 6 Novembre.

L'Empereur a nommé des Commissaires pour vérifier les titres de possessions de terres dans la Buchowine, & faire dresser ensuite un cadastre en règle.

On assure qu'il va paroître une ordonnance concernant les indulgences. L'Empereur a ordonné, que, vu que de toutes les Confrairies, il n'existoit plus que l'association pour le soulagement des pauvres, cette société conserveroit trois fêtes par an; savoir le jour qu'elle a été instituée, le jour de Noël & le jour de Pâque; chaque membre de cette pieuse association doit se rendre à sa paroisse respective & se contenter des indulgences accordées dans ces jours.

Le nombre des malades qui s'est trouvé dans l'hôpital général depuis le 16 Octobre jusqu'au 15 Novembre, a monté à 1448 personnes, dont 150 ont payé leur réception: 598 personnes ont été guéries dans cet intervalle, & 78 sont mortes. = Le nombre des enfans - trouvés reçus à l'hôpital dans le même espace de tems a été de 51.

On apprend d'Agram, que le sieur Mathias Petrovics, Prévôt de Marchia, & Tuteur du Chapitre de la Cathédrale d'Agram, mort le 15 Novembre dernier, a légué au Séminaire-Général d'Agram 6000 florins; au Collège de Pavie, pour l'instruction des Croates qui se destinent à l'Eglise, 2000 florins, & 2000 florins au Séminaire des Prêtres qui sera établi à Agram.

On écrit de Gortz, que le Directeur du Mont de Piété a disparu avec une somme de 180,000 florins.

DE FRANCFORT, le 19 Décembre.

Nous apprenons que les Régimens Autrichiens de Zettwitz, de Neiff & de Dourlach ont reçu ordre de joindre l'armée en route pour les Pays Bas.

Les brigandages commis en Transylvanie ne pouvoient être de durée; une lettre d'Hermanstadt s'exprime ainsi à cet égard.

« Les Rebelles retirés dans les environs de
 » *Clausenbourg*, ont accepté une suspension d'ar-
 » mes jusqu'au 22 de ce mois. Le Lieutenant-
 » Colonel de Schultz s'étant approché d'eux, sans
 » armes, le 12 Novembre, pour savoir les causes
 » de leur soulèvement, les Rebelles repliquèrent,
 » que c'étoit la faute de leurs Seigneurs, qui ne
 » remplissoient pas les ordres de l'Empereur. Sur
 » une nouvelle demande de M. de Schultz, à quoi
 » tenoit donc leur entreprise inconsidérée, le
 » Chef des Révoltés, aussi désarmé, vint lui dé-
 » clarer que sa Troupe se retireroit paisiblement,
 » pourvu qu'on lui accordât les trois demandes
 » suivantes : » 1°. *Un pardon général en faveur de*
 » *tous, nul excepté ; faire de quoi ils se défendroient*
 » *reciproquement* : 2°. *Une recherche exacte de leurs*
 » *justes Plaintes, afin que les Gentilshommes les trai-*
 » *tassent avec plus d'humanité* : 3°. *Enfin, qu'à l'a-*
 » *venir on n'exigeât d'eux rien au delà des Ordonnances*
 » *Impériales.* « M. de Schultz se fit donner ces trois
 » Propositions par écrit, & donna aux Révoltés
 » sa parole, qu'il les appuieroit auprès du Gou-
 » vernement, qui s'y rendit. A cette nouvelle,
 » les mutins se separerent pour retourner tran-
 » quillement chez eux. »

Cette capitulation n'est pas trop vraisem-

blable ; mais il l'est que la force n'aura pas été employée seule pour appaiser ce soulèvement.

D'autres lettres racontent les circonstances suivantes.

Un Major du Régiment de *Sekler*, *Houffards* ; rencontra, le 19 Novembre, une troupe de 6000 *Payfans Valaques* armés. Le Major leur envoya un Trompette, pour demander une entrevue avec le Chef des Révoltés. Aussi-tôt se présenta un *Valaque* à cheval, la tête couverte d'un casque surmonté d'un panache. Le Major intrépide, quoique n'ayant sous ses ordres qu'un Détachement peu nombreux, ordonna néanmoins au Chef des mutins, de dire à ses camarades qu'ils eussent à poser leurs armes, faute de quoi, la troupe du Major seroit feu sur eux. On prétend qu'ils auroient répondu, que leur intention n'étoit pas de combattre les Troupes Autrichiennes, mais qu'ils vouloient massacrer leurs Seigneurs, suivant l'ordre insinué à *Horiah* par l'Empereur. Il faut donc attribuer cette révolte à la séduction & à l'ignorance, aussi-bien qu'à l'oppression trop grande des Nobles. Voici une preuve évidente que les Révoltés ne se sont pas soulevés contre leur Souverain. Un Officier *Autrichien* escortant, il y a peu de jours, une Caisse Impériale à la tête de 80 hommes, tomba parmi un troupe de 2000 Révoltés, qui le traitèrent avec beaucoup d'humanité. Ils ont cependant dévasté déjà plus de 40 Villages. En vertu des Sentences prononcées par des Conseillers de Guerre, 300 de ces Rebelles ont été exécutés. Mais le Souverain ayant défendu cette façon de procéder, trop expéditive, leurs Prisonniers seroient à l'avenir jugés en vertu des Loix Civiles.

Le 29 Novembre, à 10 heures 6 minutes du soir, on ressentit à Stuggard & dans les environs une secousse de tremblement de terre : elle s'est étendue dans le Margraviat de Baden, & fut accompagnée d'un bruit semblable à celui d'un chariot roulant sur le pavé. Un vent impétueux l'avoit précédé, & elle fut suivie d'un brouillard épais. Les lits, les chaises, les fenêtres en furent ébranlés. On remarqua que les eaux du Rhin baissèrent sensiblement, & que celles de divers puits tarirent subitement.

La levée du Corps Franc, sous les ordres du Major autrichien le Baron de Stein, a les plus grands succès : la première division est déjà complète & prête à marcher vers les Pays Bas ; & recevant tous les jours des recrues faites par les Officiers résidens à Worms, Metzgertheim & Hailbron ; la seconde division ne tardera pas à être aussi complète. S. M. Imp. s'est engagée à pensionner ceux de ce Corps qui seront blessés à son service.

On assure que plusieurs Princes d'Allemagne ont offert leurs troupes à l'Empereur : on nomme entr'autres le Duc de Wurtemberg, dont on connoît les relations actuelles avec la Cour de Vienne : mais ces bruits, comme beaucoup d'autres, n'ont encore aucune consistance.

Il y a quelque tems qu'à Altona on ouvre une souscription pour la construction d'un théâtre, elle ne s'est point remplie : on vient d'en proposer une autre pour la construction d'un hôpital ; & il s'est trouvé dans peu de jours pour quatre mille marcs de souscription.

On a vu des villes au contraire, des villes libres, dans le dix-huitième siècle, qui auroient renversé leur Constitution, pour avoir des baladins & des Opéras Comiques.

Il y a quelques jours, écrit-on de Leipfick, que S. A. Electorale étant à la chasse, a couru grand risque pour ses jours : deux femmes qui se trouvoient heureusement là, l'avertirent à tems du danger qu'Elle couroit en continuant un chemin par lequel S. A. Electorale se seroit infailliblement précipitée dans l'Elbe. Cette femme a reçu une récompense de sept cents écus, & une pension de 25 écus d'Empire.

La station momentanée du Régiment de Bender dans le Brisgaw, avoit exercé l'imagination inventive des raisonneurs & des gazettes. Nous apprenons que le 9 de ce mois, ce Régiment a abandonné les trois villages où il étoit canonné, a traversé *Kelth*, & s'est dirigé vers les Pays-Bas, où il arrivera le 20 de ce mois. Le lendemain, on attendoit un Corps de Cavalerie aux mêmes lieux, Corps que suivent de près une légion de Chasseurs & trois mille Croates, venant du Tyrol. Les troupes autrichiennes, soumises à la plus sévère discipline, n'ont donné aucun sujet de plainte aux habitans. Le Prince d'*Anhalt Zerbst*, frere de l'Impératrice de Russie, étoit à cheval à la tête de la première division de ces troupes. Le Régiment de Bender lui est promis.

Notre Université, écrit-on de Mayence, devient tous les jours plus brillante : le bâtiment
contient

comient 12. belles grandes salles , où se donnent les leçons publiques. Il y a une bibliothèque composée de 50,000 volumes , & elle ne tardera pas à être augmentée ; car on y fournira tous les Ouvrages que chaque Professeur trouvera nécessaire d'y faire placer. On y formera un Cabinet d'histoire naturelle. On vient d'acheter à Londres tous les Instrumens de Mathématiques & Physique dont on peut avoir besoin : on le pourvoira également de tous les modes , soit pour la statique , l'hydraulique & l'architecture civile & militaire ; un Cabinet numismatique va y être établi pour les Médailles seules de l'Electorat.

M. le Grand-Maitre de la Cour , le Baron d'Erthal , frere de S. A. S. l'Electeur régnant , vient de faire présent à l'Université d'une collection d'Estampes qui peut à bon droit passer pour une des plus belles & des plus complectes dans ce genre.

La Théologie sera enseignée au Séminaire Archiépiscopeal ; on va construire un bâtiment pour l'Anatomie & un laboratoire pour la Chymie ; le jardin botanique est déjà fort avancé. On vient de former un Hôpital de 60 lits , dans le Couvent des Claristes. Pour unir la pratique à la théorie , on y enseignera la partie des accouchemens. On établira aussi une Ecole Vétérinaire , un Philanthropinum , une Ecole d'Agriculture , d'Economie , de Finances , &c. &c.

Le 7, l'équipage de campagne de l'Empereur , escorté par un Capitaine & quatre Chasseurs , est arrivé à Ratisbonne. Les Régimens de Preiss & de Teuchmeister y seront rendus le 20.

La premiere coloane des troupes en marche
N^o. 1, 1 Janvier 1785. b

che est de 40,000 hommes; la seconde, dit-on, fera de 50,000.

Des lettres de Vienne portent que le Comte d'Istenzel, chargé de S. M. I. d'appaier les désordres qui avoient éclaté dans le Comitat de Neutra, s'est si bien acquitté de sa commission, que tout y est actuellement tranquille.

Divers Régimens de Croates ont passé par la Stirie, & sont entrés dans la haute Autriche.

La partie du Duché de Westphalie appartenante à l'Electorat de Cologne, renferme une étendue de pays de 10 milles de l'est à l'ouest, & de 9 milles du sud au nord. On évalue sa population au moins à 100,000 ames. Il contient 25 villes qui ont droit de suffrage aux assemblées des Etats, 11 gros bourgs dont 9 jouissent du même droit que les villes, 18 Couvens & beaucoup de villages. Les villes ne sont gueres peuplées; les plus grandes renferment environ 400 maisons. Les Etats s'assemblent à Arensberg, où se trouve la Chancellerie de ce Duché. Le pays est fertile en bled, pâturages, bois & toutes sortes de minéraux; mais on n'y voit que très-peu de manufactures.

I T A L I E.

DE VENISE, le 30 Novembre.

Le différend qui s'étoit élevé entre l'Empereur & notre République, au sujet de la juridiction de nos Evêques dans la Lombardie autrichienne, vient d'être terminé à l'a-

nable. Les deux Puissances sont convenues que les Evêques de l'une & de l'autre domination ne pourroient exercer aucune juridiction dans les dioceses étrangers. Au moyen de cet arrangement, l'Archevêque de Milan perd environ quarante paroisses, qui seront réunies au diocese de l'Evêque de Bergame; mais aussi d'autres Evêques vénitiens perdront plusieurs paroisses situées dans la Lombardie autrichienne.

Le démêlé survenu entre notre République & celle de Hollande, à l'occasion de l'affaire des deux Négocians Chomel & Jordan, n'est pas encore arrangé. La Hollande persiste à demander que ces deux Négocians soient indemnisés de leurs pertes.

DE MILAN, le 1 Décembre.

La torture préparatoire, quoique proscrite par les loix dans ce duché, étoit encore exercée de temps en temps, ainsi que celle *super alias & complicibus*, par des Juges cruels ou ignorans : le Sénat vient de leur interdire cette affreuse méthode par la circulaire suivante.

» L'expérience ayant démontré, que c'est de la négligence des Juges & du peu d'exactitude qu'ils mettent dans les procédures criminelles, que dérive en grande partie la nécessité de recourir aux tourmens, il leur est enjoint de prendre toutes les informations possibles, & de se procurer, par des moyens légitimes, les éclaircissemens propres à distinguer l'innocent d'avec le

coupable. Le corps du délit étant légitimement constaté, & le délinquant mis en prison, on lui fera subir trois interrogatoires; s'il persiste à nier, il n'en sera pas moins criminel; le Juge pourra lui laisser 24 heures de plus pour se reconnoître coupable; mais ce terme écoulé, on le condamnera par contumace, & il sera puni comme convaincu du crime dont on l'accusoit. Toutes les fois que les témoins ou délinquans, interrogés sur quelque point essentiel, différeront dans leurs réponses, on leur enjoindra de rendre raison de cette contrariété; si leurs réponses ne sont pas concluantes, on attendra le résultat de la procédure avant de les condamner. Le témoignage des complices & autres personnes infames sera regardé comme valable, s'il constate qu'ils n'ont aucun intérêt à trahir la vérité; lorsque l'accusé se sera avoué coupable, sans pourtant vouloir nommer ceux qui ont eu part à un crime qu'il n'auroit pu commettre seul, ou qu'il refuse de se déclarer sur quelque circonstance aggravante, les Juges en informeront le Tribunal suprême.

Enfin dans tous les cas où l'accusé aura contre lui les indices graves, sans être cependant pleinement convaincu du crime qu'on lui impute; les Juges devront, comme ci-dessus, s'adresser au Tribunal suprême, afin que celui-ci puisse rendre la sentence la plus convenable & la plus conforme aux intentions de S. M.

La nouvelle Junte Royale des Etablissements pieux a supprimé dernièrement une fondation connue sous le nom de Fondation des Riches & des Vieillards. Elle avoit été destinée au soulagement des Pauvres de la Paroisse de S. Jean,

DE NAPLES, le 30 Novembre.

Le Marquis de Caraccioli, viceroy de Sicile, s'est embarqué le 17, vers les quatre heures du soir, sur la frégate du Roi la *Minerve*, pour se rendre à Palerme. La frégate la *Dorothée* a fait voile le lendemain pour cette île.

Le Conseil des Finances a arrêté qu'il ne seroit point supprimé de Couvens de la Ville, les revenus desquels devoient servir pour l'entretien des maisons d'Orphelins que l'on devoit établir pour l'éducation des Filles des Militaires; & qu'au lieu de ces revenus, on leveroit une taxe sur tous les Couvens de ce Royaume & sur ceux de Sicile, laquelle formeroit une somme de 30 mille ducats, dont 20 mille seroient payés par les premiers, & 10 mille par les derniers, afin de pouvoit fournir plus aisément aux frais de ces établissemens pieux, un desquels sera formé dans le Couvent des Pères Franciscains du Calvaire.

S. M. vient d'accorder une pension de 300 ducats aux deux Médecins qui ont traité le Prince héréditaire pendant sa dernière maladie, & qui lui continuent aujourd'hui leurs soins pendant sa convalescence, qui est un peu inquiétante.

Un duel, qui a eu lieu récemment entre deux rivaux, fait aujourd'hui le sujet de toutes les conversations. Voici comme on raconte le fait. Un jeune homme étant devenu amoureux d'une demoiselle, lui avoit promis de l'épouser, mais quelque temps après ayant conçu une nouvelle passion pour une femme mariée, il abandonna sa

première maîtresse ; celle-ci ne tarda pas à être informée du motif de l'infidélité de son amant , & ayant résolu d'en tirer vengeance , elle ne s'occupait plus que du choix des moyens. Ayant appris que son perfide amant devoit accompagner sa rivale au spectacle , elle se travestit en homme , se rendit à la maison de sa rivale , & attendit l'heureux couple au bas de l'escalier. Il parut enfin. Notre héroïne aussitôt de porter un défi à son amant , & de l'accabler des reproches les plus durs ; celui-ci ayant reconnu la voix de son ancienne maîtresse , refusa l'appel , mais elle ne l'en tint pas quitte à si bon marché. Elle chercha à le provoquer par les injures les plus piquantes ; & ayant tiré son épée , elle le somma d'en faire autant. La rivale , qui avoit été témoin de cette scène , voyant que le jeune homme persistoit dans son refus , lui arracha son épée , & s'avance avec furie contre sa rivale. Le combat s'engage entre les deux champions féminins ; ils se battent avec tout l'acharnement du désespoir & de la jalousie. Le jeune homme s'efforce de les séparer ; & y il parvient enfin , mais les deux rivales , indignées de ce qu'il n'avoit pas laissé un libre champ à leur valeur , tournerent leur rage contre lui , & l'assaillirent de coups ; trop heureux d'en être quitte pour quelques légères blessures. La Dame consentit enfin à remonter dans son appartement , & le jeune homme reconduisit la Demoiselle à son logis.

Le tombeau des Scipions , qui a été trouvé dans la vigne Saffy , près de la porte *Capena* à Rome , & qui consiste en une grande caisse de marbre , ornée de diverses inscriptions , a été transporté par ordre de S. S. dans le Musée du Vatican.

Le Cardinal Colonna est toujours dangereusement malade. On commence à désespérer de sa guérison.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 17 Décembre.

Les circonstances pénibles & délicates où se trouve la Nation faciliteront, selon quelques prophètes politiques, le rapprochement des différens partis. Ils sentent, dit-on, la nécessité de tendre en commun à raffermir la puissance & la prospérité publiques. Cet esprit de conciliation a prévalu depuis l'entrée de Lord Cambden dans le Cabinet : aussi le Général Sloper, très-attaché à la Coalition, a-t-il emporté le commandement général de l'Inde, sur le Général Campbell, favorisé par M. Pitt. Ce jeune Ministre, toujours suivant les mêmes rapports, a perdu de sa prépondérance, &c. Mais si le danger imminent où se trouvoit l'Angleterre, dans la dernière guerre, & les embarras qui l'ont suivie, n'ont rendu les factions que plus animées, comment espérer qu'elles se réuniront par patriotisme ?

L'un de nos papiers s'est dit autorisé à instruire le Public que S. M. a déclaré dans les termes les plus clairs par ses Ambassadeurs auprès des Cours étrangères, qu'elle est irrévocablement déterminée à la neutralité dans la querelle actuelle entre l'Empereur & les Etats-Généraux.

L'Europa, de 50 can., commandée par

b 4

l'Amiral Innes, a appareillé de Portsmouth pour se rendre à la Jamaïque.

Le Capitaine *King*, le compagnon & l'ami du célèbre *Cook* est mort à *Nice*, où il étoit allé chercher le rétablissement de sa santé. Voilà donc les trois célèbres *Circum - Navigateurs*, *Cook*, *Clerke* & *King*, perdus pour la nation en très-peu de temps.

On dit que nos Ministres, sur les représentations de *M. Orde*, sont convenus d'accorder un droit égal en faveur de l'Irlande, sur l'article du sucre; ce qui sera extrêmement avantageux aux Négocians Irlandois intéressés dans le commerce des Isles.

Le Parlement, dit une lettre de Dublin du 4 de ce mois, s'assemblera le 20 Janvier, & s'occupera d'abord de divers réglemens de commerce également avantageux aux deux Royaumes. Les gens les plus sensés & les plus respectables de la Nation mettent toute leur confiance dans cette assemblée, & manifestent autant d'horreur que de mépris pour les mesures iniques que la faction s'efforce de vouloir faire adopter.

Le bruit s'étoit répandu que le Duc de *Rutland* avoit été empoisonné. Le fait est qu'il est tombé de cheval en revenant le soir d'une partie de plaisir qu'il avoit faite chez un de ses amis à *Phoenix-Park*, mais il ne s'est point blessé dangereusement, & nous espérons, pour le bien de l'Irlande, qu'il sera bientôt en état de reprendre son travail & de s'occuper des intérêts de la nation.

D'après les journaux des Sessions de *l'Old Bailey*, pendant les trois dernières années, il est reconnu que sous la Mairie du Chevalier *William Plomer*, en 1782, on a jugé 668

personnes ; sous celle de Nath Newnham , en 1783 , 818 ; sous celle de Robert Peckam , en 1784 , 1037. Pour crime capitaux , en 1782 , 98 ; en 1783 , 170 * ; en 1784 , 149.

Le Gazeter , Feuille dévouée à M. Fox , & répertoire de toutes les calomnies contre le Ministère , a imaginé l'anecdote suivante sur le compte d'un ancien Ministre.

Ce Seigneur , dit-il , fut employé , à l'âge de 22 ans par le Comte de *Bute* pour négociier entre lui & M. Fox , depuis Lord *Holland* , auquel il avoit promis une dignité de Comte. Des intrigues de Cabinet empêchèrent la concession de ce titre , & on consentit seulement à ce que M. Fox eût une Baronnie. Le Comte de *Bute* , qui avoit promis à M. Fox un Comté communiqua son embarras au Lord en question. Celui-ci entreprit de l'en tirer en prenant tout sur son propre compte. Il lui conseilla de répondre à M. Fox , que son négociateur le Lord lui ayant promis la dignité de Comte , il avoit outrepassé les pouvoirs. M. Fox répliqua qu'il s'en remettoit sur cette affaire aux propres paroles de ce jeune Seigneur. Quand on en vint aux éclaircissemens , on envoya chercher le Lord , qui soutint à M. Fox qu'il ne lui avoit promis qu'une Baronnie. M. Fox stupéfait , resta quelques instans sans pouvoir proférer un seul mot ; mais s'étant remis , il dit au Lord . . . ces paroles remarquables : *Jeune homme , l'IMPOSTURE & la FOURBERIE sont donc les sentimens avec lesquels vous commencez votre carrière dans les affaires , tandis que les plus vieux Politiques ne les acquèrent généralement que sur la fin de la leur !*

Ceux qui ont connu le caractère du feu

Lord Holland , Payeur général des troupes dans l'avant dernière guerre, ne croiront pas si aisément qu'un renard aussi expérimenté ait été dupe d'un jeune homme de vingt-deux ans.

Dans l'un des Journaux de 1783, on rendit compte du duel du 4^e septembre même année, entre le Colonel Gordon, oncle maternel du Duc de ce nom, & frere du Comte d'Aberdeen, d'une part, & le Lieutenant-Colonel Thomas de l'autre, ainsi que des causes qui avoient provoqué ce duel, qui se termina par la mort de ce dernier.

Les faits que nous mêmes alors sous les yeux du Public, & que nous tenions, ainsi que les suivans, d'un parent de la famille de Gordon, domicilié à Paris, & qui s'en rend le garant, prouvent clairement que le Colonel Gordon n'a rien omis de ce qu'il devoit & pouvoit faire, soit comme militaire, soit comme homme d'honneur pour se laver des reproches, dont contre toute raison, M. Thomas s'étoit obstiné à le charger.

Les suites de ce duel ont été très-alarmantes pour M. Gordon. Comme les Loix de son pays ne distinguent pas entre un meurtre & un duel prémédité, il a été poursuivi devant le Tribunal du Vieux-Bailey, comme coupable d'assassinat dans la personne de M. Thomas. Mais un Juré respectable du Comté de Middlesex l'a déchargé d'un crime si horrible, à la grande joie des Officiers, tant supérieurs qu'inférieurs, sous lesquels ou avec lesquels il avoit servi en Amérique, & qui s'étoient faits un devoir de se rendre en grand nombre au jugement pour déposer en sa faveur.

Une circonstance singulière & peut être sans exemple, est que, quoique la bravoure personnelle du Colonel Gordon, ait été pleinement dé-

montrée , tant par la Sentence du Conseil de Guerre tenu à son sujet à Newyork le 4 Sept. 1782, par toute sa conduite dans la malheureuse affaire avec M. Thomas. Cependant quelques jeunes Officiers du corps se sont imaginés , on ne sçait sur quel fondement , qu'il n'a pas assez fait pour se mettre au-dessus de tout reproche.

On mande de la Caroline du Sud , qu'il regne parmi les habitans des Provinces méridionales des *Etats-Unis* , une activité de commerce qui réussit au-delà des espérances. Entre diverses branches de commerce dont ils se sont occupés nouvellement , ils ont entrepris celui des Esclaves sur la côte d'Afrique , lequel a déjà été si heureux , que depuis la proclamation de la paix , il a été vendu plus de 3000 negres au marché de Charlestown ; & l'on estime que les Vaisseaux destinés cette année au même commerce , gagneront le double de ce qu'ils ont gagné l'année dernière. Certainement ce ne sera pas cet Etat-là qui souscrira à abandonner cette lucrative spéculation.

Il est arrivé dernièrement en Pensylvanie un événement plaisant. Un particulier avoit gagné en peu de temps beaucoup d'argent à acheter des *Esclaves blancs* , qu'il menoit dans l'intérieur du pays ; pour vendre leur travail ou leur apprentissage pendant un temps considérable. Dans l'une de ces tournées , il avoit avec lui un jeune Irlandois , d'une figure & d'une taille si désavantageuse , que personne ne vouloit l'accepter. Le Marchand de chair humaine , après avoir vendu tous ses esclaves , résolut de revenir à Philadelphie avec son Irlandois qu'il accabloit de repro-

ches & d'injures ; effet ordinaire de l'avarice frustrée de ses espérances. Ils arriverent un soir très-tard dans une Auberge où tout le monde dormoit. Un garçon qu'ils réveillèrent, les conduisit dans une chambre où il les laissa sans faire attention quel étoit le Maître ou le Valet , puis alla se recoucher. Le lendemain matin , de très-bonne heure , l'Irlandois se leva , & voyant que son Maître dormoit profondément , il endossa ses habits & descendit. L'Aubergiste entama la conversation avec lui. Les gens de la ville sont ordinairement curieux & crédules ; notre Irlandois le savoit ; aussi-tôt il informa l'Aubergiste que le blanc qu'il avoit avec lui , étoit le seul qui lui restât d'une troupe qu'il avoit vendue ; que les voyages étant très-couteux , il lui proposoit de lui abandonner son apprentissage pour deux demi-joes (équivalant à 3 liv. 12 sols sterl.). Cette offre , qui sembloit très-avantageuse , fut acceptée par l'Aubergiste , & l'argent payé. Le faux Marchand prend aussi tôt congé , & observe en partant que ce seroit dommage d'éveiller le pauvre diable qui dormoit si bien. Au bout d'une heure environ , le vrai Marchand se réveille , & appelant les garçons , il commande son déjeuner. Le quiproquo finit par s'éclaircir , & par prouver que l'ingénieux Irlandois avoit emporté non - seulement l'argent de l'Hôte , mais encore celui de son Maître , & en outre ses habits.

F R A N C E.

DE VERSAILLES , le 22 Décembre.

Le 12. de ce mois , le Roi a nommé à l'Abbaye régulière de Saint-Jean-de-Bonneval-les-Thouars ; Ordre de Saint-Benoît , diocèse de

Poitiers, la dame de Thy, Chanoinesse professe du Chapitre noble de Leigneux, diocese de Lyon, sur la nomination & présentation de Monseigneur Comte d'Artois, en vertu de son apanage.

Le 19, la Vicomtesse de Thesan a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Vicomtesse d'Esclignac.

Le même jour, le Comte de Ségur, Ministre plénipotentiaire du Roi près l'Impératrice de Russie, & le Vicomte de Vibraye, son Ministre plénipotentiaire près l'Electeur de Saxe, ont eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à leurs destinations, étant présentés par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères.

Le 20, le Roi, accompagné de Monsieur & de Monseigneur Comte d'Artois, a assisté au Service anniversaire qui a été célébré dans l'Eglise de la Paroisse de Saint-Louis, pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. Madame Elisabeth de France y a également assisté.

Le 11, le Comte de Mercy-Argenteau, Ambassadeur de l'Empereur, a eu une Audience particuliere du Roi, pendant laquelle il a présenté à Sa Majesté le Prince de Staremberg; cet Ambassadeur a été conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur Tolosan, Introduceur des Ambassadeurs; le sieur de Séqueville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs, précédoit.

DE PARIS, le 15 Décembre.

Les Députés des Etats de Bretagne ayant

rendu compte à cette Assemblée, le 10 de ce mois, de leurs démarches auprès des Ministres, ils ont représenté la réponse, écrite en ces termes, de la main de S. M.

« Les témoignages que les Etats de ma Province
 » de Bretagne m'ont donné depuis qu'ils sont as-
 » semblés de leur respect, de leur soumission &
 » de leur zele, m'ont déterminé à leur laisser
 » l'entiere liberté du choix de leurs Députés,
 » tant auprès de moi, qu'à la Chambre des
 » Comptes de Nantes, en y procédant dans les
 » quinze premiers jours de leur assemblée. J'ai
 » donné mes ordres pour autoriser mes Com-
 » missaires à retirer à cet effet les Arrêts du
 » Conseil du premier Mars 1777, & du 4 Oc-
 » tobre 1780. Je veux bien aussi que les villes
 » continuent de se pourvoir aux Erats pour l'ob-
 » tention de leurs octrois, suivant l'ancien usage,
 » & qu'elles leur rendent compte de l'emploi
 » desdits octrois à leurs destinations. J'explique-
 » rai mes intentions à cet égard par une Déclara-
 » tion adressée à mon Parlement de Bretagne ».

Cette réponse a été reçue avec des acclama-
 tions de *vive le Roi*. Ce moment d'intérêt, dif-
 ficile à rendre, a été bien exprimé par MM. les
 Présidens des ordres sur les témoignages d'amour
 que l'assemblée avoit à ce moment à donner à
 S. M. & de reconnoissance pour les Ministres,
 M. le Comte de Montmorin & M. l'Intendant. Ces
 sentimens, dont l'assemblée étoit unanimement
 pénétrée, ont excité plusieurs membres des ordres
 à proposer des moyens de transmettre à la pos-
 térité une époque aussi mémorable. Le Tiers
 Etat ayant énoncé dans ce moment son avis, les
 Etats ont arrêté d'aller en Corps vers MM. les
 Commissaires du Roi pour le remercier du zele

avec lequel ils ont mis sous les yeux du Roi & de ses Ministres, les justes réclamations de la Province.

Lesdits Etats se livrant aux mouvemens de leur reconnoissance des bontés que S. M. vient de leur accorder en les rétablissant dans leurs droits, & qui leur font espérer que leurs demandes pour être réintégrés dans la jouissance des droits de contrôle, auront le succès qui rempliroit leurs vœux pour le bonheur & le soulagement des peuples, ont, par acclamation & unanimement, arrêté d'ériger la statue de Louis XVI, pour transmettre à la postérité un monument de sa justice & de sa bonté; ont chargé les Députés qui iront à la Cour, d'en faire dresser le plan pour la teneur prochaine, & MM. les Présidens des ordres d'écrire aux Ministres pour leur témoigner toute la reconnoissance des Etats, en les priant de mettre sous les yeux du Roi la présente délibération.

Ils ont aussi arrêté unanimement qu'il sera célébré Dimanche prochain une Messe solennelle pour la conservation du Roi & de la Famille royale, pour l'heureuse délivrance de la Reine, à laquelle MM. les Commissaires du Roi seront invités d'assister.

La secousse de tremblement de terre qu'on a ressentie le 29 du mois dernier, en Dauphiné, en Savoie, en Allemagne, en Alsace, a été aussi éprouvée en Lorraine. A dix heures du soir, cette commotion, qui dura plus d'une minute, ébranla les meubles du château de *Bourlemont*, à demi-lieue de *Neuchâteau*; elle s'est étendue à *Clermont*, sur la route de *Neuchâteau* à *Langres*, & proba-

blement avec plus ou moins de force dans tous les lieux circonvoisins. La propagation de cette secousse sur une espace de 150 lieues, fait craindre que ce tremblement n'ait été plus violent dans quelques contrées moins voisines : l'abaissement du barometre au-dessous de l'orage, ce jour-là, a été remarqué dans plusieurs endroits même où la secousse n'est point parvenue.

Les Chevaliers de l'Ordre de S. Michel se sont assemblés le 29 Novembre au Couvent des Cordeliers de cette ville, & ont tenu un Chapitre, auquel a présidé pour S. M. le Vicomte de la Roche-Foucauld, Chevalier - Commandeur des Ordres de S. Michel & du Saint - Esprit : après un discours qui a été prononcé par le sieur Pourfin de Grand - Champ, Secretaire du Roi, Chevalier dudit Ordre, nommé par Sa Majesté pour suppléer le sieur Collec, Chevalier & Secretaire perpétuel dudit Ordre, le Vicomte de la Roche-Foucauld a reçu Chevaliers, au nom du Roi, les sieurs Gaillard de Buencourt, Jaubertoux & Goetz : ensuite tous les Chevaliers, le Vicomte de la Roche - Foucauld à leur tête, se sont rendus processionnellement en l'Eglise dudit Couvent, & ont assisté à la messe de *Requiem*, qui se célèbre tous les ans pour le repos de l'ame des Chevaliers décédés.

M. l'Abbé *Maury*, Grand - Vicaire de *Lombes*, remplace à l'Académie Française M. le Franc de *Pompignan*. Cet Orateur sacré, dont les Ouvrages ont obtenu une grande estime, a été élu le 16 de ce mois.

On a répandu sur la portion de jetée faite par encaissement au port d'Agde l'été dernier,

sous la direction de M. Groignard, qu'elle avoit été renversée & détruite par la mer. Le mal qu'elle a éprouvé se réduit à très-peu de chose ; il consiste en un affaissement dans la longueur de la jetée, qui a conservé sa même direction sud-quart sud-ouest ; à quelques légères dégradations sur le bout du couronnement, & en un petit déversement aussi sur sa longueur du côté de l'est, par où elle avoit été le plus battue d'une tempête affreuse pendant quatre jours. Ces effets aisés à réparer & à peu de frais, bien loin d'être nuisibles à la caisse, tendent au contraire à la consolider, d'autant plus que son tassement a été considérable, en suivant & s'ajustant ainsi au plus grand affouillement que le fond a éprouvé.

On sera de plus charmé d'apprendre que le prolongement de la seule jetée de l'est, d'environ 50 toises, a procuré, à la première crise de la rivière d'Hérault, une amélioration considérable à son embouchure. La profondeur du chenal, entre les deux jetées, est de 15 à 16 pieds. & à l'endroit de la passe des bâtimens, de 8 pieds 3 pouces, au lieu de 6 pieds qu'il y avoit auparavant. Le banc de sable qui, en 1780, couvrait l'embouchure sur une longueur de 300 toises nord & sud, se réduit maintenant à environ 10 toises, & est éloigné des jetées d'environ la longueur d'un cable. La passe qui étoit autrefois à l'ouest, se trouve au sud-est au bout de la caisse, sur une largeur de 20 toises. Un succès aussi prompt & aussi marqué, qu'a produit le première portion de cette nouvelle jetée, va ranimer le zèle des Administrateurs de la Province pour la continuation d'un ouvrage aussi précieux, qui contribuera à l'agrandissement de son commerce, & rendra cette contrée une des plus florissantes du Royaume.

On nous mande de Bordeaux un de ces actes d'humanité qu'on retrouve encore parmi le peuple , étranger aux classes élevées qui ne savent jamais secourir qu'avec de l'argent , & d'autant plus louables , qu'ils sont exercés par des individus pour qui ils sont de véritables sacrifices.

Etant allé ; nous écrit l'Historien du fait , passer quelque temps dans la paroisse de *Bégadin* , près *Lesparre* , petite ville du *Médoc* ; j'y vis la femme d'un nommé *Jean Chemin* , *Vigneron* , qui allaitoit un enfant d'environ un an , & très - bien portant. Je fis compliment à cette jeune Nourrice sur l'état de santé de son enfant. Cette bonne femme ne me répondit que par des larmes , qui succédèrent à la gaieté que je lui avois apperçu. M'étant informé du sujet de sa tristesse , j'appris ce qui suit.

Au mois d'Octobre 1783 , la femme du nommé *Renom* , Forgeron du même Bourg , fut accouchée par une Sage - femme qui ne possédoit aucune connoissance de son art. L'opération fut si mal conduite , que la malade en mourut presque subitement.

Le pere , déjà chargé de deux autres enfans , & qui n'a d'autre ressource que dans son travail , n'étoit pas en état de payer une Nourrice pour le nouveau né. La femme de *Chemin* se présente , elle étoit à même de sévrer un enfant à elle propre , qu'elle avoit à la mammelle : elle s'offre généreusement pour se charger du petit étranger : & s'en charge en effet.

Le mari ignoroit ce procédé de la femme lorsqu'il se présenta lui-même pour le lui conseiller , & l'engager à ce trait généreux.

L'Académie Royale des Sciences & Belles

Lettres de Caen, a tenu le 3 de ce mois dans la Grand'salle de l'Hôtel de Ville, une séance publique, présidée par M. l'Evêque de Bayeux, qui y avoit été invité. M. Ballias de Laubarede, en a fait l'ouverture par un discours sur l'utilité des Académies, & le besoin qu'elles ont de la protection des Souverains & des hommes en place; M. Didié, Ingénieur des Ponts & Chaussées, a lu une Dissertation sur la nécessité de n'avoir qu'un poids & une mesure.

M. le Cayelié, Avocat, a parlé des rapports de Poésie & de la Peinture dans les images, & a terminé la séance par la lecture d'une Ode sur les bons Rois.

M. Moyfant, Secrétaire perpétuel de l'Académie, a ensuite annoncé, pour sujet d'un prix de 500 liv. qui sera adjugé dans la séance publique du mois de Décembre 1785, la question suivante.

« D'après plusieurs observations incontestables
 » de personnes totalement, ou en partie, con-
 » sumées en peu d'heures par un embrasement
 » spontanée, sans que cet embrasement se soit
 » communiqué, du moins violemment, aux
 » corps voisins les plus combustibles, & sans au-
 » cune circonstance dangereuse ni même très-
 » effrayante ».

On demande : 1°. Quel est l'agent & le mécanisme de pareils embrasemens.

2°. S'il est possible à l'art d'en préparer un semblable, & qui puisse en peu de temps consumer les cadavres auxquels on l'appliquera.

3°. Indiquer la composition de cet agent, & la manière de s'en servir, pour que l'Académie puisse en répéter l'expérience sur deux ou trois cadavres.

Les Mémoires, francs de port, seront adressés

audit sieur Moyfant avant le premier Octobre de la même année.

PROVINCES-UNIES,

DE LA HAYE, le 25 Décembre.

Le Comte de *Wassenaer*, ci-devant Envoyé extraordinaire de la République à la Cour de Vienne, est de retour en cette Résidence depuis quelques jours, & a paru le 13 à l'assemblée des États-Généraux.

A toutes les pertes maritimes que nous ayons essuyées dans le courant de l'année, il faut joindre celle de la *Brille*, frégate de 36 canons, qui a échoué près de l'isle de *Gorée*, & dont heureusement on a sauvé l'équipage.

On reçoit chaque jour des nouvelles agréables de la Conscription Militaire. On mande de la *Betuwe inférieure*, qu'on y avoit déjà formé un camp de 12000 hommes, qui seront commandés par le premier Officier du canton, le Comte de *Randwyk*. Ils commencent déjà à s'exercer; & l'on se promet les plus heureux succès du zèle qu'ils font tous paroître. On voit dans nos Feuilles patriotiques, l'extrait d'un Discours qu'un Pasteur Catholique-Romain a prêché à ses auditeurs; pour les encourager à prendre les armes d'après l'ordre des États leurs Souverains, & soutenir ces droits pour lesquels les premiers Fondateurs de la Liberté *Belgique*, les *d'Égmond*, les *Hoorn* & d'autres, tous également Catholiques, avoient sacrifié leurs biens & leur sang. On remarque en général que, dans les circonstances

présentes, ceux du culte *Romain* se sont signalés par le patriotisme le plus sincère & le plus zélé. Aussi continue-t-on de toutes parts à briser les entraves odieuses auxquelles une fausse politique avoit condamné ces respectables Dissidens. On apprend qu'à *Gercum*, une des villes votantes de la *Hollande*, le Conseil a pris en leur faveur la résolution de les admettre à tous les emplois qui ne touchent pas au Gouvernement ou à la Religion. (*Gazette d'Amsterdam*, du 19 Décembre.

Nous sommes encore sans réponse au sujet de la demande faite au canton de Berne & aux Ligues Grises, d'un corps additionnel de cinquante hommes par Compagnie de Régiment Suisse avoué. Cette Capitulation résulte d'un traité fait à la Haye le 21 Juin 1712, par lequel la République de Berne s'engagea à permettre la levée de 4000 hommes aux Provinces Unies, toutes les fois qu'elles soutiendroient une guerre défensive, sans que ces troupes néanmoins, & les Compagnies Bernoises au service de LL. HH. PP. pussent être employées contre les traités qui lient le Corps Helvétique avec la France & la Maison d'Autriche.

On écrit de Cologne qu'on attendoit dans ses environs, du 20 au 25, les Régimens Autrichiens de *Cobourg*, de *Wurmser*, de *Nadasti*, & 500 Chasseurs.

L'armement universel ne s'exécute pas sans murmures dans toutes les Provinces. Les habitans d'*Overyffel* en particulier répugnent à cette mesure qu'ils interprètent

mal. Les Députés des Etats ont fait publier une notification pour désabuser ces paysans. Par-tout où l'on rencontre cette opposition, on se garde bien de l'irriter par des voies de force, & l'on préfère sagement celles de patience & de persuasion.

Plusieurs de nos Gazettes avoient annoncé le départ effectué des Gardes Suisses & Hollandoises pour Bréda : la vérité est qu'elles sont toujours ici, en attendant le moment de changer de destination. Si l'on est aussi mal instruit, sur les lieux même, des nouvelles qui nous concernent, qu'est-ce de celles que débitent hardiment ces mêmes Feuilles sur les pays étrangers? Pas d'Ordinaire où elles ne fassent parler dans leur style tantôt l'Empereur, tantôt le Roi de Prusse, les Ministres & les Généraux.

Le 20 au soir est descendu chez M. de *Kalicheff*, Ministre de Russie, un courier de Pétersbourg, & le lendemain l'Envoyé de l'Impératrice remit au Président des Etats Généraux, par ordre de sa Souveraine, un Mémoire relatif au démêlé actuel entre l'Empereur & la République.

Une lettre de Paris porte ce qui suit :

M. de Brantzen a fait hier en forme la demande de M. le Comte de Maillebois, que les Etats Généraux doivent placer à la tête de leurs armées. Cette proposition ayant été examinée dans le Conseil d'Etat, fut agréée par le Roi.

M. le Comte de Maillebois emmène avec lui un Maréchal-de-camp & M. le Duc de Lauzun.

Ce dernier commandera une Légion qu'il va lever à ses frais dans le pays de Liège, en Hollande, &c. Ainsi il sera propriétaire de deux Corps, l'un en France, & l'autre au service des Rats-Généraux.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 27 Décembre.

Le Comte Charles de *Proli*, qui portoit le titre inutile jusqu'ici, d'Amiral de l'Éscaut, a prêté serment en cette qualité & ses fonctions acquerront une grande importance, du moment où la navigation de ce fleuve sera libérée. Il a déjà fait usage de sa nouvelle dignité, en se rendant à Anvers à bord des deux Cutters venus d'Angleterre, & armés sous pavillon Autrichien, afin d'y prendre le serment des Officiers & des Equipages. Ces cutters portent vingt canons & soixante-dix hommes d'équipage.

Les Corsaires qui mouillent dans ce même port se préparoient à donner à la ville, au premier vent favorable, le spectacle d'un combat naval.

On y est très-tranquille touchant les desseins quelconques des Hollandois sur *Anvers*. Les batteries qui bordent l'Éscaut, & le fort *S. Laurent* rétabli maintenant, écraseroient toute flotte assez hardie pour en approcher. Cependant on a redoublé de vigilance : une garde a été placée sur la tour, d'où l'on découvre le pays jusqu'à *Berg-op-zoom*, pour prévenir toute surprise.

Suivant une liste qui circule en ce moment,

les Officiers-Généraux qui serviront dans notre armée sont,

Le Comte de Murray de *Melgrim*, Chevalier de l'Ordre militaire de *Marie-Thérèse*, Commandant-Général des Troupes; le Comte de Ferraris, en qualité de Grand-Maitre d'Artillerie, les Lieutenans-Généraux le Prince de Ligne, les Comtes de Wensel; de Colloredò & d'Arberg; les Généraux-Majors de Harrach & le Baron de Lillien, de la Cavalerie; les Généraux-Majors Duc d'Urfel, le Comte de Rutland, le Baron de Stader & le Comte d'Alton, de l'Infanterie; le Général-Major de Pinzenstein, Directeur de l'Artillerie; le Colonel Baron de Legisfeld, en qualité d'Inspecteur-Général des Vivres.

Le spéculateur ne s'est pas flatté cependant que les Hollandois en seroient réduits à cette précision arithmétique, dans laquelle on a omis de faire entrer les trésors qui donnent les soldats, les places fortes & les digues qui en tiennent lieu.

Nous apprenons que le 3 de ce mois un Bataillon du Régiment de Migazzi a quitté Kempten pour se rendre à Gunzbourg. Les Régimens qui passent par la Bavière, sont pareillement en mouvement; ils ont quitté Linz pour se rendre dans la Suabe par Braunau, Bibourg, Geisenhausen, Landshal & Rottenbourg. — Le Régiment de Cobourg, Dragons, composé de 6 Escadrons, chacun de 216 hommes, est arrivé le 10 aux environs de Bareith. On doit fournir à chaque Régiment 700 chevaux de relais.

Bender, qui s'est remis en marche depuis le 9, doit être arrivé en ce moment à *Luxembourg*, d'où il est parti pour *Malines* 60 chariots avec boulets, bombes & canons.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

DE CONSTANTINOPLE, le 30 Novemb.

L'Intelligence qui a paru regner quelque temps entre les deux Beys d'Egypte, Ibrahim & Murat, n'a pas été de longue durée. Le second a forcé le premier à se réfugier dans la Haute-Egypte, & tout ce Royaume est de nouveau en confusion. Comme la soldatesque est l'instrument de ces révolutions, on ne peut l'empêcher d'en profiter : elle pille à son aise, sans être réprimée. Toute communication est fermée entre la Haute & Basse-Egypte. Les Arabes, profitant de ces désordres, ont détourné pour arroser leurs terres les eaux du canal du Nil qui abreuve Alexandrie ; cette ville auroit été déserte, si Murat Bey n'eût fait travailler à remplir le canal, avant l'abaissement des eaux du fleuve. En attendant, les Pauvres meurent de faim, & les riches.

N^o. 2, 8 Janvier 1785.

c

ne se procurent de quoi vivre qu'à un prix exorbitant.

Des douze vaisseaux de notre escadre, le Capitan Bacha de retour ici depuis le 5, en a laissé trois en croisière dans l'Archipel.

D A N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 7 Décembre.

Le 26 Novembre, le Roi a nommé le Comte Frédéric - Antoine Wedel de Jarlsberg, son Envoyé extraordinaire auprès de la République des Provinces-Unies, & le Comte Frédéric de Baudissin, son Envoyé extraordinaire auprès du Roi de Prusse.

Le Brigantin Hollandois le *Vlieger*, a fait naufrage, le 20 Novembre près de Lassoë; trois hommes de l'Equipage ont péri.

Le Prince de Hessenstein, & le Conseiller de Conférence de Dreyer qui avoit occupé le poste de Ministre-Plénipotentiaire du Roi à la Cour de Londres, sont arrivés dans cette Capitale.

On a pêché, près de Rrwig, dix-huit cadavres de gens de mer qui ont péri dans l'ouragan du 18 de ce mois.

Un bâtiment de la Compagnie de la Baltrique a mouillé ici, venant des Indes occidentales.

Des lettres de la Norwege rapportent que dans plusieurs districts, la disette des grains se fait sentir de plus en plus.

Cette île, si triste, écrit-on de l'Islande, si aride

par la situation & son climat, l'est bien plus encore depuis un an par les malheurs qui l'accablent. Les volcans & tremblemens de terre en ont dévoré quelques districts; & dans ceux qui sont à l'abri des bouleversemens, causés par un feu inteslin, les habitans gémissent dans la misere. L'hiver dernier a été rigoureux au-delà de toute expression, & d'une longueur excessive, ayant duré jusqu'au milieu du mois de Mai. L'été par conséquent a été court; & la terre a peu produit. Ce qui nous étoit resté de bétail de l'année dernière a péri pour la plus grande partie par la mauvaise qualité de l'herbe; & il est mort beaucoup de monde, tant par le manque d'alimens sains, que par les maladies. Pour comble de revers, la pêche, notre principal moyen de subsistance, a été des plus mauvaises. Qu'on juge par ce tableau de l'indigence & de la misere qui se sont répandues dans nos campagnes. Encore sont-elles moins sensibles dans notre Diocèse que dans l'intérieur de l'Isle; & quelques bâtimens, arrivés avec des vivres du Danemarck, ont remédié en quelque façon à la disette: ils ont apporté en même-temps à nos Curés des secours, de la part d'Ecclésiastiques & autres personnes charitables du Royaume, pour les distribuer parmi les plus indigens. L'année dernière, il s'est fait en cette Isle 77 mariages; il y est né 380 enfans; & il y est mort 357 personnes, parmi lesquelles il y a eu une femme âgée de 105 ans.

Un ordre du Roi vient de supprimer les droits d'écriture qu'il falloit payer dans les Villes de Douane des Isles de S. Thomas & de S. Jean. Par conséquent on n'exigera à l'avenir, des Négocians & des Navigateurs, que les simples droits de Douane, qui sont très-modiques.

On a vendu à la Bourse 5 actions de la Compagnie des Indes Occidentales pour

248 à 249 rixdalers chacune, & une action de la Compagnie d'Assurance maritime pour 160 rixdalers.

Le brigantin le *Postillon*, arrivé ici de Drontheim, est entré dans le port.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 11 Décembre.

Le Docteur Busching a fourni, dans sa Feuille hebdomadaire, les détails suivans touchant Pétersbourg. Depuis 1782, dit-il, cette Ville est distribuée en dix parties principales, qui forment quarante-deux quartiers particuliers. Elle renferme 3,840 maisons & bâtimens publics. Les bâtimens appartenans à la Couronne sont au nombre de 213, dont 102 de pierres & 111 de bois; les bâtimens de particuliers sont 3,627, dont 984 de pierres & 2,643 de bois. En 1783, on a compté dans les Paroisses du rit Grec de cette Ville, 6,156 naissances, dont 3,160 garçons & 2,996 filles; 4,957 morts, dont 3,339 hommes & 1,618 femmes, & 1,411 mariages; & dans les Eglises des autres Religions, 663 naissances, 782 morts, & 233 mariages. Les enfans morts au-dessous de l'âge de 12 mois, étoient 1,010 dans les Paroisses Grecques. On a observé en général qu'il meurt dans cette Capitale un grand nombre de personnes depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de quarante-cinq; on en attribue la cause

aux divers genres de dérèglement auxquels on se livre à cet âge.

Un Ecrivain public a fait l'énumération de la perte des Troupes Allemandes employées en Amérique, dans la dernière guerre; il porte le total à 11853 hommes, dont voici la répartition. Troupes de Brunswic, 3,015; de Cassel, 6,500; de Hanau, 981; d'Anspach, 561; de Waldek, 720; & de Zerbst, 176. Les troupes Allemandes qui avoient été envoyées en Amérique, étoient au nombre de 29,166 hommes, dont 5,723 de Brunswic, 16,992 de Cassel, 2,422 de Hanau, 1,644 d'Anspach, 1,225 de Waldek, & 1,160 de Zerbst.

On apprend de Pétersbourg, qu'il est question d'assembler une armée sur les frontières de la Turquie.

Les relevés des registres des Paroisses & autres Communautés d'Altona, depuis le premier Décembre 1783, jusqu'au premier du présent mois, portent les mariages à 173, les naissances à 166, dont 357 garçons & 303 filles; & les morts à 208, dont 365 hommes & 343 femmes; le nombre des morts excède celui des naissances de 42. Parmi les morts, 12 hommes & 17 femmes avoient vécu au-delà de 80 ans, & un homme & deux femmes, au-delà de 90 ans.

Les relevés de la Seigneurie de Pinneberg, du même espace de temps, font monter le nombre des mariages à 194; celui des naissances à 764, dont 364 garçons & 400 filles, & celui des morts à 859, dont 415 hommes & 434 femmes; l'excédant des morts sur les naissances, est de 85.

On remarque que le Général Grabowski, du district de Wolkowski en Lithuanie, a

été admis à la Diète de Grodno, en qualité de Nonce, quoique dissident. Cette exception n'avoit pas eu lieu depuis 67 ans.

DE VIENNE, le 20 Décembre.

L'incertitude des événemens s'augmente encore par la contrariété des rapports journaliers. Chacun fait des conjectures, tire des inductions, présume la paix ou la guerre, selon sa digestion du moment ou la température de l'air; mais rien de positif, rien qui puisse donner une lumière sûre; & il faut se contenter, taute de faits, des bruits qui naissent, se détruisent, & renaissent, sans fixer l'opinion des observateurs raisonnables.

Quoique tous les jours il nous arrive des nouvelles, quoique les préparatifs militaires ne se ralentissent point, on s'entretient beaucoup de paix, & l'on se persuade qu'un Congrès pourroit concilier les intérêts opposés de l'Empereur & des Provinces-Unies.

Les troubles de la Transylvanie sont à-peu près entièrement apaisés. Les rebelles ont été coupés de tous côtés; on leur a intercepté la communication avec ceux du Temeswar. Leur férocité a précipité leur ruine: en dévastant & en incendiant les villages; ils se sont enlevé les moyens de subsistance. Leur seul but, à ce qu'il paroît, a été d'exercer des vengeances: quelques vexations présumées, l'ignorance, & des idées

vagues de liberté, suggérées par quelques Ordonnances Impériales mal interprétées, ont animé ces malheureux. Nombre d'entr'eux se sont enfui dans la Valachie.

Chaque jour on apprend des détails des horreurs qu'ils ont exercées. Le 17 Novembre, ils pendirent deux Capucins & deux Franciscains, au pied d'un Autel, après les avoir toutmentés.

Le premier de ce mois, par ordre de M. Hollaky, quatre subalternes s'étant rendus au village de Kurety pour s'y saisir d'un chef de parti Valaque; ils le conduisoient dans la prison du Comitaz, lorsqu'il appella à son secours ses partisans, en leur disant : mes enfans, voulez-vous me laisser aller en prison, & me livrer à la justice? A l'instant les quatre satellites du Tribunal furent mis à mort par les rebelles; ils ont tué dans le village de Kristor, vingt-cinq Gentilshommes, & le Juge Joseph Brad; ils ont coupé la tête au Ministre réformé & à son épouse. Le 3, au moyen d'une mine, ils ont fait sauter en l'air la maison du Receveur-Général des Tailles, résidant dans le village de Kibitze. Ils ont précipité de son grenier Madame Balogh, qui a été reçue dans sa chute sur des fourches; son mari & plusieurs Gentilshommes ont péri sous les coups de bâton, ainsi que leurs épouses. Ces bandits ont jeté au feu les deux enfans de M. George Katona, Ministre Réformé; ils ont pendu à la muraille M. Czifzar, & éventré sa femme & ses enfans à ses yeux. Ils n'auroient peut-être pas borné là leur cruauté, si un Capitaine du Régiment de Crofz n'étoit heureusement venu apporter du secours. Plus de trente de ces malheureux ont péri en se défendant.

Le 7, 500 hommes du régiment de

Wurmser ont passé près de cette ville, au milieu d'un concours de peuple. Nous n'avons point de soldats plus braves & mieux disciplinés.

Le Prince Christian-Auguste de Waldeck ayant acquis en Bohême les terres qu'y possédoit la Maison de Deux-Ponts, S. M. I. lui a accordé le droit d'indigenat.

Par un décret daté du 23 Octobre dernier, qui vient d'être publié, l'Empereur a décidé que le tiers de la succession des Religieux qui avoient des Bénéfices à charge d'ames, & dont les Couvens ont été supprimés, appartiendrait aux Eglises qu'ils avoient desservies, si toutefois ils n'avoient pas encore été déclarés Prêtres séculiers, avec faculté de pouvoir disposer de leur succession par un testament. S. M. I. a en même tems arrêté qu'à l'égard des Abbayes & Couvens qui subsistent encore, & qui jouissent du droit de présentation, les choses resteront sur l'ancien pied, savoir, que la succession des Curés nommés parmi les membres des Abbayes ou des Couvens, appartiendra aux Abbayes & Couvens, à condition cependant que ces Abbayes & Couvens entretiennent les Curés, ainsi que les Presbyteres & les Eglises.

Par un autre décret du 2 Novembre, l'Empereur a jugé à propos d'ordonner que les visites d'Eglises ne seront annoncées aux Curés que deux ou trois jours auparavant; que les Evêques visitans n'occasionneront aucuns frais aux Curés, qu'on ne pourra rien demander pour qui que ce soit ni aux Curés, ni aux Fabriques des Eglises, & que dorénavant la taxe d'installation de Curé sera fixée à un ducat.

Une maladie contagieuse s'étant manifestée en Ukraine, il est question d'ordonner

un cordon de 6008 hommes pour prévenir le progrès de l'épidémie, qu'on redoute d'autant plus, que, selon quelques avis, la peste a reparu à Cherson, en Podolie, & même jusqu'à Kiow.

Les Etats d'Autriche ont accordé à l'Empereur pour l'année 1785, la somme de 2,008,968 florins, dont la répartition & le recouvrement ont été réglés le 4 Novembre par la Régence de la Basse-Autriche.

Le 18 de ce mois, il est arrivé à Belgrade 54 gros ballots de draps des fabriques de Brinn, qui seront transportés à Constantinople. On espère d'y établir un commerce avantageux avec les Etats héréditaires.

On apprend de Constantinople, en date du 15 Novembre, que le Baron de Herbert a déjà eu plusieurs conférences avec l'Ambassadeur de France, au sujet de la démarcation des limites, & que le Ministre de Russie a remis une note à cet Ambassadeur, par laquelle il lui a fait connoître, que sa Souveraine prenoit vivement à cœur la demande de l'Empereur, & qu'en conséquence elle desiroit que cette affaire fût terminée le plutôt possible.

On a amené ici deux Officiers chargés de chaînes. Ils ont été condamnés sur le champ aux travaux publics, & envoyés dans la Hongrie.

DE FRANCFORT, le 26 Décembre.

82 chevaux de selle; de race Angloise,

pour le service de S. M. I. arriverent à Ratisbonne le 6 de ce mois, ainsi que quatre voitures, dont deux chargées d'argenterie. Ce convoi étoit sous l'escorte d'un Officier, de deux sous-Ecuyers, 8 chasseurs & 25 palfreniers.

On écrit de Stuttgard, que le Duc de Wirtemberg fait acheter des chevaux pour la Cavalerie, & qu'il va former un escadron de Dragons. Quoique les lettres de Vienne continuent à affirmer que ce Prince a offert ses troupes à l'Empereur, on suspend de donner créance à cette nouvelle qui paroît prématurée.

Pour prévenir les tentatives des Recruteurs sans mission, qui se multiplioient à Ratisbonne, le Magistrat a fait défendre d'enrôler & de favoriser les désertions pendant le passage des Troupes Autrichiennes.

La neige ayant interrompu les routes montagneuses, la marche de ces troupes aura été changée de nouveau. La grande caisse militaire sera établie ici, où il est déjà arrivé des chariots chargés d'especes.

On assure que le Landgrave de Hesse-Cassel a refusé ses troupes aux Hollandois. Cependant, la négociation à ce sujet n'est point encore terminée. Les démarches de l'Envoyé Impérial y ont beaucoup nuï, ainsi que la crainte de dépeupler un pays à qui la guerre d'Amérique, & celle de 1756 n'ont pas laissé des bras de reste.

Ce même Landgrave de Hesse-Cassel a assigné

un fond de 43,000 rixdalers , pour l'institution publique , & pour l'établissement d'un Séminaire , où l'on formera des Instituteurs.

Suivant une énumération des Auteurs Allemands , qui vivoient l'année dernière , d'après le Dictionnaire de *G. Meusel* , il s'en trouve 5445. Sur quoi l'on observe , qu'il y en a au moins 5400 d'inutiles. Presque tous les Etats sont affligés de ce déluge de barbouilleurs de papier , qui , selon eux , sont la splendeur & la gloire des Empires.

Voici la liste des troupes de l'Empereur , qui ont passé par Passau depuis le 23 jusqu'au 25 Novembre.

580 Uhlans , le régiment de Croates de Lattendorf , 800 hommes ; 500 Hussards de Kevenhuller ; 3,100 hommes des régimens de Tilliès & de Migezzi , le régiment de Pandours de Mikowiz , 1,000 hommes ; le régiment de Pandours de Berndorp , 900 hommes ; les Volontaires Morlaques , 280 hommes ; le régiment de Toscan , Cuirassiers , 800 hommes ; le régiment de Croates de Hoffet , 1,000 hommes. — Ces troupes se rendront dans les Pays-Bas par la Bavière , la Franconie & le Palatinat.

On apprend de Nuremberg , que le 10 au soir , le Général Impérial de Lillien y est arrivé , qu'il y passera quelques jours , & qu'il se rendra ensuite à Wirzbourg , où il se mettra à la tête des Régimens de Wurmsler & de Cobourg , pour les conduire dans les Pays-Bas.

Des lettres du Tyrol partent que la conscription militaire y rencontre aussi de grandes

difficultés, & que beaucoup de jeunes gens se sont retirés dans la Suisse.

On assure que le Prince régnant d'Anhalt-Zerbst fait passer cinq cents hommes au Corps des Volontaires de Stein, levé pour le service de l'Empereur.

I T A L I E.

DE MILAN, le 8 Décembre.

Les bruits qui ont couru de la suppression de tous les Couvens de Cordeliers mendiants se confirme de plus en plus.

On s'attend à voir dans peu, dit une lettre de Mantoue, beaucoup de changemens dans le système politique de cette ville : par l'uniformité que veut établir notre Souverain dans toute la Lombardie Autrichienne, Mantoue sera dans peu réduite en ville provinciale, telle que Cremona, Pavie, Lodi, &c. En attendant, on achèvera au commencement de l'année 1785 la réforme des cadastres, & on diminuera le nombre des employés en proportion, dont une partie, à ce qu'on prétend, sera transférée dans la Capitale. Au commencement de l'année on établira le cens général de ce territoire, auquel on travaille depuis long-tems. On attend à cet effet, dans les premiers jours de Décembre S. A. Royale l'Archiduc Gouverneur, qui doit venir de Milan pour prescrire en personne les dispositions préliminaires du nouveau système.

S. M. a approuvé le projet de diminuer & dessécher en grande partie les lacs qui environnent cette ville, afin de donner plus de salubrité.

à l'air. On a déjà commencé les travaux dans la partie méridionale pour dessécher toute cette étendue de terrain que l'on nomme *Luc de Pajolo*, & il y a journellement plus de 500 ouvriers employés sous la conduite de l'Ingénieur Bisagui.

DE LIVOURNE, le 10 Décembre.

Le vaisseau de guerre hollandois le *North-Holland*, de 64 canons, & 350 hommes d'équipage, Capitaine D. T. Van Ryneveld est entré dans ce port. Ce vaisseau est celui qui eut le bonheur d'échapper au violent coup de vent du 2 Octobre. Il est destiné à convoier les bâtimens marchands hollandois qui se trouvent actuellement dans la Méditerranée.

Le Chebec la *Santa-Catarina*, Capitaine Paolo Pisello, Vénitien, venu en 14 jours de la rade de Tunis, avec des dépêches pour le sieur Bichi, Consul Vénitien, a mouillé le 2 dans cette rade. On n'a rien pu apprendre de plus de l'équipage de ce Chebec, que la confirmation de ce qui a été dit, que l'Escadre Vénitienne avoit détruit la Ville de Suse, qui a été réduite en cendres; que Porto-Farina avoit éprouvé le même sort, malgré la plus vigoureuse défense, & que l'Amiral Emo avoit essayé de fermer le goulet, mais qu'il n'avoit pu y parvenir à cause de la rapidité des courans. Nous attendons que le Capitaine soit mis en quarantaine, pour nous procurer les nouvelles qui peuvent intéresser la curiosité publique.

On assure que les Vénitiens arment avec célérité quatre autres vaisseaux de ligne, &

fix frégates, qui, joints à l'escadre du Chevalier Emo, mettront les bâtimens marchands de cette Nation à l'abri de toute insulte.

Un des vaisseaux de ligne de cette escadre a fait naufrage près des salines de Trapani. Le corps du vaisseau est entièrement fracassé; son équipage étoit de 800 hommes. A peine s'en est-il sauvé la moitié. Le reste de l'escadre du Chevalier Emo étoit encore mouillé dans le port de Palerme le 15 Novembre dernier.

La mouture des grains étant un des objets les plus intéressans pour notre Ville & ses environs, il a été résolu par une Société de cette Ville, d'exécuter le projet d'un Religieux très-habile en Physique, en Mathématiques, & en Mécanique, pour la construction d'un Moulin d'une forme nouvelle, aussi simple qu'avantageuse. La Machine est composée de manière que par le moyen d'un simple contre-poids que l'on remontera au bout de quelques heures; elle élèvera l'eau de la mer à la hauteur de vingt-sept pieds, & en quantité suffisante pour faire agir six meules à la fois. Le Religieux qui est déjà arrivé, se prépare à exécuter le plutôt possible cette utile entreprise.

On apprend de Trieste que le Gouvernement vient de faire publier un ordre pour que tous ceux qui ont servi pendant la dernière guerre; en 1779, en qualité de Chasseurs, & qui avoient été désignés pour servir ultérieurement, aient à se joindre dans le Tyrol, sous peine d'être réformés en tems de paix.

On fait dans la même ville des recrues con-

fidérables, dont on veut former deux Corps francs de Houffards & de Croates.

DE NAPLES, le 9 Décembre.

D. Pietro-Battitoro ayant représenté à S. M. la découverte qu'il a faite dans l'Abruzze, d'une Mine de pierre favonneuse ou déterfive, dont on fait beaucoup d'usage en Angleterre pour le lavage des laines, & d'une autre de charbon fossile, le Roi lui a fait expédier par la Secrétairerie de la Guerre une permission d'exploiter ces deux minéraux.

Le Mont Vésuve depuis quelque-tems jette beaucoup de flammes & de la fumée.

On apprend que le 7 de ce mois (de Décembre), après une tempête violente, le feu du ciel est tombé sur le magasin à poudre de Motrone, qui a sauté presque entièrement, sans cependant tuer personne.

Les possesseurs des terrains où il y a des eaux stagnantes dans les environs de Pozzuoli, Baja & Misene, ont eu ordre de produire leurs titres de propriété, le Roi voulant acheter lesdits terrains, pour donner un écoulement aux eaux qui infectent l'air, & rétablir le Port de Misene où les Romains rassembloient leurs Escadres, lequel Port servira pour la Marine Royale, que l'on veut séparer de la Marine marchande.

ESPAGNE.

DE MADRID, le 1 Décembre.

On voit ici des copies de diverses lettres

du Pérou, datées du mois de Juin, qui s'accordent à raconter ce qui suit :

« Le 13 du mois passé, une secousse de trem-
 » blement de terre des plus terribles, renversa,
 » en moins de cinq minutes, de fond en comble
 » toute la ville d'Arequiba, où rien n'a resté sur
 » pied que le Couvent des Récollets. Un pont
 » de pierre très-solide ment construit, est aussi to-
 » talement détruit. On a vu se déplacer à une
 » distance de quatre cents toises, un terrain
 » vaste & étendu, sans que les arbres du même
 » terrain aient perdu leur verdure. Un potager
 » considérable a essuyé le même sort, sans
 » que les légumes en aient souffert. Plusieurs
 » districts qui étoient auparavant des plus arides
 » offrent actuellement des sources d'eau si abon-
 » dantes, qu'il s'en forme des rivières très na-
 » vigables. Malgré le nombre excessif des édi-
 » fices tombés en ruine, celui des personnes en-
 » sovelies sous les décombres n'excede pas 300.
 » Les personnes qui ont eu le bonheur de se sau-
 » ver, sont répandues çà & là dans la cam-
 » pagne. Les Ecclésiastiques ont fait construire
 » dans leurs jardins des huttes, où ils exercent
 » leurs fonctions. Toutes les Eglises Paroissiales
 » de cette malheureuse Ville, aussi bien que
 » celles de l'Evêché d'Arequiba, n'existent
 » plus. Telle est la triste situation d'une contrée
 » à laquelle on donna jadis, à cause de ses ri-
 » chesses, le nom de *Vesise du Pérou*. Les dis-
 » tricts de *Cumani* & de *Moquequa* sont totale-
 » ment détruits. L'Evêque de cette dernière pro-
 » vince se voit réduit à chercher un abri sous des
 » tentes, avec les habitans de son Diocèse, qui
 » ont eu le bonheur d'échapper à la destruction.
 » Une cabane, formée de branches d'arbres en-
 » trelassées, leur sert de Cathédrale ».

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 24 Décembre.

Le Général *Dalling* s'embarque au premier jour pour son Gouvernement dans l'Inde; sa suite est peu nombreuse & ses pouvoirs sont très-étendus. Il a fait ses Aides-de-camp de deux jeunes Officiers qui ont servi sous ses ordres à la Jamaïque.

Le 16 de ce mois, l'Amiral Hollandois *Van Braam* est arrivé à Plymouth sur un vaisseau de 50 canons, & le lendemain l'Amiral *Innes*, montant l'*Europa* de 50 canons, parti de Portsmouth pour la Jamaïque, est aussi entré dans ce port. Lorsque l'*Europa* jeta l'ancre, l'Amiral Hollandois amena son pavillon, par déférence pour le pavillon anglois, salua & hissa de nouveau son pavillon. L'*Europa* rendit le salut, & l'Amiral *Van Braam* vint à bord de ce vaisseau pour complimenter l'Amiral *Innes* sur son arrivée.

Une tempête violente suivie de très-gros temps, a dispersé & fait périr un grand nombre de bâtimens sur la côte de Newcastle & sur d'autres ports de la côte septentrionale. Une flotte de 150 voiles venant de la Baltique, a été maltraitée, & comme le tems a continué à être très-orageux, la plupart des bâtimens qui avoient échoué sont présumés entièrement perdus.

Le Commodore *Thompson*, qui a été dernièrement en station sur la côte d'Afrique, doit appareiller dans peu de jours pour Gorée, sur le vaisseau de guerre le *Graniput*, de 50 canons,

accompagné de deux Sloops de guerre, de 8 can., & muni de pouvoirs de S. M. pour terminer les points de discussion entre la Gr. Br. & la France, relativement à certains territoires dans cette partie du monde. Nos plus habiles Ingénieurs ont calculé que pour fortifier la pointe de *Bunyan*, il en coûteroit au Gouvernement une somme de 50,000 liv. sterl. sans y comprendre la dépense d'une garnison à demeure; mais un des principaux Officiers de la Marine a proposé d'entretenir constamment deux Sloops de guerre sur la rivière de *Gambie*, & il soutient qu'ils protégeront plus notre commerce que toutes les fortifications possibles: son projet, dit-on, a été adopté par le Gouvernement.

Le 22, les actionnaires de la Compagnie des Indes ont tenu leur assemblée. L'Alderman *Pickett* requit la lecture d'une lettre, reçue dernièrement du Gouverneur-Général du Bengale: on reconnoît dans cette dépêche l'esprit étendu & lumineux de *M. Hastings*, la prévoyance & son caractère vigoureux; peu d'hommes furent plus dignes de commander en Dictateur à un grand Empire; & où qu'on le place, ce Gouverneur-Général paroîtra l'un des hommes d'Etat les plus distingués qu'ait eu la Grande-Bretagne.

M. Hastings donne dans cette lettre un exposé clair & détaillé de la situation des affaires de la Compagnie à la fin de l'année 1782. Il y présente, sous le même point de vue, le montant de son trésor & de ses dettes; il mande que son voyage à *Lucknou*, entrepris par des instances réitérées du Nabab & de son Ministère, avoit pour but de

faciliter la libération de la Compagnie. Il trouve ce pays riche & étendu dans une situation si critique & si désastreuse, qu'il est impossible de s'en former une idée. Il fait la peinture la plus affreuse des dégats occasionnés par la rigueur de la saison, & il prétend qu'une année encore aussi mauvaise produiroit les conséquences les plus funestes. On ne doit pas cependant, dit-il, d'après le cours ordinaire des choses, appréhender un tel malheur; mais il sera nécessaire de donner l'attention la plus suivie aux travaux de l'agriculture, si l'on veut rendre à ce pays son ancienne fertilité. Il passe ensuite à l'examen des rapports politiques qui existent entre la G. B. & ses établissemens dans l'Inde. Cet examen décele la pénétration d'un Philosophe & d'un homme d'Etat. Il attaque hautement le système de revêtir le Commandant en chef de pouvoirs plus étendus que ceux accordés au Gouverneur & au Conseil; il prouve que la conséquence naturelle d'un tel système, est de faire avorter les mesures les plus sages, & de nous priver de nos acquisitions territoriales dans ce pays: nos intérêts, dit-il, ne tiennent qu'à un fil, que le moindre accident peut rompre. Il assure la Cour des Directeurs que la ruine de nos établissemens dans l'Inde ne s'opérera point insensiblement, mais par une révolution subite: tout l'édifice, ajoute-t-il, n'a d'autre base que l'opinion.

M. Hastings examine ensuite la situation du trésor de la Compagnie; mais il seroit difficile de le suivre dans ses calculs. Il fait mention d'un événement arrivé peu de temps avant l'envoi de ses dépêches, & qui étoit de nature à causer la plus vive sensation dans l'Inde. L'héritier présomptif du trône de Delhy, qui a au moins 36 ans, avoit quitté la Cour de son pere: d'abord cette évafion répandit la plus grande alarme dans

l'Empire ; on garda presque tous les passages pour s'assurer du fugitif. On envoya à Lucknou des ordres relatifs au même objet ; mais peu de temps après le Nabab reçut des dépêches d'une nature absolument différente. Il lui étoit enjoint, par ces dépêches, de rendre au Prince tous les honneurs dus à sa naissance. En conséquence, le Nabab avoit fait tous les préparatifs nécessaires pour la réception, & étoit allé au devant de lui à la distance de dix-huit milles de Lucknou. Le Nabab & M. Hastings s'étoient agenouillés, par signe de respect, à leur première entrevue avec le Prince royal ; mais M. Hastings ne l'avoit pas accompagné à son entrée dans Lucknou. Il lui avoit cédé sa maison, parce qu'elle étoit située dans la proximité du Palais du Nabab. Le motif du voyage de ce Prince ne tarda pas à être connu. Il venoit implorer le secours & l'amitié des Anglois, pour délivrer l'Empereur des misérables intrigans qui l'environnent & lui donnent la loi. Il peignit la situation de son père avec les couleurs les plus fortes, & il employa avec M. Hastings tous les argumens que la piété filiale & l'humanité lui suggérèrent pour l'engager à mettre la Compagnie dans son parti. Il pria le Nabab de faire passer à l'Empereur les sommes qu'il avoit reçues en présent. La réponse de M. Hastings se réduit en substance à ce qui suit. Il dit au Prince qu'il prenoit la plus vive part à la situation désastreuse de sa famille, que ses pouvoirs étoient bornés, qu'il ne pouvoit lui donner aucun espoir à l'égard de ce que la Compagnie seroit disposée à faire en sa faveur, que l'Angleterre commençoit à peine à goûter les avantages de la paix, & qu'elle éviteroit, s'il étoit possible, de reprendre les armes ; qu'il lui conseilloit d'employer tous les moyens pour déterminer les Marattes à se ram-

ger de son parti : mais le Prince lui fit entendre que ce peuple belliqueux avoit déjà embrassé le parti opposé.

Nonobstant l'opinion de M. Hastings touchant les pouvoirs du Commandant en chef, on assure que ceux du Général *Sloper* ont une extension encore inconnue dans ce département.

Si les traits de cruautés, rapportés par quelques Papiers - Nouvelles, ont été effectivement commis par le Général *Mathews* dans les Indes orientales ; si, enivré de ses premiers succès, il a fait passer au fil de l'épée tous les Indiens qui se trouvoient dans une ville fortifiée ; si, à l'exemple de leur Général, les soldats anglois ont usé de violence & de barbarie envers les femmes ; si, ils ont massacré impitoyablement deux paisibles Bramines, l'un desquels sur-tout étoit adoré des habitans ; doit-on s'étonner de la vengeance que ces Peuples ont exercée sur ce même Général & sur cette même armée, lorsqu'ils les ont eus en leur pouvoir ? N'étoit-il pas naturel qu'ils fissent subir à leurs terribles ennemis les mêmes tourmens qu'avoient éprouvés leurs malheureux frères ? Loin de blâmer les Indiens, louons au contraire leur justice.

On observe à l'Auteur du paragraphe, que si les empoisonnemens & autres horreurs attribuées à *Tippo-Saïb* étoient en effet des actes de justice, il n'auroit point cherché à les dissimuler ; il n'eût pas éludé par des prétextes de rendre compte de l'existence de ses prisonniers ; enfin, il eût répondu qu'il n'avoit fait qu'user de représailles.

La quantité prodigieuse de neige, dit une Lettre de *Whitewaven* du 14 Décembre, qui est tombée pendant la nuit du 6 & la journée du 7 de ce mois, a rendu impraticables presque tous les grands chemins de ce Comté. Aucune voiture ne peut passer entre Penrith & Keswick : on a frayé un sentier pour les chevaux ; &, dans quelques endroits la neige forme, de chaque côté de ce sentier, un cordon de muraille de 21 pieds de hauteur. La Poste qu'on attendoit ici le mercredi matin entre 7 & 8 heures, n'est arrivée le lendemain qu'à 10 heures. Ces jours derniers, il est encore tombé des flocons de neige, & les grands chemins en général sont dans l'état le plus affreux.

Nous apprenons aussi de l'Isle de Man qu'il y est tombé tant de neige, que, la semaine dernière, toute communication étoit coupée entre les villes ; événement d'autant plus extraordinaire dans cette Isle, qu'il ne lui est presque jamais arrivé de voir tant de neige, ou d'en demeurer couverte aussi long-temps.

« Nous sommes également informés que dans nos environs, la plus grande partie des moutons est maintenant sous la neige. Elle est survenue si subitement, & avec tant de violence, qu'elle n'a pas donné le temps aux Bergers de faire rentrer leurs troupeaux dans les étables. Cependant, on est parvenu à retirer quelques moutons de dessous la neige dans les endroits accessibles, mais le plus grand nombre y est resté. Dans les hivers précédens tous les troupeaux ont été ensevelis sous la neige pendant un mois ou cinq semaines, & quand ils furent retrouvés, ils paroissent avoir peu souffert de leur prison glacée. La neige servant en partie d'aliment aux moutons, & se fondant insensiblement par la chaleur de leurs

corps, on les retrouve ordinairement couchés sur la terre, de laquelle selon toute apparence, ils tirent quelque nourriture.

A l'est de *Carlisle*, les grands chemins sont absolument obstrués. Mais la communication de cette ville à la nôtre est libre, & à peu de milles d'ici (à l'ouest), il n'y a pas, à beaucoup près, autant de neige que dans notre voisinage. — Le froid continue d'être excessif ».

D'après un calcul modéré, les dépenses faites pour le Scrutin de *Westminster* sont estimées 24,500 liv. sterl.

On espere que l'on va enfin établir en Irlande un système de Commerce national pour les Indes occidentales. On projette dans ce moment-ci; de former à *Limerick* une Compagnie d'Afrique, qui armera annuellement six Vaisseaux pour la côte de Guinée, d'où après avoir fait leur traite, ils iront vendre leurs Negres aux Isles. Ces Vaisseaux prendront à bord à *Limerick* des planches, des toiles, des étoffes de coton unies & imprimées, du suif, des cornes, &c. & ces cargaisons n'excéderont pas 3,500 livres ster. Mais pour exécuter ce plan, il faut interpréter favorablement pour l'Irlande l'acte de Navigation, & c'est ce que notre Parlement est seul à portée de faire.

M. Holcroft, Auteur Dramatique, & dont on a joué cet été avec succès un opéra intitulé le *Noble Peasant*, fit un voyage à Paris l'automne dernière, & en rapporta le *Mariage de Figaro*, retenu de mémoire aux représentations. De retour à Londres, *M. Holcroft* a adapté cette bizarre Comédie à la bizarrerie angloise, & en a composé un drame exécuté avec applaudissement sur le

théâtre de *Covent-Garden*. Les situations de cette pièce, son *imbroglio* perpétuel, ses incidens sans cesse renouvelés, ont plu ici où l'on est accoutumé à cette espèce d'intrigue & de mouvement perpétuel. Quant aux plaisanteries, comme la plupart sont des jeux de mots, elles n'ont plus de sens dans une langue étrangère, sens qu'y conserve néanmoins le comique de *Plaute*, de *Molière*, &c. La troisième représentation de cet ouvrage à *Covent-Garden* fut précédée d'un incident curieux.

Une dame & un cavalier, vêtus très-élegamment, s'étoient mis dans une loge, sur un banc, où un laquais gardoit des places pour son maître. Lorsque ce dernier parut avec sa compagnie, le gardien des loges pria très-poliment le jeune couple de passer sur le banc de derrière; mais la dame rejetta cette proposition, en disant que le laquais l'ayant assurée qu'il ne gardoit qu'une seule place pour son maître, ce dernier pouvoit prendre possession de cette même place, puisque personne ne s'en étoit emparé. Le gardien des loges représenta en vain que c'étoit une méprise, d'autant plus que tout le banc avoit été retenu; il ajouta, avec aussi peu de succès, qu'il espéroit qu'on ne le forceroit point à recourir à des voies extrêmes pour faire jouir le maître du laquais du droit qu'il avoit à la totalité du banc. La jeune dame persistant dans son dessein de ne point déguerpir, on appella un constable, qui, au moment où il mit la main sur le mari, reçut de la femme un coup de poing dont il a eu l'œil poché le lendemain. Le constable se retira en se frottant la tempe; mais il reparut un instant après

avec

avec un soldat. La scène devint alors très sérieuse. La jeune dame fit mettre son mari derrière elle ; & ensuite elle déclara qu'elle dévisageroit le premier homme qui oseroit le toucher. Le soldat eut, en ce moment, la dureté de battre cette femme courageuse, ainsi que son mari ; ce qui indigna sa compagnie au point que vingt bras le poussèrent sur le champ lui-même hors du spectacle. A la fin, la jeune dame se trouva cependant forcée de céder à des forces supérieures, mais ce ne fut qu'après que son mantelet, sa coëffure, la robe & tous ses ajustemens eurent été mis en pièces. On la conduisit au foyer, rendue de fatigue, mais toujours pleine de courage. Immédiatement après la retraite de cette vaillante championne, les acteurs se présentèrent pour jouer *Figaro* ; mais ils furent hués & sifflés successivement par tous les spectateurs, jusqu'au moment où l'un d'eux vint demander humblement à l'assemblée quel pouvoit être le sujet de son mécontentement ? A cette question un gentilhomme placé dans une des premières loges, dit au nom de tous les spectateurs : « Nous nous plaignons de ce qu'avec votre Comédie française, vous introduisez des manières étrangères. C'est ici un Théâtre anglois, & nous ne souffrirons jamais qu'il y paroisse aucun soldat ». — M. Lewis, un des principaux acteurs, s'avança alors jusques sur le bord du théâtre, où, avec cette humilité que les acteurs de tous les pays devoient avoir envers le public, il assura l'assemblée qu'aucun des directeurs du théâtre, ni aucun des membres de son corps, n'avoit introduit le soldat dans la salle ; que le constable seul étoit coupable de cette indiscretion ; M. Lewis finit sa respectueuse harangue, en disant que lui & ses camarades n'approuveroient jamais l'introduction des soldats

N^o. 2, 8 Janvier 1785.

d

dans leur spectacle. Le public satisfait de ces excuses, permit aussi-tôt aux acteurs de jouer *Figaro*.

Le Lord-Gouverneur des Cinqports a permis, dit-on, à M. Blanchard, de distribuer des billets pour l'enceinte du château de Douvres, le jour qu'il traversera le pas de Calais dans son aérostat : on ajoute que toutes les petites barques de la côte doivent ce jour-là former une ligne, à commencer d'une distance raisonnable de la côte d'Angleterre jusqu'à celle de France.

Le Magnétisme animal, dit un de nos Journalistes, fut prodigieusement en vogue dans le siècle dernier, & devint une source abondante de charlataneries & d'impostures, tant en Angleterre, que dans d'autres parties de l'Europe. En 1637, un Jardinier nommé *Leverett*, fut cité devant le College des Médecins, pour avoir opéré des cures par l'attouchement de la main. Il assuroit que lorsqu'il terminoit son opération, il sortoit de son corps tant de force & de vertu, qu'il lui falloit plusieurs jours pour les recouvrer : que les draps dans lesquels il couchoit étoient un spécifique pour beaucoup de maux, &c. Ce charlatan étoit l'idole de la multitude, & après avoir été enfermé comme imposteur, on le remit en liberté, quelques jours ensuite, pour arrêter les clameurs populaires.

Trente ans après le règne de ce *Leverett*, vint *M. Grearrik*, qui se fit une grande réputation, & gagna beaucoup d'argent, avec la doctrine du Magnétisme animal. En 1688, on imprima la liste immense de ses cures, & il est probable qu'il dut une partie de sa célébrité au grand Philosophe Robert Boyle, qui le regardoit comme

un personnage très-extraordinaire , & qui même attesta plusieurs de ses guérisons.

Depuis cette époque , le Magnétisme animal étoit tombé en oubli ; on l'avoit même totalement abandonné ; mais , au grand étonnement des personnes douées d'une certaine dose de raison , cette doctrine visionnaire a repris une nouvelle vie , & elle est aujourd'hui adoptée avec un enthousiasme , ou plutôt avec une fureur sans exemple par une des Capitales du monde les plus éclairées.

On raconte l'anecdote suivante touchant le Général *Lée*.

En 1779 , cet Officier étant à dîner , avec le Lord *Stirling* , on exigea de lui une santé ; il donna celle du Chevalier *William Howe* , mais un jeune Officier qui se trouvoit à table , refusa positivement de la porter , & il témoigna son étonnement de ce que le Général *Lée* eût donné celle d'un Commandant Anglois. « M. , lui répondit le Général , ne jugez jamais trop légèrement , ni d'après les apparences extérieures ; en y réfléchissant , vous vous seriez aperçu que j'avois proposé le nom d'un de nos plus grands bienfaiteurs. Si le Chevalier *Howe* eût mis à profit les avantages qu'il avoit remportés sur nous pendant les campagnes de 1776 & 1777 , nous aurions été réduits à nous réfugier au-delà des *Alleghanis*. Sachez que de même que le masque de l'amitié cache souvent un ennemi , de même un ennemi déclaré peut être un ami secret. »

Nous tirons de la même source un trait bien remarquable de la piété filiale qui distingue les Sauvages de l'Amérique.

En 1781 , Un vieillard Indien , enivré de

rhum, eut une dispute avec une *Squaw* (femme Indienne) également âgée , mais d'une autre Caste, & la tua. Le lendemain matin, les parens de la défunte s'assemblerent pour venger sa mort sur quelqu'un de la famille de l'agresseur ; leur coutume étant que s'ils ne peuvent joindre le coupable , quelqu'un de la famille doit satisfaire leur vengeance. A leur arrivée à la demeure d'un vieil Indien , ils trouvent son fils à la porte avec un fusil à la main , & lui demandent son pere. « Je » fais , leur répondit - il , à quel dessein vous le » cherchez , & il n'est que trop juste que l'injure » faite à votre famille , soit lavée par la mort de » quelqu'un de la nôtre : mon pere est surchargé » d'années ; jamais il n'a fui devant un blanc , ses » conseils peuvent encore vous être utiles & je » m'offre volontiers à expier son crime , & à être » la victime de votre fureur. » A ces mots , il appliqua le bout de son fusil sur son front , & avec le pied lâchant la détente , il tomba mort à l'instant.

M. *Thysbert*, Professeur de l'université de Louvain, a découvert un moyen facile d'obtenir de l'air inflammable du charbon de terre. On se propose de tirer parti de ce nouveau procédé.

M. *Thysbert* a trouvé, d'après diverses expériences, que, dans l'espace d'environ trois quarts-d'heure, 15 onces de charbon de terre en poudre ne rendoient pas moins de 100 quarts [1] d'air inflammable, d'une qualité si pure, que, d'après les épreuves les plus satisfaisantes, on s'est assuré qu'un Ballon, rempli de cet air, s'élevoit aussi rapidement & aussi haut ; que s'il avoit été rempli avec l'air inflammable dont on s'est servi jusqu'à présent. Cette opération doit être répétée inces-

samment d'une maniere beaucoup plus étendue ; & , pour cet effet, on fond maintenant à Louvain, par ordre de l'Empereur, des cornues de fer d'une très grande dimension.

Une lettre de *Derby* rend compte en ces termes des recherches intéressantes faites par la Société des Antiquaires.

Cette Société ayant reçu l'avis certain, que les cendres d'*Alfred le Grand*, mort en 901, étoient déposées dans l'Eglise Paroissiale de *Driffild*, à environ 20 milles de *Hull*. dans le Comté d'*Yorck*, députa deux de ses Membres les plus distingués par leur érudition, lesquels, accompagnés de quelques autres Savans, partirent pour cette ville, afin d'y rechercher les restes de ce Monarque célèbre. Le 20 Septembre de cette année fut le jour où ces deux Députés se rendirent avec leur suite & d'autres personnes préposées à cet effet, à l'Eglise indiquée, pour y faire la recherche dont ils étoient chargés, étant instruits de la place où se trouvoit le corps de ce Prince. Après avoir fait creuser pendant quelque tems, ils découvrirent un cercueil de pierre, & à son ouverture, ils reconnurent en effet le squelette entier de ce Roi. aussi grand par ses actions héroïques, que par son extrême piété. Ce cercueil renfermoit aussi une grande partie de l'armure d'acier d'*Alfred*, dont le reste a sans doute été détruit par la rouille & le tems. Les Députés, après avoir satisfait leur curiosité, refermerent le cercueil & la fosse, afin que les choses demeurassent dans l'état où ils les avoient trouvées. Il paroît, d'après l'histoire de ce Prince, qu'après avoir été blessé à la bataille de *Stamford-Briggs*, il retourna à *Driffild*, où il mourut de ses blessures, après 20 jours de maladie, & fut enterré

(1) Mesure d'Angleterre, qui équivaut à la pinte de Paris.

dans l'Eglise Paroissiale de cette ville. Ce Prince, pendant le cours de sa maladie, accorda à *Driffeld* la franchise de quatre foires qui s'y tiennent annuellement.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 25 Décembre.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de la Chastagne, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Lyon, l'Abbé de Rully, Comte de Lyon, Vicaire-Général de Châlons-sur-Saône; à celle de Silvanes, même Ordre, diocèse de Vabres, l'Abbé de Comeiras, Vicaire-Général de Beauvais.

Le 24 de ce mois, veille de Noël, le Roi accompagné de Monsieur, de Madame, de Monseigneur Comte d'Artois, de Madame Comtesse d'Artois, & de Madame Elisabeth de France, assista dans la Chapelle du château, aux Vêpres chantées par sa Musique, & auxquelles l'Evêque de Pergame, Premier Aumônier de Madame Adélaïde de France, officia, Cette Princesse & Madame Victoire de France y assisterent aussi dans une des Chapelles collatérales. Vers les dix heures du soir, le Roi, accompagné comme ci-dessus, se rendit à la Chapelle, où, après avoir entendu les Matines, il assista aux trois Messes, pendant lesquelles sa musique exécuta divers Noëls & Motets de la composition du sieur Mathieu, Maître de Musique en semestre. Le lendemain, jour de Noël,

le Roi & la Famille Royale entendirent, dans la même Chapelle, la grande Messe, qui fut chantée par la musique de Sa Majesté, & à laquelle l'Evêque de Pergame officia; la Duchesse de Guiche y fit la quête. L'après-midi, le Roi & la Famille Royale, après avoir entendu le Sermon prononcé par l'Abbé de la Beaume, assistèrent aux Vêpres & au Salut chantés par la Musique de Sa Majesté.

Leurs Majestés souperent, ce jour, à leur grand couvert. Pendant le repas, la Musique du Roi exécuta différents morceaux de musique, sous la conduite du sieur Dauvergne, Surintendant de la Musique.

La Comtesse de Roucy a eu, ce jour, l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Duchesse de Liancourt.

DE PARIS, le 4 Janvier.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Décembre 1784, enregistré en Parlement le 30 dedsdits mois & an, portant création d'un Emprunt de cent vingt-cinq Millions, en cent vingt-cinq mille Billets de Mille livres, produisant intérêt à Cinq pour cent, & remboursables en vingt-cinq ans, avec accroissement de Capital.

Louis, &c. La nécessité de continuer avec exactitude l'acquittement des dettes de la dernière Guerre, les engagements que Nous avons pris pour accélérer les paiemens arriérés, &

sout ce qu'une sage prévoyance exige de Nous dans les circonstances présentes, nous obligent d'ouvrir un Emprunt qui puisse suffire, non-seulement pour éviter l'inconvénient de recourir, dans une même année, à de nouvelles ressources, mais aussi pour entretenir au Trésor royal cette utile abondance qui facilite toutes les dispositions d'ordre & d'économie. La grande quantité de numéraire qui existe en circulation, nous permet de porter cet Emprunt jusqu'à la somme fixe de *cent vingt-cinq Millions*, & nous y sommes même invités par l'empressement du Public à s'y intéresser; mais quelque satisfaisans que soient pour nous les témoignages éclatans d'une juste confiance, nous sommes bien éloignés de vouloir en faire un usage indiscret, & nous ne regardons le bon état du crédit que comme un acheminement aux opérations essentielles & salutaires que nous avons en vue. Elles seroient impraticables sans lui; par elles il deviendra inébranlable. C'est en fécondant toutes les sources de la richesse de l'Etat, c'est en augmentant nos revenus par la diminution des frais de recouvrement, c'est en soulageant nos Peuples par une distribution plus égale du fardeau qu'ils supportent, que nous assurerons de plus en plus la solidité des créances publiques déjà appuyées sur les gages les plus certains. Si leur volume s'accroît par l'Emprunt que les circonstances nécessitent, cette augmentation se trouve compensée en grande partie par l'extinction effectuée cette année, de plusieurs des objets remboursables à époques, tels que la Loterie de 1777; & elle le sera d'année en année par la libération successive d'objets de même nature, qui doit se faire à la Caisse des Amortissemens.

Le plan que nous avons adopté pour cet Em-

prunt n'exige de la part des Prêteurs, ni l'affié-
 nation de leurs fonds, comme dans les Rentes
 perpétuelles, ni leur anéantissement, comme
 dans les Rentes viagères; il n'oblige pas de jouer
 comme dans les Loteries; il ne met pas dans le
 cas de recevoir des remboursemens morcelés
 comme dans les Annuités; il conserve au pro-
 priétaire de la mise son capital entier avec l'in-
 térêt à Cinq pour cent; il lui en assure la ren-
 trée dans l'espace de vingt-cinq ans, & il lui fait
 toucher en outre, au moment de son rembour-
 sement, une augmentation de ce même Capital,
 laquelle toujours croissant à mesure qu'elle se
 retarde, est portée à Cent pour cent la dernière
 année, & n'est cependant que le produit de l'ac-
 cumulation des excédens d'intérêt attribués au-
 dessus du taux ordinaire.

Pour fixer la mesure de ces excédens, nous
 avons considéré l'évaluation du prix courant des
 Effets publics, & nous avons reconnu que ce
 nouveau genre d'Emprunt qui a pour nos finan-
 ces l'avantage de présenter une durée fixe & une
 libération déterminée, ne leur seroit pas intrin-
 séquement trop onéreux, puisqu'à l'époque de
 son extinction totale, au terme de vingt-cinq
 ans, il n'aura coûté que deux fois le capital pri-
 mitif, tant pour les intérêts, que pour tous rem-
 boursemens & accroissemens de fonds.

Après nous être ainsi assurés d'une juste pro-
 portion dans le taux fondamental de l'Emprunt,
 nous avons pris soin d'en régler les détails, &
 de lui donner l'organisation la plus simple, la
 plus claire, la moins susceptible d'embarras. Il
 étoit sur-tout nécessaire d'obvier à l'inconvé-
 nient des remboursemens morcelés; nous y avons
 pourvu, en ordonnant que les tirages qui auront
 lieu chaque année, se feront par séries de cinq

mille numéros pris de suite , en sorte qu'avec la seule attention de placer les capitaux dans une même série , on sera toujours sûr d'en recevoir le remboursement intégral à une même époque , avec l'accroissement qui y sera joint : enfin tout a été combiné de manière à rendre cet Emprunt aussi régulier dans sa forme , qu'il est favorable à la bonne gestion des fortunes particulières , & convenable à la situation de nos finances. A CES CAUSES , &c. Nous avons ordonné ce qui suit :

ARTICLE I. Il sera ouvert en notre Trésor Royal , chez le sieur Micault d'Harvelay , Garde d'ice-lui , aussitôt après la publication de notre présent Edit , un Emprunt de cent vingt-cinq millions de livres , en cent vingt-cinq mille Billets de mille livres chacun , portant intérêt à Cinq pour cent , sans retenue , & remboursables dans l'espace de vingt-cinq années , avec les accroissemens progressifs de capital que nous leur avons attribués , ainsi qu'il sera dit ci-après.

II. Les BILLETS seront au porteur , numérotés depuis 1 jusqu'à 125000 , & chacun d'eux sera garni de vingt-quatre coupons de cinquante liv. chacun , payables d'année en année , à commencer du premier Janvier 1786 , jusques & compris l'année du remboursement , excepté seulement la vingt-cinquième pour laquelle il n'en sera pas délivré : lesdits BILLETS & COUPONS , dont le modèle sera annexé sous le contre-scel de notre présent Edit , seront signés par les personnes que nous commettrons à cet effet.

III. La totalité de l'Emprunt sera remboursée en vingt-cinq années , à raison de cinq mille BILLETS par an , dont les numéros seront indiqués par la voie du sort ; auquel effet , il se fera , dans les dix premiers jours du mois de Janvier de chaque année , à commencer en Janvier 1786 ,

un tirage public par-devant les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris, en la maniere accoutumée, dans lequel les cent vingt-cinq mille Billets seront représentés par vingt-cinq bulletins numérotés depuis 1 jusqu'à 25 ; dont chacun sera indicateur d'une série de cinq mille numéros pris de suite, en sorte que le bulletin numéroté 1 désignera la première série depuis 1 jusqu'à 5000 ; celui numéroté 2, la seconde série, depuis 5001 jusqu'à 10000, & ainsi de suite. Ces vingt-cinq bulletins étant mis dans la roue, un seul sera tiré chaque année, & les cinq mille Billets compris dans la série dont il sera indicateur, seront remboursés après deux mois, avec les accroissemens de capital réglés par l'article suivant.

IV. Nous avons attribué & attribuons en sus du capital énoncé en chaque billet une augmentation qui sera payée conjointement avec ledit capital, à l'époque de son remboursement déterminé par le sort ; laquelle augmentation, Nous avons fixée, savoir, pour les numéros sortis dans chacun des trois premiers tirages, à Quinze pour cent en sus des capitaux ; pour ceux des quatrième, cinquième & sixième tirages, à Vingt pour cent ; pour ceux des septième, huitième & neuvième tirages, à Vingt-cinq pour cent, pour ceux des dixième, onzième & douzième tirages, à Trente pour cent ; pour ceux des treizième, quatorzième & quinzième tirages, à Trente-cinq pour cent ; pour ceux des seizième, dix-septième & dix-huitième tirages, à Quarante pour cent ; pour ceux des dix-neuvième, vingtième & vingt-unième tirages, à Quarante-cinq pour cent ; pour ceux des vingt-deuxième, vingt-troisième & vingt-quatrième tirages, à cinquante pour cent ; & pour celui de

vingt-cinquième & dernier tirage, à Cent pour cent. Voulons que ladite augmentation ne puisse être retranchée ni réduite, sous aucun prétexte ni dans aucun cas.

V. Lesdits remboursemens de capitaux & accroissemens d'iceux, ainsi que le paiement des Coupons, se feront en deniers comptans, à la Caisse des Amortissemens par le Trésorier d'icelle, sur la remise qui lui sera faite, tant des Billets sortis, que des Coupons non échus.

VI. Nous avons affecté & affectons, auxdits remboursemens de capitaux & accroissemens, ainsi qu'au paiement des intérêts annuels pendant toute la durée de l'Emprunt, par privilege & par préférence à la partie de notre Trésor royal, la totalité de nos revenus, spécialement le produit de nos Aides & Gabelles, sans qu'en aucun cas, ni pour quelque cause que ce puisse être, même en temps de guerre, la destination de ces fonds, ni la quotité desdits remboursemens puissent être changées, suspendues ou réduites; dérogeant à cet effet à la Déclaration du 21 Novembre 1763.

VII. Les Etrangers non naturalisés, même ceux demeurant hors de notre Royaume, pays, terres & seigneuries de notre obéissance, pourront acquérir des capitaux dudit Emprunt, jouir des intérêts, ainsi que pourroient faire nos propres sujets, même en disposer en capitaux & intérêts, entre-vifs & par testament, en quelque sorte & manière que ce soit; & en cas qu'ils n'en eussent disposé, leurs héritiers leur succéderont, encore que leurs donataires & héritiers soient Etrangers & non regnicoles; renonçant à cet effet aux droits d'aubaine & autres droits, même à celui de confiscation, en cas qu'ils fussent sujets de Princes &

Etats avec lesquels nous pourrions être en guerre, dont nous les avons dispensés ; comme aussi lesdits capitaux, acquis par lesdits Etrangers, seront exempts de toutes lettres de marques & de représailles.

VIII. Il sera par nous pourvu, par Lettres-Particulières, à la comptabilité des recettes & dépenses à faire, tant par le Garde de notre Trésor royal, que par le Trésorier de la Caisse des Amortissemens, pour l'exécution de notre présent Edit. Si donnons en mandement, &c. &c.

On attend avec inquiétude des nouvelles de *M. Pilatre de Rozier*, qui a monté son appareil aërostatique à Boulogne, sur l'emplacement de la tour de Caligula, dans le dessein de passer le détroit, & d'arriver à Douvres avec son Ballon. Ce Voyageur a dû partir du premier au 6 de ce mois ; cette entreprise n'ayant aucune utilité, & tenant absolument à la nature du vent, il seroit bien douloureux que *M. Pilâtre de Rozier*, fût la victime d'une expédition, qui n'ajoutera rien aux progrès de l'Art.

On mande de Montpellier un nouveau trait d'intrépidité, digne d'être recueilli, de la part des nommés *Moras*, *Niquet* & *Allemand*, Matelots de la barque de passage du fort de *Brescow* ; leur courage à braver un danger imminent, a sauvé l'équipage d'une tartane venant de *Canne*, qui étoit à l'ancre depuis deux jours, devant le fort de *Brescow*, où elle avoit essuyé la plus violente tempête.

Le Capitaine de cette Tartane, convaincu, par la grande quantité d'eau que prenoit son bâtiment, qu'il ne pouvoit tenir plus long-temps à ce mouillage, vint échouer le 7 Octobre sur la côte, après avoir perdu sa chaloupe & coupé ses cables; il y auroit trouvé, ainsi que son équipage, une mort inévitable, si le nommé Moras, affrontant le danger qui les menaçoit, n'eût eu l'intrépidité de se jeter plusieurs fois à la mer, pour saisir une corde qu'on lui jetoit de la Tartane, & ne fût parvenu à s'en emparer, aidé de ses deux compagnons, & à procurer sur cette corde un moyen de salut à tout l'équipage, qui fila dessus, & descendit à terre, malgré la fureur des vagues. Ce secours étoit d'autant plus intéressant, qu'à peine le Capitaine, qui sortit le dernier, fut-il à terre, que la Tartane fut brisée à leurs yeux; & en leur présentant l'image du danger dont il venoit d'échapper, les pénétra de la plus vive reconnoissance pour leurs courageux libérateurs. Le Chevalier de Bernard, Lieutenant de Roi du fort de Breisou & de la ville d'Agde, ayant rendu compte de cet acte de courage & d'intrépidité, à Mgr le Comte de Périgord, Commandant en Chef dans la Province de Languedoc, ce Chef bienfaisant, près duquel le courage & l'humanité sont assurés de trouver un Protecteur, a obtenu du Roi une gratification de 300 l. pour ces braves Marins.

L'incrédulité de la Capitale, ou plutôt sa crédulité exercée par d'autres objets, a porté la baguette magique du sourcier *Bleton* sur d'autres théâtres, & spécialement en Dauphiné. Un particulier qui l'a accompagné dans ses courses, avec *M. Thouvenel* son

conducteur, a rendu compte des découvertes de ce personnage.

Arrivés à Uriage, dans l'endroit même où la fontaine sulfureuse, de ce nom sort dans le ruisseau, un peu plus bas que le château de M. de Langon; Bletton prit une verge d'ozier, celle avec laquelle il fouettoit son cheval, & qui étoit un peu courbée; il se présenta sur la source qui sourdoit à droite du ruisseau, & en trois autres endroits de son lit. Comme la baguette lui tourna rapidement en se dirigeant vers l'E. S. E., Bletton gagna bien vite la rive gauche, & suivit la direction de la source, au moyen de sa baguette, en montant sur une pente très rapide; il alla ainsi jusqu'à 600 toises environ de la source, & en s'écartant beaucoup du ruisseau; car à ce point, il en étoit éloigné de plus de 600 toises; c'est dans un quartier appelé *Lou-Rey*, & dans un fonds en pré & vigne, appartenant à Nicolas Chaix, habitant d'Uriage. Lorsqu'il fut près de la vigne plantée en treillages, la source lui parut s'écarter, ou plutôt il jugea qu'elle venoit en deux branches qui forment un aire ovale, de 33 pieds de longueur sur 18 de largeur.

Dans cet endroit se trouvent cinq filons de mine jaune, (dénomination dont se servit Bletton), tous parallèles, dirigés à l'O. N. O. : & ces cinq filons coupent la direction de la source minérale, qui depuis ces filons, pour descendre au ruisseau, est à l'O. par un angle de 20 à 25 degrés. C'est dans cet endroit que M. Thouvenel, très-exercé en expériences de ce genre, jugea que l'eau déjà salée, avant d'y parvenir, contractoit un degré de chaleur en traversant ces bancs de pyrite.

Un phénomène qui paroît incroyable, c'est

qu'en remontant la source , Bletton annonça qu'il éprouvoit qu'elle étoit très-salée , & qu'il le reconnoissoit par des picotemens aux reins , aux cuisses , aux jambes , &c. Cette eau contient en effet deux gros de sel par pinte , c'est le résultat de l'analyse qui en a été faite précédemment ; mais Bletton n'en étoit très-certainement pas instruit , & tous les assistans avoient pris grand soin de le lui laisser ignorer.

Bletton & les assistans revinrent ensuite sur leurs pas ; & il retourna en se conduisant toujours vers la source , par ses sensations , jusqu'à l'endroit d'où il étoit parti auprès du ruisseau. Arrivés-là , M. Thouvenel l'ayant prié de déterminer la profondeur de la source , sur le bord du ruisseau , (toujours à la rive gauche) , il annonça qu'elle étoit de quinze pieds ; ce qui fut conjecturé véritable , parce que au bas de ce bord , qui est élevé , les assistans remarquèrent ensuite des petits filamens blanchâtres , tels qu'en déposent ordinairement les eaux hépatiques ; ces filamens étoient sans doute des filtrations de la source. Et l'on reconnut aussi par-là & par des marques certaines , que Bletton avoit bien suivi sa direction , sans la connoître.

Deux gros de sel dans une pinte d'eau , qui chatouillent par leur présence les cuisses & les reins , sont sûrement très-extraordinaires ; mais nous en voyons journellement bien d'autres ; un peu de patience , & toutes les opérations mystérieuses de la nature seront révélées , dès qu'il sera bien établi que tous les Physiciens célèbres jusqu'ici n'ont pas eu le sens commun.

On écrit de cette même Province du Dau-

phiné, qu'on y a ressenti le 9 Décembre, à *Briançon*, une assez forte secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un bruit sourd. Depuis quelques jours, on avoit aperçu des vapeurs enflammées, s'élever de terrains qui recellent des mines de charbon de terre.

Françoise-Charlotte de Baritou, Marquise de Courtoux, épouse de Louis-Jean Marie, Marquis de Courtoux, &c. est morte à Nantes, le 12 Novembre, âgée de 19 ans.

Charlotte de Roucy, épouse de feu Guillaume de la Chevardiere, Seigneur de la Grandville, est morte en son château de la Grandville, le 26 Novembre, âgée de 75 ans.

Jean de Montesquiou-Fezensac-Poillon, Docteur en Théologie, Abbé de l'Eglise royale & collégiale de Saint-Martial de Limoges, & de Bolbonne, Ordre de Cîteaux, diocese de Mirepoix, Vicaire général, & en l'absence de l'Evêque, Président de la Chambre ecclésiastique du diocese de Limoges, est mort en cette ville le 2 de ce mois, âgé d'environ 69 ans.

François de Bonneguise, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bonneguise, Chatre, la Chapelle-Saint-Jean, Artigeas, &c. Gouverneur de Gisors, & Ecuyer du feu Comte d'Eu, est mort le 21 Octobre, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Jean-François Guy de Foucaud, Abbe-Commendataire de l'Abbaye Royale d'Eaulnes

en Languedoc , est décédé au Château de Braines , près Soissons , le 21 Novembre , âgé de 85 ans.

N. de Prifye , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis , Maréchal des Camps & Armées du Roi , est mort à Paris le 20 de ce mois.

Jean-Pothentien d'Arboulin , Secrétaire de la Chambre & du Cabinet du Roi , ancien Administrateur des Postes , est mort le 25 de ce mois , au Château du Buisson-d'Ommoy en Normandie.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France , le 31 du mois dernier , sont : 79 , 69 , 7 , 51 , & 1.

P R O V I N C E S - U N I E S .

LA HAYE , le 31 Décembre.

L'on a rendu très-infidèlement le véritable contenu du Mémoire remis à M. Kalicheff , Ministre de l'Impératrice de Russie , au Président des Etats-Généraux. Cette Souveraine , dont le voyage en Crimée est aujourd'hui contremandé , témoigne par cette note le déplaisir qu'elle a ressenti en apprenant *les voies de fait* commises contre le pavillon Impérial , & son *desir de voir la République satisfaire un Auguste Allié avec lequel elle a des relations intimes* , &c. L'Impératrice n'offre point sa médiation , comme on l'avoit débité , ni ne s'explique sur le parti que lui dicteront les événemens.

L'on fait des préparatifs formidables pour mettre Mastricht en état de défense : quatre cens chariots sont partis pour aller chercher des munitions de guerre : nous attendons un renfort de six bataillons, & quatre-vingt pièces de grosse artillerie. On vient de faire proclamer, par ordre du Magistrat, aux Bourgeois, de faire des provisions de vivres. Il est apparent qu'on veut défendre cette place en cas qu'elle soit attaquée. Et comme la République, abandonnée à ses propres forces, ne seroit pas en état d'exposer douze à quatorze mille hommes de ses meilleures troupes, on doit en conclure qu'elle est assurée d'être secourue efficacement.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 3 Janvier.

Les divers détachemens de nos troupes postés ci-devant aux environs des forts Hollandois sur l'Escaut, se sont repliés sur Anvers. Trente hommes seuls, sous la conduite d'un Officier, gardent le village de *Stabroek*. Le Comte de *Rechteren*, qui commande les vaisseaux Hollandois à l'ancre près de *Saftingen*, a renvoyé à Flessingue la frégate la *Pollux*. Nos deux cutters sont descendus d'Anvers au fort *Saint-Philippe*, le dernier de nos postes sur le fleuve, & où ils mouillent actuellement.

Le Conseil privé de S. A. l'Evêq. de Liège a crû de son devoir de représenter à S. M. I. que le pays de *Lige* ayant tellement manqué de grains, il ya quelques années, qu'on avoit été obligé d'en tirer ein-

quante mille mesures de la *Hollande*; & qu'en fournissant à peine les autres années pour la subsistance du peuple, de manière qu'on est obligé d'y défendre de distiller l'eau de vie & autres liqueurs tirées du froment, il n'étoit pas possible d'y établir des magasins de vivres pour les troupes Autrichiennes auxquelles on accordoit le passage sans réserve; il espéroit que S. M. I. persuadée de la force de la raison alléguée, n'insisteroit pas sur ce point, & choisiroit, en conséquence de cet éclaircissement, d'autres lieux pour l'établissement de ses magasins de vivres.

Les Etats des Pays-Bas vont ouvrir ici un emprunt à quatre & demi pour cent.

On écrit de la Haye l'anecdote suivante; vraie ou fausse, elle est assez plaisante.

Une femme trouvée noyée dans un canal, Lundi dernier, a donné lieu à une aventure assez singulière. Un particulier qui vit ici avec sa sœur, ne savoit ce qu'elle étoit devenue depuis deux jours. Toutes ses recherches avoient été infructueuses : tout-à-coup il apprend qu'une femme vient d'être retirée morte de l'eau; il y va, & les habits se trouvant à peu près les mêmes, il fait sans autre examen, transporter le cadavre chez lui, ordonne un enterrement décent, & prend un deuil complet. Le surlendemain la sœur arrive, & sonne à la porte : un voyage qu'elle avoit été obligée de faire à l'improviste, avoit causé son absence. Le frere, bien effrayé, a enfin reconnu sa sœur pour vivante, & s'est consolé de son mieux des frais des obseques & du deuil.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS.

Tournelle.

Cause entre le fleur G.... Marchand Orfèvre à

L... & le sieur R..., Marquis de D... —
 citoyen opprimé & vengé.

Nous ne ferons aucune espèce de réflexions sur cette affaire ; il n'y aura pas même de nous un seul mot de liaison ; c'est le précis de M. *Bendel*, pour le sieur G... que nous transcrivons en partie, de manière cependant que la Cause se trouvera exposée avec la plus grande clarté.

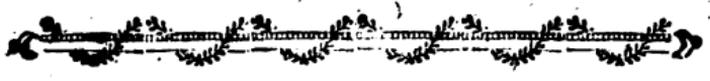
Injures & menaces publiques, calomnies atroces, abus de crédit & de pouvoir, violation & oppression de la liberté civile : tels sont les délits que le sieur G... défère à la Justice. Le 9 Janvier 1784, dans l'après-midi, l'on se dispoisoit à faire partir un Aréostat, sur une place publique de L... Ce spectacle y avoit attiré une foule prodigieuse de Citoyens. — Le sieur G... Marchand Orsèvre, homme honnête, généralement estimé, se rend sur la place, & parvient à pénétrer dans le grand cercle qu'avoient formé les Spectateurs. Le Marquis de D... arrive, fait grand bruit ; fend la presse, écarte de droit & de gauche ceux qui gênoient son passage : après les plus grands efforts, il entre dans le cercle, à l'endroit même où s'étoit arrêté le sieur G... & se poste immédiatement devant lui : il étoit debout & armé d'une canne, lorsque le Marquis de D... s'étoit approché du sieur G... Les mouvements d'impatience & de curiosité des Spectateurs les plus éloignés, avoient déjà causé plusieurs flux & reflux. La foule croissant toujours, ces flux & reflux recommencent ; le mouvement vient jusqu'au sieur G..., qui se trouvant entraîné par l'affluence, est poussé lui-même sur le Marquis de D... Le Marquis se sentant poussé, se retourne, & s'écrie, du ton le plus impérieux & le plus colere, & tenant sa canne levée : *qu'est-ce que c'est que ces poissons-là ? Si cela arrive en-*

«*ore*, on aura affaire à moi : je donnerai des coups de cannes. — Un instant après, nouveau mouvement, le sieur G... est encore entraîné & poussé malgré lui sur le Marquis de D... nouvelles menaces de la part du Marquis ; il adresse la parole au sieur G... : tu es un polisson, un drole ; je ne te connois pas : qui est tu ? » Est - ce M. le Marquis, parce que vous êtes d'une naissance supérieure à la mienne que vous me parlez ainsi ? Vous avez tort de vous en prendre à moi, vous voyez que je suis poussé moi-même, & qu'il m'est impossible de soutenir l'effort de la multitude, je vous prie de prendre garde sur qui vous toucherez, parce que je n'ai aucune part au flux & reflux de cette multitude. — Tu es un impertinent, un polisson, un insolent, un drole ; je ne te connois pas ; qui es-tu ? — » Il n'est pas difficile de me connoître. On me connoit dans la ville : on ne donne point des coups de canne à des citoyens ». Tu es un polisson & un drole ; je te connoîtrai ; je te ferai punir ; tu m'en paieras, je ne t'en tiens pas quitte, avec un geste menaçant. — « Heureusement, M. le Marquis, que jusqu'à présent je ne vous ai rien dû ; je ne vous dois rien, je n'ai rien à vous payer ». — Tu es un polisson, un manant ; il te convient bien de m'insulter. — « Monsieur, je ne vous insulte pas en vous représentant qu'il est impossible de soutenir l'effort de la multitude, & je ne mérite aucune punition. Je n'ai rien à vous payer ; & si je vous avois dû, vous ne m'auriez pas attendu si long - temps ». Je dis que tu es un drole & un polisson ; je te connoîtrai, & sous quinzaine, tu auras de mes nouvelles. — « M. le Marquis, je ne vous manque pas ; je ne vous insulte pas : quand vous vou-

» drez, je vous donnerai mon nom par écrit »
 — Le Marquis de D..... continuant toujours
 ses injures, les gestes, les menaces, malgré
 l'excessive modération du sieur G.., celui-ci
 quitte sa place, laisse le champ libre au Marquis
 & sort du cercle. — Ne t'en vas pas, lui crie
 le Marquis de D... en le voyant partir; au reste,
 je te retrouverai bien. — Tous ces faits sont
 attestés par douze témoins oculaires. — Après
 ces injures & ces menaces, vient la Calomnie.

Le 23 du même mois de Janvier, le Marquis
 de D... écrit au sieur L... Substitut de M. le
 Procureur Général au Bailliage de L... la
 lettre suivante. — « J'ai l'honneur de vous
 prévenir, Monsieur, que le nommé G... Or-
 » févre, qui demeure, me menace de
 » m'attaquer & de m'affommer dans les rues,
 » lorsqu'il en trouvera l'occasion. Ce n'est
 » point, Monsieur, une plainte que je vous
 » porte; je vous préviens seulement, afin que,
 » lorsqu'on me trouvera assassiné, vous sachiez
 » à qui vous en prendre. J'ai obligation de l'a-
 » vis que j'ai reçu à un brave & honnête Ci-
 » toyen, que je tairai toute ma vie. Signé,
 » R... D. » — Aux injures, aux mena-
 ces, &c. succèdent l'intrigue, l'abus du crédit
 & du pouvoir, la véxation, l'oppression de la
 liberté civile. — Le Marquis de D... fait au
 Commandant de la Province un rapport au sujet
 de la scène du 9 Janvier. Il surprend la religion
 de ce Commandant, & sollicite de lui un ordre
 de faire emprisonner le sieur G... L'ordre est
 donné & exécuté — Le jour même de la lettre
 adressée par le Marquis de D... au Substitut de
 M. le Procureur-Général, le 23 Janvier, le
 sieur G... est enlevé, avec autant d'inhumani-
 té que d'ignominie, sous les yeux de tous les

Concitoyens ; il est enfermé dans les prisons ; on le laisse à la charge & garde du Concierge , qui promet de le représenter toutes & quantes fois qu'il en fera requis. C'est en vertu des ordres du Commandant de la Province , & de ceux du Lieutenant de la Maréchaussée. Le sieur G . . . reste prisonnier du Marquis de D . . . jusqu'au 25 du même mois de Janvier. — Ces différens faits sont autant de délits qui appellent la vengeance des Loix sur la tête du coupable. Ils n'ont besoin d'être appuyés d'aucune réflexion. Ce Citoyen opprimé , attend avec la plus religieuse confiance l'Arrêt que dicteront à la Cour son attachement à nos Loix & son zèle pour le maintien de l'ordre public , & la conservation de la liberté civile. — Arrêt du 4 Septembre 1784. NOTRE DITE COUR faisant droit sur l'appel interjetté par le Marquis de . . . , met l'appellation & ce dont est appel au néant , émettant , évoquant le principal , & y faisant droit , fait défenses au Marquis de . . . , de plus à l'avenir injurier ledit G . . . , ni provoquer ou faire provoquer des ordres pour faire emprisonner ledit G . . . : déclare l'emprisonnement & l'érou de G . . . nuls & de nul effet ; ordonne que mention sera faite du présent Arrêt en marge d'iceux : condamne le Marquis de . . . en 300 livres de dommages-intérêts envers G . . . , & en tous les dépens des causes principales, d'appel & demandes ; sur le surplus des demandes , fins & conclusions des Parties , les met hors de Cour. Permet à G . . . de faire imprimer notre présent Arrêt jusqu'à concurrence de cent exemplaires , & d'en faire afficher quatre où bon lui semblera , le tout aux frais & dépens du Marquis de . . .



JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 10 Décembre.

S M. I. a nommé le Feld-Maréchal Comte de Romanzow, Lieutenant-Colonel de la Garde du Corps à cheval ; & le Général Iwanowitsch Soltikow, Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes de Semenow. Notre Souveraine, dont la santé est moins périliclitante, a recommencé de vaquer aux affaires publiques : l'on ne croit point cependant qu'elle exécute le voyage de Cherson dont les préparatifs sont suspendus. Tous les bruits touchant le renouvellement de la peste en Crimée & en Ukraine sont des inventions de Gazettes.

Déjà anciennement la Géorgie fut inquiétée par les incursions des *Lesgiens*, peuples des vallées du Caucase : souvent ils inonderent & dévastèrent cette province, dont ils emmenoiem les habitans en captivité. Ils ont tenté de nouveau d'incommoder les frontières, depuis que la Géorgie

N^o. 3, 15 Janvier 1785. e

gie s'est soumise au sceptre de S. M. I. La Nation en corps s'est hasardée à passer le fleuve *Alasan*, mais attaquée le 14 Octobre par le Major-Général *Samoïlof*, elle a été entièrement défaite. Notre perte a été de 4 morts & de 14 blessés. Malheureusement, au nombre de ces derniers s'est trouvé le brave Lieutenant Colonel Prince de *Hesse-Rhinfelds*, qui est mort de ses blessures le troisième jour.

D A N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 20 Décembre.

La fin du mois dernier & le commencement de celui-ci ont été funestes à nombre de bâtimens : parmi ceux qui ont péri par les tempêtes de cette époque, on compte un navire Danois naufragé dans le Schagen, sans qu'on ait pu sauver ni l'équipage, ni la cargaison, & un vaisseau Suédois allant à Lisbonne, dont heureusement on a retiré les matelots & une partie du chargement.

Les Généraux de l'armée ont fait des représentations au Roi au sujet du changement projeté de l'uniforme des troupes. S. M. les a trouvées justes, & a ordonné en conséquence que le nouveau projet ne seroit point exécuté.

On a annoncé aux Officiers, qui sont en garnison dans cette Capitale, que ceux qui desireroient de se retirer du service pourront le faire, & obtiendront, savoir un Colonel 500 rixdales de pension, un Lieutenant-Colonel 300, un Capitaine 200, un premier Lieutenant 72, & un Lieutenant en second 60.

Nous apprenons que notre Envoyé extraordinaire à Pétersbourg , M. de S. Saphorin , a remis le 28 Novembre dernier ses Lettres de créance à l'Impératrice, dont il eut audience , ainsi que du Grand-Duc.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 18 Décembre.

Le Baron A. G. Cedersteim a publié dernièrement à Stockolm une Feuille, sous le titre : *Til Schevenska Almaenhaten*, dans laquelle il propose un nouveau moyen contre la famine. Il se met entierement au-dessus des préjugés & du ridicule. D'après des essais qu'il a fait en silence depuis 1778 , il soutient que la viande de cheval peut aussi bien servir que d'autres à la nourriture de l'homme. L'objection que cette viande est d'une digestion plus difficile, lui paroît faible, parce qu'on peut y remédier par une plus forte cœction. L'expérience journaliere chez les Tartares, prouve que cet aliment n'a rien de nuisible au corps humain; encore les Tartares mangent-ils ordinairement cette chair crue. Quant au goût, M. C. soutient que cette considération est de moindre importance. D'ailleurs il se trouve, dit-il, dans les tonneaux de viande qu'on amene de l'étranger en Suede, des pieces de jeunes chevaux qu'on mange pour d'autres viandes, & qui ne le cedent au bœuf ni pour le goût, ni pour

la délicatesse. Il a mangé lui-même de la viande de chevaux plus âgés, sans en avoir été nullement incommodé. La langue & le cœur peuvent même passer pour des friandises. Il réfute encore l'opinion, que le prix des chevaux augmenteroit trop. M. le Baron C. compte 400,000 chevaux en Suede, dont il en meurt annuellement 25,000. Si l'on prévenoit cette mort, en tuant ces chevaux comme les bœufs, un certain nombre annuellement, cette pratique produiroit de grands avantages. Le Baron de C. trouvant que cette année on n'amenoit pas assez de vivres pour bien nourrir 347 personnes qui vivent sur ses terres, a pris la résolution courageuse de donner lui-même l'exemple. Le 25 Mars, après une priere, en présence d'un grand nombre de paysans, où l'on implora la bénédiction divine, il tua de sa propre main un cheval, & commença à en détacher la peau. Un de ses paysans s'approcha pour se charger de cette besogne, & reçut l'assurance d'être affranchi de l'impôt seigneurial. Plusieurs autres s'enhardirent à cette occupation, & reçurent des récompenses. On coupa des tranches de cheval, on les rôtit sur des charbons, le Baron en mangea le premier : cet exemple fut suivi, & le cheval disparut. La Société patriotique ayant été instruite de cet essai, a reçu le Baron au nombre de ses membres, & a donné des médailles d'argent à 18 paysans qui l'avoient imité.

Le 5 de ce mois, un pêcheur a pris dans l'Elbe une anguille de 60 liv. pesant : ce poisson extraordinaire avoit 7 pieds 2 pouc. de long, & 25 pouces d'épaisseur.

Depuis l'Avent 1783 jusqu'à l'Avent de cette année, on a compté dans les Paroisses de la Surintendance générale des Duchés de Sleswic & de Holstein, 3,600 mariages, 12,649 naissances, dont 6,542 garçons & 6,107 filles, & 13,125 morts, dont 6,828 hommes & 6,297 femmes. Ainsi le nombre des morts a excédé celui des naissances de 476. Parmi les morts il y avoit 2 centenaires, 50 nonogenaires & 464 octogenaires; 137 enfans sont venus morts au monde.

D'après les relevés des registres des Paroisses du Comté de Ranzau, le nombre des naissances dans cette année monte à 406, dont 212 garçons, & 194 filles; celui des morts à 358, dont 187 hommes & 171 femmes, & celui des mariages à 102. L'excédent des naissances sur les morts est de 48.

Il circule ici un état des troupes du Roi de Prusse. Cet état porte le total de l'armée de S. M. à 203,011 hommes, dont voici la répartition; savoir 10,560 hommes de l'artillerie, 41,560 hommes d'infanterie & 3,996 hommes de cavalerie dans la Marche, 16,632 hommes d'infanterie & 3,440 hommes de cavalerie dans le Magdebourg, 11,750 hommes d'infanterie & 7,646 hommes de cavalerie dans la Poméranie, 32,102 hommes d'infanterie & 11,586 hommes de cavalerie dans la Prusse, 13,088 hommes d'infanterie dans la Westphalie, & 38,217 hommes d'infanterie & 12,434 hommes de cavalerie dans la Silésie. — Le total de l'infan-

terie est de 163,809 hommes, & celui de la cavalerie, y compris 100 Cavaliers-artilleurs, de 39,202 hommes. Le total des Régimens inclusivement des Gardes est de 54 Régimens d'infanterie, de 4 Régimens d'artillerie de campagne, de 12 Régimens de garnison, de 9 Compagnies d'artillerie de garnison, de 13 Régimens de Cuirassiers, de 12 Régimens de Dragons, de 9 Régimens de Hussards, & un Régiment de Bosniaques.

DE BERLIN, le 27 Décembre.

Le 24 de ce mois, le Roi arriva ici de Potsdam, fit une visite à sa sœur la Princesse Amélie, examina sur la place des Gendarmes les nouvelles constructions, & reçut la Cour des Généraux & des Ministres. Le Prince & la Princesse héréditaires de Prusse arriverent le même jour, & le même soir on donna en présence de la Cour, l'opéra d'Orphée, de la composition de Graun.

Le lendemain, le Général de Cavalerie de *Zieten* se présenta au Château, à l'instant où l'on donnoit l'ordre. Ce vieillard de 85 ans, monta avec célérité les marches qui conduisent à l'appartement du Roi, & s'assit un instant dans l'anti-chambre pour reprendre ses forces. LL. AA. RR. le Prince de Prusse & le Prince Ferdinand l'y accueillirent avec distinction. Entré dans la chambre où se donnoit l'ordre, le Général fut reçu du Roi avec des égards touchans : Sa M. ordonna à deux Adjudans de lui chercher une chaise dont M. de *Zieten* refusoit de profiter, lorsque le Monarque lui dit : *Mon cher Zieten*.

asseyez vous donc , & l'aïda lui-même à se placer commodément , en se tenant debout devant ce respectable vieillard.

Le Roi se porte bien , & se montre très-gai. On assure qu'il a reçu froidement l'Ambassadeur d'une puissance étrangère , quoiqu'il estime particulièrement ce Ministre.

M. de Hertzberg, dont l'habillement n'est remarquable que par sa simplicité, ayant paru à la Cour, le jour anniversaire de la naissance du Roi, dans un costume plus recherché qu'à l'ordinaire, S. M. lui en témoigna son étonnement ; le Ministre lui répondit : Sire, l'étoffe de l'habit que je porte a été fabriquée dans mes manufactures, j'ai cru faire plaisir à V. M. en me parant du produit du pays qu'elle a tiré de l'oubli & rendu florissant.

Le Capitaine de Vittingshoff, au service de Russie a traversé cette résidence avec des dépêches pour le Ministre de Russie à la Haye.

Depuis plusieurs années, le Professeur Borowsky à Francfort-sur-l'Oder, s'occupe à cultiver dans sa Terre diverses plantes & herbes étrangères propres aux manufactures & au commerce du pays. Entr'autres essais de culture, il a essayé celle du tabac d'Amérique & d'Asie. Il en a cultivé de 12 diverses especes, qui toutes ont parfaitement réussi. — Le Roi, pour encourager le travail de ce savant Econome, & pour le récompenser de son zèle patriotique, sur-tout de la perfection qu'il a su donner à la culture du tabac du pays, lui a assuré une pension annuelle de 500 rixdalers.

Des lettres de l'Electorat d'Hanovre parlent d'une récolte de fruits tellement abondante, que, malgré la quantité consommée, on en a séché plus qu'on n'en pourra vendre ou manger dans le pays, pendant l'espace de 2 ou 3 ans.

DE VIENNE, le 27 Décembre.

D'un jour à l'autre les bruits pacifiques succèdent aux bruits guerriers, & ceux-ci aux premiers, sans prendre aucune consistance. Les uns désignent le lieu d'un Congrès, & le Plénipotentiaire de S. M. I. Les autres annoncent des propositions conciliatoires & des conditions de paix qui changent toutes les 24 heures. Ici l'on oblige les Hollandois à l'ouverture de l'Escaut, à des remboursemens, à des indemnités, à des soumissions : là on ne permet de naviguer sur le même fleuve qu'à des vaisseaux de 14 can. seulement, on interdit le commerce des Flamands aux Indes Orientales, & de toutes ces variantes résulte la preuve complète de l'ignorance absolue du Public. Il est également imprudent de nier ou d'affirmer aucun fait positif, puisqu'à l'instant où l'on l'annonce, tout peut changer subitement, toutes les incertitudes peuvent cesser, toutes les conjectures se détruire.

Les travaux de l' Arsenal ont été ralentis depuis quelques jours, & plusieurs ouvriers congédiés. D'un autre côté, le Régiment de Jak-

min, Cuirassiers, a reçu ordre de se mettre en marche pour les Pays-Bas. D'autres Corps sont aussi commandés, ce qui fait présumer une formation d'armée très-considérable.

Il partit de cette Capitale, le 17, deux Courriers, dont un pour Versailles, & l'autre pour Bruxelles. On en expédia un également à Pétersbourg, tous à la suite d'un Conseil de guerre, auquel assisterent les Généraux d'Haddick, Lascy & Laudon. Le Comte de Colloredo, Directeur Général de l'Artillerie, est de retour de son voyage à Lintz, où il a fait distribuer les pieces d'artillerie aux Régimens actuellement en marche.

On parle de quelques changemens futurs dans le Ministère. Le Prince de Kaunitz est assez bien remis de son indisposition, pendant laquelle il a été remplacé par le Vice-Chancelier, Comte de Cobentzel.

Les jardins de *Schonbrunn*, maison Royale près de Vienne, sont dans le genre Hollandois : six Jardiniers de cette nation en ont soutenu le parti si vivement, qu'il en est résulté une bataille entr'eux & leurs camarades, & il y a eu du sang versé.

Le Pape vient d'excommunier M. Eybel, Conseiller Provincial, Auteur de l'ouvrage fameux & hardi, *Qu'est-ce que le Pape?* & d'autres écrits contre les Moines. S. S., dit-on, s'est décidée à lancer cet anathême, qui n'a pas fait ici la moindre sensation, sur l'avis de plusieurs Evêques. Ils ont jugé la doctrine de M. Eybel hétérodoxe, ce que

cet Auteur ne nie point. M. Blumauer, qui a fait des Poésies fugitives sur les mêmes sujets, est menacé du même sort. Au reste, la Censure a défendu tout écrit ultérieur, concernant notre Archevêque, le Cardinal Migazzi.

Plus de 150 villages ont été dévastés en Transilvanie. 500 rebelles avoient déjà péri aux dernières nouvelles, soit par le fer des soldats, soit par la résistance de la Noblesse, soit exécutés; le reste n'est pas encore entièrement soumis ou dispersé : il continue à ravager, à brûler, à assassiner. Manquant de plomb, ils ont fait des balles de l'argent volé; on n'avoit pas revu d'exemple dans ces Provinces de pareilles cruautés, depuis les guerres des Hussites. Ces sanguinaires Insurgens ont forcé plusieurs filles, dont ils ont assassiné les parens, à passer dans leurs bras en qualité d'épouses. La Province est tellement dévastée, que l'Empereur y a fait passer des grains de la Hongrie.

Le 19 Novembre, mourut à Belgrade, à l'âge de 72 ans, le célèbre Interprete Turc, Osman Effendi, Renégat né en Allemagne. Connoissant bien les droits & les usages de son pays natal, il servoit à entretenir une correspondance utile sur les frontieres, & à prévenir beaucoup de mal-entendus. Le Pacha, les Commandans des Places frontieres de l'Empire le regrettent également. De temps en temps il faisoit venir des livres Allemands de Vienne, Leipfick & Breslau, par des négocians : on assure qu'il continuoit en secret à pratiquer le Christianisme.

Le Commandant de Belgrade est très-embarrassé de trouver un Interprète qui réunisse autant de fidélité à d'aussi grandes connoissances.

Une veuve dévote, qui habite un de nos fauxbourgs, avoit dans sa chambre une statue de Notre-Dame richement habillée, ornée de perles, de cœurs d'or & d'argent. Ces jours passés un *quidam* vint la trouver, lui reprocha la désobéissance aux loix du Prince qui avoit fait ôter de pareils ornemens jusques aux statues des Eglises même, & qui les toléroit encore moins dans les maisons privées : il se dit envoyé par la Police pour dépouiller la statue, & pour ordonner à la veuve de comparoître le lendemain pardevant le Tribunal, afin d'y être réprimandée & de payer une amende. La veuve effrayée lui livra tous les ornemens de sa statue, qui valoient au-delà de 200 florins, & en outre lui fit présent d'un ducat, en le priant d'excuser son ignorance auprès de la Police. Le lendemain elle se rendit au Bureau ; & fut très-étonnée d'avoir été la dupe d'un filou.

Il s'est détaché de la montagne, entre Inspruck & Botzen, un rocher qui étoit chargé d'une prodigieuse quantité de neige. Il a roulé sur le grand chemin, devenu impraticable. On a assemblé plus de 400 personnes pour nettoyer cette route que doivent prendre 3000 hommes de Waras dins, destinés à se rendre de Trieste dans les Pays-Bas.

Un papier public en rendant compte d'une lettre que le Général des Bénédictins doit avoir écrite à un grand Souverain, assure, d'après cette

lettre, que depuis l'existence des Bénédictins, on compte de leur Ordre 25 Papes, 200 Cardinaux, 7,000 Archevêques, 15,000 Evêques, 4,000 Saints, & environ 3,000 Martyrs.

Un Décret de S. M. I., daté du 30 Novembre, règle de la manière suivante les élections & les emplois dans les Couvens encore existans.

1°. Chaque Couvent se choisira lui-même son Supérieur ; le Provincial n'aura d'autre droit que celui de confirmer l'élection, & de donner l'exclusion aux sujets incapables. Tous les Religieux profès auront voix, & la pluralité décidera de l'élection. On choisira tous les trois ans un nouveau Supérieur ; mais l'ancien pourra être continué, s'il est élu de nouveau.

2°. Les Supérieurs nommés de la manière susdite, choisiront à leur gré les autres Employés des Couvens.

3°. Le Provincial sera élu tous les six ans dans les Chapitres provinciaux par les Supérieurs des Couvens ; l'ancien pourra être continué. Son élection sera confirmée par l'Evêque diocésain, & par le Gouvernement de la Province.

4°. Les emplois de Définiteur & de Discret seront supprimés.

5°. Les Religieux ne changeront de Couvent que quand il y aura des motifs qui nécessiteront un pareil changement.

6°. Les visites générales du Provincial, usitées jusqu'à présent n'auront plus lieu ; mais le Provincial ira visiter en particulier chaque Couvent de sa Province, lorsque les circonstances l'exigeront.

7°. On commencera à procéder conformément à ce Règlement à la fin de la présente année.

Les fabricans de cette Capitale ont reçu l'ordre de l'Empereur d'envoyer aux Régences des Provinces des paquets d'échantillon de leurs marchandises, avec les prix.

On dit que le riche Cassis Pharaone, que l'Empereur a élevé à la dignité de Comte des Etats héréditaires, achetera pour douze cent mille florins de terres des Couvens supprimés.

On a publié deux ordres intéressans, adressés le 18 Novembre par le Gouvernement au Consistoire Archiépiscopal de Prague. Le premier est en ces termes :

Conformément à un décret de l'Empereur, daté du 28 Octobre, il sera enjoint aux Curés & aux Pasteurs Catholiques, d'exhorter le peuple à une tolérance réciproque, & à des procédés pacifiques d'un parti envers l'autre, & de s'abstenir, tant dans les Eglises qu'ailleurs, de toute insulte ou allusion offensante. Ce décret ayant été adressé aujourd'hui aux divers Bailliages Royaux, pour en donner communication aux Pasteurs Catholiques, le Conseil du Gouvernement l'adresse aussi au Consistoire archiépiscopal, pour en faire part au Clergé de sa Jurisdiction.

Voici la teneur du second ordre.

En vertu d'un décret de l'Empereur du 28 Octobre, S. M. Impériale & Royale accorde aux Pasteurs la permission d'aller visiter les personnes de leur Communion, & d'instruire les enfans de celui qu'ils visiteront; mais S. M. veut en même-tems qu'il soit notifié expressément aux Pasteurs, qu'à l'exception du pere de famille & des domestiques Catholiques aucune autre personne ne puisse être présente à l'instruction qu'ils don-

ment aux enfans. S. M. Impériale déclare en outre, qu'attendu que de tems en tems il arrive à la campagne que des personnes de la Religion Catholique apostasient, on ne pouvoit pas empêcher les Curés d'exhorter leurs ouailles à la fermeté dans la profession de la vraie croyance, de les détourner des erreurs des deux sectes acatholiques tolérés, & de soutenir le principe qu'il ne pouvoit point y avoir de vraie Prêtrise dans lefdites sectes séparées de l'Eglise Catholique, vu qu'elle n'avoit point d'Evêque consacré dans la regle, & que par conséquent leurs Pasteurs ne pouvoient pas être des Curés consacrés canoniquement, mais que cependant il falloit interdire expressément aux Curés & Prédicateurs, qu'en enseignant ces principes, ils aient à s'abstenir de controverses & de querelles défendues, & de tout discours insultant.

DE FRANCFORT, le 2 Janvier.

On parle d'un Traité conclu & signé entre le Roi de Prusse & l'Electeur de Saxe, Traité dont les lettres de Berlin ne disent pas un seul mot. Elles annoncent que le Général d'Egglofstein doit se tenir prêt à marcher avec six Régimens contre Dantzick qui continue à se refuser au troisieme article de la Convention proposée entre Sa Majesté Prussienne & cette ville.

Les Régimens de Croates, van Hoffer, Laurendorf, Mikowitz & Berndorp, faisant ensemble 7700 hommes, ont défilé dans les environs de Passau. Les deux derniers Régimens portent un uniforme turc, 4 pistolets à la ceinture, un poignard, un grand

fabre au côté, & une arquebuse à la Turque. Ces troupes ont été suivies de 280 *Morlaques*, fournis par le Prince de *Comenes*; de 500 *Hou-lans*, cuirassés, ayant un bonnet de peau d'ours & une pique à la main de 9 à 10 pieds de longueur; de 500 hussards de *Khevenhuller*, des Régimens de *Toscane*, cuirassier; *Tüler* & *Migazzi*, Infanterie.

Les Régimens de *Preiff* & *Deutchmeister*, dont la marche par *Ratisbonne* n'a pas été contremandée, arriverent le 23 de ce mois & les jours suivans à *Stadt am-Hoff*. Ils ont 700 chevaux de relais pour le transport des équipages.

On s'obstine à assurer que le Duc de *Wirtemberg* a fait un traité de subside avec la Cour de *Vienne*, par lequel il doit fournir à l'Empereur un corps de 8000 hommes.

Selon une lettre de *Vienne*, on y a reçu le 13 quelques dépêches de *Constantinople*. L'Ambassadeur *Russe*, à ce qu'on rapporte, a remis une note au Ministre de *France*, dans laquelle l'Impératrice déclare regarder les demandes de l'Empereur, au sujet des limites, comme les siennes propres.

Le fils de *M. Huber*, le traducteur de *Gesner*, de *Winckelmann*, &c. &c. vient de traduire en *Allemand* le Roman français de *Téléphe*.

Les Régimens *Autrichiens* de *Charles* & de *Ferdinand* de *Toscane* ont reçu l'ordre de se rendre dans les *Pays-Bas*, & se mettront en marche au mois de *Février*.

La *Gazette* de *Prague*, du 21 de ce mois, a imprimé une lettre que l'on prétend écrite par l'Impératrice de *Russie* au *Roi* de *Prusse*, rela-

tivement aux démêlés de l'Empereur avec la Hollande, & dans laquelle on fait dire à cette Souveraine, que la demande de l'Empereur étoit fondée sur la justice & l'équité, qu'on ne pouvoit rien alléguer en faveur des Hoilandois qui, à la conclusion de la paix de Munster, ont abusé des circonstances, qu'ils n'avoient droit à l'assistance d'aucune autre Puissance, & que, dans le cas où les choses en viendroient à une rupture formelle, & que d'autres Puissances-s'en mêleroiént, elle appuieroit de toutes ses forces la cause de l'Empereur.

Le nombre des bâtimens qui arrivent dans notre port, écrit-on de Trieste, augmente chaque jour. On travaille sur la côte à de nouvelles batteries, qui seront achevées en toute diligence.

Le 25 Novembre, on a fait à Carlsbourg & à Mulbach l'exécution de plusieurs Wallaques rebelles. Le fils du fameux *Horiah*, chef des rebelles, pris par les Troupes impériales, a été empalé vivant, les autres ont été décapités, & leurs têtes mises sur des pieux. Antérieurement, un Lieutenant du Régiment d'Estherasy, & un autre Officier du Régiment d'Otokz, tombés entre les mains de ces brigands, avoient été aussi empalés vifs.

Depuis l'exécution de ce fils d'*Horiah*, ce Révolté est devenu encore plus terrible. On a coupé aux rebelles, auxquels se sont associés des Turcs & des Hongrois, la retraite dans la Wallachie, & on espere par ce moyen, de les forcer à se rendre. Les Régimens, que l'on a envoyé contre eux, ont ordre de faire feu sur eux à la moindre résistance.

I T A L I E.

DE VENISE, le 8 Décembre.

La Sénat vient de prendre une résolution définitive & vigoureuse, touchant notre interminable différend avec la Hollande. Après avoir montré la plus grande condescendance, dans le but de raffermir la bonne intelligence, la République pense que l'instant de la fermeté est arrivé. Jamais elle ne souscrira à la demande, véritablement extraordinaire de 600 mille florins, hasardée par la Hollande. Nuit & jour on travaille dans notre arsenal. Le Sénat s'est expliqué sur ce démêlé, avec autant de décence & de dignité que de justice, dans le Mémoire suivant, présenté par le Résident de Venise à Leurs Hautes-Puissances, & remis par notre Ambassadeur à Vienne aux Ministres étrangers.

« Le Résident de Venise ayant rendu compte à sa République des propositions qu'on lui a faites dans le Comité de L. H. P. touchant l'affaire connue de Chomel & Jordan, a l'honneur d'informer aujourd'hui L. H. P., d'après les ordres qu'il vient de recevoir, que la République de Venise a appris avec étonnement, que le Comité susdit lui ait refusé la discussion paisible du différend, tandis que c'étoit là précisément l'objet de sa venue à la Haye, & qu'il se soit borné au contraire à reproduire seulement l'état des prétentions à la charge de la République, qui

ayant été présenté à Vienne dans le mois d'Août, fut rejeté par elle comme absolument inadmissible, & contraire même aux principes dont étoient convenus auparavant les deux Souverains dans les Mémoires respectifs du 10 Février & 1 Juin passé.

« Cette conduite étant tout-à-fait opposée à l'attente de la République, & impliquant en elle-même des vues qu'elle ne peut jamais admettre, il est indispensable d'en venir à une déclaration positive, laquelle, en écartant le danger de toute mésintelligence, puisse dégager la négociation de toute équivoque.

« C'est pour cela que la République intimement convaincue de la droiture de ses propres démarches, déclare formellement que dans quelque cas qu'elle puisse se trouver, elle n'admettra jamais rien qui la constitue débitrice vis-à-vis des Marchands Hollandois.

« Elle proteste hautement contre toute prétention, qu'on voudroit former à sa charge sous le prétendu titre d'un déni de justice, cette supposition étant aussi injurieuse que fautive, & démentie par une suite de faits incontestables.

« Effectivement la République a été si éloignée de refuser la justice aux Hollandois, qu'à peine eut-elle connoissance de la première demande de L. H. P., qu'elle ne différa pas un seul instant l'établissement d'un Tribunal criminel extraordinaire & solennel, rappelant de sa place de Résident le sieur Cavalli, pour l'y assujettir immédiatement.

« Il est connu que des quatre sujets Vénitiens qui se trouverent impliqués dans le procès, trois furent condamnés aux peines les plus infamantes, & à la confiscation de tous leurs biens au profit de Chomel & Jordan, & le sieur Cavalli

seul fut déclaré exempt de faute criminelle.

« Il arriva que les biens des coupables ne furent point suffisans à l'indemnisation complète des sujets Hollandois, & s'ils l'avoient été, l'affaire étoit d'abord terminée. C'est la raison pour laquelle on se plaint de la Sentence que ce Tribunal avoit portée, & on en demanda la révision dans l'espérance d'en tirer un plus grand avantage si Cavalli étoit condamné.

« La République fit voir évidemment que la révision étoit impraticable selon sa constitution, & les Etats Généraux eux-mêmes en étoient convaincus, lorsqu'ils demanderent que, puisque le sieur Cavalli ne pouvoit plus être soumis à un procès criminel, il fût permis aux Négoçians d'Amsterdam de l'attaquer par la voie civile.

« Cela étant conforme aux Loix, à la méthode, & à ce qui se pratique dans les Tribunaux de Venise, la République y consentit avec toute la promptitude, & offrit même de son propre chef de rendre la voie civile aussi facile & aussi courte que possible.

« Le Jugement n'eût jamais eu l'effet qu'on en attendoit, parce que les Hollandois le rejetterent après l'avoir eux-mêmes demandé, d'où il s'ensuit qu'il n'y a pas d'autres sujets Vénitiens, les trois ci-dessus exceptés, que la République puisse avec justice forcer au paiement des crédits de Chomel & Jordan, puisqu'il n'y en a aucun autre qui ait été déclaré responsable.

« Pour détruire entièrement tout motif qu'on pourroit tirer du prétendu déni de Justice, la République, qui souhaite sincèrement d'être une fois délivrée d'une dispute si longue, & si fastidieuse, propose de nouveau la voie civile dans les tribunaux compétens de Venise contre le sieur

Cavalli, qui, s'il n'a pu être déclaré criminel; parce qu'on ne le trouva pas tel, peut néanmoins être responsable vis-à-vis de Chomel & Jordan par d'autres raisons, sans être criminel.

« Que si même L. H. Puissances le souhaitoient la république de Venise, ajoute à l'offre précédente celle de leur laisser pleinement libre le choix de tout autre lieu, de tout autre juge impartial, pour qu'on décide définitivement si le sieur Cavalli est obligé ou non à dédommager Chomel & Jordan des pertes dont ils assurent ledit Cavalli avoir été cause; & elle déclare expressément que dans le jugement civil, l'absolution de sieur Cavalli au criminel, ne doit influencer sur rien, relativement à la personne du sieur Cavalli, comme n'ayant aucun rapport avec celui qu'on propose maintenant.

« La République engage sa parole, que si le sieur Cavalli étoit jugé responsable, elle prendra les mesures les plus efficaces & les plus vigoureuses, afin que les marchands Hollandois obtiennent du sieur Cavalli, & de ceux qui auroient partagé sa faute, ce qu'on leur auroit adjugé par cette Sentence, & dans ce cas leur dédommagement seroit à la charge des débiteurs directs, & jugés tels, ce que les Etats Généraux ont toujours demandé; bien entendu que par-là toute contestation ultérieure entre les deux Souverains soit terminée pour toujours.

« La République ne doute pas que L. H. P. n'acceptent avec plaisir une proposition si amicale & si juste; elle déclare néanmoins que si L. H. P. croyoient qu'il y eût un expédient plus satisfaisant pour elles, & d'une convenance réciproque, la République ne sera pas éloignée de le saisir, n'ayant rien plus à cœur que de consolider de plus en plus la bonne intelligence avec les Provinces - Unies.

« Que si malgré tout cela , & contre toute attente raisonnable , L. H. P. vouloient pousser cette dispute privée aux extrémités , dont elle n'est pas susceptible par sa nature , & qui seroient aussi nouvelles dans l'Histoire des nations qu'elles sont contraires aux intérêts de deux Puissances commerçantes & qui ont été constamment amies , la République de Venise sera contente de n'avoir en arriere aucun moyen capable de conduire à un accommodement amiable & juste ; & en tout cas ce ne sera qu'à contre-cœur qu'elle se verra forcée à conformer ses propres démarches à celles d'autrui , pour le soutien d'une cause qui deviendra commune à tous les Souverains » .

Le Résident ayant exposé jusqu'ici les vrais sentimens de sa République , a l'honneur , &c.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 31 Décembre.

Le Baron de Lynden , Ambassadeur de Hollande a eu deux ou trois conférences avec les Secrétaires d'Etat , touchant la médiation de la Grande-Bretagne , pour arranger les différends entre la Hollande & l'Empereur , conférences dans lesquelles on prétend que les Ministres ont fait paroître le plus grand desir de voir terminer cette affaire à l'amiable.

Il a été question d'une réduction ultérieure des troupes de terre , même dans la Maison du Roi ; mais l'on affirme que S. M. a refusé son consentement dans les termes les plus positifs , en déclarant qu'elle n'a

dopteroit aucun projet tendant à supprimer les Gardes à cheval, ou le régiment des Gardes-Bleues.

Le parti de l'opposition est très-inquiet de la conduite prudente de M. Pitt. L'on n'a encore rien décidé, quant à la manière dont on attaquera ce Ministre à l'ouverture du Parlement. M. Fox, il est vrai, avoit conçu l'espérance de renverser le Ministère au moyen de son Bill de commutation sur le thé; mais M. Pitt se montrant prêt à le modifier s'il étoit nécessaire, cette ressource ne fournira matière qu'à quelques déclamations, & M. Fox sent qu'il faudroit d'autres charges que celle-là.

M. Ord a terminé avec les Ministres toutes les affaires relatives à l'Irlande. On assure que le plan adopté pour les affaires de commerce, aura l'approbation des deux Royaumes.

Les Hollandois ont exporté & continuent d'exporter des quantités considérables de toiles de Frise dans les Provinces méridionales, pour faire des chemises, des draps, &c. C'est à Harlem que se trouve le grand dépôt de ces toiles; elles ne sont pas calandrées, mais elles sont importées telles qu'elles arrivent de la blanchisserie. Les velours & les soies d'Harlem n'ont pas eu le même débit; car deux bâtimens, qui en étoient chargés pour le port de Boston, n'ont pas trouvé à se défaire de leurs cargaisons.

Depuis 15 jours il est entré dans le port de Londres 12,100 livres d'indigo venant de Cadix; 400 livres de cet article venant de Lisbonne, & 300 venant de Charles-Town.

Notre importation de fer de Russie se monte à 91 tonnes. Nous en avons fait venir 60 de Go-

Stembourg & 20 de Rotterdam. Nous avons tiré de la Jamaïque 40 tonnes de bois d'Accajou.

Notre exportation de Tabac de la Virginie a été de 2,334 livres, & celle qui s'est faite pour la France de 1004 liv. Celle qui s'est faite du Maryland a été de 1500 livres, & pour la France de 2000 liv.

Il s'est trouvé dans la dernière exportation, qui s'est faite de la Jamaïque, près de 16000 liv. de poivre du plus beau que produisent les Isles, & qui s'y cultive aujourd'hui très-facilement. La quantité de Rhum exporté en Angleterre de la susdite Isle, a été de près de 40,000 gallons.

Toutes les recherches relatives à l'arithmétique politique, ont été poussées dans cette isle à un degré inconnu ailleurs. C'est nous qui avons appris aux autres Etats le nom même de cette Science & ses fondemens. L'un des plus importans, relatif à la population, se tire du Registre des morts & naissances annuelles, soigneusement tenu dans toutes les Paroisses de Londres, depuis très-long-temps, & dont chaque année on publie le relevé, sous le titre de *Bill des Mortalités*. On ne se contente même point, comme ailleurs, d'une supputation sommaire; on spécifie exactement les maladies différentes, & le nombre de sujets que chacune d'elles a enlevés. La Médecine & la Physique ont tiré de ces comparaisons des inductions utiles.

Une observation qu'on ne fait jamais en France, lorsqu'on rapproche la population

de Londres de celle de Paris, est, qu'en Angleterre les Registres paroissiaux des baptêmes & des sépultures, comprennent uniquement les membres de la Religion Anglicane : la foule des non-Conformistes qui habitent cette Cité de tolérance & de liberté, n'entre point dans ces résumés ; ainsi il est absurde de conclure de la différence qu'ils présentent dans le nombre des naissances & des morts, entre Paris & Londres, que celle-ci a moins d'habitans.

Le Bill mortuaire de l'année dernière, du 16 Décembre 1783, au 16 Décembre 1784, offre :

Baptêmes.	} Garçons. . . 8778. }	} 17179.

Morts.	} Hommes. . . 9229. }	} 17828.

L'année dernière il s'est trouvé 1201 morts de moins que l'année précédente : différence très-remarquable.

Sur les 17828 morts, on en observe :

Au-dessus de deux ans.	5729
De deux à cinq.	1711
De cinq à dix.	683
De dix à vingt.	636
De vingt à trente.	1417
De trente à quarante.	1599
De quarante à cinquante.	1781
De cinquante à soixanté.	1653
De soixante à 70.	1359
	De

De soixante-dix à 80.	917
De quatre-vingt à 90.	391
De quatre-vingt-dix à cent.	43
Centenaires.	2
Cent & un ans.	1
Cent & trois ans.	1

Dans la table des genres de mort, il est à remarquer 1240 personnes mortes de vieillesse, 4540 de consommation, 46 de folie & 1759 de la petite vérole : ainsi, dans une ville où l'inoculation est universelle, où elle se pratique dans des Hôpitaux qui lui sont spécialement destinés, où le traitement même de cette affreuse maladie a été singulièrement perfectionné, elle emporte un dixième des individus qui meurent annuellement.

Les suicides sont au nombre de 23. Mais comme parmi les noyés, dont on compte 97, & 5 personnes trouvées mortes, quelques-uns ont pu volontairement mettre fin à leur existence, on risque peu de porter la totalité des suicides de 40 à 50. Depuis les ravages de cette nouvelle maladie de l'esprit humain, due aux *lumières* de notre siècle, plusieurs villes infiniment moins considérables que Londres, voient chaque jour autant de suicides. Une année dans l'autre, ils vont à Geneve de 8 à 12 ; le terme moyen est un cinquième de celui de Londres, dont la population est au moins 34 fois plus forte que celle de Geneve : dans la proportion

N^o. 3, 15 Janvier 1785. f

cette dernière ville voit donc par année 28 fois plus de suicides que la première.

Il y a environ trois mois que le Capitaine *Wilson*, employé au service de la Compagnie des Indes, en revenant en Europe, visita l'île de *Palos*, située par les sept degrés de latitude nord. Cette île est à l'est de *Borneo*, & en général très-peu connue des voyageurs. Ses habitans sont constamment nus, & les femmes ne couvrent que ce que la pudeur exige absolument.

Le Capitaine *Wilson* reçut toutes sortes de marques d'honnêteté de la part du Souverain de l'île. Ce Prince lui témoigna, par la voie d'un Interprète, la plus grande confiance, & voulut absolument qu'il emmenât son fils aîné, afin qu'il fût à portée d'étudier les mœurs des diverses nations, qui habitent les autres parties du monde, & de recevoir une éducation Européenne. Ce jeune homme, âgé de 20 ans, possédoit des talens, & étoit doué d'une docilité rare. Ses passions étoient nobles : les progrès qu'il a faits dans les Arts & dans la Langue angloïse, surpassent toute attente, & , sans les attestations les plus formelles, on ne pourroit y ajouter foi. Le Capitaine *Wilson* a répondu à la confiance du Souverain de l'île de *Palos* avec tout le zèle & l'affection d'un parent, & de son côté, le jeune Prince lui a témoigné la reconnoissance & la sensibilité la plus surprenante. Il y a une semaine environ, ce jeune Prince fut attaqué de la petite-vérole, & quoiqu'elle fût de l'espèce la plus dangereuse, il a supporté cette maladie avec un courage héroïque. Le Capitaine *Wilson*, qui ne l'avoit jamais eue, ne faisant attention qu'au jeune Prince, oublia tout danger personnel, & résolut de ne le point quitter pour lui administrer lui-même les remèdes de l'art ; mais, hélas !

son zèle & ses soins ont été inutiles , & il a eu la douleur, le 28 de ce mois, de voir ce jeune Prince expirer dans ses bras.

Une lettre de la baie de Honduras , en date du 12 Octobre dernier, porte en substance :

Je suis fâché de vous annoncer que nous avons vu passer ici une escadre ayant des troupes à bord , & qui se rendoit à la côte des Mosquitoes , pour en tirer les Planteurs anglois , & prendre possession de ce pays au nom du Roi d'Espagne. Beaucoup de gens étoient dans la persuasion que la côte des Mosquitoes serviroit d'asyle aux Loyalistes de la Caroline du Sud , ainsi que de la Virginie , & à tous ceux qui sont ruinés par la cession de la Floride Orientale , & par la conquête de la Floride Occidentale. Si nos Ministres eussent eu un peu plus de vigueur , ils n'auroient pas laissé échapper une si belle occasion d'offrir la côte des Mosquitoes aux Loyalistes qu'ils ont abandonnés si honteusement. Ces malheureux , accoutumés à un climat chaud , auroient tiré de ce pays un parti très-avantageux & pour eux & pour la Grande-Bretagne. Il produit du sucre , du coton , du café , du bois de mahoganie , du bois de campêche , de la salspareille & de la racine de serpent. J'y ai élevé du tabac , de l'indigo & du riz , tout aussi bons que ceux qu'on ait jamais tirés de l'isle de Cuba. C'est une contrée aussi étendue que l'Angleterre , & si l'on coupoit une partie de ses bois , qui pour la plupart sont de mahoganie , & dont la vente paieroit les frais de l'exploitation , la terre deviendroit en très-peu de tems très-fertile , pour peu que l'industrie des habitans fût encouragée par la Métropole.

On a vendu dernièrement au marché de *Spitalfields* une seule pomme-de-terre qui pesoit onze livres & demie. C'est un Fermier de *Stratford* qui l'a achetée dans le dessein de la planter ; elle lui a coûté sept *shellings* & six sols. Cette pomme-de-terre & plusieurs autres d'une grosseur extraordinaire avoient été cultivées dans le voisinage de *Warrington* dans le Lancashire.

Un Boucher de cette ville a tué le 21 Décembre un bœuf âgé de huit ans , élevé à *Studbury* dans le *Suffolk* , qui étant mort pesoit 180 stons angloises (poids de 8 liv.) , qui font par conséquent 1440 liv. Il a donné 34 stons (272 liv.) de graisse pure. Une cinquantaine de Bouchers s'étoient rendus chez le propriétaire de ce bœuf pour en acheter la viande , mais le Public l'ayant enlevée aussi tôt , ils n'en trouverent plus de reste. Il y eut même certaines pieces de choix que le Public paya au prix exorbitant d'un *schelling* 14 sols sterlings la livre.

On a rendu compte dernièrement à la Société pour l'encouragement des connoissances médicales d'un tait aussi extraordinaire qu'authentique. Il a été communiqué à M. *Latham* de la Société Royale , par le Docteur *Heysham* , Médecin respectable de *Newcastle*.

Une veuve appelée *Anne Liddel* , de *Carlisle* , avoit été admise depuis environ deux ans dans une maison publique de cette ville , pour y être guérie d'une douleur affreuse qu'elle ressentoit dans le visage & dans toute la partie droite de la tête. On lui administra vainement tous les secours de l'art. Au bout de quelques mois des

tourmens les plus terribles, le Docteur *Heythan* lui fit ouvrir l'*antrum* maxillaire (la partie intérieure de la mâchoire), dans laquelle elle ressentoit la douleur : on y injecta quelques décoctions de quinquina, & quelques jours après on tira de cette partie un insecte hideux d'environ un pouce de long & un peu plus gros que le tuyau d'une plume ordinaire. Sa douleur cessa pendant quelques heures, mais elle revint bientôt; & l'on apperçut à l'orifice de l'incision un autre insecte de la même forme que le premier, & que l'on ne put tirer qu'au bout de deux jours. Peu de temps après, on obtint les fragmens d'un troisième. Ce traitement a procuré à la malade de longs intervalles de tranquillité, quoique les derniers avis n'annoncent point encore sa parfaite guérison. Cette femme étoit habituée à prendre du tabac avec excès.

La Manufacture de toiles de coton à *Prosperous* près de Dublin est déjà dans l'état le plus florissant, au moyen de l'avance de 25,000 liv. st. que le Parlement lui a faite dernièrement. Plus de 4000 personnes sont employées dans la Manufacture, & l'on espere qu'avant deux ans elle sera en état d'en employer le double. Les terres adjacentes à la ville de *Prosperous*, avant l'établissement, s'affermioient sur le pied de cinq shellings l'acre; aujourd'hui elles ont monté à quatre & cinq livres sterlings.

On apprend de *Calcutta* par des lettres, en date du 11 Juin, que la nouvelle Société, établie pour faire des recherches sur l'Histoire naturelle, sur les Antiquités, les Arts, les Sciences & la Littérature de l'Asie, se perfectionne

sous les jours. Sir *William Jones* a déjà présenté à la Société plusieurs Manuscrits précieux en Persan, sur la Géographie de l'Asie; & il travailloit aussi à traduire de l'Indou des recherches très-curieuses sur les Manufactures, sur l'Agriculture & sur l'Astronomie des peuples de cette partie du monde.

La Société est actuellement composée de 42 Membres, qui tiennent toutes les semaines, sans appareil & sans dépenses, des assemblées dont le but est d'examiner des Ouvrages originaux. Si elle peut parvenir à rassembler assez de pièces intéressantes, alors elle présentera annuellement au Public un Recueil de ses Mémoires.

On vient de présenter au Gouvernement un nouveau plan pour établir une Compagnie de Terre Neuve, qui augmentera les avantages de la pêche, sans la convertir en monopole.

La Compagnie des Indes, dans les dernières Transactions contre la Coalition, a montré peu de reconnoissance envers le Lord North, lui qui a précipité la perte de l'Empire d'Amérique, uniquement dans la vue de procurer aux thés de la Compagnie un plus grand débit.

Le Bureau de l'Amirauté a décidé que les Escadres destinées pour le service du dehors, n'y seroient stationnées à l'avenir que pendant deux ans au lieu de trois; celles employées maintenant dans les différentes stations, seront relevées pendant le cours de l'Été prochain.

Tandis que les Lunardi, les Blanchard & le Comte Zambecari se préparent à des voyages trans-maritimes, M. Sadler d'Oxford, Aéronaute Anglois, vient d'arriver ici, écrit-on de Douvres, pour y faire un dernier effort en l'honneur de son pays. Tous ses

préparatifs sont faits à peu près, & il n'attend plus que l'arrivée d'un vaisseau, qui, d'un moment à l'autre, doit lui apporter des choses dont il a besoin. M. Sadler s'est élevé plus haut encore que MM. Lunardi & Blanchard; & c'est le seul, soit en Angleterre ou ailleurs, qui ait préparé seul tous les instrumens de son voyage.

Il est arrivé dernièrement un funeste accident dans une mine de charbon qu'on exploitoit près de Manchester.

Les Charbonniers s'étant rendus à cette Mine pour y travailler, à peine le premier d'entr'eux fut-il descendu au fond, que la plus grande partie de l'ouverture de la fosse s'écroula & ensevelit ce malheureux. On fit immédiatement les plus grands efforts pour le retirer; mais on n'y parvint que dans l'après-midi du 18 de ce mois, &, au grand étonnement de tous ceux qui étoient présens, il fut retrouvé vivant, & capable de s'exprimer encore, après être demeuré pendant huit jours dans les entrailles de la terre. Ce fut un spectacle bien cruel d'apercevoir cet homme métamorphosé en squelette par la fatigue, la faim & les tranfes bien naturelles qui durent affecter son esprit, en se voyant séparé tour-à-coup de la société, de sa femme, de ses enfans, & n'ayant devant les yeux que la terre & la mort. L'impulsion naturelle qui rend à l'homme la vie si précieuse & si chere, & qui le porte à user de tous les moyens pour la conserver, lui suggéra l'idée de s'ouvrir un passage, pour échapper, s'il étoit possible, à une destinée aussi affreuse. Il réussit d'abord à creuser plusieurs pieds dans la terre, & il se flattoit d'arriver au sommet par le moyen des galeries qu'on pratique tou-

jours dans les Mines pour établir la circulation de l'air; mais hélas ! il succomba sous le poids de la fatigue, & ses espérances s'évanouirent. Ses compagnons lui administrèrent aussi-tôt, mais inutilement, tous les secours possibles pour le sauver; la nature étoit trop épuisée, & cet infortuné expira quelques heures après qu'il eut revu le jour.

On assure qu'un Officier d'un rang très-distingué dans l'armée a donné trois cens guinées au Propriétaire d'un ballon pour voyager avec lui. Les parties contractantes ont signé des articles de convention, en conséquence desquels l'Officier ne pourra changer d'idée que pendant l'espace de trois jours, après avoir reçu avis de son conducteur: si, après ce terme, il refuse de voyager, il paiera néanmoins la somme convenue. On dit que l'Officier a résolu ce voyage après une conversation qu'il eut avec le Roi, sur l'usage dont pourroient être les Aérostats, pour reconnoître une étendue de pays, & dans laquelle S. M. disoit à l'Officier, qu'une fois monté, il ne feroit pas en état d'observer le pays. C'est d'après cette espèce de défi, que l'Officier s'est déterminé.

Le Général *Vaughin* est, dit-on, l'Officier en question. On a déjà fait pour plus de vingt mille livres sterling de gageures sur son compte.

Le Général d'*Alton*, au service impérial, & l'un des Commandans de l'armée des Pays-bas, est notre compatriote. On dit qu'anciennement il fut sous-Lieutenant en France dans le Régiment de *Dillon*: l'Empereur a dans ses armées trois autres personnes de la même famille. Le Général d'*Alton* a des terres considérables en Irlande, & a épousé une sœur du Colonel *M' Carty*.

Le Chevalier *John Fielding*, Aveugle, frère du célèbre Auteur de même nom, & non moins célèbre lui-même dans son Office de principal Juge de paix à Londres, toléroit à sa porte plusieurs maisons de débauche, dont l'existence contras- toit avec le desir affecté que monroit *Fielding* de conserver les bonnes mœurs. Un jour il pria *Garrick*, alors Directeur du Théâtre de *Drury-lane*, de supprimer l'Opéra des *Gueux* du Poète *Gay*, parce qu'il avoit observé que chaque représentation de cet Opéra envoyoit quelque voleur à la potence. *Garrick* savoit que le dessein du Magistrat étoit moins de garantir la probité des individus, que d'ôter au Théâtre de *Covent Garden*, auquel il s'intéressoit, la concurrence de *Drury-lane*, pour la représentation d'une pièce toujours courue. Il demanda du temps pour y réfléchir, & fit quelques objections. Le Chevalier *Fielding*, piqué de ce que *Garrick* osoit lui contester sa prudence, s'écria qu'il voyoit un combat dans le cœur de *M. Garrick* entre sa probité & son intérêt. Je voudrois, repliqua *Garrick*, pouvoir en dire autant du sage Magistrat, dont la probité, comme on sait, n'est jamais en duel avec son intérêt.

L'un de nos Ecrivains observe qu'une des Pairettes Angloises & quelques Pairs prennent plus de titres que des têtes couronnées. Mlle. *Gunning* devenue Duchesse de *Brandon* en Angleterre, d'*Hamilton* en Ecosse, de *Chatelleraut* en France, par son premier mari; aujourd'hui Duchesse d'*Argyle*, Marquise de *Douglas*, &c. &c. n'a pas moins de 26 titres. Lorsque le feu Lord *Egmont*, Irlandois, fut fait Pair d'Angleterre

en 1762, sa patente portoit Lord *Egmont* & *Holland* d'*Enmore* Lord d'*Enmore*, *Anderfield* & *Spaxton*, *Tuxwell*, *Radlet*, *Currypole*, *Charlinch Asholt*, & vingt autres ; sur quoi le Comédien *Foote*, qui a dit tant de bons mots, remarqua qu'il ne manquoit à cette description, pour la rendre complete, que le titre de *Scaramouche*.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 5 Janvier.

Le Bailli de Breteuil, Ambassadeur de Maïtre, présenta, le 26 du mois dernier, au Roi les Faucous que le Grand - Maître de la Religion est dans l'usage d'envoyer annuellement à S. Maj. Ce présent, qui fut remis, au nom du Grand-Maître, par le Chevalier de Rothe, fut reçu par le Marquis de Vaudreuil, Grand - Fauconnier de France, & par le Chevalier de Forget.

Le 31, le sieur d'Houry, Imprimeur du Duc d'Orléans & du Duc de Chartres, a eu l'honneur de présenter à LL. MM. & à la Famille Royale, l'*Almanach Royal* pour l'année 1785.

Le 1 de ce mois, les Princes & Princesses, ainsi que les Seigneurs & Dames de la Cour, rendirent leurs respects au Roi & à la Reine à l'occasion de la nouvelle année. Le Corps-de-Ville de Paris, ayant à sa tête le Duc de Brissac, Gouverneur de la ville, conduit par le sieur Nantouillet, Maître des cérémonies, & par le sieur de Watronville, Aide des Cérémonies, s'acquitta du même devoir envers LL. MM. & la Famille Royale. La Musique du Roi exécuta pendant le lever différens morceaux, sous la con-

duite du sieur Girouff , Surintendant de la Musique de Sa Majesté.

Les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint - Esprit ; s'étant assemblés vers les onze heures & demie du matin , dans le grand Cabinet du Roi , Sa Majesté tint un Chapitre, dans lequel Elle nomma Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le Duc d'Harcourt. Le Roi se rendit ensuite à la Chapelle , précédé de Monsieur , de Monseigneur Comte d'Artois , du Duc de Chartres , du Prince de Condé , du Duc de Bourbon , du Prince de Conti , du Duc de Penthièvre , & des Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre ; deux Huissiers de la Chambre de S. M. portant leurs masses. Le Roi étant arrivé à la Chapelle , monta sur son Trône , & reçut Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint - Esprit , l'Evêque d'Autun. Sa Majesté assista ensuite à la grand'Messe chantée par la Musique , & célébrée par l'Evêque de Senlis , Prélat-Commandeur de l'Ordre , & premier Aumônier du Roi. La Duchesse de Charost y fit la quête. Après la Messe , à laquelle la Reine , Madame , Madame Comtesse d'Artois & Madame Elisabeth de France , assistèrent dans la Tribune , le Roi fut reconduit à son appartement , en observant l'ordre dans lequel il en étoit sorti.

Le Grand - Conseil eut l'honneur de rendre ses respects à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Leurs Majestés souperent , ce jour , à leur grand couvert. Pendant le repas , la Musique du Roi exécuta différens morceaux , sous la conduite du sieur Girouff , Surintendant de la Musique du Roi.

Le 1er. de ce mois , le Comte de Lure a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Duc de

Penthièvre, en qualité de *Maître-de-Camp* du second du Régiment de *Penthièvre*, Dragons.

Le Marquis de *Verac*, Ambassadeur du Roi auprès des *États-Généraux des Provinces-Unies*, a eu, le 2, l'honneur de prendre congé pour se rendre à sa destination, étant présenté à S. M. par le Comte de *Vergennes*, Chef du Conseil Royal des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères.

Le 3 du même mois, le sieur d'*Afigre*, Premier-Président du Parlement de Paris, ainsi que des Présidens à Mortier & les autres Présidens du même Parlement, ont eu l'honneur de rendre leurs respects à L. M. & à la Famille Royale, à l'occasion de la nouvelle année. La Chambre des Comptes, la Cour des Aides & la Cour des Monnoies, ont aussi eu cet honneur, ainsi que le Châtelet de Paris, à la tête duquel étoit le Marquis de *Boulainvilliers*, Prévôt de cette ville.

DE PARIS, le 11 Janvier.

S. M. a fait publier une Amnistie générale, en faveur des Déserteurs de tout état, qui rentreront dans les terres de la domination de S. M., dans l'espace de six mois, à dater du premier Janvier de cette année. Ce pardon s'étend jusqu'aux déserteurs détenus dans les dépôts ou prisons.

Le 17 Décembre, M. le Baron de *Brereuil*, accompagné de M. le Noir & du Bureau d'Administration, se rendit aux Tuileries pour la distribution annuelle des Maîtrises & grands Prix. M. *Bachelier*, Directeur, ouvrit la séance par un Discours, où il exprima la reconnaissance publique & celle des Elèves pour la protection

accablée à cet Etablissement, & pour les nouveaux emboisemens dont on l'a favorisée.

On procéda ensuite à la distribution des Maîtrises obtenues par les sieurs Boucher & Gaudier, pour l'Oserverie, le sieur Mouffe l'aîné, pour celle de Charon, le sieur Acrin, pour celle de Serrurier, & le sieur Villard, pour celle de Menuisier.

Et après à celle des grands Prix mérités par les sieurs Bouffard, Paris, Marié, Vielle, le Jeune & Dufoit.

Ils furent embrassés par le Ministre au bruit des fanfares, & des acclamations du public; 12 grands Accessits, & 96 Prix furent aussi délivrés dans la même séance.

Les côtes de la Manche en Picardie & en Flandres, ont essuyé de grands désastres par les tempêtes du mois dernier. On nous mande de Dunkerque, que dans l'intérieur même du Port les navires n'ont pas été à l'abri; sur la côte on voit sept bâtimens échoués à peu de distance: à six lieues du Port, le rivage fut couvert plusieurs jours de débris, & de toutes especes de marchandises que la mer y rejettoit. Heureusement Dunkerque n'a perdu que deux vaisseaux.

Il y a peu de jours qu'aux portes de la même ville des Jardiniers trouverent une personne assise, appuyée contre un tertre, un pistolet à ses pieds, & la tête fracassée. On attribue cet acte de désespoir à la perte d'un emploi subalterne que le Suicide avoit dans la Marine. Un Charretier, un Perruquier & un Passrenier ont donné à Dunker-

que le même spectacle en très-peu de tems.

Le premier de Novembre, nous écrit M. Dubuc de Bordeaux, un jeune homme de vingt à vingt-quatre ans, se retirant de la campagne à l'entrée de la nuit, fut attaqué dans un chemin de traverse, à un quart de lieue de la ville, par un homme qui se tenoit caché dans un fossé au bord du grand chemin, & qui après l'avoir laissé passer, vint le surprendre par derrière, & lui demander la bourrie; le jeune homme s'étant retourné, & dégagé de l'assassin, qui d'une main le tenoit par le collet de l'habit, & de l'autre lui présentoit un pistolet, eut le bonheur de détourner le coup au moment qu'il partoît, sans autre mal qu'une petite blessure à la main. Le Voleur voyant son pistolet déchargé, se jeta sur le jeune homme, le saisit par le milieu du corps, s'efforçant de le jeter par terre; mais celui-ci grand & agile, se défendit avec tant de bonheur qu'il terrassa le Voleur lui-même, lui mit le genou sur le ventre, & lui arracha un second pistolet qu'il tâchoit d'armer; alors le jeune homme entierement maître du scélérat, qu'il tenoit sous lui, éleva la voix en appelant du secours pour le garroter, mais le Voleur lui demanda grace, & le supplia de ne pas le livrer à la Justice, ajoutant que le besoin urgent où il se trouvoit, l'avoit seul obligé de recourir depuis deux jours à un métier aussi infâme; enfin qu'il n'avoit pas un sol pour se rendre à Angoulême où il avoit des parens, &c. Le jeune homme, touché de son repentir & de son récit, lui ôta son couteau qu'il jeta dans une vigne voisine, pour lui ôter tout moyen de lui nuire, le laissa relever, & lui en donna, ajoutant à cela un écu de six deniers (qui étoit, je pense, à peu près tout ce qu'il avoit alors dans sa poche), il l'ex-

horta ensuite fortement à partir tout de suite pour Angoulême, & à être honnête homme à l'avenir.

J'arrivai sur la place où cela venoit de se passer, dans l'instant que ce malheureux s'éloignoit ; & l'agitation où je voyois le jeune homme, ainsi que les cris que j'avois entendus, m'ayant fait soupçonner la vérité, je voulus courir & arrêter le voleur, mais le premier m'en empêcha, disant qu'il lui avoit pardonné ; & me fit ensuite le détail de l'affaire, tel que vous venez de le lire. Les pistolets & le couteau que nous retrouvâmes, me firent voir qu'il ne m'en imposoit pas : ce brave & généreux jeune homme ne voulut absolument pas me dire son nom, & se refusa à l'invitation que je lui fis de venir souper chez moi, mais le hasard me l'ayant fait rencontrer à la Bourse deux jours après, j'ai su qu'il se nommoit M. Roux, qu'il étoit Suisse & du canton de Berne, &c. &c.

Il paroît une Ordonnance de S. M., concernant les classes de la Marine, dont le dispositif doit intéresser un grand nombre de nos lecteurs. Elle est divisée en 18 titres.

Le premier règle la division générale de toute l'étendue des côtes du Royaume en six départemens divisés en quartiers, & ces quartiers subdivisés en syndicats. Chaque département est attaché à un des trois grands Ports, & particulièrement destiné à fournir les Matelots & les Ouvriers nécessaires aux armemens & aux travaux de ce Port.

Le titre 2 a pour objet les Officiers préposés à l'administration des Classes ; savoir, un Inspecteur-général, auquel seront subordonnés quatre Inspecteurs particuliers attachés à des districts déterminés ; ceux-ci auront sous leurs ordres des Chefs

des Classes proposées chacun à un arrondissement composé de plusieurs quartiers; & ces Chefs seront aidés dans leurs fonctions par un Officier attaché à l'arrondissement: un Commissaire des Classes sera établi dans chaque quartier; & un Syndic des gens de mer dans chaque syndicat.

Les titres 3, 4, 5, 6, 7 & 8, reglent les fonctions des Inspecteurs, Chefs des Classes, Officiers attachés, Commissaires & Syndics, en déterminant & distinguant avec précision les pouvoirs & l'autorité de chacun d'eux.

Le titre 9 regle ce qui concerne les Trésoriers déjà établis dans les quartiers par l'Ordonnance du 1er. Juin 1782, avant laquelle les Commissaires étoient chargés de la Caisse.

Titre 10, du classement. Les anciennes Ordonnances n'avoient établi que d'une manière générale les motifs qui doivent faire considérer un homme comme classé, & assujetti au service de la Marine; ce titre les détermine exactement & de manière à s'assurer que ceux qui auront choisi volontairement les professions relatives à la Marine, & qui les exercent, seront seuls soumis à cette obligation, & qu'aucun d'eux aussi ne pourra s'y soustraire; S. M. accorde même des délais avant le classement, des temps d'épreuve à ceux qui veulent essayer ces professions, & des moyens d'obtenir le déclassement à ceux qui veulent y renoncer.

Le titre 11, des devoirs des gens classés & de la police des classes, réduit cette police à ce qui est absolument nécessaire pour la sûreté du service, c'est-à-dire, aux moyens de suivre les mouvemens des Matelots & de les trouver, lorsqu'on aura besoin de les employer, en laissant à tous ceux qui ne seront pas levés pour la Marine, la plus entière liberté de s'occuper à la navigation marchande & à la pêche.

Titre 12, des levées. L'Ordonnance de 1689 avoit divisé les Matelots en plusieurs classes, pour servir alternativement ; cet ordre n'étoit pas suivi depuis long-temps, & ne pouvoit plus l'être ; on n'y avoit rien substitué. Ce titre établit un tout de rôle régulier ; accorde des avantages aux peres de famille & aux gens mariés ; permet des substitutions dans certains cas ; regle les motifs d'exemption, & détermine la forme des levées ; en sorte qu'il ne pourra y avoir rien d'arbitraire à cet égard, & que chaque syndicat fournira toujours proportionnellement au nombre d'hommes qu'il contient.

Titre 13, de la conduite. Les Matelots & Ouvriers levés avoient été jusques à présent envoyés séparément & sans ordre dans les ports, en sorte qu'on n'étoit jamais certain d'avoir tous les hommes levés, bien moins encore de les rassembler au moment où ils étoient nécessaires ; ce désordre, qui a produit les plus grands inconvéniens pendant la dernière guerre, & retardé des armemens, est corrigé par les dispositions de ce titre, qui ordonne que les levées de chaque quartier seront réunies en troupes, & se rendront au lieu de leur destination sous la conduite d'un Officier ; que les logements leur seront donnés sur la route comme à toutes les troupes en marche, & qu'il leur sera fourni des voitures pour le transport des hardes ; ce Règlement concilie ainsi l'avantage des Matelots avec l'exacitude & la sûreté du service.

Le titre 14, des Gens de mer employés au commerce, regle ce qui concerne les armemens des Navires marchands, les obligations respectives des Capitaines de ces Navires & de leurs Matelots, & contient plusieurs dispositions dont l'objet est de prévenir la désertion.

Le titre 15, des Gens hors de service & des Invalides, détermine dans un très-grand détail tout ce

qui concerne les pensions ou soldes de retraite qui seront accordées aux Matelots Invalides , les motifs qui leur donneront le droit de les obtenir , & la valeur de ces pensions proportionnelles aux grades & aux services , & regle la maniere de les distribuer par un état général divisé en plusieurs classes , suivant les divers motifs , & qui sera arrêté à la fin de chaque année.

Titre 16 , des à-comptes. S. M. voulant pourvoir à la subsistance des Matelots employés à son service , ordonne de payer par à-comptes pendant leur absence , le tiers de leurs salaires aux personnes qu'ils auront désignées lors des levées , indépendamment des à-comptes qui leur seront donnés à eux-mêmes en hardes pendant les campagnes.

Le titre 17 accorde des gratifications aux familles des Gens de mer morts au service de S. M. ou tués sur les Corsaires , & regle ces gratifications.

Le titre 18 & dernier , des Déserteurs , adoucit la rigueur des peines prononcées par les anciennes Ordonnances contre les Matelots déserteurs , distingue les punitions qui leur seront infligées , suivant qu'ils se seront rendus plus ou moins coupables , & regle tout ce qui est relatif à la désertion des Navires marchands.

Dans l'instant nous apprenons que M. Blanchard , accompagné du Docteur Jefferies , a traversé la Manche sur l'aîle des vents & dans son Ballon , & qu'il est descendu Vendredi dernier , à 4 heures & demie , à 3 lieues de Boulogne.

P R O V I N C E S - U N I E S .

LA HAYE , le 7 Janvier.

M. de Wassenäer de Staremborg , Ambassadeur. extraordinaire de LL. HH. PP.

auprès de la Cour de Russie, vient d'être rappelé.

On parle d'un voyage que doit faire le Prince d'Orange à Breda, où il tiendra un Quartier général. Ce voyage, subordonné à plusieurs circonstances imprévues, est, dit-on, fixé à la fin de Février.

Le Mémoire remis par M. de Kalicheff, Ministre de Russie au Président des Etats-Généraux, & dont nous avons indiqué l'objet, porte en substance.

Toutes les démarches de l'Impératrice, depuis le commencement de son Règne, ayant toujours été dirigées par l'amour de la paix & de la tranquillité générale, S. M. I. ne sauroit voir avec indifférence la situation fâcheuse dans laquelle la République se trouve de nouveau plongée.

Elle ne dissimule point à LL. HH. PP. ses sentimens pour S. M. l'Empereur des Romains, son ami & son allié : Elle a aussi manifesté en tant d'occasions l'intérêt qu'Elle n'a jamais discontinué de prendre au bonheur de la République, que LL. HH. PP. ne peuvent envisager que comme une suite de ces dispositions le regret avec lequel S. M. I. a vu tout d'un coup interrompre les Négociations amiables par des voies de fait qui semblent ne laisser à l'Empereur d'autre parti à suivre que celui que lui dicte le soin de sa dignité compromise à la face de toute l'Europe.

L'Impératrice guidée par la persuasion de faire une chose agréable à la République, & desirant prévenir des suites qui pourroient affecter le repos général de l'Europe, a ordonné au Souffigné, *M. de Kalitchoff*, d'inviter LL. HH. PP. de vouloir bien, tandis qu'il en est temps encore, aviser aux moyens que leur sagesse leur suggérera, pour

ouvrir derechef les voies aux Négociations qui, viennent d'être interrompues si malheureusement & obvier par là aux progrès d'une mésintelligence qui menace de dégénérer dans une guerre ouverte.

Les considérations du bien-être de la République, attaché à la conservation de la paix d'un côté, & de l'autre les sentimens pacifiques que S. M. l'Empereur a toujours fait paroître, & dont il ne se départira qu'à la dernière extrémité, ne laissent aucun doute à l'Impératrice que LL. HH. PP., en donnant à ses invitations, dictées par les motifs les plus purs & les plus respectables, le degré d'attention & d'égard qu'elles méritent, ne prennent une résolution digne de leur prévoyance & telle enfin qu'il en puisse résulter un arrangement salutaire & utile aux deux Parties.

Les Etats-Généraux ont répondu à cette note. Ils témoignent dans cette réponse leur sensibilité aux exhortations amicales de l'Impératrice, rappelant en les justifiant, les actes qui ont eu lieu sur l'Escaut, ainsi que la rupture des Négociations, par le rappel de l'Ambassadeur Impérial, & finissent par exprimer leur desir de la reprendre, *mais de maniere à ce que les droits & possessions incontestables de la République soient conservés avec la paix.*

Au milieu des préparatifs militaires qui se font ici & chez nos voisins, on évite toute hostilité réciproque. Nos vaisseaux mouillent à Trieste sans être inquiétés. Le convoi d'artillerie, sorti de Breda pour Berg-op-Zoom, auroit pu être surpris par les Autrichiens : le Prince de Ligne avoit même, à ce qu'on dit ici, fait quelques dispositions, à cet effet, lorsqu'une défense du Gouver-

nement de Bruxelles les a rendues inutiles.

Le Dragon de cavalerie du Régiment d'Arberg, accusé d'un assassinat, & réfugié à Maltrich, a été mis en liberté le jour de Noël, après quelques semaines de détention. Il s'est engagé dans un Corps-Franc, levé pour le service de la République.

Vendredi dernier, nous avons perdu le Général Major Martfeld, Chef des Ingénieurs, & universellement regretté.

Le Duc de Mecklenbourg-Strélitz a offert au Rhingrave de Salm, pour le Service de la République, un Corps de mille hommes, moyennant qu'en temps de paix, il reste sur l'état de la République, quoique séjournant dans le Duché de Mecklenbourg; & que le Prince tire un subside permanent pour cet objet. Le Rhingrave de Salm pense qu'on obtiendrait les mêmes conditions du Comte de la Lippe-Buckenbourg, & peut-être d'autres Princes d'Allemagne. Le Stathouder, ayant fait part de ces propositions aux Etats-Généraux, LL. HH. PP. les ont soumises à la décision des Provinces.

Pendant le cours de l'année dernière, il est mort, à Amsterdam, dix mille trois cens & une personnes, par conséquent, onze cens & cinquante de plus qu'en l'année 1783, dont le nombre montoit à neuf mille cent quarante-quatre.

On compte aussi qu'il y a eu pendant la même année, à la Maison-de-Ville, 1222 Mariages proclamés, & 757 Mariages célébrés; le nombre des Mariages dans les Eglises Réformées se monte à mille sept cens quatre-ving-dix.

Pendant l'année dernière, il est entré, dans le Port du Texel, 1534 Navires.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 10 Janvier.

Notre Gouvernement vient de publier au nom de S. M. I. un Acte d'amnistie en faveur de tous les déserteurs, uniquement coupables d'avoir abandonné les drapeaux. Ce pardon aura son effet pour tous les soldats qui rentreront au service depuis le premier de 1785, jusqu'au mois d'Avril de la même année. Ceux même devenus incapables du service militaire, seront compris dans cette amnistie, en revenant aux Pays-Bas.

Les équipages de l'Empereur sont attendus ici d'un jour à l'autre, ainsi que la première colonne des troupes en marche pour les Pays-Bas. Le Régiment de Bender est arrivé à Malines, & nous apprenons de Cologne, que les régimens de Wurmsfer & d'Estherazy, Hussards, sont arrivés à Deutz sur le Rhin, le 30 du mois dernier.

« Le Général des Pontonniers *Autrichiens*,
 » écrit-on de *Namur*, le 15 du mois dernier, est
 » arrivé hier dans cette ville à 11 heures du soir.
 » Depuis ce moment, tout est en mouvement,
 » malgré la grande quantité de neige qui vient
 » de tomber. Les Officiers du Bailliage se sont
 » transportés dans la forêt de *Marlaque*, pour y
 » faire couper le bois nécessaire pour la construc-
 » tion de 250 pontons; à cet effet, la maison de
 » campagne de *Prepondville* servira de chantier.

» Du côté de la porte de *Fer*, plus de 300 ouvriers
 » travaillent sans relâche à faire des fascines.

» On continue d'établir des magasins de toute
 » espece. Deux cens mille liv. de balles à mous-
 » quet & 100 mille liv. de poudre à canon ont été
 » transportées de *Luxembourg* par, cette ville.
 » Nous sommes ici dénués de garnison.

» L'Ingénieur du *Brono* est arrivé à *Namur* ;
 » on répare sous sa direction tous les grands che-
 » mins. »

On travaille sans relâche à la formation
 des magasins à *Tournay* & à *Mons*. Dans
 cette dernière ville, on a même employé
 quelques Eglises à cet usage.

Il est entré pendant l'année dernière 1784,
 dans le port d'*Ostende*, 1309 navires.

Articles divers tirés des Papiers Anglois & autres,

Le dernier Ouvrage publié par M. l'Abbé de
Mably, sur les Constitutions des Etats-Unis de
 l'Amérique, a révolté les Américains contre cet
 estimable Ecrivain. Dans plusieurs Etats, on l'a
 pendu en effigie, comme ennemi de la liberté & de
 la tolérance, & son Livre a été traîné dans la bou-
 ce. Ce traitement qui pourra paroître plus honteux en-
 core pour ceux qui l'ont infligé, que pour celui qui
 en est l'objet, prouve du moins que les Américains
 n'aiment pas qu'on leur donne des avis.

On recrute avec la plus grande activité dans les
 fauxbourgs de *Vienne*; & plus de 200 Perruquiers
 ont été enrôlés. On assure que des 80 mille Russes
 qui se trouvoient sur les frontieres de la Pologne,
 30 mille se sont déjà avancés dans la Pologne Au-
 trichienne. [*Gazette de Deux-Ponts*, numéro 1.]

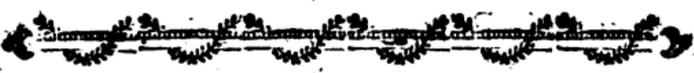
Le Général de *Maaſdam*, Gouverneur de *Breda*,

étant venu contre toute attente à la Haye, dans le tems qu'on eût cru qu'il attendoit l'arrivée des susdites troupes, on ne sauroit que penser de cette apparition inopinée. (*Idem.*)

On dit à Vienne qu'il est question d'envoyer 40,000 hommes du côté de l'Alsace, pour y observer l'armée Française. [*Nouv. d'Allemagne. n.º. CCIV.*]

La Russie doit avoir offert ses forces de mer à l'Empereur ; on dit même qu'elle a fait remettre une note au Roi de Prusse, dans laquelle elle déclare que, vû la justice des prétentions de l'Empereur, elle l'assisteroit de toutes ses forces. [*Gazette d'Erlang, Nouvelliste d'Allemagne.*]

M. de Bougainville ayant été fait prisonnier à la prise de Québec, s'embarqua pour l'Europe à bord d'un transport, commandé par un Écossais, nommé Christie. Peu de jours après avoir mis à la voile, le bâtiment fit naufrage sur une partie déserte des côtes de la Nouvelle-Écosse. Tout l'équipage eut le bonheur de gagner le rivage ; mais avec fort peu de provisions. Dans le cours de leur voyage pour retourner à Québec, ils furent réduits à la cruelle nécessité, n'ayant plus de comestibles, de tirer au sort pour voir celui qui seroit mis à mort, afin de prolonger la vie des autres. Le Capitaine Christie, avec une éloquence qui auroit fait honneur au plus grand Orateur, déterminina ses camarades affamés à excuser M. de Bougainville de courir les risques du hasard ; « car, ajouta-t-il, si le lot fatal tomboit sur » lui, tout ce que nous pourrions dire à ses compatriotes ne les dissuaderoit point que nous ne l'ayons assésiné. » En conséquence, on dispensa M. de Bougainville, à trois différentes reprises, de tirer au sort ; car les malheureux qui formoient l'équipage du bâtiment, se virent obligés autant de fois d'avoir recours à ce terrible expédient pour subsister. [*Gazette d'Utrecht, numéro 105.*]



JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE, le 25 Décembre.

Depuis quelques jours, la nouvelle se répand que neuf régimens Russes sont entrés en Podolie. Le Hospodar de Moldavie a fait avancer un détachement sur les frontieres, pour prévenir qu'aucun de ses sujets ne se joigne aux Rébelles de la Transylvanie. On mande de Lemberg, que la Cour de Vienne va réunir la Buckowine à la Gallicie. Le voyage de l'Impératrice de Russie à Cherson est très-certainement renvoyé à un temps indéterminé.

Les divisions continuent à Dantzick entre les divers Ordres, au sujet de l'accord à signer avec S. M. Prussienne. Cette ville a envoyé ici un Sénateur pour recommander ses intérêts à la République, qui l'a exhortée à accepter, sans plus de délai, un accommodement devenu nécessaire.

On se flatte d'une prochaine réconciliation.
N^o. 4, 22 Janvier 1785. 6

tion entre le Prince Jérôme de Radziwill, & la Princesse son épouse, dont la fuite occupa les Papiers publics, il y a un an. Le Prince Charles de Radziwill, Palatin de Wilna, & frere aîné du Prince Jérôme, négocie actuellement cette réunion désirée.

A L L E M A G N E.

DE BERLIN, le 3 Janvier.

S. M. a assisté aux différentes parades ces jours derniers; & depuis son arrivée ici, elle a fait distribuer 7000 rixd. aux indigens. Le Prince Louis de Wirtemberg est en cette Capitale avec sa nouvelle épouse & la Princesse Czartoryska, sa belle-mère. On a déjà représenté trois fois l'opéra d'Orphée : représentations auxquelles le Roi n'a point assisté, S. M. ne fréquentant plus le spectacle depuis 8 ans.

La Police vient de renouveler les défenses contre les jeux de hasard anciens ou nouveaux, contre les aumônes aux mendiants de la ville, & contre les prêts d'argent faits aux Comédiens.

Le Comte d'Anhalt, passé l'année dernière du service de Saxe à celui de Russie en qualité de Lieutenant Général, vient de faire présent au célèbre Busching, du plan topographique du Gouvernement de Kalugh, exécuté en Russie. Ce projet de mesurer tout l'Empire, est un des plus glorieux du règne de Catherine II. Le Prince

Wasemskoi, auteur de cette grande idée, est chef de la Chancellerie particulière, chargée de l'exécution : il y a travaillé avec tant de zèle, que 14 nouveaux Gouvernemens sont déjà arpentés & dessinés. Un grand nombre de Géometres sont occupés à cet ouvrage. Non-seulement, les plans indiquent la distinction des terres labourables, des prés, des bois, avec les chemins, ponts, &c. mais de plus les limites du territoire de chaque ville, de chaque village, même de chaque Propriétaire. Tous les dessins seront gravés comme l'est maintenant celui du Gouvernement de Kalugh. L'Atlas de ce Gouvernement est accompagné d'une description en deux volumes in-folio. Si les 42 Gouvernemens sont exécutés de la même manière, il n'existera pas un recueil comparable à celui-ci dans le monde entier. Le Comte d'Anhalt écrit à M. Busching : » *Si vous reveniez ici, vous ne reconnoîtriez plus cet Empire* ».

DE VIENNE, le 4 Janvier.

Les avis publics ou militaires continuent à ne présenter qu'un amas ridicule d'impostures & de contradictions. L'opinion flotte au milieu de ces nouvelles multipliées, recueillies sans examen par les Gazettes, & qui exercent journellement la sagacité & les conjectures des prophètes politiques.

Nos troupes approchent heureusement de

leur destination. Les Princes d'Empire dont elles ont traversé les Etats, se sont empressés de montrer leur zele & leur attachement pour l'Empereur ; les Régimens ont reçu par-tout le meilleur accueil, principalement sur le territoire de l'Electeur de Baviere qui a fait distribuer gratuitement des rafraîchissemens à nos soldats.

Une lettre de Landsbut, du 21 Décembre dernier, donne les détails suivans,

Hier, vers midi, le Régiment de Lasterman arriva ici accompagné d'une bruyante musique turque. Il prit quartier, ainsi que le Régiment de Tillier, entre la ville & Brucken ; l'Etat major se logea dans l'abbaye de Seelingthal. Il est impossible de voir un plus beau Régiment. 300 chariots venoient à la suite, dont 40 étoient chargés de poudre ; la marche étoit terminée par 16 pieces de canon dont la plupart étoit de 12 livres. Samedi passé on arquebusa à Biburg, à quatre lieues d'ici, un Déserteur natif de la Suabe. Un autre, natif de Straubing, fut condamné à voir faire tous les préparatifs d'un supplice qu'il ne devoit pas subir, la sentence n'ordonnant pas sa mort. Demain un Conseil de guerre jugera dix prisonniers à Neuhausen, à quatre lieues d'ici, où l'on fera halte pour prendre un jour de repos. Il se trouve plusieurs Bavarois dans ces Régimens ; on les a avertis, dès leur arrivée à Braunau, de ne point s'annoncer pour tels & que ceux d'entre eux qui déserteroient seroient promptement livrés au Régiment par leurs propres compatriotes à raison d'ordres donnés d'avance à cet effet. Un Caporal du Régiment Tillier, qui étoit ci-devant dans le Régiment des Cuirassiers du Prince *Tavie Baviere*, hazarda d'entrer en

ville & y supplia à genoux qu'on ne le livrât pas ; on le conduisit à la Garde des Casernes où il attendra la résolution du Conseil de Guerre de Munich. On croit que vendredy prochain le Régiment des Dragons de Toscane arrivera ici & qu'il y sera promptement suivi de cinq Régimens d'infanterie.

M. Schuhay, Lieutenant-Colonel d'Artillerie, est allé recevoir & faire transporter les canons dont le Prince d'Anhalt-Zerbst a fait présent à notre Souverain. Dans les Etats du même Prince, les recrues se font avec un grand succès.

Les horreurs ne sont pas encore à leur terme sur la frontière orientale. Une partie de la populace exterminatrice soulevée en Transylvanie, est désarmée ; le reste a gagné des montagnes, & s'y retranche. De-là, ces brigands font des excursions, étendent l'épidémie de district en district, forcent les uns à les suivre, & menacent des plus affreux supplices ceux qui s'y refusent. Plusieurs détachemens sont à leur poursuite ; il y a eu quelques rencontres : on va enfermer leurs retranchemens de toutes parts, de sorte qu'il ne leur restera de ressource, que de périr ou de vaincre ; ou de se rendre à l'amnistie. Les Chefs des Régimens, dit-on, ont ordre d'envoyer des Trompettes aux rebelles, & de les assurer du pardon, s'ils retournent dans leurs foyers, ou de les menacer, en cas de résistance, d'être foudroyés par l'artillerie, & livrés aux supplices.

On assure que ces misérables ont forcé les Moines d'un Couvent de Franciscains à monter dans la tour du Monastere, dont le pied étoit entouré de fourches, & qu'ils les ont précipités l'un après l'autre.

Entre autres excès qu'on en rapporte, ils ont dépouillé un Comte de Hongrie, ils l'ont lié tout nud à un sapin, ont mis le feu au haut de l'arbre, de maniere que la résine tombant goutte à goutte & toute brûlante sur le malheureux Comte, ils est mort dans les plus affreuses douleurs. Ils ont garrotté une autre victime de leur rage sur une planche & l'ont jettée dans un grand feu. Le Général *Splény*, commandant les Hossards de Seckler, envoya, au commencement de ce mois, un quartier-maître & 12 hommes à la découverte de rébelles; ils rencontrèrent une bande de 2,000 Valaques dont ils furent aussitôt entourés; cependant ils eurent le bonheur de se faire jour, d'en tuer 23 & d'en amener 18 prisonniers. Ce même quartier-maître se retira ensuite dans un village éloigné de deux lieues où il croyoit être en sûreté, & où il fit son rapport au Commandant; celui-ci détacha d'abord 150 hommes, qui, avec les premiers s'avancèrent, au point du jour, pour attaquer ces mutins. L'Officier qui étoit à la tête de ce corps, leur envoya un trompette avec un étendard blanc, pour demander un pourparler avec les chefs qui parurent immédiatement, & l'Officier les ayant sommés de dire pourquoi ils ravageoient ainsi leur propre pays, ils répondirent qu'ils ne mettroient pas les armes bas, qu'ils ne cesseroient de s'en servir comme ils faisoient, que lorsqu'ils seroient égaux aux gentils-hommes & que les biens que les nobles & seigneurs possédoient seuls seroient plus également partagés; que dans le

cas contraire ils étoient décidément résolus à continuer de massacrer tous ceux qui s'opposeroient à ce qu'ils se fissent justice, & qu'ensuite ils érigeroient eux-mêmes un Royaume de Valaques.

Tous ces récits sont vraisemblablement très-exagérés. Les Gazettes étrangères ont annoncé que le Chef des Rébelles, le Valaque *Horiah*, étoit déterminé à rétablir l'*Empire de Dacie*. Il est fâcheux que cet homme si bien instruit de l'Histoire ancienne, selon les Nouvellistes, ne sache pas même lire. Il est de la plus profonde ignorance : c'est un fait avéré. Quelques-uns des siens voulant engager une Communauté Allemande à prendre parti en leur faveur, présentèrent au Pasteur un Almanach de 1782, en lui disant sérieusement & de bonne-foi, que c'étoit-là la Patente Impériale qui les autorisoit à empâler les enfans, à violer les femmes, à brûler les maris, à incendier les villages. Cet *Horiah*, disent les mêmes Conteurs, qui trouvent dans ces exploits un exercice légitime du Droit naturel, a pris le titre d'*Altesse Royale*. Il est âgé de 50 ans, beau & robuste, & finira comme *Pugatchew*, dont il a imité la barbarie & la maladresse.

Quant au Comte *Salines* & non *Salis*, comme on l'avoit débité, autre Chef des Insurgens, voici ce qu'il y a de vrai dans ses aventures.

Il est fils d'un comte *Salines*, gentilhomme

Lorrain , chef des troupes *Toscane* , & d'une comtesse Hongroise *Andréasi*. Pendant la guerre de 1756 il servit dans le régiment *Joseph Esterhazi*. Quand on établit les 4 Régimens de frontières on le fit Capitaine à cause de son mérite militaire , & parce qu'il sçavoit parfaitement les langues *Hongroise & Valaque*. On le fit Major. Sa conduite étoit toujours très-déréglée. En 1774 il fut cassé à cause d'un déficit de 4000 florins dans la caisse. Il s'adressa avec sa femme & ses enfans à Vienne , (2 de ses fils sont officiers Autrichiens , & sont estimés) pour implorer la grace de l'Impératrice. N'ayant pas pu obtenir son pardon , il quitta tout d'un coup sa famille , qui depuis a subi les bienfaits de la haute noblesse. Après avoir cherché inutilement fortune en Pologne , il revint en Transilvanie , où l'hospitalité de ce pays le soutint pendant quelque tems. Il s'est procuré beaucoup d'argent par les pillages , & est retiré actuellement dans le territoire Turc. Il est âgé de 62 ans ; d'une figure petite & ramassée , on lui donne de l'esprit & du courage.

M. de Born , Conseiller de Cour , a fait la découverte de séparer l'argent du minéral de cuivre , sans employer le feu. Il a demandé pour récompense une pension de 80,000 florins , (on peut supposer un zéro de trop) qu'on lui a accordée , vu que l'Empereur gagnera annuellement un million par le nouveau procédé.

L'excommunication de M. Eybel a été adressée de Rome au Conseil Aulique de l'Empire. Ce Tribunal , composé en partie de Protestans , ne pouvant se mêler des affaires intérieures , a renvoyé la Bulle. Com-

me il est défendu aux Evêques & aux Tribunaux de recevoir des Brefs de la Cour de Rome, il lui sera difficile de mettre en valeur l'Interdit lancé sur M. Eybel. Cette démarche, à ce qu'on prétend, a été occasionnée par la traduction en Italien de quelques ouvrages de l'Auteur, qui ont alarmé le Saint Siege.

Les Médecins de notre grand hôpital se sont attirés l'animadversion de S. M. par leur désobéissance à l'ordre de ne point ensevelir un cadavre avant 48 heures. Un cocher dans cet hôpital, ayant présenté tous les signes de la mort, on le déshabilla, & après lui avoir couvert le visage de chaux, on le transporta avec divers cadavres dans une chambre froide. L'activité de la chaux sur le visage du cocher le fit revenir de sa léthargie, & il poussa des cris aigus. Les Médecins effrayés accoururent; mais le malade ne voulut plus rentrer entre leurs mains, se fit transporter chez lui & mourut le jour suivant dans les plus affreuses douleurs.

Une lettre de Hongrie contient l'avis suivant, touchant la démarcation future des limites avec la Porte.

« Le Grand-Seigneur a envoyé les ordres les plus absolus aux Musulmans qui habitent les environs de l'Unna, pour qu'ils eussent à se retirer incessamment, à aller s'établir ailleurs, ce district faisant aujourd'hui partie de la Croatie Hongroise. Ces émigrations forcées déplaisent à tel point à ces Turcs, qu'ils aiment mieux, pour la plupart, embrasser le christianisme & rester dans leurs habitations, que d'aller en chercher ou s'en faire d'autres dans des

« régions sauvages & isolées » Le même négociant nous apprend aussi que les Janissaires se dégoutent déjà des exercices militaires Européens & ne s'y prêtent qu'avec une extrême répugnance ; mais qu'il n'en est pas ainsi des nouveaux exercices pour l'artillerie qui se continuent avec un singulier succès, en égard à l'entêtement des soldats Turcs pour leur vieille routine, sous la direction du Chevalier *Murey*.

Le 26 Décembre, on fit ici l'inauguration du nouveau temple de la confession Helvétique, pour l'érection duquel le Comte de *Fräs* offrit d'ajouter un don de dix mille florins aux sommes considérables déjà livrées par d'autres bienfaiteurs. L'Eglise dans un goût noble & simple, a été embellie par le pinceau du sieur *Ringlehabn*. L'assemblée nombreuse qui assista à la cérémonie & au sermon, prononcé par le sieur *Hilchenbache*, Ministre de cette Eglise, adressa au Ciel les vœux les plus ardens pour la postérité du Monarque sous les auspices duquel elle jouit de la liberté de pouvoir s'acquitter publiquement de ses devoirs de religion.

DE FRANCFORT, le 9 Janvier.

On vient de dénoncer au public dans le Journal de Berlin, l'Estampe qui représente le fameux Thaumaturge, Comte de *Cagliostro*, dédiée à son le Comte de *Milly*, & tirée du cabinet de Madame la Marquise d'Urfé. Le Journaliste saisit cette occasion

pour verser le ridicule sur toutes les inepties dont quelques sociétés d'Alchymistes tâchent d'infatuer l'Europe depuis quelques années.

Il est curieux sans doute de sçavoir ce qu'on pense de M. Mesmer & de sa conduite en Allemagne. Le même Auteur a consacré un article à ce Médecin. Il dit que l'Allemagne use de représailles envers la France, qui, après lui avoir envoyé tant de Charlatans, dont on s'étoit moqué chez eux, vient de s'enthousiasmer pour un Magicien Allemand, qui, depuis 12 ans, avoit déjà perdu toute sa réputation dans sa patrie. En 1775, l'Académie des Sciences de Berlin déclara absurdes les théorèmes de M. Mesmer.

Pendant l'année 1784, il y a eu ici 872 batêmes, 1274 sépultures & 198 mariages.

Avant hier, écrit-on de Nuremberg, en date du premier de ce mois, une estafette Impériale apporta de nouvelles lettres réquisitoriales aux Etats de l'Empire, pour le passage de huit Régimens. Les troupes Autrichiennes que nous attendions le 5 seulement, sont arrivées aujourd'hui.

Quatre Compagnies des Volontaires de Stein, enrôlées ici, sont parties le 4 pour Luxembourg. On achete dans le cercle de Souabe 40,000 mesures de blé, d'avoine, & 20,000 quintaux de foin pour le service de l'Empereur.

L'Electeur Palatin, Duc de Baviere, a défendu l'exportation des fourrages du Palatinat.

Le Comte de Thaurmansdorf, Ministre électoral

ral de Bohême à la diète de l'Empire, a proposé aux Etats Catholiques qu'attendu que ju qu'à présent, rien n'a pû être arrangé relativement à l'affaire des Comtes de Franconie, & que cette contestation empêchoit l'activité de la diète. Il seroit convenable de conférer avec les Etats Evangéliques & de les engager à consentir que la voix des Comtes de Franconie fût suspendue jusqu'à ce que la contestation de ces Comtes soit terminée entièrement, ou que, si cette suspension ne convenoit pas, il fût procédé aux délibérations de la diète comme à l'occasion de l'accession de l'Empire au traité de paix de *Teschen*.

Le Neeker, à ce qu'on apprend de Mannheim, étoit pris de glaces à la fin du mois dernier, & le Rhin avoit commencé à charger des glaçons. Heureusement ce froid si vif ne s'est pas soutenu.

Le Grand-Seigneur, dit-on, a résolu d'envoyer un Ambassadeur à Madrid. On ajoute que le Ministre d'Espagne auprès de la Porte, a prié celle-ci de ménager un Traité de paix entre S. M. C. & les Algériens.

Les papiers publics offrent le parallèle suivant entre les villes de Vienne & de Berlin. Vienne a 4 milles dans la circonférence; elle est composée de la ville & de 35 fauxbourgs, qui contiennent 5,485 maisons & 254,559 habitans, dont 20,000 travaillent en soie; il y meurt annuellement environ 10,000 personnes, ce qui fait un mort sur 25 vivans. — Berlin a 2 milles & demie dans la circonférence; elle est composée de 5 villes & de 4 fauxbourgs qui renferment 9,695 maisons & une population de 140,719 ames y compris

(157)

le militaire ; le nombre des fabriquans & des ouvriers dans cette ville monte à 3,251 , & il y meurt par an environ 4,698 personnes , par conséquent une sur 28 de la population.

On apprend des ports du Levant , que les démêlés de l'Empereur avec les Hollandois ont fait hauffer les assurances jusqu'à 10 p. cent , sur les bâtimens de ces deux Puissances.

On a compté à Stutgard , dans l'année dernière 700 naissances , dont 364 garçons & 346 filles ; 623 morts & 315 mariages.

Le nombre des naissances dans la ville de Mannheim a été l'année dernière de 584 , celui des morts de 503 & celui des mariages de 146.

Nous donnâmes , il y a un mois , un résumé général des forces militaires de l'Empereur ; le complet sur le pied de paix portant au total 295,258 hommes ; le complet sur le pied de guerre 364,511. Ces états étoient rédigés d'après les Ordonnances militaires ; mais ni en temps de paix , ni en temps de guerre , l'effectif des Régimens n'est de la force indiquée. D'après l'Ordonnance , voici un précis exact de la formation de l'armée de l'Empereur.

INFANTERIE.

1. Le complet d'un Régiment d'Infanterie qui a son cantonnement pour l'entrôlement est de 18 Compagnies ; sçavoir 2 Compagnies de Grénadiers composées de 2 Capitaines , 2 premiers Lieutenans , 2 sous Lieutenans , 2 Sergens , 8 Caporaux , 2 Fourriers , 4 Tambours , 4 Fifres , 2 Charpentiers , 198 Grénadiers , 1 Fourrier & 1 Chirurgien , en tout 228 hommes.

(158.)

16 Compagnies de Fusiliers composées de 12 Capitaines, 4 Capitaines-Lieutenans, 16 Lieutenans, 16 sous-Lieutenans, 8 Enseignes, 16 Sergens, 8 Flugelman, 64 Caporaux, 16 Fouriers, 32 Tambours, 16 Fifres, 128 Appointés, 16 Charpentiers & 2,560 Soldats, en tout 2,912 hommes.

L'Etat Major est composé de 35 personnes; un Colonel propriétaire, un Colonel commandant, un Lieutenant-Colonel, un Major, un Aumônier, un Auditeur, un Quartier-Maître, 2 Cadets Enseignes, un Adjudant, un Chirurgien Major, 6 Cadets, un Chirurgien de Bataillon, 7 Aides Chirurgiens, 8 Fouriers, un Tambour Major, un Prévôt; ainsi le total d'un Régiment d'Infanterie, y compris l'Etat Major, est de 3,175 hommes.

2. Le complet d'un Régiment d'Infanterie Hongroise sans cantonnement pour l'enrôlement est de 18 Compagnies; sçavoir 2 Compagnies de Grénadiers de 228 hommes, & 16 Compagnies de Fusiliers composées de 2,947 hommes, y compris l'Etat Major, ce qui porte chaque Régiment, y compris 640 Soldats absens par Congé illimité, à 3,815 hommes.

3. Le complet d'un Régiment Wallon, Italien, & du Régiment Allemand en garnison en Italie, est de 18 Compagnies; sçavoir 2 Compagnies de Grénadiers formant 228 hommes, & 16 Compagnies de Fusiliers, composées de 1456 hommes, de 144 Surnuméraires, de 352 Officiers & bas Officiers, & de 35 personnes de l'Etat Major, ce qui forme un total de 2,215 hommes.

4. Le Complet d'un Régiment d'Artillerie est de 16 Compagnies, lesquelles, y compris l'Etat Major, les officiers & bas Officiers, forment un

(159)

Total de 2,415 hommes ; sçavoir 10 Capitaines ; 6 Capitaines-Lieutenans , 16 Lieutenans , 48 Bombardiers , 16 Sergens , 16 Fouriers , 96 Caporaux , 32 sous-Caporaux , 16 Sergens-Fouriers , 16 Tambours , 16 Fifres , 1536 Canoniers , chaque Compagnie de 96 hommes , 256 sous-Canoniers , chaque Compagnie de 16 hommes , 1 Colonel propriétaire , 1 Colonel Commandant , 1 Lieutenant-Colonel , 3 Majors , un Canonier , 1 Auditeur , 1 Quartier-Maitre , 1 Adjudant , 1 Chirurgien Major , 4 Chirurgiens de Bataillon , 8 Aides Chirurgiens , un Tambour Major , 8 Hautbois , 1 Prévôt.

5. Le complet de la Garde du Général de l'Artillerie est de 107 hommes.

6. Le complet des Artilleurs , répartis dans les Fortereffes & dans les Garnisons , est de 1,274 hommes.

7. Le complet des corps des Mineurs composé de 4 Compagnies , est de 497 hommes.

8. Le complet du corps des Sapeurs composé de 3 Compagnies , est de 172 hommes.

9. Le complet du corps de Pontonniers , est de 416 hommes.

10. Le complet d'un Régiment de garnison , est de 18 Compagnies , chacune de 164 Soldats , ce qui fait , y compris l'Etat Major , les Officiers & les Bas-Officiers , un total de 3609 hommes.

11. Le complet d'un Régiment de garnison dans les Pays Bas , est de 4 Compagnies , en tout de 806 hommes.

12. La garnison de Philipsbourg , est composée de 401 hommes.

13. La garde de la Couronne de Hongrie , est composée de 242 hommes.

14. Le complet de chaque Régiment de Frontières des districts de Carlstadt , de Warardin ,

d'Esclavonie & du Bannet est de 16 Compagnies, ce qui forme, y compris l'Etat Major, un total de 4,094 hommes par Régiment.

15. Le complet du Régiment de Frontieres des Illiriens, est de 5 Compagnies ou de 1351 hommes.

16. Le complet de chacun des deux Régimens de Frontieres de Szecleriens & des 2 Régimens de Wallaques, est de 12 Compagnies; chaque Régiment est de 3,016 hommes.

17. Le complet du Bataillon des Tshaiks ou troupes de Marine, est de 4 Compagnies ou de 1,119 hommes.

Le complet du Régiment de Colons Allemands est de 10 Compagnies ou de 2,030 hommes.

Cavalerie.

I. Le complet d'un Régiment de Carabiniers est de huit escadrons, dont deux de Chevaux-Légers. Un escadron de Carabiniers est composé de 174 hommes, savoir, un Capitaine, un Capitaine en second, deux Lieutenans, deux Sous-Lieutenans, deux Sergens-Majors, un Fourrier, un Chirurgien d'escadron, un Trompette, un Sellier, un Maréchal ferrant, huit Caporaux, deux Sous-Caporaux, cent quarante-cinq Cavaliers, & six Cavaliers surnuméraires. — Un escadron de Chevaux-Légers est composé de 193 hommes, savoir, vingt-trois hommes depuis le Capitaine jusqu'aux Sous-Caporaux, & cent soixante-dix Cavaliers. L'Etat-Major est composé du Colonel propriétaire, du Colonel commandant, du Lieutenant-Colonel, de deux Majors, de l'Aumônier, de l'Auditeur, du Quartier-Maître, de l'Adjutant, du Chirurgien du Régiment, de quatre Enseignes, du Trompette-Major, du Chirurgien-Major, du premier Maréchal ferrant & du Prévôt.

Les six escadrons de cavalerie font 1044 hom.
Les deux escadrons de Chevaux-Légers 286 hom.
L'Etat-Major 18 hom.

Total 1,440 hom.

II. Le complet d'un Régiment de Cuirassiers & du Régiment des Dragons d'Arberg est de six escadrons, chacun de 174 hommes. Le total, y compris l'Etat-Major, est de 1062 hommes.

III. Le complet d'un Régiment de Dragons & de Chevaux-Légers est de six Escadrons, chacun de 193 hommes; le total, y compris l'Etat-Major, est de 1176 hommes.

IV. Le complet d'un Régiment de Hussards est de huit escadrons, chacun de 190 hommes. L'Etat-Major est composé de vingt-une personnes. Le total d'un Régiment de Hussards est de 1557 hommes.

V. Le complet d'un régiment de Hussards des frontières est de trois Compagnies, qui, y compris l'Etat-Major, portent le nombre d'hommes à 501.

VI. Le complet du régiment de Hussards-Éclavons est de six Compagnies, en tout de 995 hommes.

VII. Le complet du régiment de Hussards-Szécléviens est de douze Compagnies, en tout de 2253 hommes.

Infanterie.

I. Chaque Régiment de dix-huit compagnies est augmenté, savoir, les deux compagnies de Grenadiers, de quatre Sergents-Fouriers, & de deux Charpentiers; & les seize autres compagnies de 640 soldats, de seize Charpentiers, quatre-vingt-huit ouvriers, huit Enseignes, trente-deux Caporaux, cinquante-six Sergens-Fouriers, soixante-quatre Appointés, cinq Aides-Chirurgiens,

& trois Caporaux surnuméraires. Le total, y compris l'Etat-Major, est de 4093 hommes. -- Quelques régimens sont portés à vingt compagnies, & alors le total d'un régiment fait 4570 hommes.

II. Le complet de l'Artillerie, des régimens de garnisons, & des régimens de frontières, & en tems de guerre, le même qu'en tems de paix.

III. Les deux escadrons de Chevaux-Légers Carabiniers, sont augmentés chacun de dix Cavaliers; & l'Etat-Major, d'un Chirurgien & d'un Tailleur. Le corps de réserve pour chaque régiment de Carabiniers, est de 160 hommes; ces augmentations portent le total de chaque régiment à 1638 hommes.

IV. Chaque régiment de Cuirassiers est augmenté de deux Chirurgiens-Majors, d'un Tailleur, & d'un corps de réserve de 137 hommes. Le total de chaque régiment est par conséquent à 199 hommes.

V. Chaque escadron de Dragons & de Chevaux-Légers est porté à 203 hommes, qui, avec le corps de réserve de cent trente-sept hommes, portent chaque Régiment à 1373 hommes.

VI. Chaque escadron de Hussards est augmenté de huit Hussards; & l'Etat-Major, d'un Major, d'un Bourelier & d'un Tailleur. Cette augmentation & le corps de réserve de 168 hommes, portent le total de chaque régiment de Hussards de huit escadrons, à 1808 hommes.

VII. Un Régiment de Hussards de cinq divisions, ou de dix escadrons, est de 2055 hommes, & le corps de réserve de 168; ce qui forme un total de 2223 hommes.

(163)

VIII. Le compiet des Hussards de frontieres est le même qu'en tems de paix.

I T A L I E.

DE VENISE, le 27 Decembre.

On a enfin reçu des dépêches du Chevalier Emo. Il y rend compte du bombardement de Suze, & de la mort du Commandant Moro. Le Sénat a été très-sensible à la perte de ce brave militaire, & l'on croit qu'on accordera des grâces à sa famille.

Le bruit s'est répandu qu'outre la perte d'un des vaisseaux de notre escadre, dont il a été fait mention, nous ayons aussi perdu la frégate commandée par le Capitaine Cicogna, & que tout l'équipage avoit péri. On a des raisons de craindre que ce bruit ne soit que trop fondé.

On a lancé aujourd'hui un des vaisseaux de guerre dont la construction avoit été ordonnée par le Gouvernement. On continue d'assurer que les forces que nous mettrons en mer sous peu de tems sont destinées à protéger notre commerce contre les Hollandois, dans le cas d'une rupture entre cette République & l'Empereur que l'on regarde comme inévitable.

DE FLORENCE, le 25 Decembre.

Un exprès, parti de Pise, a apporté le 14 au matin l'heureuse nouvelle de l'accouchement de notre Souveraine; & le Public

en a été aussi-tôt instruit par une décharge de l'artillerie du château de Belvedere. L'Archiduc est né dans la nuit du 13 au 14, & a été baptisé par un Capucin, qui lui a donné les noms de Louis-Joseph-Jean-René. On a annoncé ensuite un gala & une fête solennelle pour trois jours consécutifs, à l'occasion de cet heureux événement, & dans les trois soirées, on a allumé les feux de joie qui sont d'usage au vieux Palais.

Une lettre de Tunis du 20 Novembre dernier, apportée à Livourne par un bâtiment de Raguse, porte :

Vous ne pouvez pas, Monsieur, vous former une idée de la situation déplorable où nous nous trouvons. Tout inspire l'horreur, l'effroi, l'affliction & le deuil. Outre que ce Royaume se trouve tourmenté par l'Escadre Vénitienne, qui ravaste & détruit toutes les villes & villages qui bordent la côte, nous sommes assaillis depuis peu de diverses maladies, qui enlèvent un grand nombre d'habitans, la disette est générale, & c'est la seule cause du soulèvement du peuple contre le Bey & contre ceux qui sont à la tête du Gouvernement. Ils ne croient pas leur vie en sûreté, parce qu'ils se défient des troupes disciplinées, & qui sont sous leurs ordres, les regardant comme complices elles-mêmes du soulèvement. Chacun craint ici pour sa vie, & regarde ses effets, tant en argent qu'en marchandises, comme perdus. Que d'avantages auroient retiré les Vénitiens dans ces affreuses circonstances, si leurs vues eussent été réellement tournées vers cette Régence ? Nous sommes exposés à voir de grands changemens.

On reçoit dans ce moment la nouvelle que l'Escadre Vénitienne a été forcée par les vents contraires de quitter notre côte, & qu'elle s'est dirigée vers la Sicile. On ajoute qu'elle est dans le plus mauvais état, tant à cause des tempêtes qu'elle a essuyées, que des dommages que lui ont causé les batteries des forteresses où ils ont tenté de mettre le feu. Malgré la vigoureuse défense que Suse a faite, nous apprenons que cette malheureuse ville est entièrement détruite & ruinée. Les Vénitiens ont encore tenté de fermer le Goulet, mais ils n'ont pas pu y parvenir à cause de la rapidité des courans, & reconnoissant que tous les bâtimens qu'ils auroient coulés à fond n'auroient produit aucun effet, on suppose qu'ils ont été assez prudents pour ne point vouloir sacrifier inutilement leurs bâtimens & leurs munitions.

DE NAPLES, le 27 Décembre.

Le terme de l'accouchement de la Reine s'approchant, & S. M. commençant à sentir les premières douleurs, elle se rendit à Caserte. Le Grand-Aumônier s'y transporta également pour se trouver à l'accouchement de S. M. On y envoya aussi les piquets des Régimens des Gardes Italiennes & Suisses, qui dans cet circonstance ont coutume de renforcer la Garde du Palais. Le 14, les douleurs étant devenues plus fortes, notre auguste Reine est heureusement accouchée d'une Princesse. Cet événement a excité la plus vive allégresse à la Cour & à la ville.

La frégate la Minerve est rentrée hier

(166)

dans ce port. Elle vient de Palerme, & en dernier lieu de Trapani, où en conséquence des ordres du Gouvernement, elle a donné toute l'assistance à l'escadre Vénitienne qui y est mouillée. Le vaisseau commandant ayant touché sur les rochers, ne pourra plus servir.

Dans la vue de protéger notre commerce, & le mettre à l'abri des insultes des Barbaresques, & principalement des Algériens qui se sont montrés sur les côtes du Ponent, on arme actuellement le vaisseau le *S. Accaria* qui se joindra aux frégates la *Minerva*, & la *S. Dorotea*, pour aller leur donner la chasse.

DE GENES, le 29 Décembre.

L'Empereur ayant fait demander au Souverain Pontife la suppression de l'Evêché de Neustadt en Autriche, dans le dessein de réunir cet Evêché à l'Eglise de Saint Hypolite, en augmentant les revenus de la Mense, & en étendant le diocèse, S. S. a remis l'examen de cette affaire à la Sacrée Congrégation consistoriale qui vient de rendre un Décret, portant la suppression de cet Evêché, & l'érection d'un nouveau, dont la proposition sera faite dans le prochain Consistoire.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 8 Janvier.

Le 5, le Bureau de la guerre a expédié

des ordres aux Régimens cantonnés dans diverses places de la Grande-Bretagne, de se tenir prêts à marcher au premier avis. On croit cette mesure relative à de nouveaux coups de main contre les contrebandiers.

Le *Whitby*, Vaisseau munitionnaire armé, qui a fait voile dernièrement de Portsmouth pour Gibraltar, avoit à bord des munitions d'artillerie pour le service de la Garnison de cette place ; il est ordonné qu'elle soit complètement pourvue le plus promptement possible. On prépare maintenant à la fonderie de Woolwich un nouveau train d'artillerie, consistant en 66 pieces de canons de bronze destinées pour les nouvelles fortifications qui viennent d'être élevées à Gibraltar. Toutes ces munitions seront transportées sur des Vaisseaux munitionnaires armés, à cause des Corsaires Barbaresques qui courent principalement sur ces Vaisseaux, de telle Nation qu'ils puissent être, amie ou ennemie.

Le Gouverneur *Johnstone* va, dit-on, être nommé Envoyé extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de Lisbonne, à la place de *M. Robert Walpole*, qui a demandé son rappel. C'est ainsi que l'Administration a eu l'adresse de se débarrasser du Gouverneur. Elle craignoit son opposition aux réglemens de la Compagnie des Indes, & encore plus son impétuosité dans le Parlement.

MM. Edmund Burke & Dudley Long, membres du Comité choisi des affaires de l'Inde, se rendirent il y a quelques jours, chez *M. Pitt*, pour le prier de leur faire donner une copie de la Lettre de *M. Hastings*, ou de leur permettre au moins

d'en prendre lecture ; ils lui représenterent , à l'appui de leur Requête , qu'ils avoient été informés que la Lettre de M. *Hastings* contenoit des observations sur quelques rapports du Comité choisi , & qu'elle attaquoit les procédures & la conduite du Comité. M. *Pitt* leur répondit avec sang-froid & fermeté , & en même temps avec la dignité d'un Ministre, qu'ils pourroient le sommer dans le Parlement de produire cette Lettre , mais qu'il étoit de son devoir de ne point la leur communiquer d'une autre manière. La démarche singulière des deux membres du Comité , a donné lieu à beaucoup d'interprétations. Les Partisans de la coalition censurent vivement la conduite du Ministre en cette occasion , & le taxent de hauteur , tandis que les Partisans du ministère approuvent fortement le refus de M. *Pitt*.

Notre commerce avec la Russie & le Portugal prospere plus que jamais. Nous avons reçu 15374 galons de vins de Portugal par les bâtimens arrivés en dernier lieu du Portugal , & plus de 1700 de vins d'Espagne qui avoient été chargés à Cadix. Outre les quantités prodigieuses de suif que nous avons reçues de Pétersbourg , les mêmes batimens nous ont apporté 35 tonneaux d'étoupes ; Philadelphie nous a fourni 598 quintaux de térébenthine , cet article étant vendu à un prix plus avantageux en Angleterre qu'en France.

Lundi dernier, un pêcheur de *Hastings* a été tué par un Dragon du Régiment de *Harcourt*, en quartier à Lewes : voici les circonstances de ce meurtre. Trois Soldats prêtoient main - forte à des Officiers des douanes,

douannes, qui faisoient des batteaux d'une construction illégale, lorsque ce pêcheur, pour éviter qu'on ne fît le sien, tenta de le mettre en mer. A peine son bateau fut-il à flot, que les trois Soldats tirèrent sur lui, & le tuerent roide dans son bateau, une des balles lui ayant traversé la tête. Un petit garçon qui étoit avec lui heureusement ne fut point atteint, quoiqu'une autre balle eût passé très-près de lui. Le Coroner examina le cadavre du pêcheur, & les Jurés déclarerent le *meurtre volontaire*. Les coupables furent en conséquence arrêtés & conduits à la prison de cette ville. Le peuple fut d'abord si irrité de la conduite des soldats, que l'on craignoit les effets de sa fureur; mais les criminels ayant été chargés de chaînes, ce spectacle l'appaîsa.

Le Parlement d'Irlande & le Congrès des Volontaires s'assembleront le même jour : l'assemblée des derniers se tiendra à *Athlone*. Des troupes de cavaliers doivent s'y rendre pour maintenir la tranquillité publique. Les habitans de la ville ont offert des logemens pour les Volontaires pendant le séjour qu'ils feront à *Athlone*.

L'Abolition du Tribunal de Commerce (*Beard of-trade*) dit un de nos Papiers, est tres-abusive & tres-mal vue. Dans ce moment ci nous n'avons point d'Officier qui soit responsable envers les Représentans du Peuple de nos liaisons commerciales avec les Nations étrangères. Le Lord Sydney a refusé absolument de réunir ce Tribunal

N^o. 4, 22 Janvier 1785. h

à son Département , & le Bureau établi par le Lord North sous la conduite de M. Elliot , ce zélé Serviteur de la Nation , ne comprend que les affaires des Colonies. Le défaut d'un Tribunal de Commerce , pour veiller à notre Commerce étranger , fait un tort considérable à ceux de nos Négocians qui commercent avec les Ports des Européens. D'un autre côté , l'office de Consul est devenu nul , depuis que les représentations que les Consuls font dans le cas de faire ne sont point écoutées , & le premier Ministre ne se soucie point de se charger de l'administration d'une partie pour laquelle il ne se sent point capable. Ce vice demande à être remédié & à l'être même promptement , car l'une des plus fortes Maisons de cette Ville , intéressées dans le commerce d'Espagne & d'Italie , a déjà souffert considérablement par de nouveaux Réglemens qui y ont été mis en vigueur relativement aux importations de l'Angleterre. Les Consuls y résidans ont déjà fait leurs représentations au Ministère. On prépare actuellement à ce sujet , un Mémoire qui sera présenté au Lord Trésorier ; de manière que vraisemblablement , cet objet attirera l'attention de la Chambre des Communes dans ses prochaines sessions.

Les dernières nouvelles de New-Brunswick portant que les Emigrans d'Irlande & d'Ecosse sont très-mécontents du partage des terres qui a été fait pour eux , & dans lequel on remarque de la partialité. Ils prétendent que les Loyalistes ont été mis en possession de la partie la plus fertile de la province , tandis que les Emigrans sont obligés de se contenter d'un terrain si couvert de bois , que cinq ouvriers ne peuvent

pas, dans l'espace d'une année, défricher plus de trois ou quatre acres pour le mettre en labour. Le Gouvernement sera obligé de prendre d'autres mesures, sans quoi les Emigrans, au lieu de s'établir dans la nouvelle Colonie, passeront dans quelque'un des Etats d'Amérique. Ces plaintes sont mal accueillies ici, parce que rien ne forçoit les Emigrans de la Métropole à s'expatrier, tandis qu'on devoit un asyle aux Loyalistes, ainsi la préférence donnée à ces derniers est aussi légitime que naturelle.

On donne les détails suivans sur l'infortuné Général *Mathæus*, assassiné par ordre de *Tippoo-Saïb*.

Il étoit Officier au service du Roi, mais employé dans les troupes de la Compagnie, il avoit demeuré dans l'Inde pendant plus de vingt ans, & il étoit revenu en Angleterre, il y a quelques années, avec plusieurs de ses enfans & des richesses immenses. Il avoit loué une maison dans le Comté de Chester, où il vivoit avec la plus grande magnificence. Il étoit retourné dans l'Inde en 1782, avec sa femme âgée de 17 ans, fille de M. Jackson, Secrétaire de l'Amirauté. Peu de temps après son arrivée à Madraff, il avoit été envoyé à la côte de Malabar, pour prendre le commandement de l'Armée destinée à pénétrer dans les possessions d'Hyder. Il avoit effectué son irruption le 12 Décembre, à la tête de 400 Européens & de 1500 Scapoys, auxquels s'étoient joints ensuite trois autres bataillons de Scapoys avec les troupes aux ordres des Colonels Macleod & Humberstone. — Onore, port de mer sur la côte, fut immédiatement assiégé & pris d'affaut ;

& on rapporte que les Soldats, à leur entrée dans la Ville, passèrent 500 personnes au fil de l'épée. Le Général Mathews avoit marché ensuite avec son armée dans la Province de Bedanore; il s'étoit rendu maître, le 17 Janvier 1783, de la ville de ce nom, où il avoit trouvé des trésors considérables. On fait que cette Ville fut reprise au mois de Mai suivant par Typpoo-Saïb.

M. *Shirley*, ci-devant Négociant à Lisbonne, rapporte un événement arrivé pendant son séjour en Portugal, & digne d'être connu dans les pays où la torture seroit encore en usage.

Un Juge intègre d'un des Tribunaux de Lisbonne, ayant observé l'effet de la question sur des malheureux faussement accusés de crimes, lesquels préféroient de perdre la vie pour se soustraire à la torture, il fut si vivement touché d'une coutume aussi barbare, laquelle arrachoit souvent à l'innocent l'aveu fatal qui le conduisoit à l'échafaud, qu'il résolut de démontrer par l'expérience combien les Juges étoient sujets à être trompés en voulant obtenir la vérité par des tourmens aussi inouis. C'est en Portugal un crime capital de tuer un cheval ou un mulet. Ce Juge avoit justement un cheval du plus grand prix. Un soir, tandis que sa famille est livrée au sommeil, il entre dans l'écurie & coupe la queue de son cheval, qui, perdant tout son sang par cette blessure, meurt presque aussitôt. Le Valet est accusé d'avoir tué l'animal; il veut en vain se justifier; les présomptions sont trop fortes contre lui; il subit la question. Bientôt cet homme préférant la mort aux douleurs violentes qu'il endure, avoue en effet que c'est lui qui a fait périr le cheval, & en conséquence il est con-

damné à être pendu. Le Maître, qui ne pouvoit être un des Juges, puisqu'il étoit lui-même l'accusateur, avoua, après le Jugement, qu'il étoit lui-même l'auteur de ce délit, en vertu duquel on venoit de prononcer contre son Valet la Sentence de mort. Il prouva alors la faillibilité des aveux arrachés par la torture, & il exposa les motifs qui l'avoient porté à faire cette épreuve. Depuis cet événement, on dit qu'on a modifié, dans tous les Tribunaux du Portugal, l'usage de la question, durant les procès criminels.

L'un de nos papiers raconte ainsi l'une des circonstances préliminaires du départ de M. Blanchard.

Nous apprenons de Douvres que l'arrivée du Ballon de M. Blanchard en cette ville, a donné lieu à un différend fort vif, qu'on est parvenu heureusement à apaiser. En voici le sujet.

M. Blanchard, après avoir réfléchi sur le danger apparent dont il étoit menacé en effectuant sa navigation aérienne à travers la Manche, & après s'être assuré de l'état où se trouvoit son Ballon, fut convaincu qu'il ne pouvoit point, eu égard à sa propre sûreté, entreprendre ce voyage avec le Docteur Jefferiel, sans perdre infiniment de son lest, & en conséquence il déclara à celui-ci qu'il étoit résolu de tenter seul ce passage. Le Docteur, extrêmement jaloux de partager l'honneur de ce voyage, trouva toutes ces représentations superflues, & persistant dans ses desseins, il assembla un parti de Matelots Anglois à la tête desquels il marcha au Château, bien déterminé, en cas de résistance, à lui donner l'assaut, & à réduire le Ballon en cendres pour satisfaire sa vengeance. Les Officiers de la Garnison, informés de son intention, fermerent les portes, & il s'ensuivit entre le

Commandant du Château & le Docteur , une négociation qui rappelle l'idée de celle de Charles I, avec le Gouverneur de Hull , lorsque ce Monarque essaya de surprendre cette Ville. Le Château est principalement rempli d'Invalides, dont la contenance comique présente un tableau tout-à-fait original. Ces hardis champions se promettoient tout de leur audace guerrière , & étoient résolus de défendre M. Blanchard contre tous les efforts du vaillant Docteur. Mais celui-ci voyant que cette affaire prenoit une tournure trop sérieuse , & que sa phalange auroit beaucoup à souffrir de la défense courageuse du Château, après avoir tenu conseil & fait mine de tout préparer pour une vigoureuse attaque , il battit brusquement la retraite , & laissa M. Blanchard Maître absolu de la forteresse. En conséquence , cet intrépide François se prépare à profiter du premier bon vent , pour partir d'Angleterre sur son Char ailé.

On nous a fait passer la note suivante, relativement au démêlé du Duc de Richmond avec le Colonel Debbieg , dont nous avons parlé. Sans garantir les faits qu'elle contient , pas plus que ceux que nous avons rapportés , nous nous contentons d'insérer ici mot à mot ce second récit.

En 1779 ou 1780 , le Duc de Richmond ayant vu les ouvrages de Chatham , & pensant qu'ils étoient très-dispendieux & mal entendus pour la défense du chantier , en parla dans ce sens à la Chambre des Pairs : peu de temps après , le Colonel *Debbieg* vint chez lui , & lui dit qu'il avoit lu dans les gazettes un précis de son discours ; que chacun avoit le droit de juger son savoir , mais que personne n'avoit ce-

lui de juger la probité dans la conduite des ouvrages. Le Duc de Richemond l'assura qu'il n'avoit attaqué ni l'un ni l'autre, qu'il avoit même dit avoir entendu rapporter que ces ouvrages avoient été construits contre son opinion; & qu'à l'égard de sa probité dans la conduite de ses travaux, il ne lui étoit jamais venu dans l'idée de discuter un sujet sur lequel il n'auroit nulle connoissance. Le Colonel Debbieg alors souhaita que le Duc de Richemond fît mettre dans les Gazettes un désaveu du rapport qui y avoit été fait. Le Duc de Richemond répondit au Colonel Debbieg qu'il ne pouvoit point faire cette démarche; que jamais il ne s'abaisseroit à corriger le rapport des Gazettes, & qu'il pouvoit être content de la vérité qu'il lui avoit déclaré. Le Colonel Debbieg lui dit qu'en effet il avoit vu Lord Amherst qui lui avoit confirmé ce que sa Grace venoit de lui dire, & il s'en alla paroissant content, au moins le Duc de Richemond eut lieu de le croire, puisque depuis ce jour - là jusqu'au 15 d'Août 1784, il n'a jamais entendu parler de cette affaire.

Cette explication a été lue tout haut par le Duc de Richemond devant le Conseil de guerre, en présence du Colonel Debbieg, qui étoit placé à côté de lui; elle fut ensuite donnée par écrit au Conseil de guerre. Le Colonel Debbieg en demanda copie; elle lui fut accordée, & deux jours après il lut sa défense, qui étoit fort longue. Mais ni dans cette défense, ni d'aucune autre manière, cette explication n'a point été contredite: & elle est restée sans réponse.

Un Pilote expérimenté de Bristol vient de publier un avis, qui peut être utile à tous les navigateurs, & que nous transcrivons dans ce but.

Entre Land's-End & Rund-le-Stone, gisent quatre rochers sous l'eau, dont trois se trouvent dans le chenal, & le quatrième dans la même direction que Rund-le-Stone, ce qui rend ce passage, très-fréquenté, extrêmement dangereux; & cependant ce danger est peu connu des navigateurs. A la marée basse, on trouve six pieds d'eau sur l'un de ces rochers, & quatre seulement sur le second. Le troisième, dans les grandes marées de l'Equinoxe, en Mars, se montre à fleur d'eau; & le quatrième enfin est à-peu-près de même. Le 26 Mai 1782, le Capitaine Puddicomb, de Newton-Bushel, qui venoit de Liverpool à Plymouth, a touché sur l'une de ces roches. Heureusement le temps qui étoit beau, & le vent favorable, permirent aux pilotes de lui donner le plus prompt secours. On parvint à force de monde à entretenir les pompes, & le navire entra à Mount'sbay. Les navigateurs devoient marquer ces rochers sur les cartes.

N. B. Les 1759 personnes, mortes à Londres de la petite vérole, doivent être entendues mortes de cette maladie en général, & non pas seulement de l'Inoculation.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 12 Janvier.

Le 9 de ce mois, le Comte de Tavannes, Chevalier d'honneur de la Reine, a prêté serment entre les mains du Roi, pour la Lieutenance générale du Dijonnois, vacante par la mort du Comte de Saulx son pere.

Le même jour, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Berenger, Chevalier d'hon-

neur] de Madame en] survivance , avec Demoiselle de Névis ; & celui du Marquis de Carcado Molac , avec Demoiselle de Saint-Julien.

Ce jour , la Comtesse de Sainte-Aldegonde & la Marquise d'Asnières , ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première par la Comtesse de Gand , & la seconde par la Vicomtesse de Virieu.

Le sieur Robert de Hesseln , Censeur royal , a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille royale , qui l'ont honoré de leurs souscriptions pour la nouvelle Topographie du royaume de France , la contrée Nord de la Région centre. Cette Carte est la quatrième de celles qui renferment le second degré des détails de la superficie du Royaume.

DE PARIS , le 18 Janvier.

L'heureuse traversée de M. Blanchard & du Docteur Gefferies est l'époque la plus remarquable de l'histoire des Ballons , depuis leur origine. Il seroit à souhaiter qu'elle en fût la plus utile ; mais elle n'a peut-être fait que constater les dangers de cette voiture sur l'Océan. Nous n'avons pu encore discerner la vérité , au milieu de mille rapports contradictoires , flatteurs ou médisans , sur les préliminaires & sur les circonstances de cet heureux voyage. On parle d'un départ

h 5

précédé d'altercations, de résistances, d'argent donné par l'un des Aëronautes à son compagnon ; on ajouté que ces navigateurs après avoir jetté tout leur lest, les ornemens de leur gondole, leurs propres vêtemens, eurent peine à défendre leur vaisseau aérien de toucher l'onde. On affirme que le Docteur Jefferies avoit signé l'engagement de se laisser précipiter par M. Blanchard au fond de la Manche, dans le cas où ce sacrifice eût été nécessaire à la conservation de ce dernier, & que nouveau *Curtius*, l'Anglo-Américain étoit résigné à ce dévouement. Aussi-tôt que les Voyageurs eurent pris terre, très-près du bord de la mer, ils s'embrassèrent avec le plus profond attendrissement.

Nous nous permîmes dans le temps, de rire un peu des descriptions burlesques & véritablement inconcevables de M. Blanchard ; nous rendons justice avec la même impartialité à son zèle & à son courage. Il mérite des éloges, d'autant plus grands, qu'assez dédaigné jusqu'ici, & sans autre secours, que son industrie & son ardeur, il a poursuivi & conduit à une fin heureuse une entreprise, faite pour déconcerter les hommes les plus aguerris. On ne sauroit donner une plus sûre marque d'estime à M. Blanchard, que de lui conseiller de s'écarter dans sa narration, des mauvais modeles qui ont gâté ses précédens récits, d'éviter l'enflure & les métaphores, & de rendre

avec simplicité des détails qui n'ont besoin ni de phrases ni d'exagérations.

Pour satisfaire la curiosité du lecteur sur ce passage, nous joignons ici ce qu'on en a publié, sans garantir néanmoins l'exacte vérité des circonstances. Voici en quels termes on raconte son départ de Douvres.

A six heures du matin les vents au nord, nord-ouest, M. *Blanchard* appella tous ses Ouvriers, & leur donna l'ordre de se rendre au lieu du départ; lorsqu'ils furent tous réunis on lança une Montgolfière, qui se dirigea vers Calais; M. *Blanchard* dit à haute voix au Gouverneur du Château que les vents étant favorables il alloit se disposer à partir, & pour en donner avis à tous les habitans, le Gouverneur fit tirer trois coups de canon à huit heures trente minutes. Pour vous bien représenter l'empressement que chacun apporta aux préparatifs, il faut vous peindre une famille bien unie qui travaille en commun au bonheur de tous.

Il étoit midi un quart lorsque, voyant sa machine bientôt remplie, M. *Blanchard* déféra à M. le Gouverneur du Château l'honneur de lancer son courier.

A une heure précise, les vents toujours nord demi rhum, ouest, ce jeune intrépide ayant tout préparé & fait placer M. *Gefferies*, son compagnon de voyage, seul tranquille sur son sort, & du ton de voix le plus décidé, donna l'ordre de l'abandonner. On garda, pendant tous les momens qui précéderent immédiatement le départ, le silence le plus morne; mais à peine la Machine eût elle quitté la terre, qu'on se livra aux acclamations les plus vives & à toutes les folies que peut enfanter l'enthousiasme, Il étoit en effet bien

intéressant de voir ce fier Aéronaute planant sur l'immense surface des eaux dans les plaines de l'air. Témoin éloigné du délire qu'il excitoit , il salua de son pavillon , autant pour rassurer les spectateurs que pour leur témoigner sa reconnoissance. Nous commencions à le perdre de vue lorsque tout-à-coup nous le vîmes descendre. Nous ne pûmes nous défendre du plus grand effroi , en considérant le danger où sa généreuse entreprise pouvoit le jeter ; mais nous fûmes bientôt rassurés en le voyant de nouveau s'élever dans les airs, qu'il fendoit avec rapidité. Nous augurâmes qu'il se trouvoit au-dessus du continent à trois heures vingt-cinq minutes , & nous jugeâmes , autant qu'il nous fut possible de le faire dans un aussi grand éloignement , qu'il toucha la terre aux environs de Blanay , entre Calais & Boulogne.

Je crois ne devoir pas passer sous silence les soins généreux que se donnerent MM. les Officiers en Chef pour établir l'ordre & contribuer au succès de l'entreprise.

Le Vendredi 7 du courant , à une heure après-midi , les voyageurs arriverent au-dessus des côtes de France, entre Calais & Boulogne ; ils prirent terre à deux lieues & demi du rivage , au-delà de la forêt de Guines , vers la pointe d'*Ardres*.

Ils furent reçus par M. *d'Horinclam* fils , qui les conduisit dans son Château. Le même soir , après souper , les Voyageurs furent conduits à Calais dans une voiture à six chevaux qui leur fut envoyée par les Officiers Municipaux , qui avoient aussi donné des ordres pour que les portes de la Ville fussent ouvertes à quelque heure qu'ils arrivassent ; & quoiqu'il fût deux heures après minuit

lorsqu'ils entrèrent dans cette Ville, ils y trouvèrent tous les habitans qui bordoient les rues sur leur passage en criant : *Vive le Roi, vive les Voyageurs aériens.*

Ils descendirent chez M. *Mouron*, l'un des Officiers du Corps Municipal, où ils couchèrent. Le lendemain, dès le matin, le Pavillon François fut placé sur la porte de M. *Mouron*, le drapeau de la Ville fut hissé sur les tours ; on fit plusieurs décharges de canon, & les cloches de toutes les Paroisses furent sonnées en carillon. Le Corps Municipal & tous ceux des Régimens qui composent la Garnison, se rendirent le matin même chez M. *Mouron*, pour féliciter les Voyageurs ; à dix heures on leur apporta le Vin de Ville, & on les invita à venir dîner ce jour même à l'Hôtel-de-Ville.

Avant le dîner, le Maire présenta à M. *Blanchard* une boîte d'or, sur le médaillon de laquelle est gravé son Aérostat dans le moment de la descente ; elle contenoit des Lettres qui accordent à M. *Blanchard* le titre de Citoyen de Calais. De pareilles Lettres furent offertes au Docteur *Gesferies*, qui, en sa qualité d'Etranger, ne crut pas devoir les accepter. Enfin pour mettre le comble à la gloire des Voyageurs, le Corps de Ville leur demanda de laisser leur Ballon pour être déposé dans l'Eglise Cathédrale de Calais, ainsi que le fut autrefois, en Espagne, le vaisseau de *Christophe Colomb*, & il fut arrêté qu'au lieu de la descente, il sera élevé une Pyramide de marbre pour en perpétuer la mémoire.

Voici la lettre & le quatrain de M. *Rigault de Repinoy*, ancien Maire de Calais, à M. *Blanchard*.

M., Votre triomphe du 7 de ce mois doit être

(182)

cher à cette Ville , puisqu'à pareil jour & à la même date de l'année 1558 , Calais rentra au pouvoir de la France après le siège mémorable du Duc de Guise , & que 226 ans après , & un même Vendredi , l'Angleterre vient d'être persuadée qu'un François peut tout quand il veut.

On m'assure, Monsieur , que le Docteur *Gesferies* étoit votre Compagnon de voyage , en ce cas ; permettez moi de vous offrir ce Quatrain :

Deux Peuples divisés pour l'empire des mers ,
Ne font qu'un aujourd'hui en traversant les airs ,
Pré sage fortuné de l'union sincere ,
Qui va régner entr'eux pour le bien de la terre ,
J'ai l'honneur d'être , &c

Quelques personnes nous ont reproché de ne pas assez multiplier les articles de nouvelles inventions, découvertes, essais, industrie, &c. La raison de ce silence est très-simple, c'est que nous ne voulons point courir à tromper le Public. S'il voyoit de près ces prétendus chefs d'œuvres, ces plagiats donnés pour des nouveautés, ces effets chimériques qui n'ont existé que dans l'imagination, ces merveilles qu'on met en crédit dans les Journaux avec des recommandations, & dans le monde avec du manège; si ce même public honnête savoit qu'on a poussé l'audace, jusqu'à lui attester les expériences les plus fausses, pour mettre en vogue des systêmes anti-physiques, il nous sauroit gré de notre circonspection. Elle doit par conséquent inspirer quelque confiance pour

les découvertes, dont nous prendrons sur nous de garantir l'existence & l'utilité.

De ce genre, est la *Machine Polyreste*, ou *Machine* à plusieurs usages, dont il circule un *Prospectus* dans le Public. Nous ne parlerons de cette étonnante Invention qu'en témoins oculaires & très-attentifs de ses effets. Elle est l'ouvrage d'une Personne de naissance, occupée depuis long-tems des expériences sur la lumière, & qui en a tiré des effets absolument inconnus jusqu'ici. Cette Machine réunit d'immenses avantages pour tous les Beaux-Arts, des agrémens inappréciables pour les Amateurs & pour les Curieux. Elle surpasse de beaucoup tous les moyens usités jusqu'à présent pour se procurer des copies exactes des différens chefs-d'œuvres de l'Art. Elle n'a aucun rapport avec les Pantograpes, Singes, ou autres Instrumens de cette espece. Ce jeu d'optique singulier n'a pas plus de ressemblance avec les moyens imparfaits & limités de la Chambre-Noire & du Microscope solaire. Cet admirable Instrument met sous les yeux, sous la main de l'Artiste & de l'Amateur, un tableau fidèle & précis de tous les objets qu'on desire voir, dessiner ou peindre, & cela, dans la proportion, dans la grandeur que l'on souhaite. Miniature, Gravure, Bas-Reliefs, Carte Géographique, Plan, Coquilles, Minéraux, Camée, Pierre gravée, Médaille, peuvent, à volonté, dans l'instant ou graduellement, être portés à deux cens fois la grandeur originale. L'Auteur nous a montré plusieurs Tableaux ou Gravures en petit, qui, dans un clin d'œil, arrivoient successivement à cette dimension, & gaignoient en netteté & en expression. Un objet de plusieurs pieds, peut de même être réduit à une simple miniature, & tous dans leur augmentation ou diminution, conservent la plus grande exactitude de dessin & la

précision des couleurs. Les plus foibles nuances de celles-ci sont faciles à discerner ; chacune d'elles se distingue & se prononce aussi nettement que dans la nature.

On n'aperçoit d'ailleurs aucune trace d'ombre , aucun nuage , aucun brouillard sur l'objet représenté avec un relief , un caractère , une vie qui manquent souvent aux meilleurs tableaux ; de sorte que la chose paroît avec tout l'avantage qu'elle auroit d'après nature. Mais tout ce que nous pourrions en dire étonneroit la conception ; il faut voir soi-même les effets de cette Machine pour en apprécier la perfection. Elle peut servir à analyser toutes les perfections de l'Art ; un Amateur , sans savoir dessiner , peut se procurer sans peine , les copies les plus fidèles , soit en grand , soit en petit , l'original étant rendu dans ses moindres détails & couleurs.

Deux Artistes distingués , MM. *Cochin* & de *S. Aubin* , ayant examiné cette Machine , ont attesté la réalité & l'utilité de ses effets. Leurs Certificats sont joints à l'Annonce de l'Auteur : celui de M. de *S. Aubin* porte :

Je soussigné , atteste avoir fait usage de la Machine ci-dessus , approuvée par M. COCHIN , & assure en avoir reconnu toutes les propriétés , & en avoir éprouvé tous les avantages & parfaite exactitude ; en prenant au trait plusieurs têtes plus fortes que nature , que la Machine m'a données ainsi , quoique les originaux n'eussent pas plus d'un pouce de proportion , & cela , en conservant la plus exacte ressemblance ; ce qui me paroît devoir être de la plus grande utilité pour les Artistes dans nombre de cas , & d'un agrément infini pour les Amateurs. Je déclare donc que cette découverte , qui me paroît neuve , ne peut qu'être

avantageuse & agréable aux Artistes & aux Amateurs, en leur présentant sur le champ une sorte de traduction de tous les objets imaginables, soit de grand en petit, soit de petit en grand. A Paris, ce 29 Novembre 1784. Signé, DE SAINT-AUBIN, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Graveur du Roi & de sa Bibliothèque.

La générosité de l'Auteur l'avoit d'abord décidé à faire présent au Public de cette Machine ; mais les dépenses considérables de sa construction, & le desir de la voir multipliée, lui font ouvrir une Souscription. Chaque Souscripteur recevra une des Machines pour la somme de 15 louis d'or, dont cinq payés en souscrivant, entre les mains de M. Lefevre, rue de Condé, qui donnera un reçu sur lequel ladite Machine sera délivrée au Souscripteur. Dans le mois de Mars prochain, en payant les dix autres louis d'or, M. Lefevre donne l'adresse de l'Auteur, chez lequel on peut aller juger soi-même de la Machine, avec la liberté de retirer sa Souscription dans les 24 heures, si les effets ne répondent pas à l'énoncé.

Nous avons inséré dans ce Journal, le mois dernier, une lettre que nous adressa M. *Caullet de VeauMOREL*, au sujet d'une machine électrique, positive & négative, dont il réclamoit l'invention sur M. *Lange de Villeneuve*. Nous ne soupçonnions pas que M. *Caullet* eût osé se compromettre ; & nous compromettre nous-mêmes par des assertions infidèles, écrites d'ailleurs, d'un style amer, où la Grammaire étoit aussi peu ménagée que la décence. Nous sommes obligés de mettre au jour le procédé de M. *Caullet*, le même qui à l'insçu de M. *Mesmer*, & contre son

gré , vient de publier un Livre en forme d'*Almanach*, sous le titre d'*Aphorismes de M. Mesmer* ; procédé dont on jugera par la Lettre que *M. Lange* vient de nous adresser sur ce différend.

M., voudrez - vous bien insérer , dans votre *Mercure* prochain , l'extrait d'un Mémoire sur les moyens de perfectionner les Machines électriques, inscrit dans le *Journal de M. l'Abbé Rozier*, au mois de *Décembre 1776*. Les remarques qui accompagnent ce Mémoire ne laissent point de doute sur ma théorie ; cet extrait servira de réponse à la diatribe aussi triviale qu'indécente que *M. Caulet de Vaumorel* vous a adressée , le 25 *Décembre* dernier , au sujet de cette Machine, que modestement il annonça comme une production de son génie dans la traduction qu'il fit en François de l'Ouvrage Anglois de *Nairne*.

La Machine dont il est question, est composée de deux tables ayant la forme d'un triangle isocèle, appliquées l'une sur l'autre à l'aide d'un boulon à écrou qui les traversent toutes deux, la raison de ces deux tables sera dans l'instant expliquée. Les montans entre lesquels tourne un plan de glace, de 30 pouces de diamètre, sur un axe de crystal ou de cuivre, sont aussi fixés sur la table supérieure ; entre ces montans, sont placés quatre coussins ayant chacun 14 pouces de hauteur ; des conduits métalliques garnissent l'intérieur des montans, la table & ses pieds qui, dans la gravure qui accompagne cette description, sont figurés en bois ; deux conducteurs séparés l'un de l'autre, ayant 6 pieds de long sur 5 pouces de diamètre, terminés par des boucles de 6 pouces, sont isolés par quatre colonnes de crystal, chacune de 28 pouces de hauteur.

Dans mes remarques, je dis que je n'ai adopté

la forme de cette table que pour me procurer un isolement plus grand , &c. que mes deux tables sont ainsi disposées , afin de satisfaire au desir d'avoir une machine propre à faire l'électricité négative & positive. Car on peut , dis-je , pour cette construction substituer à celle dont les pieds sont en bois , une dont les pieds seront en crystal , & par ce moyen & l'axe proposé , elle deviendra comme l'on voit négative , en interceptant toute communication avec le réservoir commun. Je dis ensuite qu'il est nécessaire , dans cette circonstance , que celui qui tourne le plateau soit isolé , & que par le moyen de mes deux conducteurs il y en aura un que l'on pourra charger aux dépens de l'autre , suivant la maniere proposée par M. Franklin , qui est de faire communiquer un des conducteurs aux coussins. Pour peu que l'on soit au cours de l'électricité , on sentira que cette machine , construite suivant ces principes , sera négative. D'ailleurs , c'est au Mémoire que je renvoie ceux qui désireront prendre plus ample connoissance de cette machine qui , depuis plusieurs années , a servi de type à beaucoup d'autres , notamment à celle de M. Caulet.

J'ai dit que la diatribe de M. Caulet étoit aussi triviale qu'infidelle; je vais prouver encore qu'il n'est pas meilleur Logicien que Physicien. Voici l'extrait de sa diatribe , qu'il intitule : Réclamation.

J'ai lu dans des Journaux , dit M. Caulet Vaumorel , que M. l'Ange , Marchand Epicier , réclame cette machine négative & positive , que l'Auteur de la traduction de Nairne a mise au jour ; puisque c'est moi que l'on attaque , qu'il me soit permis de me défendre du plagiat dont on m'accuse ; j'aurois été fâché de le lui faire , quand même il en auroit valu la peine.

Le Journal de Physique du mois de Décembre 1776, a annoncé, sur le dire de M. l'Ange, une machine qu'il a cru & qu'il croit encore négative & positive. Cette machine ne fait point honneur aux sciences du ressort de l'électricité. Cette machine, positive seulement, est très-simple; au lieu d'avoir un conducteur de cuivre à deux godets, comme d'ordinaire, elle a deux conducteurs positif séparés, supportés chacun par deux colonnes de verre, à cause de l'élevation du plafond de sa boutique, qui est bas. Plus loin, il dit que M. l'Ange a été tenu en erreur pendant huit ans, &c.

Ces deux exposés mettront le Lecteur à portée de prononcer sur l'infidélité du récit que fait M. Caultet de Vaumorel de ma machine électrique, & de mépriser comme moi cette production qui ne décele que le dépit de son auteur & la fausseté de ses assertions.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 17 de ce mois, sont : 33, 75, 73, 22, & 51.

P R O V I N C E S - U N I E S .

DE LA HAYE, le 16 Janvier.

Vivement affectés des dangers qui nous environnent, les Etats d'*Utrecht* ont ordonné des Prières solennelles, le premier Mercredi de chaque mois, & ont envoyé aux Pasteurs des diverses Eglises un Formulaire à ce sujet.

Malgré le bon état de notre armée, de nos corps francs & de la milice générale, on s'occupe vivement de se procurer des Auxiliaires. L'on se refroidit un peu sur les corps Allemands qu'on avoit trop espéré de se procurer avec faci-

lité, & l'on songe à demander à la France quelques milliers de troupes légères & quelques milliers de troupes régulières à la solde de la République. Cette singulière proposition a été faite par les Etats d'Utrecht & dans le Conseil de Leyde.

Le Comte de *Wassenaer Starrenburg* n'a été rappelé de son Ambassade à Pétersbourg que parce que l'objet particulier de sa mission étoit rempli.

L'une de nos Gazettes vient de nier un fait de notoriété publique; savoir les dispositions actuelles des Vénitiens, & le Mémoire remis par leur Envoyé. Une autre de ces Feuilles nous dit aujourd'hui que la Sublime Porte prend le plus vif intérêt à la cause des Provinces Unies, & aussi tôt la guerre déclarée entre la République & l'Empereur, elle tombera sur le territoire Autrichien. Il est fâcheux qu'il soit nécessaire de rejeter presque en entier toutes les assertions de ces Papiers de plus en plus satyriques & remplis de faussetés, depuis que la République a le malheur d'attirer l'attention publique.

Il se répand depuis quelque temps, que le Colonel *Bigot*, Chambellan de S. A. S., est allé faire préparer le Château de Dillembourg dans les Etats du Stadhouder en Allemagne, & que la Princesse d'Orange pourroit y faire quelque séjour dans la prochaine saison.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 17 Janvier.

Le feu prit, il y a quelque jours, au magasin d'Ath, mais il fut éteint à l'instant. Cet

accident a donné lieu à beaucoup de conjectures hasardées. Au commencement du mois, il se trouvoit déjà 900 mille rations de fourrage dans les magasins de Mons. L'on assure que le Quartier général de l'Empereur fera à Marimont.

Les magasins de tout genre augmentent à vue d'œil, ainsi que les préparatifs militaires. Il est singulier qu'au même instant on acheve d'abattre les fortifications d'Ath, ainsi que celles de Namur.

Le *Mariage de Figaro* a été représenté ici le 4 de ce mois, avec de grands retranchemens, qui n'ont pas nui au succès de cette pièce. La représentation avoit attiré des spectateurs de 15 lieues à la ronde.

Les troupes arrivent ou s'avancent à grands pas de tous côtés. Les divers avis qu'on en reçoit s'accordent à les représenter comme réglées par la meilleure discipline, & comme n'ayant nullement souffert, ni de la longueur de la route, ni de la saison. Il est absolument faux que le régiment de *Bender* ait perdu beaucoup de monde par la désertion, & qu'on ait été obligé de prendre avec les soldats des précautions dont on a lu le détail dans de prétendues lettres de Strasbourg & d'ailleurs.

Articles divers tirés des Papiers anglois & autres.

Un régiment d'Infanterie de l'établissement d'Irlande doit s'embarquer à bord des vaisseaux de guerre destinés pour l'Inde, & qui partiront au mois de Mai prochain, pour relever quelques-

uns de ceux qui doivent revenir en Angleterre. Les Troupes royales qui sont dans l'Inde repasseront en Europe dans le courant de l'année prochaine.

Le Gouvernement a le projet d'employer la Milice dans les garnisons. Il y en aura toujours un tiers réuni en corps. On renoncera au système suivi précédemment en temps de paix, de ne rassembler la milice que pendant un mois tous les ans.

L'emprunt de cette année n'excédera pas cinq millions st., & l'on ne compte pas qu'il soit négocié avant le mois d'Avril.

Cause extraite du Journal des Causes célèbres.

Prêtre que son neveu fait arrêter comme fou.

Si quelquefois, dit M. Desessarts, les droits du citoyen ont été violés, les loix protectrices qui le défendent, méprisées, toutes les formalités judiciaires oubliées, l'humanité outragée, c'est dans l'affaire dont nous allons donner une notice.

Le sieur Lecerf, à Vire en Normandie, avoit le malheur d'avoir un neveu qui convoitoit sa fortune. Ce collatéral avide, pour assurer sa proie, conçut le projet criminel de calomnier son oncle. Il le présenta dans une Requête obscure, comme un fou dangereux, qu'il étoit de l'intérêt public de reléguer dans une de ces retraites destinées pour servir d'azile aux malheureux, dont la raison est aliénée. Tandis que l'infortuné Prêtre étoit exposé aux cruels effets de la calomnie, il s'occupoit tranquillement à cultiver un bien de campagne qu'il avoit dans les environs de Vire. On peut juger de son étonnement, lorsque deux Huissiers se présentèrent chez lui, pour l'arracher de sa maison. Justement indigné, il leur demanda de quel droit ils osoient violer son azile. Les Huissiers ne lui fi-

rent d'autre réponse, qu'ils étoient chargés de l'emmener. Le sieur Lecerf s'abandonna alors aux mouvemens de sa colere, & arma ses mains des instrumens qui pouvoient lui servir à défendre sa liberté. Les Huissiers, aussi lâches que timides, se retirèrent; mais ce fut pour aller chercher des complices, qui partageroient les dangers de la capture, & pourroient, par la réunion de leurs forces, parvenir à enchaîner la victime. En effet, quelques heures après, ils se présentèrent chez le sieur Lecerf, avec deux satellites. Le malheureux Prêtre, effrayé par le nombre, céda à la force, & se laissa garotter & conduire dans les prisons de Vire. La nouvelle de cet emprisonnement illégal s'étant répandue, l'avidé neveu s'aperçut bientôt qu'il avoit fait une fausse démarche. Le sieur Lecerf s'empres-
 sa de présenter une Requête, & de la faire signifier à son neveu, avec assignation à comparoître le même jour à l'Audience. Celui-ci déclara qu'on l'avoit trompé, & qu'il consentoit que la liberté fût rendue à son oncle. Le sieur Lecerf a alors demandé une réparation, tant à son neveu, qu'aux Huissiers qui avoient servi sa haine, & par Sentence du 15 Juin 1782, le neveu fut condamné à demander pardon à son oncle, & les Huissiers en 10 liv. de dommages & intérêts, & en 20 liv. d'amende envers le Roi. Sur l'appel de cette Sentence, le Parlement de Rouen, par Arrêt du mois de Novembre 1782, a condamné le neveu à reconnoître à l'Audience du Bailliage de Vire, qu'il avoit méchamment & calomnieusement fait arrêter son oncle. Les Huissiers & le neveu ont été condamnés solidairement en 300 liv. de dommages & intérêts, & l'impression & l'affiche de l'Arrêt ont été ordonnées.



JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, le 4 Janvier.

L'Année dernière on a compté dans cette résidence 1078 mariages, 322 naissances & 3004 morts. L'excédent des naissances sur les morts a été de 220.

Les relevés des registres de l'Evêché d'Aëlbourg de l'année dernière portent le nombre des mariages à 530, celui des naissances à 2102, & celui des morts à 1948. Les naissances ont surpassé les morts de 154. Parmi les morts un homme avoit poussé sa carrière jusqu'à l'âge de 106 ans.

Hier la Compagnie des Indes occidentales a porté dans son assemblée le bénéfice de chaque action à 12 rixdalers.

Un placard royal du 15 Décembre a révoqué l'Ordonnance du 2 Juin 1591, qui défendoit aux propriétaires des bâtimens construits dans les chantiers du Royaume, de vendre ces bâtimens à
N°. 5, 29 Janvier 1785. i

Pétranger, à moins qu'ils n'eussent servi auparavant pendant dix ans.

On apprend de Christianstad en Norwege, que dans la nuit du 7 au 8 Décembre, il a péri 14 bâtimens près de *Medenos*.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 10 Janvier.

D'après les relevés des Paroisses de cette ville & des fauxbourgs, on a compté l'année dernière 2683 naissances, dont 214 enfans illégitimes, 3483 morts, & 1048 mariages. Les morts ont surpassé les naissances de 800.

Des lettres de la Podolie confirment qu'il est entré dans la Vaivodie de *Braclaw*, un corps de troupes Russes, composé de neuf Régimens.

Dans ce moment on est occupé en Pologne à augmenter les troupes, & à les porter au complet, tel qu'il fut arrêté à la dernière diete. Les régimens d'Infanterie, au nombre de 38, seront portés chacun à 1500 hommes, le corps des Pontonniers à 1000 hommes, & celui de l'artillerie aussi à 1000 hommes. La Cavalerie sera aussi augmentée, l'augmentation de chaque régiment de Uhlans est de 290 hommes. Depuis un mois, on a enrôlé plus de 5000 hommes, la plupart sont des déserteurs allemands.

Cette nouvelle d'abord contredite, paroît s'accréditer de plus en plus. Cet accroissement de troupes pourra fournir une addi-

(195)

tion au tableau suivant, présenté dans un Journal Allemand, & qui contient l'état militaire de paix des principales Puissances de l'Europe.

	hommes.
L'Empereur.	290,000
L'Impératrice de Russie.	470,000
Le Roi de Prusse.	224,431
Le Roi de France.	192,000
Le Roi d'Angleterre.	58,000
Le Roi d'Espagne.	78,000
Le Roi de Portugal.	20,000
Le Roi des deux Siciles.	30,000
Le Roi de Suede.	49,000
Le Roi de Danemarck.	67,000
Le Roi de Sardaigne.	40,000
Le Roi de Pologne.	15,000
Le Grand - Seigneur.	210,000
La République de Hollande.	37,000
La République de Venise.	8,000
Le Pape.	5,000
Le Grand Duc de Toscane.	3,000
L'Electeur de Saxe.	26,000
L'Electeur de Hanovre.	16,000
L'Electeur Palatin, Duc de Baviere.	24,000
Le Land-grave de Hesse - Cassel.	20,000
Le Duc de Wirtemberg.	6,000

Total. 1,908,431

Cette liste nous a paru approcher de la vérité, beaucoup plus que toutes celles qu'on a publiées de tems à autre. On pourra observer à ce sujet, que les meilleurs calculateurs politiques donnent à l'Europe cent-trente millions d'habitans; ainsi, le quatre-

vingt-dixième de cette population est sous les armes. Durant le période éclatant de la Puissance Romaine sous les *Antonins*, l'Empire, alors dans sa plus grande étendue, comprenoit cent-vingt millions d'habitans, & toutes ses forces rassemblées, les légions, les auxiliaires, les gardes Prétoriennes & la marine n'excédoient pas quatre cent cinquante mille hommes. Une ou deux légions c'est-à-dire, douze mille soldats, suffisoient à la garde de tel état, qui aujourd'hui se trouve foible avec quatre-vingt mille.

Le premier jour des fêtes de Noël, M. Hennig, Commissaire du Roi de Pologne près de la Régence de Dantzic, se rendit chez le Président de la ville, pour lui remettre une lettre de la part de M. le Grand-Chancelier de la Couronne, écrite par ordre du Roi au Magistrat, en réponse à celle dont M. Gralath, Conseiller de la ville, avoit été le porteur à Varsovie. En vertu des ordres exprès du Roi, M. Hennig accompagna cette lettre du Grand-Chancelier d'une insinuation formelle, pour que le Magistrat signât sans délai la convention relative à la navigation de la Vistule & au commerce de la Prusse Occidentale, telle qu'elle avoit été conçue à Varsovie & signée au mois de Septembre dernier, tant par le Résident de S. M. Prussienne que par l'Ambassadeur de Russie. Aujourd'hui, après les fêtes, les trois ordres sont assemblés pour délibérer, & il n'y a point de doute qu'on ne se conforme aux intentions du Roi & aux insinuations de la Cour de Pétersbourg.

DE BERLIN, le 10 Janvier.

Le Roi a nommé à la place de Ministre de

de Justice, vacante par la mort du Baron de Münchausen, le Baron de Reck, Président de la Régence de Cleves.

Depuis le 26 Novembre 1783 jusqu'au 26 Novembre 1784, on a compté ici 4.686 naissances dont 2,333 garçons & 2,355 filles, & 4,904 morts. Le nombre des morts a excédé celui des naissances de 218. Parmi les naissances, on a compté 13 jumeaux & 385 enfans illégitimes, ce qui fait un de ces derniers sur 12 légitimes; le nombre des enfans morts-nés étoit de 240, par conséquent le 19e. sur le total des naissances. Voici encore l'énumération des naissances & des morts dans chaque quartier de la ville, à compter du 26 Novembre 1783. Premier quartier, 1199 naissances & 1501 morts; second quartier, 1139 naissances & 1284 morts; troisieme quartier 1151 naissances & 1165 morts; quatrieme quartier 1197 naissances & 957 morts.

La généralité des naissances dans les Etats du Roi est montée à 211,113, celle des morts à 152,040, & celle des mariages à 43,436. L'excédent des naissances sur les morts a été de 59,073. Le militaire n'est pas compris dans cette énumération.

Les couriers Russes de retour de la Haye & de Londres viennent de repasser dans cette Capitale, en retournant à Pétersbourg.

DE VIENNE, le 11 Janvier.

La révolte des Valaques Transylvains n'est pas encore assoupie : les rapports sont si variés, si peu authentiques, si invraisemblables, touchant l'état actuel de cette in-

surrection, qu'il est difficile d'en bien déterminer le danger, & l'influence des remèdes employés jusqu'ici. Ce qui est certain, c'est que malgré les attaques de nos troupes, ces sauvages ne sont encore ni réduits, ni même dispersés. Malgré les pertes considérables qu'ils ont faites, les supplices infligés, & les promesses de pardon, ils persistent dans une résistance d'autant plus opiniâtre, qu'après les horreurs commises, ils sentent combien ils sont indignes de la grace du Souverain. Différentes lettres continuent en ces termes le récit des événemens du mois dernier dans les Provinces dévastées.

Sur le fleuve de *Marosch*, il y eut une bataille dans toutes les formes entre les rebelles & plusieurs régimens impériaux, où il resta 2500 hommes des premiers, & environ 5 à 600 des derniers. Les Valaques résistèrent près de deux heures au feu des Petetons, jusqu'à ce qu'enfin la canonade les fit reculer. Il y a maintenant ordre de l'Empereur de n'épargner aucun de ces rebelles. Le lendemain de cette affaire, on pendit 100 des Valaques faits prisonniers; ces rebelles se trouvent encore aujourd'hui au nombre de vingt-mille hommes, & quoique la Porte eût donné les ordres les plus sévères de tuer tous ceux qui se présenteroient aux frontières de la Turquie, il n'y a pas moins un ancien Lieutenant-Colonel au service d'Autriche qui dans la Valachie turque leve un corps de quelques mille vagabonds pour renforcer ces rebelles.

Selon d'autres rapports du 31 Décembre dernier,

Le Général Fabris vient de faire marcher trois

régimens contre les rebelles, dont on a fait 700 prisonniers du nombre desquels s'y trouve être le second fils de Horiach; on ignore s'il éprouvera le même sort que son frere aîné; on assure que Horiach veut se faire couronner Prince de Transilvanie. Les troupes, sur la requisition qui leur en a été faite, ont formé un cordon contre les rebelles. On parle aussi de troubles en Hongrie. L'Empereur a ordonné qu'on se rendît maître du chef de ces nouveaux rebelles. Le célèbre Salins a disparu emportant avec lui plus de 300,000 florins, pillés en partie dans les caisses des mines à Zalathna, car les rebelles ne respectoient pas au commencement de leur brigandage ce qui appartenoit à S. M. I. Les deux principaux chefs des rebelles qui existent encore sont Horiach & Soffrony. Le premier est Valaque, homme de beaucoup d'esprit naturel: l'autre est un Pope remuant, intrigant, cabaleur, condamné en 1773 à une prison perpétuelle, d'où il a trouvé moyen de s'échaper. On dit que les rebelles ont eu l'adresse de se rendre maîtres du pas de Eusernthor, ce qui leur a procuré, non-seulement huit canons, mais aussi la libre communication avec les Valaques dans le territoire de Temeswar.

Tous ces *on dit*, sont bien vagues & bien incertains. Il faut les regarder plutôt comme l'opinion du jour, que comme des faits avérés. Il en est probablement de même d'une lettre vraie ou fausse, écrite de Clausenbourg, le 14 Décembre dernier, & qui dit :

Depuis quatorze jours, les rebelles sont à une lieue de cette ville, & depuis ce temps, les troupes qui sont ici ne quittent plus leurs habits. Il ne se passe gueres de jours sans effusion de sang; les

attaques sont vives, & quoique les rebelles soient repouffés chaque fois, nous y perdons aussi du monde. Les Officiers détestent cette guerre avec ces bandits, on n'y gagne point d'honneur, & quand on a le malheur d'être pris par eux, on est livré aux supplices les plus barbares. Le nombre de ces malheureux n'est pas connu au juste, mais on ne s'écartera pas beaucoup de la vérité, en les portant à 20000. Tous les jours on amène ici des prisonniers rebelles, ils sont exécutés sur le champ. Le 15 de ce mois ils se sont emparés dans le Comtat d'Arad, d'une caisse royale, dans laquelle il y avoit 10,116 florins en argent comptant. Deux Compagnies du Régiment d'Orosz gardent le passage de la porte de fer, & les Secklériens, Hussards, les mines d'argent appartenantes au Domaine. Indépendamment des deux régimens qui sont en marche, on attend encore ici le régiment de Caramel Cuirassiers.

Une lettre postérieure d'Hermanstadt s'exprime ainsi :

Il a été formé autour des districts que nous venons de nommer, un cordon de troupes, composé des régimens de Léopold de Toscane, de Giulay, des Grenadiers d'Orosz, des Hussards-Sicules, & de l'Infanterie ou Milice-Frontiere de Granicie. Ces troupes amènent quatre pieces de campagne ; & l'on pense qu'elles resserreront bien-tôt les rebelles, de façon à les forcer à une prompté soumission. Ce qui fortifie cet espoir, c'est qu'ils ne sont point pourvus de munitions de guerre, & que les vivres commencent à leur manquer. Parmi les familles qui ont été les victimes de leur vengeance sanguinaire, sont celles du Baron de Josika & du Baron de Nalaxi. Dans les terres de ces deux Gentilshommes ils n'ont pas laissé une pierre sur l'autre. Le Comte de Bethlem à Foldt & Bengenz.

& le Baron d'Orban ont aussi essuyé des pertes immenses & irréparables.

Le Lieutenant-Colonel de Gräy, ayant rencontré près de *Krissfer* une troupe de rebelles, leur a offert le Pardon Impérial; mais ils ont paru se défier de ses offres, au point de commettre des voies de fait, & d'obliger cet Officier à faire tirer sur eux. Alors ces malheureux se réfugièrent dans le village; on les y poursuivit, & l'on en fit une trentaine prisonniers.

Dans le cours de l'année dernière le Magistrat de cette Capitale a accordé la Bourgeoisie à 418 personnes. Il y avoit dans ce nombre 110 Cordonniers, 73 Tailleurs, 13 Perruquiers, 10 Fabricans en soie, gaze & linon, 9 Vitriers, 8 Serruriers, 7 Fabricans de bas de soie, 7 Menuisiers, 19 Marchands, 12 Cabaretiers qui vendent de la bierre.

On a affiché dans tous les endroits des frontières de la Hongrie une Patente royale, qui accorde à ceux qui s'établiront dans la *Buckowine* une exemption pour 3 ans de toutes les impositions. On leur donnera en outre des maisons, des terres & des bestiaux.

On porte à un million de florins les diverses especes de blé exportées du *Bannat* pour l'Italie.

Un anonyme vient de proposer ici deux prix; l'un de mille, l'autre de 500 ducats, pour les deux dissertations sur les formes à adopter, afin d'éviter les procès, dans les cas de donations. Trois Universités; une d'Allemagne, une d'Angleterre, une de France jugeront des discours. i 5

DE FRANCFORT, le 16 Janvier.

On écrit de Vienne qu'aussitôt que le nouveau Ministre de Danemarck sera arrivé dans cette Capitale, il sera entamé avec lui des négociations pour obtenir de la Cour de Copenhague une des isles de Nicobar, à l'embouchure du golfe du Bengale.

Selon des avis sans date & sans signature, 2000 rebelles Walaques ont été tués dans une action avec les Troupes de l'Empereur; la rébellion diminue peu. Les révoltés ont pillé la caisse des mines de *Zalathau*, & endommagé considérablement les mines d'or dans ces environs.

L'esprit de révolte a aussi gagné plusieurs Comitats dans la Hongrie. Près de 6000 paysans, conduits, dit-on, par leurs Seigneurs, se sont rassemblés à *Siklas*, au-dessous de *Bude*, & s'opposent, les armes à la main, à la conscription militaire. On a envoyé de ce côté des troupes des garnisons de *Bude* & de *Pesh* pour soutenir les opérations de la conscription.

On a compté à *Hanau* l'année dernière 417 naissances, 377 morts & 91 mariages.

Le Professeur *Bagstræser*, de cette même ville de *Hanau*, a fait imprimer & distribuer un avis, par lequel il fait connoître que s'il se trouve un nombre suffisant de souscriptions, il publiera, dans l'espace de six mois, un ouvrage dans lequel il établira une méthode exacte & sûre de faire parvenir ou de dicter des ordres aux Généraux dans un camp de 200,000 hommes, plus ou moins, & même d'apprendre à chaque Général

te que l'on desire de lui faire savoir en particulier, sans que le secret des ordres donnés puisse transpirer ou être trahi, même par ceux qui auront appris cette nouvelle méthode. Cette manière de donner des ordres, pourra se faire sans grande dépense, jour & nuit, & les ordres arriveront plus promptement que s'ils étoient portés par des adjudans ou des exprès à cheval. — L'ouvrage sera orné de planches pour l'intelligence du texte, & l'exemplaire coûtera six liv. aux Souscripteurs.

Dans la nuit du 19 au 30 Décembre, le tems étant calme, on ressentit à Furstenau, dans le Comté d'Erbach, deux secousses de tremblement de terre, chacune d'environ une minute.

Le premier Décembre, est morte à *Falkenges*, la femme de Pierre Branner, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Cette femme a vécu avec son mari, qui joit encore d'une santé assez robuste, soixante-trois ans & trois mois, & elle a vu sa postérité s'accroître à quatre-vingts personnes, savoir 9 enfans, cinquante-cinq petits-enfans, & seize arrière-petits-enfans; cinquante-neuf personnes de cette famille existent encore actuellement.

Les revenus de l'Electorat de Saxe sont évalués à 16 millions de rixdales : ses dettes en 1765, garanties par les Etats, étoient de 30,268,479 rixd. ; elles se trouvent aujourd'hui réduites à la moitié.

Un papier public présente les détails suivans sur Vienne. Cette Capitale renferme 143 fabriques qui fournissent par an pour environ 12 millions de florins de marchandises, & on y compte actuellement 121 Boulangers, 500 cabarets à bier-

re, 60 Relieurs, 14 Imprimeurs, 19 Libraires, 54 cafés, 34 Tourneurs, 12 Marchands de fer, 578 Fiacres, 112 Joailliers & Orfèvres, 10 Marchaux ferrans, 41 Pelletiers, 31 Marchands de Toile, 53 Epiciers, 180 Pertuquiers, 51 Bouchers; 3900 Tailleurs, 3600 Cordonniers, 1500 Menuisiers, 30 Horlogers, 200 cabarets à vin, 45 Sculpteurs, 250 Musiciens, 50 Avocats, 180 Sage-femmes, 27 Apothicaires, & 114 Médecins.

Selon quelques avis, il est question à *Vienne* de changemens dans l'Administration: on voit même une liste des promotions futures.

Le Comte de *Hatzfeld* se démet, à cause de son grand âge, de la place de Ministre d'Etat au département des affaires intérieures, il doit être remplacé par le Comte *Kolowrath*. Le Comte de *Sinzendorf* sera grand Chancelier de *Bohême* & d'*Autriche*. Le Vice-Chancelier Baron de *Gecler* pourroit bien être nommé Ministre des Affaires Etrangères; d'autres le font député de l'Empereur à la Diète de l'Empire, & M. le Baron de *Lebr* doit succéder dans la place de Vice-Chancelier.

Le 12 de ce mois, les habitans Catholiques d'*Erlang* ont fait célébrer pour la première fois l'office dans une salle de la Maison de ville, que l'on a fait arranger à cet effet, jusqu'à ce qu'ils puissent construire une Eglise.

On compte dans *Leipsick* 5 fabriques de dentelles & de gallons d'or & d'argent, qui occupent environ 400 personnes tant hommes que femmes; 2 fabriques de broderie en or, argent & soie, les ouvriers sont au nombre de 1500.

191 métiers pour la fabrication des velours & étoffes de soie & mi-soie, chaque métier pour le velours en fournit par an 8 pièces, chacune de 40 aulnes de Brabant, & chaque métier pour les étoffes de soie unies, aussi 8 pièces, chacune de 80 aulnes de France; 121 métiers pour la fabrication de bas de soie & de laine; 10 fabriques de toile cirée & de tapis; 500 personnes y sont occupées, & fournissent par an entre 40 à 50,000 pièces, chacune de 12 aunes; 9 fabriques de tabac en poudre & à fumer; elles occupent environ 200 personnes; le tabac est un grand objet de commerce pour la ville; elle en débite par an pour son propre compte, & par commission, entre 70 à 80,000 quintaux; 2 fabriques d'instrumens de Musique à vent, une fabrique de cartes à jouer, qui occupe une trentaine de personnes; on y fait 36 diverses especes de cartes; 2 fabriques de papier-tapissierie de toute espece; une fabrique de bougies; une fabrique de gros drap, & beaucoup de teinturiers en drap, laine, toile & pellerie.

I T A L I E.

DE VENISE, le 24 Décembre.

On a appris par les dernieres dépêches du Chevalier *Eino*, que le vaisseau la *Forza* avoit échoué sur un banc de sable, mais qu'il espéroit de le remettre à flot. La Cour de Naples a envoyé les ordres les plus précis à Trapani, pour qu'on donne à l'escadre Vénitienne toute l'assistance possible. Notre Commandant se loue beaucoup des soins & de l'activité du sieur *Condulmer*, qui s'étant apperçu que des bâtimens Hollandois avoient le dessein d'envelopper son vaisseau,

avoit fait les manœuvres les plus habiles pour les combattre avec avantage.

D E P A R M E, le 9 Janvier.

La proclamation suivante , relative aux Finances royales du Duché de Parme, a été publiée dans la Capitale.

Ferdinand I, par la grâce de Dieu, Infant d'Espagne, Duc de Parme, Plaisance & Guastalle, &c. &c.

Après avoir réfléchi plusieurs fois sur la situation actuelle de nos finances royales , nous avons donné depuis quelque tems tous nos soins à l'établissement d'un nouveau système pour le réglemeut des Finances royales & politiques , dans la vue de rendre aux droits régaliens tombés en décadence leur première vigueur, & de soulager pour un tems notre Trésor des avancés urgentes qu'il a été obligé de faire. L'établissement d'une nouvelle ferme générale nous a paru quelquefois très-propre à remplir le double objet susdit ; mais notre cœur paternel ayant senti qu'il n'en pouvoit pas résulter beaucoup de conséquences heureuses pour la tranquillité des sujets , nous n'avons pu envisager un pareil projet qu'avec une sorte de répugnance. Néanmoins sentant la nécessité urgente qui s'est manifestée de pourvoir promptement aux besoins de notre Trésor royal , afin qu'il soit en état de satisfaire aux obligations qui sont dûes à la foi publique & au soutien indispensable de la Principauté, nous nous étions déterminés à vaincre la répugnance que nous avions d'adopter un système qui ne nous plaisoit pas. Mais puisque , d'après la réflexion particulière que nous faisons , que l'attente des versements de fonds que nous avons invité de faire à plusieurs reprises avec la formalité des cédules publiques accoutumées, avoit été frustrée pendant plusieurs

mois, nous nous voyons rendus au premier état de pouvoir librement prendre toute autre mesure plus convenable, sur-tout à cause de l'incertitude évidente où nous sommes du meilleur succès d'autres cédules invitatoires. En conséquence, comme il s'est présenté à nous une Société composée de sujets habitans, avec un projet de contrat social entre la Chambre royale & les Prêteurs, nous avons jugé un pareil expédient assez conforme à la première idée qui nous avoit été suggérée pour concilier le meilleur avantage de nos Finances avec la tranquillité de nos sujets, & nous nous sommes déterminés pour ces raisons, & pour d'autres que nous nous réservons, & aussi d'après l'exemple d'autres Puissances, à approuver dans son entier, & à accepter par notre Décret souverain du 23 Novembre dernier, le Contrat de Société qui nous a été offert; lequel, sous la dénomination de *Ferme mixte*, durera pendant neuf années consécutives, & devra avoir son effet le premier jour de l'année 1785, l'Acte que nous avons demandé au Magistrat de la Chambre des Comptes, étant déjà dressé.

En attendant, l'autorité ordinaire du même Tribunal sera chargée de prendre toutes les mesures qui seront nécessaires par la suite pour faire connoître généralement les dispositions que nous avons énoncées, & tout ce qui regardera leur exécution, attendant de l'obéissance de nos très-amés sujets, qu'ils se conformeront en tous points aux objets que nous avons eus en vue dans l'institution de ce Contrat social. Donné dans notre Palais de Colorno le 17 Décembre 1784.
Signé, FERDINAND. Prosperomascara.

L'urne de Granite rouge oriental, dans laquelle reposoient les cendres de Sainte-

Helene, & qui étoit ci-devant dans l'Eglise de S. Jean de Latran à Rome, ayant été réparée en entier par le fameux Sculpteur Pier-antoni, sera placée incessamment dans le Musée du Vatican.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 15 Janvier.

M. Powis a pris congé de S. M. étant nommé Secrétaire du Viceroi en Irlande.

Lundi dernier, le Général *Haldimand*, Gouverneur en chef du Canada, est arrivé ici, & le 12, il a été présenté au Roi qui l'a accueilli très-gracieusement. Une Gazette étrangere, qui a déjà répandu plus d'une imposture sur M. *Haldimand*, vient d'annoncer qu'à son retour, il avoit été arrêté, pour une réclamation de 30,000 liv. sterl., faite contre lui par un Gentilhomme François établi au Canada. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce récit. On n'arrête personne en Angleterre, avant que les Tribunaux aient adjugé au plaignant ses demandes : les 30,000 liv. sterl. du Gentilhomme pourront bien se réduire à trente oboles, lorsque des Magistrats un peu plus purs que les Gazetteurs, examineront ces chimériques exactions du Général.

Le sloop du Roi l'*Atlante*, de 16 cap. Foley, est aussi arrivé de Québec à Portsmouth. Il est parti du fleuve S. Laurent le 29 Novembre dernier, tems auquel tout étoit tranquille. Les vaisseaux qui ne se proposoient point d'hiverner à Québec, se préparent à en sortir. Le Gouver-

nement s'occupoit du soin d'établir, d'après les instructions de la Cour, un commerce avec les Nations indiennes, sans se compromettre avec les Etats-Unis. Jusqu'alors il n'y avoit eu en effet aucun sujet de crainte, les habitans américains & anglois s'étant strictement contenus dans les limites fixées par les traités. Les Américains ont plusieurs petits bâtimens sur les lacs; mais ils sont la plupart désarmés, & n'ont d'autre objet que le commerce. Le Gouvernement du Canada, dévolu par intérim au Brigadier général *Saint-Léger*, a formé une nouvelle Colonie sur la rive méridionale du lac Ontario, près d'Eikonsplaisch, dans une situation qui semble pouvoir faciliter & hâter le commerce des pelleteries avec les Indiens. Un certain nombre de colons sont déjà arrivés, & on construit des habitations. Quant à la sûreté de cet établissement, elle dépendra de la disposition des Sauvages à notre égard.

Le Trésorier des troupes, sous les ordres du Colonel Baillie, a envoyé au Gouvernement un détail circonstancié & officiel du massacre du Général *Mathæus* & des autres Officiers prisonniers de *Tippoo-Saib*; ces dépêches reçues par M. *Strachey* ont été remises au Bureau des Commissaires, & à la Cour des Directeurs de la Compagnie des Indes; elles seront bientôt publiques.

Les affaires relatives au commerce de l'Amérique avec les isles, & l'adoucissement de l'acte de navigation seront prises sérieusement en considération dans le Parlement. Les François, en ouvrant leurs isles aux Américains, appuient fortement les argumens de ceux qui s'opposoient aux restrictions. La nature a combattu contre ces restrictions dans l'isle de la Jamaïque, & on a été

forcé de laisser entrer librement les vaisseaux américains, chargés de provisions & de bois de construction. L'Amiral Campbell les a aussi admis à Terre-Neuve. Il a écrit qu'il ne se connoissoit point en politique, & qu'il ne se croyoit pas en état de discuter la question; mais que comme homme doué de sentimens d'humanité, & connoissant la maniere de voir de son maître, il ne pouvoit point laisser une Colonie entiere mourir de faim, lorsqu'il étoit en son pouvoir de lui procurer des vivres.

Le Ministère s'occupe avec la plus grande activité de toutes les mesures tendantes à améliorer & à étendre le commerce dans l'universalité des possessions Britanniques, En conséquence d'un ordre du Roi, le Gouverneur de Gibraltar a convoqué en Novembre dernier, une assemblée des Négocians de cette place, en les appelant à délibérer sur l'état actuel de son commerce, comme sur les moyens d'en fortifier les branches & d'en ouvrir de nouvelles. *Gibraltar* a été déclaré port franc par une proclamation royale.

On va, dit-on, mettre un droit additionnel sur l'exportation des chevaux, en conséquence d'une représentation qu'on a faite au Ministre, que les demandes considérables de chevaux anglois pour le continent, ont déterminé plusieurs grs fermiers à convertir leurs terres à bled en pâturage. Cette opération a augmenté considérablement la misere du pauvre, parce que le fermier qui employoit pour l'agriculture sept à huit personnes, n'en a besoin que de deux. Dans certains endroits du Lincolnshire, du Leicestershire, & du Yorks-hire, cette pratique a ruiné la classe la plus pau-

vre du peuple. On ne peut prévenir ce mal; qu'en mettant des obstacles à l'exportation trop générale des chevaux de toute espèce.

On vient très-récemment d'exporter à Ostende un grand nombre de chevaux, achetés pour la cavalerie Autrichienne, vu qu'il eût été trop dispendieux de les faire venir de Hongrie : chaque cheval rendu dans les Pays-Bas, revient à 30 liv. sterl.

Dans sa lettre aux Directeurs de la Compagnie des Indes, M. Hastings parle en ces termes de Tippoo-Saïb.

Quelque infidélité qu'il médite contre notre dernière pacification, il n'est pas à présumer qu'il veuille s'engager à de nouvelles hostilités, lorsqu'il réfléchira sur les difficultés de la dernière guerre, & qu'il considérera qu'elles sont encore dix fois plus fortes par la réunion complète de toutes nos forces rassemblées, par l'état précaire de son autorité, par la perte de ses premières ressources, par la ligue bien notoire que les Etats voisins, jadis ses alliés, forment actuellement contre lui, par l'abandon de ses alliés européens, & enfin par la défection de ses propres troupes mécontentes & harassées de leur long service ?

Voici l'état des vaisseaux désarmés dans les différens ports au premier janvier, tel qu'il a été présenté à l'Amirauté.

	Ports.	V. de lig.	V. de 50.	Frég.	Sloop:
Deptford &					
Woolwick,	3.	0.	35.	13.	
Chatham,	24.	7.	18.	4.	
Sheerness,	3.	2.	11.	7.	
Portsmouth,	47.	1.	16.	6.	
Plimouth,	31.	2.	11.	4.	
<hr/>					
Totaux	108.	12.	91.	4.	

L'Etat des Vaisseaux de garde est le même dans tous les Ports que celui du mois précédent.

La Compagnie a acheté tous les thés qui se trouvent en Europe, excepté ceux que la Compagnie Hollandoise a gardés pour son usage.

La cargaison du Yacht le *Kingston*, arrivé dernièrement dans la Tamise de Copenhague avec des Thés pour le compte de la Compagnie des Indes, consiste en

196. grandes caisses de Bouys.

919. petites caisses de Congo.

247. dites de Hyson.

275. dites de Singlo.

172. dites de Souchon.

La Compagnie des Indes gagnera beaucoup à ce qu'on assure sur les achats qu'elle a faits à la Compagnie impériale d'Ostende & à la Compagnie Danoise de Copenhague. Son bénéfice sur les Thés communs, tous frais faits, sera de 1 sou & quart sterling par livre pesant, & celui sur les Thés Hysson, beaucoup plus considérable encore. On peut juger d'après cela les sommes qu'elle gagnera.

On apprend par des lettres de *Déal* l'heureux succès d'une nouvelle tentative vigoureuse pour anéantir la contrebande.

Le Gouvernement ayant reçu avis que, pendant la saison actuelle de l'hyver, les Contrebandiers avoient fait entrer un nombre considérable de leurs Bâtimens dans les criques & havres situés sur la côte, il donna en conséquence les ordres les plus précis à différens espions affidés pour épier tous les mouvemens de ces Navires & pour en faire leur rapport de temps en temps. Dès

qu'on eut jugé que le moment étoit favorable pour se saisir de tous ces Vaisseaux ; on nomma quelques-uns des Officiers de la Marine Royale , les plus expérimentés , pour commander un certain nombre de Cutters convenablement armés & en état de mettre à exécution l'entreprise projetée. A cet effet , les Cutters se placèrent à des distances convenables , & agissant avec le plus grand secret & la plus ferme résolution , ils remplirent si complètement leur mission , qu'ils s'emparèrent de presque tous les Bâtimens contrebandiers qu'ils emmenèrent avec eux à la mer , afin qu'en les dispersant ainsi il pussent les reconduire avec plus de sûreté dans les différens ports de la Grande-Bretagne.

Ce coup est le plus terrible qui ait jamais été porté aux Contrebandiers , puisque , jusqu'ici leurs richesses immenses & leurs combinaisons ingénieuses les ont mis en état de vaincre les plus grands obstacles. Mais aujourd'hui toutes les ressources possibles leur sont enlevées , & il ne leur reste plus d'alternative.

En mouillant dans les eaux de Port-Roseway , les marins découvrent une isle où il ne se trouve qu'un seul habitant , nommé M. Bud. Cet homme singulier a conçu depuis quelques années le plus grand dégoût pour le monde , & a pris la résolution de s'en séparer. Pour cet effet , il a choisi la retraite la plus affreuse , qui ait été découverte jusqu'ici dans ce climat glacé ; il y a transporté un petit nombre d'animaux domestiques , & un assortiment d'outils nécessaires ; & il y vit depuis quinze ans , parfaitement content & tranquille. Son habitation

est située près du rivage, & lorsque quelque vaisseau approche de la côte, il invite les gens de l'équipage à mettre pied à terre; & il leur distribue généreusement quantité de provisions, qu'un peu d'industrie l'a mis en état de recueillir d'un sol fertile.

On lit dans le dernier volume des Transactions philosophiques la lettre suivante du célèbre Herschel, adressée à M. Bancks, Président de la Société Royale.

» Selon les observations des plus habiles Astronomes de l'Europe, il paroît que la nouvelle planète que j'ai eu l'honneur de leur faire connoître en Mars 1781, est une des principales de notre système solaire. Un corps qui a tant de rapport avec nous par la ressemblance de sa condition ou de sa situation, dans l'espace immense des cieux étoilés, doit sans doute être souvent le sujet des conversations, non seulement des Astronomes, mais encore de tous les amateurs des Sciences en général. Il me paroît donc nécessaire de lui donner un nom qui la distingue des autres planètes & des étoiles fixes. Dans les âges fabuleux de l'antiquité, on donna aux planètes connues, les noms de Mercure, Venus, Mars, Jupiter, Saturne, comme étant ceux des personnages les plus illustres de ces temps-là. Mais dans un âge plus philosophique, il n'est plus permis de recourir au nom de Junon, Pallas, Apollon, Minerve pour nommer notre nouveau corps céleste. Le premier point qu'on doit envisager dans un événement particulier & remarquable, c'est, me semble, son époque. En effet la postérité pourra demander en quel temps cette planète a été découverte. Peut-on mieux

répondre à cette demande ; qu'en disant que c'est sous le regne de George III , Roi d'Angleterre ? Comme Philosophe , je pense donc que le nom d'*Astre de George* , ou *Georgium Sidus* , présente une dénomination convenable pour montrer & le temps & la contrée où ce corps céleste a été apperçu la première fois. D'ailleurs comme sujet du meilleur des Rois , généreux Protecteur des Sciences & des Arts ; comme originaire du pays d'où son illustre famille a été appelée au trône de la Grande Bretagne ; comme membre de cette société si florissante & si distinguée à la faveur des libéralités de son Protecteur royal ; enfin , comme homme vivant actuellement sous la protection spéciale de cet excellent Monarque , & devant tout à sa bonté sans bornes ; je fais avec le plus vif empressement , cette occasion d'exprimer ma sensibilité & ma reconnaissance , en donnant le nom d'*Astre George* ,

Georgium Sidus.

— *Jam nunc assuesce vocari.* Virgil. *Georg.*
à une planète qui , relativement à nous , a commencé à briller sous les auspices de son règne. En vous adressant cette lettre , Monsieur , je prends les moyens les plus efficaces pour faire agréer cette dénomination à tous les Savans de l'Europe ; & je présume de leur honnêteté , qu'ils l'admettront avec plaisir. J'ai l'honneur d'être , &c.

Signé W. HERSCHEL.

M. Herschel a déjà découvert plus de 900 Etoiles doubles , à la faveur de l'excellent Telescope , & jusqu'à présent l'unique dont il est l'auteur.

Des lettres d'Antigoa contiennent des

particularités singulieres sur le Schooner, la Diana, enlevé au mois de Mai dernier, par des Negres marons, & rencontré par le bâtiment le Lord North, qui l'a reconduit à Bristol.

Le 13 Juillet, le Lord North, à environ quarante lieues à l'ouest du cap Clear, aperçut dans le sud un petit bâtiment qui portoit sur lui, & dont la marche étoit très-irréguliere. — Au bout de deux heures environ, le Schooner joignit le Lord North, & ayant été hélé, il répondit qu'il venoit d'Antigues, qu'il étoit destiné pour le Grand-Cocrou sur la côte d'Afrique; qu'ils avoient perdu la vraie route, & qu'ils ne buvoient que de l'eau de mer depuis plus d'un mois; qu'ils étoient tous des négres, & supplioient qu'on les reçût à bord du Lord North. — Un Officier & quelques matelots de ce dernier bâtiment se rendirent en conséquence à bord du Schooner, & revinrent avec tout l'équipage; composé de dix personnes, huit hommes, un enfant & une femme. Ils avouerent qu'ils avoient déserté à bord du Schooner du port de Saint-John (isle d'Antigues) le 16 Mai, avec le dessein de se rendre à la côte d'Afrique; qu'ils avoient exécuté cette entreprise à l'instigation d'un noir appelé Will, précédemment maître d'équipage du Schooner. Will en avoit pris le commandement, & leur avoit promis de les conduire en Afrique; mais l'équipage ayant reconnu que leur nouveau Capitaine n'étoit pas aussi bon navigateur qu'il l'avoit annoncé, & que sa présomption téméraire les avoit exposés à périr, il y avoit eu une révolte à bord trois jours avant la rencontre du Lord North; le Capitaine Will & le maître d'équipage s'étoient vus réduits, à la dure nécessité de sauter à la mer, & s'étoient lorsqu'ils

noyés. Un enfant noir étoit mort sur le Schooner quelque tems après son départ. Ils ajouterent que lorsqu'ils mirent à la voile d'Antigues, ils avoient à bord deux petites futailles d'eau douce, un demi-baril de porc, & une petite provision de biscuit qui n'étoit pas encore consommée. Plusieurs bâtimens leur avoient donné chasse pendant leur traversée, mais infructueusement. Un des negres mourut à bord du Lord North, qui arriva avec le Schooner à Bristol : ce dernier étoit dans un état très-délabré.

On a reçu depuis peu des nouvelles authentiques de Berlin, par lesquelles on est informé que Sa Majesté Prussienne vient d'établir de nouveaux réglemens pour la Société des Francs Maçons, dont la fraternité retirera les avantages les plus précieux. Plusieurs des anciennes institutions, qui étoient plutôt affaire de forme que d'usage général, ont été annullées, & on a rédigé un nouveau Code de Loix.

Il est arrêté par les susdits Réglemens, qu'on ne recevra Maçons que les personnes de naissance, de mœurs, & de profession recommandables. Chaque Membre paiera 25 rixdalers (ou 4 liv. 3 sols sterl.) pour le premier degré ; 50 rixdalers (ou 8 liv. 6 s. sterl.) pour passer au second ; & 100 rixdalers pour être reçu Maître Maçon. Le Récipiendaire demeurera trois mois dans chaque degré, & le Grand Trésorier divisera en trois parts chaque somme qu'il recevra. La première, pour payer les frais de la Loge ; la seconde, pour subvenir aux besoins des freres qui se trouveront dans la détresse ; & la troisième, pour le soulagement des pauvres en général.

Une particularité digne d'attention, c'est que
N^o. 5, 29 Janvier 1785. k

le Grand Frédéric fut reçu Maçon , sous la constitution écossaise , dans la Loge établie à Brunswick le 15 Août 1738 , n'étant encore que Prince Royal. Il fut tellement satisfait des procédés de la Société , qu'à son avènement au Trône , il s'occupa d'abord de l'établissement d'une grande Loge à Berlin. Ce Prince obtint à cet effet une Patente d'Edimbourg , & depuis cette époque la Maçonnerie a toujours été en honneur dans tout le Royaume de Prusse , sous les heureux auspices de l'Alexandre du Nord.

Une lettre de la Barbade du 20 Octobre dernier , porte :

Il est arrivé dans cette Ile il y a quelques jours un phénomène très-singulier. Dans cette partie de l'isle appelée *Scotland* , à environ 12 milles de la ville , la Maison-de-Ville d'un village appelé *Walcois* , avec cinq ou six autres maisons & le moulin à sucre se sont enfoncés en terre , graduellement & très-doucement , sans la moindre apparence de tremblement de terre. Personne n'a été tué ni blessé , & dans tout le voisinage on n'a pas souffert d'autre dommage , excepté quelques cabanes qui ont été ébranlées. Les faîtes des maisons & du moulin à sucre sont actuellement à raz de terre. Une partie de ce terrain s'avance doucement vers la mer , qui est éloignée de cet endroit environ d'un demi-mille.

On apprend de Manchester , qu'un particulier aisé , Irlandois de nation , a pensé être tué par les Manufacturiers de cette ville. Il voyageoit , à ce qu'il paroît , par simple curiosité dans les villes de Manufactures , tant sur le continent qu'en Angleterre , pour connoître les différentes machines qu'on y

employe , & la maniere de les travailler, mais sans aucun dessein d'entrer dans le commerce. A son arrivée dans l'une des Manufactures de Manchester, les ouvriers, malheureusement pour lui, reconnaurent à son accent, qu'il étoit Irlandois. Aussitôt on entend dans la Manufacture un murmure général ; & le bruit se répand qu'il étoit venu pour voler, comme ils disent, leurs machines, en en prenant des dessins. Ils saisissent aussitôt l'Irlandois, & le maltraitent tellement, que sans l'assistance d'un bourgeois de la ville qui le connoissoit, ils l'auroient infailliblement tué sur la place. Ses blessures sont si dangereuses, que sa vie est même en danger.

Un particulier de Newyork, que ses affaires avoient appelé à Albany, ayant entendu raconter des merveilles d'une secte connue sous le nom de *Shaking Quakers*, résolut de pousser jusqu'à Kanoch, où les membres de cette secte font leur résidence. Voici les détails qu'il nous a communiqués à ce sujet. Cette Congrégation est composée d'environ 90 personnes. Un Fermier de l'endroit est chargé de leur entretien. A la réception d'un profélyte : les Freres lui conseillent de convertir tous ses biens en argent & de le déposer chez le Fermier, qui de son côté s'engage à lui fournir une nourriture abondante & tout ce dont il peut avoir besoin. Cette formalité étant remplie, le nouvel initié commence à s'agiter de la maniere qui paroît la plus agréable. La personne dont nous tenons ces détails fut émerveillé de la facilité avec laquelle ils exécutoient des tours de force presque incroyables.

bles. Une femme entr'autres avoit acquis une telle intelligença des principes de l'équilibre, qu'elle pouvoit pirouetter sur ses talons pendant une demi-heure de suite, & avec une rapidité inconcevable. Ces sectaires ont une extrême répugnance à s'entretenir des dogmes de leur culte mais il est facile de juger qu'il y entre beaucoup d'absurdités. Ils se contentent de déclarer qu'ils ont tous été de grands pécheurs, & que c'est par cette raison qu'ils se mortifient par de pénibles exercices.

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE,

PHILADELPHIE, le 9 Novembre.

Le 6 de ce mois, M. John Dickenson fut réélu Président de cet Etat, & M. James Irwine fut élu Vice-Président pour l'année suivante.

L'assemblée générale a passé un Bill pour maintenir les privilèges des Ministres publics étrangers.

Il est statué par cet acte que dans le cas où une ou des personnes arrêteront, attaqueront, menaceront ou insulteront la personne d'un Ambassadeur ou autre Ministre public ou celle d'un Délégué en Congrès, ou bien qu'ils violeront & blesseront de telle manière que ce soit les droits & libertés dont les Ambassadeurs ou autres Ministres publics jouissent en vertu du droit des gens, un tel offenseur pourra être poursuivi par la voie du décret provisoire ou de l'information au nom de la République, par-devant le Tribunal suprême de justice, ou par-devant le Tribunal muni d'une commission particulière pour juger certaines causes

(court of orpt aud terminer); & lorsque le délit aura été constaté sûr par la conviction de l'accusé ou par son aveu ou bien par le prononcé du Juré, une telle personne convaincue de la sorte sera censée avoir violé le droit des gens & troublé le repos public , & elle sera punie par amende ou emprisonnement , ou tout-à-la fois par amende & emprisonnement , suivant qu'il paroitra convenable au Tribunal par-devant lequel la cause aura été jugée.

Un abonné de la Gazette de New-Yorck a adressé au Rédacteur la lettre suivante.

Je suis enchanté d'être à portée d'informer le Public qu'il s'est établi dans cette ville une société pour *encourager l'émigration des Allemands*, les avantages que l'Etat de Pensylvanie a retirés des travaux de ces hommes utiles nous sont garans de ceux que l'Etat de New-Yorck doit se promettre des établissemens qui seront formés sur la partie occidentale de son territoire. J'apprends que la Société a fait choix du Colonel Lutterloh pour son Président , & que le Colonel Weissenfels a été élu Vice - Président. Ces deux Officiers se sont distingués, comme on sait, dans la dernière révolution, particulièrement le dernier qui s'embarqua avec l'immortel Montgomery pour l'expédition du Canada.

L'histoire des actions infâmes n'en contient peut-être pas une à comparer à celle-ci.

Un Colon de la Caroline Méridionale , attaqué d'une maladie dangereuse , s'imagina que le Negre chargé de le servir ne lui donnoit pas tous les soins en son pouvoir; en conséquence il ordonna à son fils de le tuer sur le champ. Le jeune homme ne voulant pas punir aussi sévèrement une faute involontaire , prit sur lui de faire des représenta-

tions à son pere , & il mit tant d'énergie dans ses expressions , qu'il poussa à bout sa patience. Le pere ordonna à son fils de sortir de la Chambre , & il envoya chercher un Notaire , auquel il enjoignit de faire dans son testament des changemens qui réduisirent son fils à la mendicité. Il fit ensuite approcher le Negre près de son lit , & tandis que ses domestiques le tenoient , cet homme féroce , transporté de rage , se leva sur son séant & lui coupa tous les doigts des pieds ; après quoi le malheureux , épuisé par les douleurs & la violence de l'opération , expira.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 19 Janvier.

Le 16 de ce mois , la Comtesse de Sérent a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Marquise de Sérent , Dame d'Atours de Madame Elisabeth de France.

Le même jour , le sieur de Fourcroy , Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis , Maréchal-de-camp & Directeur du Corps Royal du Génie , l'un des Correspondans de l'Académie des Sciences , qui l'avoit élu dans sa séance du 27 Novembre de l'année dernière , à la place d'un de ses Associés libres vacante par la mort du Comte de Milly , a eu l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité.

DE PARIS, le 25 Janvier.

Le zele de M. Blanchard n'est point resté

fans récompense. Sa Majesté lui a accordé une pension de 1200 liv. & une gratification de 12000 liv. Il a été applaudi aux divers spectacles où il s'est présenté, & il étoit juste qu'il n'eût pas à se plaindre de son heureuse témérité.

M. Pilatre de Rozier paroît décidé à l'imiter, puisqu'il doit repartir pour Boulogne; mais ces deux entreprises sont bien différentes. Celle à venir est contrariée par les vents dominans sur la Manche; la pointe du Comté de *Kent*, une fois manquée, les côtes d'Angleterre s'écartent tellement au nord & à l'Ouest, qu'on peut parcourir les airs dans la mer d'Allemagne ou dans l'Océan pendant bien des jours avant de toucher terre. Il est même difficile de prévoir la durée de ce séjour aérien. On assure qu'en conséquence M. Pilatre prend des vivres pour six mois, & que son ballon est imperméable. Les esprits ardens l'envoient déjà en Amérique: tout est possible, disent-ils, puisqu'on a traversé la Manche: en accordant cette universelle possibilité, on conviendra que celle de passer un bras de mer de sept lieues, n'est pas tout-à-fait de la même nature que celle de parcourir 1500 à 2000 lieues sur l'Atlantique.

Le 24 Octobre dernier, le Roi a rendu une Ordonnance portant création du Corps Royal de l'Artillerie des Colonies.

Ce Corps consistera en un régiment de vingt compagnies de Canoniers-Bombardiers, & deux

compagnies d'Ouvriers. Le Corps royal de l'Artillerie de France fournira aux premières 470 hommes, & aux secondes 72 hommes avec les Officiers nécessaires. Ce Corps qui tiendra le premier rang parmi les troupes d'infanterie des Colonies, sera divisé en cinq brigades, dont le rang est fixé. Chaque compagnie sera composée d'un Sergent-major, un Sergent-fourier-écrivain cinq Sergens, cinq Caporaux, cinq Appointés, cinq Artificiers, cinq Canoniers-Bombardiers de première classe, vingt de seconde, quarante Apprentis & un Tambour, formant quatre-vingt huit hommes. L'Etat-major sera composé d'un Colonel, de quatre Lieutenant-Colonels, dont un sera Directeur de l'Arsenal des Colonies, de cinq Chefs de brigade, un Major, trois Aides-Majors, un Quartier-Maitre-Trésorier & un Tambour Major. L'Ordonnance règle leurs fonctions, leurs rangs, ceux des Officiers de chaque Compagnie, la bourse du Soldat, le placement de ses fonds, l'établissement de l'Arsenal des Colonies.

Nous avons été les seuls dans le tems à donner les circonstances du combat de *Goudelour*. C'est un de ces événemens qui, sans acquérir une grande célébrité, fixent la réputation des corps militaires.

Pour en conserver la mémoire, un ancien Capitaine d'Austrasie a fait élever à quelques lieues de Guincamp en Bretagne, un tombeau surmonté d'un trophée d'armes, sur le bord d'un canal qui sépare un bois de son jardin. On lit sur les quatre faces les inscriptions suivantes.

Maribus Commilitonum

*In campis Goudelour jacentium,
Hoc virtutis monumentum & mæroris
Amica manus consecrat.*

*Quæcunque per ædum:
Exhibuit monumenta valor, sequataque ferro.
Militiæ pietas austrasiaturna delevit.*

*At gl'orum Legionibus filis cæsis.
Fugatis XX millibus jurato victoriæ jusjurando.*

*Non ignara tamen post hæc exempla virorum
Agmina respicient, quid possit heroica virtus.
Ignorant ne datos, numerus ne terreat enses ?*

Ce monument fait honneur à l'Instituteur, & vaut bien assurément ceux qu'on multiplie dans les jardins en faveur d'un serin ou d'un épagneul.

M. le Provost, Curé de S. Marc d'Ouilly, Diocèse de Bayeux, nous mande, en ces termes, la guérison d'une épilepsie due à un accident presque mortel.

Une jeune fille de ma Paroisse éprouvoit depuis l'âge de treize ans le plus affreux accès d'épilepsie. Amèrement affligée d'un spectacle d'autant plus triste, qu'il devenoit tous les jours plus fréquent; sa famille avoit inutilement consulté Médecins & Empyriques. Leurs visites & leurs médicamens avoient appauvri la maison, sans alléger le mal de cette infortunée. Enfin abandonnée uniquement à la Providence & aux soins de sa famille; cette fille étoit, il y a environ 18 mois, assise auprès d'un grand feu sur lequel étoit une chaudiere pleine de lessive presque au degré d'ébullition. Malgré les dépenses & pendant l'absence de sa mere qui venoit de sortir pour un moment, elle s'incline pour attiser le feu, & tombe sur le tuyau qui conduit la lessive de la cuve au chaudron, & la renverse sur elle. Attirée par le bruit, sa mere précipite ses pas,

trouve sa fille étendue au coin du foyer, le visage contre terre, & baignée de lessive. On se hâte de lui ôter ses habits, sa peau s'enlève avec eux par lambeaux, ce n'est qu'une plaie hideuse qui la couvre depuis la nuque jusqu'au bas de l'échine on la croit sans vie, & on ne songe pas même à lui administrer le moindre secours. Néanmoins elle laisse échapper un ou deux soupirs : alors on commence à espérer pour elle ; on applique sur ses plaies le cérat de Gallien, il s'y établit une supuration abondante, & après deux mois graces aux soins qu'on lui prodigue, elle est parfaitement guérie & de sa brûlure, & du mal cruel qui en a été la première cause. Avant cette époque, quoique âgée de 19 à 20 ans, elle n'avoit éprouvé aucune évacuation périodique, & depuis ses parens m'ont attesté que cette suppression n'avoit plus lieu. Elle jouit maintenant à tous égards de la santé la plus parfaite. Je crois qu'on peut en conclure que le mal caduc, surtout lorsqu'il n'est pas héréditaire, n'est pas aussi incurable qu'on le pense. Cette fille ayant été pleinement délivrée au moyen d'une supuration copieuse, établie par accident sur son dos pendant deux mois, pourquoi les maîtres de l'art ne pourroient-ils tenter la guérison des épileptiques, en leur appliquant, depuis la nuque jusqu'à l'os *sacrum*, soit un emplâtre vésicatoire ordinaire, soit la pommade épipastique, soit enfin l'excellent onguent de l'Abbaye du Bec.

La révolution générale éprouvée par l'épileptique, pourroit avoir occasionné son soulagement, tout comme la suppuration : on a vu des émotions violentes suspendre les progrès de cette affreuse maladie, & il est prudent d'attendre les suites de ce rétablissement.

ment, avant que de tenter le remede proposé par M. *le Provost*.

Le dix-septieme chapitre du voyage de Sicile & de Malthe par M. *Houel* est actuellement en vente chez l'Auteur, rue du Coq Saint-Honoré. Il comprend la suite des antiquités de *Taorminum*, Tombeaux, Réserves d'eaux, Gymnases, & un plan en carté du mont-Etna; cette fameuse montagne devant être l'objet d'une description déjà commencée dans ce dix-septieme chapitre. Les gravures sont parfaitement dignes des premieres, & le texte est très-instructif. L'Auteur y donne des notions claires, succintes, exactes des usages anciens, correspondans aux monumens qu'il décrit. Peu de recueils de ce genre ont ce mérite à un plus haut degré.

La frégate la *Coventry* a apporté des dépêches de M. de *Bussy*, actuellement à *Pondichery*. Il s'éleva quelques difficultés de la part des Anglois qui exigeoient la cession de *Trinquemale*, cession refusée jusqu'à ce qu'on eût reçu des instructions précises. Les Anglois menaçoient d'user de violence, menaces rendues inutiles par les bonnes dispositions de MM. de *Peynier* & de *Saint-Marsault* : la frégate la *Précieuse*, chargée d'instructions pour le Général, fixa heureusement les doutes sur le sens du traité, qui a reçu son exécution sans ultérieur inconvénient.

Le Musée de Paris a tenu, le 9 du mois dernier, dans son nouveau local, rue Saint-Honoré, la séance publique de rentrée qui a été ouverte

par un discours de M. de Cailhava, président ; relatif à la circonstance.

M. de Trincano, Secrétaire Adjoint, a lu le discours fait par M. l'Abbé de S. Jean de Toulouse, pour l'installation du Musée de la même ville, qui l'a adressé au Musée de Paris, comme un usage de l'union qui regne entre ces deux sociétés littéraires.

M. le Changeux a récité ensuite un fable de sa composition également analogue à la rentrée du Musée, & qui a été suivie d'un discours de M. Moreau de S. Méry, sur les mœurs & les usages du Royaume d'Ouaï à la côte d'or. La présence du Prince, héritier présomptif de ce trône africain a rendu ce morceau très-intéressant. M. Moreau de S. Méry y a fait remarquer combien est flatteur pour la nation françoise, le motif qui a déterminé le Roi d'Ouaïre à confier son fils âgé de 20 ans, au Capitaine Landolphe de Nantes; & ce Prince, qui commence à entendre notre langue, a pu goûter le plaisir d'être applaudi, pendant qu'on parloit & de sa patrie & de ses qualités personnelles.

A ce discours a succédé celui de M. Hilliard d'Auberteuil sur la maniere d'écrire l'Histoire; la lecture d'un fragment de traduction d'Hésiode par M. Gin; celles des Poésies d'Erine traduites de l'anglois par M. de Grandmaison; de deux Odes d'Horace, traduites en vers par M. Desaughiers fils; & enfin de quelques Odes d'Anacréon traduites aussi en vers par un autre membre du Musée.

La Séance a été terminée par des expériences de physique & relatives aux différens Gaz, faites par M. Pilâtre de Roziers. Le Prince d'Ouaïre y a mêlé un intérêt nouveau, sur tout à celles sur l'électricité qui lui ont causé

un juste étonnement. Ce Prince conservera sans doute dans le climat brulant où il retourne dans quelques mois, le sentiment d'estime & d'admiration que nos connoissances lui ont inspiré. Il compte solliciter l'agrément d'un pere que son absence allarme peut être, pour venir, dans un second voyage, chercher de nouvelles lumieres.

On nous adresse de *Beauvais* l'annonce suivante d'une invention que nous révoquons en doute, & que d'autres seront à même de vérifier.

M. Toupillier, Procureur au Baillage & Siège Présidial de Beauvais, vient de réussir dans l'expérience d'une Pompe de son invention. Cette Pompe n'est ni foulante, ni aspirante, & peut porter l'eau au sommet de la plus haute Montagne, par un simple tuyau - conducteur, en aussi grande quantité que le fait la Pompe foulante. Elle n'est sujette à aucuns des inconvéniens qui se rencontrent dans les Pompes ordinaires; & la force motrice n'y est uniquement employée qu'à lever l'eau sans balancier ni contre-poids. Il n'y a point de valve qui puisse gêner à la circulation de l'eau comme il s'en trouve dans la Pompe foulante. La construction de cette Pompe & de la Machine qui la fait mouvoir, est si simple que ce qui est au par-dessus des tuyaux & de la roue motrice, doit être regardé comme rien: de maniere que si on la substituoit à la Machine de Marly, (de la suppression de laquelle il s'agit,) il n'y auroit à conserver de cette Machine que les roues & les tuyaux sans y faire de changemens. L'entretien ne seroit pas un objet de plus de quatre cens livres par an, tandis que ce seul objet, dans l'état actuel des choses, monte

à plus de cent mille francs. J'espère que M. Tou-
pillier approuvera le zèle que j'ai de participer
à rendre sa découverte publique, & qu'il voudra
bien mettre la Société à portée de jouir des avan-
tages qui en résulteront infailliblement; en met-
tant au jour les détails de cette Pompe, qui n'est
venue à ma connoissance que par le moyen d'une
conversation que j'ai eue avec lui relativement
aux Pompes que l'on projette d'établir à Beau-
vais. Les suites convaincront que je n'ai rien avan-
cé que de vrai.

La Société Royale de Médecine a reçu
au nombre de ses Associés Etrangers MM.
Merten's, Médecin à Vienne; *Walther*, Pro-
fesseur d'Anatomie à Berlin, & le Chevalier
Bancks, Président de la Société Royale de
Londres.

Marguerite-Suzanne Fyot de la Marche, épouse
du Marquis Antoine-René de Voyer de Paulmy
d'Argenson, Ministre d'Etat, Chancelier de la
Reine, Chevalier-Commandeur des Ordres du
Roi & de ceux de Notre-Dame de Mont-Carmel &
de Saint-Lazare de Jérusalem, Grand-Croix de
l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Bailli
d'Epée de l'Artillerie de France, l'un des 40 de
l'Académie Française, des Académies Royales des
Sciences & des Belles-Lettres, Gouverneur de
l' Arsenal de Paris, est morte à l' Arsenal le 27 du
mois dernier.

Jean-Gabriel, Chevalier de Brons, ancien
Capitaine au Régiment de Conti, Chevalier
de l'ordre de S. Louis, est mort à Sarlat;
dans la soixante-douzième année de son âge:
il avoit été grièvement blessé à la bataille de
Gustalla.

Armand-Gaston-Felix d'Andlau, Docteur de

Sorbonne, ancien Aumônier du Roi, l'un des quatre premiers Chevaliers héréditaires du Saint-Empire Romain, & l'un des Seigneurs de la ville d'Andlau, né le 7 Février 1707, est mort à Paris le 3 Janvier 1785.

L'Académie Française, dans sa séance du 13 de ce mois, a fait choix du sieur Target, Avocat au Parlement, pour remplir la place vacante par la mort de l'Abbé Arnaud.

L'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, dans son assemblée du 14 de ce mois, a élu Académicien-Affocié, à la place vacante par la mort de l'Abbé Arnaud, le sieur Houard, Avocat, Censeur royal, Affocié libre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, propose pour sujets de prix en 1786 :-

Déterminer, par leurs propriétés respectives, la différence essentielle du phlogistique & de la matiere de la chaleur.

Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidens, seront admis au Concours. Ils ne se feront connoître ni directement, ni indirectement; ils inscriront seulement leurs noms dans un billet cacheté, & ils adresseront leurs Ouvrages francs de port, à M. MARET, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, qui recevra jusqu'au 1er. Avril 1786, inclusivement, les Ouvrages envoyés pour concourir au Prix proposé.

L'Académie s'étant vue forcée de réserver le Prix dont le sujet étoit *la théorie des vents*, annonça, l'année dernière, qu'elle adjuderoit ce Prix, qui est double, à l'Auteur qui, en quelque tems

que ce fût , enverroit sur cet objet un Mémoire satisfaisant.

Ceux qui lui ont été récemment adressés , n'ayant pas encore rempli les vues de la Compagnie , elle réitere l'annonce qu'elle a déjà faite , & invite de nouveau les Physiciens à s'occuper de cet objet intéressant.

Le Prix fondé par M. le Marquis du Terrail & par Madame de Crussol d'Uzès de Montausier , son épouse , à présent Duchesse de Caylus , consiste en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres , portant , d'un côté , l'empreinte des armes & du nom de M. Pouffier , Fondateur de l'Académie ; & de l'autre , la Devise de cette Société littéraire.

P R O V I N C E S - U N I E S .

LA HAYE , le 23 Janvier.

Des absurdités ou des inventions , voilà sommairement ce que présentent nos Feuilles publiques depuis quelques semaines. Pas un seul fait digne d'être rapporté. Au défaut d'événemens , ces mêmes Feuilles sont remplies de réflexions , de conjectures , de prétendues transactions qui n'ont jamais existé que dans la tête des Gazetiers.

Il a été notifié à la Parade par S. A. S. aux Officiers du Régiment des Gardes Dragons , de se tenir prêts à marcher au premier ordre : on les croit destinés à couvrir les frontières des provinces de Gueldres & d'Overysse.

Le Prince regnant de Waldeck a offert son cinquième bataillon à la République , &

le Duc de Saxe-Gotha a souscrit à l'augmentation de son Régiment au service des Provinces-Unies. On dit le canton Suisse de Glaris dans les mêmes dispositions, relativement aux quatre Compagnies qu'il fournit aux Etats-Généraux : cette dernière levée fera une petite addition de 200 hommes.

Les Etats de Hollande ont chargé leurs députés aux Etats-Généraux, d'insister sur la nomination de surveillans, soit d'une espèce de représentans civils, pour concerter les moyens de défense avec le Stathouder. Les mêmes Etats demandent une Enquête, pour examiner les causes du dénuement de provisions dans Lillo, Mastricht & le Sas-de Gand, ce qui fera l'objet de nouvelles discussions & de nouvelles animosités.

Les Papiers publics affirment qu'un officier Suisse au service de LL. HH. PP. a été arrêté dans la Souabe & conduit à Fribourg en Brisgaw, & que le même enlèvement a été exécuté par les Hessois sur un transport de recrues envoyées en Hollande pour le corps de Rhingrave de Salm.

On ne doit probablement pas plus de confiance à ces deux nouvelles qu'à la suivante, que nous rapportons dans les termes de nos Gazettes.

S. A. S. le Prince d'Orange avoit reçu le 30 Novembre passé, une lettre écrite de la propre main du Roi de Suede, qui lui recommandoit particulièrement le Colonel *Sprengporten*, Militaire du premier mérite. Les nombreuses occupations qui, dans les circonstances présentes, absorbent

toute l'attention de S. A. S. lui avoient probablement fait oublier cette Lettre. Cependant S. M. ayant paru mécontente qu'on ne lui eût fait aucune réponse, sur-tout dans un tems où il s'agit de prendre des troupes *Suédoises* au service de L. H. P ; les Assemblées d'Etat ont fait des démarches à ce sujet. Son Altesse a accusé la reception de cette Lettre, & a fait connoître en même tems que le Roi de *Suede* offroit *six mille* hommes de ses troupes à la République.

P A Y S - B A S .

DE BRUXELLES, le 23 Janvier.

Les Chevaux de l'Empereur sont arrivés au nombre de 72, conduits par 24 palefreniers & deux chasseurs; ses équipages ne tarderont pas à paroître dans cette Capitale, où S. M. I. elle-même est attendue avant la fin de l'hiver.

Le Régiment de Bender est ici depuis quelques jours : il est commandé par le Prince d'Anhalt-Zerbst.

Nos deux cutters sont toujours en croisiere entre Anvers & le fort Philippe : le passage de ce côté-là est fermé pour les navires Hollandois & Autrichiens : le commerce se fait par Berg-op-Zoom.

On fait à Aix la-Chapelle les préparatifs nécessaires à la réception de la grosse artillerie consistant en deux cents pieces de canon. Les chaussées sont chargées de travailleurs.

50000 sacs ont été préparés ici pour les provisions de l'armée & 500 chariots sont destinés à les voiturer. On prépare aussi des grils pour les boulets rouges ; plus de 40 voitures chargées de munitions de guerre nous sont arrivées de Luxembourg : On compte déjà au-delà de 5000 recrues faites dans le Brabant. Cependant nous ne perdons point l'espérance d'une réconciliation.

On voit la liste suivante des quartiers d'hiver que prendront les troupes Impériales dans les Pays-Bas.

Première Brigade.

A Luxembourg le Général-major Comte d'Alton, les Régimens de *Teuschmeister* & *Preiss* ; deux compagnies d'artillerie & de réserve, avec le troisième Bataillon du Régiment de *Kaunitz*.

Seconde Brigade.

A Louvain, le Baron *Stader*, Général-Major, deux bataillons du régiment *Tillier* ; à Namur, deux bataillons de *Latterman* ; à Bruxelles, deux bataillons de *Bender* & le bataillon de Grenadiers de *Furman*, Lieutenant Colonel.

Troisième Brigade.

A Thienen, le Général-Major Comte de *Harach* ; une division du régiment des Housards de *Wurmser* à Louvain ; deux divisions de l'Etat-Major dudit régiment à Thienen ; une division du régiment des Housards de *Esterhazi* à Indoigne. Une division du régiment de Dragons de *Arberg*, avec l'Etat-Major, à Lier ; une autre division à Geel ; une demi-division à *Tungerloo* ; une demi-

division , & le troisieme bataillon du régiment de *Murray* à *Herve*.

Quatrieme Brigade.

A *Bergen-Hennegaw* , le Général-Major Baron de *Lilien* ; deux divisions du régiment de Dragons de *Saxen-Cobourg* , avec l'Etat-Major. Une division à *Ath* ; trois divisions du régiment des Dragons de *Toscane* à *Doornick* , *Oudenarde* & *Gand* ; la quatrieme division du régiment d'*Arberg* à *Bergen-Hennegaw*.

Cinquieme Brigade & le Commandement général.

A *Anvers* , Son Altesse le Prince de *Ligne* , Lieutenant Général-Commandant , & S. A. le Duc d'*Ursel* , Général-Major ; trois bataillons du régiment de *Clairfaye* ; deux bataillons de *Ligne* ; le troisieme bataillon de *Ligne* à *Lier* ; deux bataillons de *Kaunitz* à *Malines* ; le Général-Major Comte de *Rutant* à *Gand* ; deux bataillons de *Murray* à *Gand* ; deux bataillons de *Vierzet* à *Bruges* , le troisieme-bataillon dudit régiment à *Ostende* ; le troisieme régimens de *Garnison* à *Nieuport* ; le Général de *Penzenstein* , de l'Artillerie , avec le second Régiment , à *Malin* s ; le reste de l'Artillerie est partagé dans les divers régimens. Le commandement des *Pontoniers* , ainsi qu'une compagnie de *Mineurs* & *Sapeurs* à *Namur*.

A *Bruxelles* , les *Chasseurs* & le détachement de l'Etat-Major ; la direction du génie , S. A. R. le Duc de *Saxe-Teschen* , Commandant Général en chef du Campement ; les Comtes de *Murray* , *Ferraris* , *Collaredo* , d'*Arberg* , & M. de *Segenter* , Commandans-Généraux.

Les lieux de campemens des *Croates* ,

Houllans, & d'autres Corps de troupes légères, ne sont pas encore déterminés.

Les régimens de Cobourg & de Wurmsfer ont déjà passé Liege, & sont attendus d'un jour à l'autre dans le Brabant, ainsi que le Général *Lilien*.

Selon la dernière Gazette de Vienne, les lettres les plus récentes de la Transylvanie ont apporté la nouvelle certaine que les Wallaques qui s'étoient révoltés dans les comitats d'Hunyad & de Zaranthe, ont été, par les dispositions du Gouvernement, ramenés à leur devoir; qu'ils ont remis le peu d'armes qui étoient en leur possession, & qu'ils sont retournés dans leurs maisons, après avoir promis de ne rien négliger pour se saisir de leur séducteur Horiah & de son complice, qui se sont enfuis dans les montagnes, après avoir été abandonnés de leurs partisans.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Cause entre les Héritiers de l'Abbé de Ricouard d'Hérouville, Chanoine de l'Eglise de Paris, & les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu.

DROIT de l'Hôtel-Dieu de Paris, de réclamer le lit complet de l'Archevêque & celui des Cha-

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel de Serpente.

moines, quand ils viennent à décéder.

Ce droit est fort ancien ; il est la suite & la reconnaissance des soins que les Religieuses de l'Hôtel-Dieu rendent à M. l'Archevêque & aux Chanoines, en cas de maladie, comme à leurs Supérieurs Spirituels. Voici quelle en est l'origine. — La succession mobilière de l'Evêque de Paris étoit autrefois dévolue au Roi. *Louis-le-Jeune*, à la veille de partir pour la *Terre-Sainte*, abandonna ce droit, moyennant une somme d'argent que l'Evêque lui donna. — Cet Evêque, surnommé *le Pere des Pauvres*, devenu maître de disposer de son mobilier, voulut qu'à l'avenir, au décès de l'Evêque de Paris, le lit dans lequel il seroit décédé, appartînt à l'Hôtel-Dieu. Les Chanoines suivirent l'exemple du Prélat, & firent, en 1168, un Statut qui fut ainsi rédigé. — « In Christi nomine, tam præ-
 » sentibus quam futuris innotescat, quod ego
 » Barba Aurea, Dei gratiâ Parisiensis Ecclesiæ
 » Decanus & universum ejusdem Ecclesiæ Capitu-
 » lum, consilio venerabilis Episcopi nostri Mau-
 » ricii, in Capitulo nostro communi omnium as-
 » censu, ad remissionem omnium peccatorum
 » nostrorum constituimus, quod quicumque Ca-
 » nonicus Ecclesiæ nostræ decesserit, vel Præben-
 » dæ suæ quocumque modo renuntiaverit ; post
 » ejusdem decessum, vel ob renunciationem,
 » Hospitali Beatæ Mariæ, quod est ante portam
 » Ecclesiæ ejus, culcitram cum pulvinari & lin-
 » teaminibus, omni occasione & contradictione
 » remotâ, ad opus pauperum habeat. — Si verò
 » mansionarius in civitate non fuerit, vel ibi non
 » habeat lectum valens viginti solidos, de suo ac-
 » ciplatur, donec prædicta integre restituantur.
 » — Item, si quis massoriam ad Ecclesiam per-
 » tinentem susceperit, similiter culcitram cum
 » pulvinari & lintheaminibus eidem Hospitali, nos-

in tra institutione donare cogatur, &c. &c. — Il suit de ce Statut, que tout Chanoine qui murt, ou qui renonce à sa Prébende, ou qui obtient une dignité dans son Eglise, doit à l'Hôtel Dieu son lit, composé d'une couchette, d'un traversin & d'une paire de draps; & que s'il n'est pas résident dans la ville, ou que son lit ne soit pas de valeur au moins de 20 sols, l'Hôtel-Dieu doit avoir au moins la valeur de cette somme. — Le lit d'un Chanoine ne consistoit alors qu'en une couchette, un traversin & une paire de draps; mais dans les siècles postérieurs, ce meuble étant devenu un objet de luxe, ce qui étoit une aumône de peu de valeur, est devenu un droit onéreux dont les Chanoines ont cherché à s'affranchir. — Par autre Délibération de 1412, interprétative du Statut de 1168, le Chapitre décida que l'Héritier du Chanoine décédé pourroit conserver son lit, en donnant à l'Hôtel-Dieu la somme de 100 sols. — Ce nouveau Statut fut exécuté jusqu'en l'année 1592. A cette époque, les Chanoines ayant cessé d'être les Administrateurs temporels de l'Hôtel-Dieu, les Directeurs & Administrateurs de cet Hôpital augmentèrent leurs prétentions, & soutinrent que tous les accessoires du lit, rideaux, courte-pointe & autres accompagnemens, de quelque étoffe qu'ils fussent, de soie, d'or, ou d'argent, leur devoient appartenir: leur demande fut accueillie, La Cour estima que l'esprit du Statut de 1168 avoit été de donner à l'Hôtel-Dieu le lit du Chanoine décédé, tel qu'il se trouvoit, & non pas seulement la couchette, le traversin & la paire de draps; & que les expressions *culcitram cum pulvinari & lintheaminibus*, n'avoient été employées que pour désigner en détail toutes les parties dont alors un lit étoit composé: en conséquence, & sans s'arrêter à la Délibération de 1412, il fut jugé par les Arrêts de

1592, 1600, 1651, & 1654, cités par *Félibien*; *Hist. de Paris*, page 198, que le lit de l'Archevêque & des Chanoines, domiciliés dans la Capitale, appartenoit, après leur décès, à l'Hôtel-Dieu, quelle qu'en fût la valeur. Depuis, l'usage a prévalu de donner à l'Hôtel-Dieu une somme d'argent, qui n'a jamais été moindre de 300 liv.

— Le point de difficulté de cette Cause étoit, que l'Abbé de *Ricouard d'Hérouville* avoit cessé depuis long-tems d'être domicilié, de fait, à Paris. Il y avoit 25 ans qu'il étoit Chanoine de l'Eglise de Paris, lorsque des raisons de santé l'obligèrent de quitter le séjour de la Capitale, pour prendre l'air de la campagne. Il acquit, vers l'année 1769, une maison à Montmagny, & y fixa sa demeure. Sa maison canoniale lui devenant inutile, il s'en défit, & se contenta d'un petit appartement, sis rue Meslée, où il couchoit, lorsqu'il venoit à Paris pour affaires. L'Abbé d'*Hérouville* est mort à Montmagny, au mois de Novembre 1783. Ses Héritiers, après avoir pris connoissance des forces de sa succession, ont été convaincus qu'elle étoit insuffisante pour payer les Créanciers, & les réparations nécessaires à l'Abbaye de *S. Serge*, dont le défunt étoit pourvu; néanmoins par honneur pour sa mémoire, ils se sont portés Héritiers bénéficiaires. Lors de l'inventaire, fait dans l'appartement de la rue Meslée, l'Agent des affaires de l'Hôtel Dieu s'est présenté pour réclamer le lit qui s'y trouvoit. — Arrêt du 4 Septembre 1784, qui a condamné les Héritiers de l'Abbé d'*Hérouville* à rendre & restituer à l'Hôtel-Dieu de Paris le lit complet dudit Abbé, étant dans sa chambre à coucher, rue Meslée, si mieux ils n'aiment payer la somme de 300 liv. pour sa valeur, & les a condamnés aux dépens qu'ils pourroient employer.

ries ; données à Versailles le 26
Aôut 1784, registrées en Parle-
ment le 10 Décembre suivant.
A Paris, chez les mêmes.

Lettres-Patentes du Roi, qui
ordonnent que la longueur des
mouchoirs qui se fabriquent
dans le Royaume, sera égale à
leur largeur ; données à Versail-
les le 23 Septembre 1784, re-
gistrées en Parlement le 10 Dé-
cembre suivant. *A Paris, chez
les mêmes.*

GRAVURES.

Portrait de M. Necker, ancien
Directeur général des Finances :
gravé par M. de Saint-Aubin,
Graveur du Roi & de sa Bi-
bliothèque, d'après le tableau
original de M. Duplessis, Pein-
tre du Roi, exposé au salon du
Louvre en 1783, Estampe de
doux pouces de haut sur neuf
de large. Elle se délivrera le 13 de
ce mois, chez l'Auteur, rue des
Prouvaires, vis-à-vis le Magasin
de Montpellier. On peut se faire
inscrire jusqu'à cette époque,
pour avoir des épreuves de choix.

MUSIQUE.

Concerto pour le basson, avec
accompagnement de deux violons
alto & basse, dédié à M. le Mar-
quis de Cadeville ; par Mon-
sieur le Comte de F*** : Œu-
vre XI. 3 l. 12 s. *A Paris, chez
Bignon, place du Louvre, à l'Ac-
cord parfait ; & à la salle de l'O-
péra ; & aux adresses ordinaires de
musique.*

Deux Quintetti concertans
pour violon, hautbois, flûte,
alto & violoncelle, dédiés à M.
le Marquis de Grasse ; par M. le
Comte de F***. Œuvre III : 3
liv. 12 sols. *A Paris, chez les
mêmes.*

Trois trios concertans pour le
violon, alto & violoncelle ; dédiés
à M. le C. de Meston ; par M.
le C. de F*** : Œuvre VI : 3 l.
12 s. *A Paris, chez les mêmes.*

LIVRES ÉTRANGERS.

Histoire intéressante d'un nou-
veau voyage à la lune, & de la
descente à Paris d'une jolie Dame
de cette terre étrangère, in-8°.
1 liv. 4 sols. *A Whistland, & se
trouve à Paris, chez F. G. Des-
champs & Libr. rue S. Jacques.*

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE,
chez PH.-D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-
Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 l. 4 sols par année, avec
la Table.

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de
Trou, rue des Poitevins. Le prix est, pour Paris,
de trente livres, & pour la Province, port franc,
trente-deux livres, que l'on remettra à la Poste,
en affranchissant le Port de l'argent & la lettre
d'avis, dans laquelle il faut insérer le reçu du
Directeur des Postes.

Messieurs les Souscripteurs du mois de Février

*son: priés de renouveler au plus tôt leur abonnement,
afin qu'on ait le temps de réimprimer les adresses,
& qu'ils n'éprouvent aucun retard dans l'expédition.
Ils voudront bien donner aussi leurs noms & qualités
d'une écriture lisible, & affranchir les lettres,
sans quoi elles ne seront point reçues.*

